TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 907

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 22 FÉVRIER 1980

Contre la réforme des études

Les assistantes sociales ont manifesté à Paris

LIRE PAGE 10

LE DÉBUT D'UNE ENQUÊTE DE NICOLAS BEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

Durcissement des démocrates-chrétiens à l'égard du P.C. italien

Le quatorzième congrès de la démocratie chrétienne, qui s'est réuni du 15 au 20 février à Rome, s'est achevé sur une victoire des adversaires du dialogue avec le P.C.I. Si le précédent avait été principalement consacré à la rénovation du vieux parti gouvernemental, c'est la question des rapports avec les amis de M. Berlinguer qui a, cette fois-ci, dominé les débats de bout en bout.

La fraction dite « modérée » de la D.C. a ainsi fait adopter par le congrès une résolution qui s'oppose à tout partage du pouvoir avec le P.C.I. Elle a recueilli une nette majorité : quelque 58 % des mandats. Cette nouvelle majorité rassemble les partisans de MM. Fanfani, Donat-Cattin, Rumor et Colombo, ainsi que les membres de petits groupes appartenant à l'aile droite du parti. Sa formation a été rendue possible par le raidissement de l'attitude des « centristes » de la D.C., dont on pensait qu'ils négocieraient peut-être leur ralliement à la coalition qui dirige le parti depuis 1976 autour de M. Zaccagnini et qui ont finalement choisi une autre voie : celle de l'alliance à droite.

Les débats, souvent houleux, ont tourné autour de la notion du « pregiodizio », du « préalable » anticommuniste que la démocratie chrétienne mettait jusqu'alors à toute discussion sur la composition du cabinet. Si importante soit-elle, la question fait un peu figure d'hypothèse d'école : personne ou presque, dans les rangs de la D.C., n'envisageait de toute façon l'entrée prochaine du parti communiste au gouvernement. En réalité, il s'agissait de savoir si l'on répondrait par la négative à M. Berlinguer avant toute ouverture de négociations ou seulement après avoir constaté — pour ne pas dire organisé — leur échec.

Au-delà du choix stratégique qu'avait à faire le congrès démocrate-chrétien, c'était la reconnaissance *du P.C.I. comme formation politique* « normale » qui était en cause. Le refus d'envisager le moindre gouvernement de coalition avec lui prouve que, pour le principal parti italien, les communistes ne constituent toujours pas, en dépit des distances que M. Berlinguer a prises vis-à-vis de Moscou, un parti comme les autres. C'est surtout de ce point de vue que le succès de la motion confirmant le « préalable » représente un échec pour le P.C.I. : ce dernier ne souhaitait probablement pas accéder tout de suite au gouvernement, mais il attendait du congrès démocrate-chrétien un brevet de respectabilité politique qui lui a été assez massivement refusé.

M. Berlinguer pouvait d'autant plus nourrir de telles espérances que M. Zaccagnini, dans son discours d'ouverture, avait indiqué que ses amis et lui-même ne manifestaient plus une opposition de principe à la constitution d'un gouvernement avec les communistes, même s'il y avait posé pour sa part un certain nombre de conditions. Cette position correspondait d'ailleurs à la ligne de conduite choisie jadis par Aldo Moro et suivie jusqu'au congrès par la direction démocrate-chrétienne.

Il est vrai que M. Zaccagnini a confirmé son intention, après quatre ans d'exercice, de quitter le secrétariat général du mouvement. La désignation de son successeur, reportée à quelques semaines, va maintenant donner lieu à une classique bataille de courants. Chaque candidat s'efforcera de se poser en médiateur. La candidature de M. Piccoli, chef de file des membres du « noyau central » du parti, ne paraît pas exclue, et certains estiment qu'elle aurait l'appui de M. Fanfani. De toute façon, la tâche du successeur de M. Zaccagnini ne sera pas facile : depuis la disparition d'Aldo Moro, le premier parti italien n'avait plus de chef historique incontesté. Le voici maintenant avec deux lignes politiques.

« Certaines divergences » existent entre les positions française et américaine

déclare M. Vance au terme de sa rencontre avec M. François-Poncet

Le secrétaire d'Etat américain s'est entretenu jeudi 21 février à Paris avec le ministre français des affaires étrangères. Au terme de cette rencontre, M. Cyrus Vance a déclaré avoir constaté « beaucoup de similitudes », *mais aussi* « certaines divergences » *entre les positions française et américaine sur l'attitude à adopter après l'intervention soviétique en Afghanistan ; la question des Jeux olympiques n'a été* « que brièvement évoquée ».

Dans un discours prononcé mercredi soir à Paris, M. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis en France avait estimé d'autre part que la recherche d'une troisième voie entre Washington et Moscou à « un relent d'absurdité neutraliste ».

La visite du chef de la diplomatie américaine en Europe a été décidée après que la France eut refusé de se joindre à une conférence euro-américaine destinée à définir une position occidentale après l'intervention soviétique en Afghanistan. Peu de précisions ont été données lors des précédentes étapes sur la teneur des conversations de M. Vance. A Bonn, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, a fait état d'un accord sur les « *éléments essentiels* » de l'attitude occidentale, mais en se refusant à toute indication sur des *mesures concrètes*. A *Rome*, M. Vance a exprimé l'« *accord de principe* » de Washington avec l'idée lancée la veille dans la capitale italienne par l'Europe des Neuf d'un « *Afghanistan neutre* (...) *à l'écart de la compétition des grandes puissances* ». Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Thomas Reston, a déclaré de son côté : « *La proposition est intéressante et digne d'être examinée. Nous sommes d'accord d'une manière générale. Il y a un certain nombre de points qui ont besoin d'être travaillés. Ils sont extrêmement complexes et demanderont beaucoup d'études.* »

A Moscou, la première réaction soviétique à la suggestion des Neuf est totalement négative et beaucoup plus rapide que prévu. Alors que dans une première dépêche l'agence Tass avait rendu compte mercredi matin de la réunion des Neuf à Rome sans parler de leur déclaration sur l'Afghanistan, l'agence soviétique, toujours sous la plume anonyme de son « *correspondant à Rome* », écrivait, mercredi soir : « *Comme on le souligne ici, les tentatives des ministres de la C.E.E. de s'arroger le droit de décider, à la place d'un pays souverain, de son statut et de sa politique, sont injustifiables, elles témoignent du désir de poursuivre, sous telle ou telle forme, la politique d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan* (...). *La paternité de cette proposition de neutralisation revient aux Britanniques, dont on sait qu'ils partagent inconditionnellement les vues de Washington.* »

Un tel commentaire, s'il est évidemment peu encourageant, ne constitue cependant pas un rejet pur, simple et définitif. Un correspondant à l'étranger, encore que sa dépêche *ne soit pas diffusée sans l'assentiment* des autorités soviétiques, ne les engage pas nécessairement d'une façon irrévocable ; c'est un fait qu'à Rome, les ministres des Neuf soulignaient eux-mêmes qu'ils ne voulaient pas « *s'arroger le droit* » d'imposer un statut de neutralité à l'Afghanistan.

M. D.

(Lire la suite page 4.)

Le P.C.F. donne la priorité au combat internationaliste et retrouve le ton de la guerre froide

L'initiative du parti communiste français, qui a créé un comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde, présidé par M. Georges Marchais, a surtout étonné par la manière dont elle a été présentée. Le ton employé par le secrétaire général du P.C.F. et, d'une manière générale, le comportement des dirigeants communistes à l'égard des moyens de communication et vis-à-vis de l'opinion sont plus significatifs que le contenu des propositions de ce parti. Ils confirment la priorité donnée à la solidarité avec la lutte de classes au niveau international et la volonté de retrouver en France les traits d'un parti révolutionnaire.

La campagne sur les droits de l'homme est relayée par la C.G.T., qui a organisé, jeudi 21 février, une journée spécialement consacrée à la défense des libertés syndicales avec une conférence de presse de M. Georges Séguy sur « la répression dans les entreprises ».

Le P.S. ne commente pas les déclarations de M. Marchais, mais se réserve de traiter, au cours de la prochaine réunion du bureau exécutif, du problème des libertés. M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif du P.S., estime que le secrétaire général du P.C. choisit mal son moment pour parler de cette question alors que son parti approuve l'intervention en Afghanistan, et M. Loncle (M.R.G.) parle de « délire verbal ».

Le P.C.F. a choisi son camp : c'est celui du combat du mouvement communiste international pour l'instauration du socialisme et de la lutte des pays exploités par le capitalisme pour l'indépendance. Il ne l'avait, bien sûr, jamais abandonné, mais, jusqu'à ces deux dernières années, son action paraissait plutôt inspirée par la tentation d'instaurer par étapes, selon un processus démocratique et en accord avec les autres forces de gauche, le socialisme en France. Il n'a pas, non plus, renoncé à cette perspective, mais elle n'est pas d'actualité.

Tout au long de son histoire, le P.C.F. a vécu cette alternative ou cette contradiction : un parti internationaliste et révolutionnaire qui se veut, aussi, national et, le cas échéant, réformiste. Il a successivement donné des gages illustrant le choix de l'une de ces options et, toujours, avec beaucoup de force et d'apparente conviction. Le voici revenu, après une longue phase de séduction et d'ouverture qui correspondait à la stratégie d'union de la gauche, à un comportement plus agressif et à un isolement qu'il a déjà connus et assumés.

Pour un « *parti de masse* » conséquent et qui a une certaine idée de l'ordre, la lutte des classes ne se livre plus sur la place publique avec des manifestations violentes, comme cela s'est produit pendant la guerre froide.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Hausse des prix des produits pétroliers

Le litre de fuel domestique augmente de 11 centimes

Les prix des produits pétroliers vont de nouveau augmenter le 21 février, à minuit. Ceux du litre d'essence et du supercarburant seront relevés de 8 centimes, ce qui les portera respectivement à 3,14 et 3,35 francs. Ceux du litre de fuel domestique et de gazole subissent une hausse de 11 centimes et vaudront désormais, à Paris, 1,522 et 2,33 francs.

Depuis le 1er janvier 1979, le prix de l'essence ordinaire a augmenté de 26,6 %, celui du supercarburant de 25 %, celui du gazole de 43,8 % et celui du fuel domestique de 71 %.

Ce renchérissement des prix des produits pétroliers n'est pas une surprise puisque de nombreux pays producteurs (Gabon, Libye, Arabie Saoudite, Koweït Emirats arabes unis, Iran, Qatar, Irak, Venezuela, l'Algérie, Nigéria et Grande-Bretagne) ont augmenté leurs prix depuis la précédente hausse le 4 janvier. Le relèvement est de près de 20 dollars à la tonne, ce qui porte le prix du baril moyen importé par la France à plus de 29 dollars.

La répercussion de ces hausses était donc attendue. Elle intervient même avec quelque retard puisqu'il semble confirmé que le gouvernement répercutera désormais les mouvements à la production avec trente jours de décalage, délai de crédit accordé généralement par les pays de l'OPEP.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 31.)

Point de vue

La machine infernale

par PIERRE MARCILHACY (*)

Et voilà ! C'est reparti comme en 14, comme en 38. Chacun prend sa place pour le ballet de la guerre : les uns avec l'espoir de rester en coulisses et de ne pas avoir à jouer un rôle actif, les autres avec le souci de prendre les meilleures positions de départ.

La France, lasse de tenir les plus grands emplois dans la destruction des hommes, voudrait bien être rangée dans la première catégorie. Il n'est pas sûr qu'elle le puisse sans dommage pour son honneur et sa sécurité, qui sont étrangement liés en l'occurrence. Mais, passons en revue les principaux personnages :

La Russie a fait les premiers pas en envahissant l'Afghanistan. Les premiers pas ou plutôt le premier faux pas. En effet, l'U.R.S.S. est hantée par le prix qu'elle a dû payer au cours du dernier conflit mondial. Elle a nourri ses enfants dans le souvenir de la tragédie. Elle pense se prémunir d'un retour du drame en familiarisant ses ressortissants avec les images de l'Apocalypse, et puis, cela permet de faire accepter que le budget militaire, la prise de temps des hommes, soient imputés sur le bonheur et la liberté de vivre de toute l'U.R.S.S.

Enfin, la tradition russe veut que ce grand pays cherche à tout prix des débouchés sur la mer. Entre l'Afghanistan et la mer d'Oman, il n'y a que l'Iran et le Pakistan. L'ennui, c'est que la mer d'Oman c'est aussi la route du pétrole, et que cela inquiète grandement toutes les puissances qui pensent ne pas pouvoir vivre sans lui, au premier rang desquels les U.S.A.

Ce pays, il y a peu de temps encore le plus puissant du monde, s'est laissé rattraper dans la course aux armements par l'U.R.S.S., qui dispose de l'avantage du terrain et d'une totale liberté de manœuvre politique.

En potentiel atomique, armes conventionnelles, aviation, flotte militaire, tous les experts lui donnent une légère marge de supériorité.

Ajoutons, si on accrédite les avertissements de Chou-En lai qui se vérifient de jour en jour, que les Slaves redoutent que ne passe, sur les territoires qu'ils ont toujours péniblement défendus, à l'Est asiatique, le rouleau compresseur chinois. Un milliard d'hommes, cela compte, même à l'époque des armements les plus sophistiqués. Ils souhaitent donc, peut-être, neutraliser l'Europe occidentale, malade de sa prospérité, avant d'exercer des actions préventives contre le « péril jaune ».

Ils ont, nous l'avons dit, fait un faux pas en ce qu'ils ne semblent pas avoir suffisamment tenu compte du fait islamique. C'est pourtant lui qui leur a interdit de profiter du désordre en Iran après la chute du régime du chah. C'est lui qui place l'Occident en situation préférentielle à l'égard de plus de sept cents millions d'êtres humains qui résident sur une ceinture du globe qui va de la Mauritanie à l'Indonésie, sans ligne continue et sans unité politique, ce qui le rend pour l'instant peu opérationnel en cas de conflit armé, mais dangereux à plus ou moins long terme.

(Lire la suite page 4.)

(*) Sénateur (non-inscrit) de la Charente.

PAGE 13

Guerre ou paix

Mourir pour Kaboul ?

par PIERRE LELLOUCHE

Après le général François Maurin et M. Jacques Huntzinger (« le Monde » des 20 et 21 février), M. Pierre Lellouche, membre de l'Institut français des relations internationales, estime que les risques d'un affrontement direct entre les superpuissances, c'est-à-dire les risques d'une guerre plus générale, sont aujourd'hui réels.

AU JOUR LE JOUR

Face au refus

Parce qu'il estimait insultant pour lui un article paru en décembre dans le Quotidien de Paris, *M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du P.C., vient de refuser, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », de répondre aux questions de M. Dominique Jamet, coupable à ses yeux d'écrire dans le même journal.*

Constatant qu'il y avait là une véritable atteinte au droit du travail, France-Inter, pour ne pas avoir à se plier au diktat de M. Gremetz, aurait dû interrompre son émission, ce qui lui aurait permis ensuite de soumettre ce cas — qui n'aurait sûrement pas manqué d'être jugé grave — à M. Marchais, qui justement, le même jour, prenait la tête d'un comité de défense des libertés et des droits de l'homme.

MICHEL CASTE.

« ENDGAME », DE SAMUEL BECKETT

Quatre acteurs américains

Ceux qui parlent et aiment la langue anglaise, mais aussi et même ceux qui n'y comprennent mot, plutôt, tous ceux qui ont encore espoir dans le théâtre et croient toujours possible le bonheur que des bons comédiens savent dispenser ne devraient, en aucun cas, manquer d'aller au Centre américain du boulevard Raspail voir *Endgame*, soit *Fin de partie*, la deuxième pièce de Samuel Beckett, écrite après *En attendant Godot*, et qui fut créée en 1957. Le passage, bref, du Manhattan Theatre Club, pour la première fois en France, est, mieux qu'une occasion, une vraie chance.

Ce n'est rien qui bouleverse les règles de la représentation. Le metteur en scène, Joseph Chaikin, n'a *point usé d'artifices, destinés à surprendre*, il n'a pas désiré remettre à neuf, ni non plus mettre en pièces cette construction où l'Irlandais de Dublin intégra tous les éléments, et peut-être tous les caractères qu'il affinerait ensuite en les reprenant isolément, de manière autre et plus aiguë. *Fin de partie* n'est pas, de loin, le chef-d'œuvre de Beckett ; à cause de cet aspect d'« *introduction* » *où l'auteur aurait souhaité ne* pas oublier de mentionner une seule de ses idées sur le désespoir d'être et l'absurdité de croire.

Chaikin a eu la finesse de n'en pas rester à la surface « dramatique » *du texte, qu'il considère comme* un « classique » : il est allé assez profond pour y trouver le rire, l'éclat de rire brutal, ce génie de Beckett à se moquer de lui-même, son incommensurable indifférence.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 22.)

JEUNESSE

Comprendre et être compris

par BERNARD DEROSIER (*)

TOUTES celles et tous ceux qui, à des titres divers, parents, enseignants, élus, citoyens responsables, considèrent qu'un jeune, pour devenir le citoyen libre de la société de demain, doit trouver, aujourd'hui, autre chose que ce qu'on lui propose, ne peuvent rester indifférents. Il nous paraît urgent que des perspectives plus enthousiastes soient proposées.

La jeunesse est un sujet à l'ordre du jour depuis plusieurs années, un sujet qui fait recette. On ne compte plus les enquêtes, les sondages, les publications qui sont consacrées aux « 15-25 ans ».

Ils sont huit millions d'individus en France sur qui on se penche avec délectation, qu'on ausculte avec inquiétude aussi, comme s'il s'agissait d'une « race à part », bizarre, dont les adultes surpris, et qui oublient avoir tous été jeunes, essayeraient de comprendre le comportement.

Cette débauche de discours un peu malsaine témoigne, malgré tout, de l'importance du problème. On ne fait rien, ou presque, pour les jeunes, dans cette société, mais on en parle avec condescendance ou avec le souci de « récupération ». Et pourtant, la clarté ne ressort pas de cette multitude d'enquêtes : au contraire, ce sujet donne lieu à une confusion extrême, selon le parti pris de l'adulte qui en parle. C'est alors le discours pessimiste à l'extrême : la jeunesse d'aujourd'hui n'a aucun projet de vie, elle déserte le travail, l'école et le campus, la vie publique et sociale.

Elle se marginalise, et la société va à la catastrophe.

A l'inverse, le discours optimiste insiste sur cette marginalité pour y voir l'aube d'un monde nouveau, où les vraies valeurs seraient restaurées grâce au refus des jeunes de jouer le jeu actuel de la société capitaliste.

Qui croire ?

Un examen sérieux des enquêtes, des sondages, montre que la réalité est beaucoup plus complexe et que l'on doit se garder de généralisation rapide et abusive. Alors me direz-vous, faut-il un discours de plus, un papier supplémentaire ? Je le pense sincèrement, et il me semble que toute interrogation de l'adulte sur la jeunesse est légitime : elle devrait, en fait, guider l'action quotidienne de ceux qui assument des responsabilités dans ce pays.

C'est la démarche normale du père ou de la mère qui s'inquiète de l'avenir de son enfant.

C'est le rôle de l'homme public qui se pose des questions sur le monde qu'il est en train de forger pour les générations futures.

Nous sommes donc tous éminemment concernés par notre jeunesse, et c'est dans cet esprit que je situe ma réflexion, laissant aux philosophes, sociologues et autres théoriciens le soin d'analyser les comportements plus en détail. Quand je lis que 44 % des lycéens affirment que les enseignants ne savent pas les intéresser, je m'interroge sur la qualité de notre système éducatif. Quand je vois que 72 % pensent qu'ils connaîtront sans doute ou sûrement le chômage durant leur vie active, je constate les ravages de la crise. Enfin, quand je sais que trop nombreux sont les jeunes qui se désintéressent de la politique, c'est-à-dire de ce qui les concerne directement, et que 60 % n'ont pas voté aux dernières élections européennes, mon interrogation devient inquiétude. Un récent sondage révèle que 60 % des dix-huit/vingt-quatre ans estiment que les hommes politiques s'expriment dans un langage non compréhensible !

Un constat qui n'épargne personne

Terrible constat qui n'épargne personne. Si l'homme politique n'est pas compris, c'est qu'il s'exprime et s'explique mal. Même s'il est de gauche !

Voilà qui devrait nous faire sérieusement réfléchir. Soyons honnêtes : quand elle ne s'enlise pas dans d'interminables discussions qui auraient fait les beaux jours de Byzance, quand elle ne se perd pas en conjectures sur le devenir d'un futur qu'elle n'a pas encore commencé à construire, la gauche tient un discours simplificateur, voire simpliste.

Rien d'étonnant à ce que, dans ces conditions, les jeunes se réfugient, la plupart du temps, dans une abstention qui leur évite de choisir entre une politique qu'ils récusent et une politique qu'il ne comprennent pas.

Il ne faut pas s'étonner de voir, en nombre croissant, des jeunes — et des moins jeunes d'ailleurs — chercher à tâtons d'autres thèmes, d'autres mots et d'autres moyens pour exprimer leurs aspirations, leurs craintes et leurs espérances. Que faire alors devant ces « stratégies » de fuite, de résignation, de désillusion ou plus rarement de révolte, stratégies individuelles et plus ou moins conscientes.

Dans cette société inhumaine, entièrement bâtie sur l'argent et le profit, incapable de proposer des perspectives exaltantes, les jeunes se replient sur eux-mêmes, et chacun essaie de s'en tirer comme il peut.

Les uns fuguent, quittent l'école où ils s'ennuient et la famille.

Les autres recherchent un « petit boulot cool » qu'ils exerceront quelque temps avant d'en chercher un autre. D'autres encore quittent la ville et élèvent des moutons ou font de l'artisanat dans des conditions très difficiles. La plus grande majorité, enfin, pointe dans les agences pour l'emploi. Un chômeur sur deux a moins de vingt-cinq ans.

Alors, on voudrait, après ce tableau assez sombre de la réalité, que notre jeunesse soit dynamique, pleine d'entrain, volontaire et sûre d'elle-même. Il est trop facile de dire que les jeunes ne s'intéressent qu'à la « pop », à la moto ou à la drogue. Car, après tout, de façon souvent confuse, je l'accorde, ils posent cependant de vrais problèmes : l'armée, l'école, l'environnement, le nucléaire...

Autant d'interrogations auxquelles nous ne répondons, hélas ! que par des postulats ou des positions de principe.

Autant d'interrogations qui prouvent qu'ils s'intéressent à la gestion de la cité. Mais à nous de faire la démonstration que les problèmes politiques sont les problèmes de tout le monde et que les problèmes de tout le monde sont des problèmes politiques.

Alors, sans pour autant avoir convaincu, nous serons peut-être compris.

(*) Député du Nord. Membre du comité directeur du P.S.

« Avoir vingt ans et ne croire en rien »

par CHRISTOPHE BERNHEIM (*)

« *JE viens de fêter mes vingt ans et je m'en fous. D'ailleurs je n'ai rien fêté du tout, ce jour-là fut un jour comme tous les autres, ni meilleur ni pire. Je n'attendais rien de spécial, n'ayant jamais dû subir les fables délirantes relatives au passage de l'état d'enfant à celui d'adulte, pourtant je ne pus résister à l'envahissement sournois d'une certaine tristesse. Je venais d'avoir vingt ans et je ne croyais en rien.*

» *Bien sûr que la vie est belle à vingt ans, les soucis n'existent pas, on vit au jour le jour, le passé est déjà oublié et l'avenir demeure encore très flou. Ah ! que j'aimerais avoir encore vingt ans.* »

Voilà ce qu'ils auraient pu me dire, voilà ce qu'ils osent à peine me murmurer du bout des lèvres. Ils, tous ceux qui n'ont plus vingt ans, enfin, presque tous, regrettent cet âge magnifique et, plus ils vieillissent, plus ils idéalisent.

La crise des vingt ans, me dira-t-on. Bien sûr, comme la crise du pétrole ou la crise mondiale, toutes les crises sont des maux regrettables, mais quasi inévitables. D'ailleurs, On a pas osé me le dire, par attention, peut-être ? Non, par peur. Peur du ridicule et peur de la colère qui aurait pu m'envahir. Colère ou Zorn, tel le pseudonyme de l'auteur de *Mars*, que je ressens quand j'écoute les gens, ou la radio. Colère froide et désespérée, quand j'entends des mots comme droits de l'homme, chômage, tension internationale, guerre, etc.

Guerre, voilà un terme de nouveau à la mode. J'ironise parce que c'est trop triste. Quelle guerre, au fait ? Guerre des boutons ou guerre atomique, personne n'en sait rien. Tout le monde a oublié les nombreux conflits depuis 1939-1945, car maintenant on reparle de LA GUERRE. Les vieux espèrent partir avant, les jeunes rigolent doucement, trop doucement. Et puis, on commence à stocker le sucre dans nos délicieuses chaumières, lentement, mais sûrement. Les rats ont-ils déjà quitté le navire ? Pour aller où ?

Alors là, je dis stop. Continuez sans moi. Et, pendant que vous y êtes, reprenez-le votre cadeau d'anniversaire, je n'en veux pas de ce monde-là. Oui, VOUS, messieurs les gouvernants, vous, les apprentis sorciers et autres trafiquants d'âmes, gardez-le votre monde-dynamique et assumez-le. Mais ne vous servez pas de NOUS pour assouvir vos instincts meurtriers ou simplement pour redresser votre économie défaillante. Pour arriver au lieu-dit « Casse-Pipe », le chemin le plus long ne sera jamais que trop court et, à tout pendre, je préfère encore me per(n ?)dre dès le départ.

Il est encore temps. On ne peut rien faire, disent les uns, il faut réagir, affirment les autres. Ici réside tout le problème. Mais, quoi qu'il en soit, commençons par ouvrir les yeux, et par nous poser des questions. Non pas uniquement celles du genre, « aller ou ne pas aller à Moscou ». Je sais, le pain commence à manquer, préservons au moins les Jeux...

Entendez-vous la rumeur qui monte et, encore, chuchote : « Que la fête commence. »

(*) Etudiant.

Il suffirait de vouloir

par PIERRE TURCAN (*)

COMBIEN sommes-nous, gamins de dix-huit ans, qui acceptons avec indifférence que les représentants des générations de nos pères et de nos grands-pères se disputent notre audience et l'honneur de parler en notre nom ? Nous arrivons dans un monde qui nous semble n'être pas fait pour nous, déçus à l'avance, avec déjà dans les yeux la calme résignation d'un groupe humain qui se sent sacrifié et se croit perdu. Faute de pouvoir répondre à la question « *Qu'allons-nous faire ?* » qui doit en fait se comprendre « *Qu'allons nous faire d'autre ?* », nous sommes prêts à tomber dans tous les gâchis, désabusés et ricaneurs.

La politique ? Elle n'a rien qui la rapproche d'une science destinée à harmoniser la cité et les individus et nous offre le spectacle hideux de rivalités cruelles, s'appuyant sur des masses anonymes et exploitées d'un côté comme de l'autre par le moyen de fanatismes doctrinaires. Nous voyons des hommes qui, fatigués de penser par eux-mêmes, laissent un parti penser à leur place et les conditionner. Nous entendons des vivants se disputer et se haïr stupidement à propos de leaders morts ou lointains, objectivement indifférents. Les hommes de droite disent : « *Untel est communiste, donc c'est un salaud* » et les hommes de gauche pensent : « *Cet homme là-bas est un fasciste, je le hais.* »

Chacun s'enferme dans son camp pour fourbir ses machines de guerre, alors que si deux hommes qui ne se connaissent pas parlent, à la terrasse d'un café, d'autre chose que de ce superficiel, ils s'aperçoivent que rien ne les sépare et qu'ils ont aussi tous les deux le vieux fonds commun à tous les hommes, fait de sensations et d'images, de choses simples, bonnes ou tristes ou douces. La politique c'est le refus de se connaître, le refus de voir dans l'adversaire autre chose qu'un ennemi à abattre. Quand on se connaît bien, quand on s'aperçoit qu'il y a un être humain derrière la marionnette, la guerre n'a plus de sens. Noël 1916 : les soldats qui s'entretuaient sortent des tranchées, se montrent des photographies de famille et s'aperçoivent qu'ils n'ont rien à faire là.

La politique s'accroche à l'éphémère

Mais l'homme, la politique s'en moque, car elle s'accroche à l'éphémère, à l'apparence. On s'insulte, on s'agresse, peut-être pour se donner une raison de vivre, pour s'agripper à l'action de l'instant comme les conquérants fous se jettent dans les massacres, parce qu'ils croient n'avoir plus rien à perdre et sont prêts à la mort, au suicide et à la haine des autres. Changer la vie pour le bien de tout le monde ? Oui, tout le monde, sauf ceux qui sont d'un avis opposé puisqu'on est prêt à tout pour les éliminer du jeu. Se faire élire c'est dire que l'on est meilleur, et mettre l'autre en état d'infériorité, par tous les moyens. Et au bout de cela, le pouvoir, seule chose d'importance et qui permet tout. « *Ne dites pas cela, même si vous le pensez, car vous perdrez des voix.* » « *Et ces choses que vous ne ressentez pas, dites les pour gagner un électorat.* »

Le politique, c'est l'homme qui ne pense plus, prisonnier de son parti, de ses électeurs, de ses supporters, de ses actes, de ses passés divers, installé dans une filière, un engrenage, un conditionnement. Je n'ai vu qu'une fois un député défendre les travailleurs immigrés devant une salle raciste et houleuse, dire l'absurdité de la peine de mort, devant ses propres supporters qui le huaient, perdre des voix volontairement par fidélité à lui même. Mais combien y en a-t-il ainsi ? O monde de l'inhumanisme, des pressions, des intrigues, des trahisons et des rivalités. Et la majorité non plus n'est pas sacro-sainte, car le lynchage aussi est une victoire électorale qui signifie que la minorité a tort de se trouver là. La vie est courte et bonne : pourquoi la perdre dans ce jeu cruel, inutile et forcené ?

Et voilà, il y a très longtemps que c'est ainsi et ce sera ainsi encore très longtemps, les choses bêtes succéderont aux choses bêtes, on passera encore longtemps à côté de l'essentiel, il y aura des guerres encore et des vies gâchées. Mais il n'y a pas de fatalité. Pourquoi l'humanisme ? Parce qu'il est toujours temps de tout sauver. « *Respect de l'homme ! Respect de l'homme ! Là est la pierre de touche* », a écrit Saint-Exupéry, comme pour répondre au gros monsieur rouge du *Petit Prince* qui passe sa vie à compter et en oublie la beauté des couchers du soleil.

Les désabusés, ceux qui pensent « *on n'y peut rien, ce n'est pas notre faute* », ont une lourde responsabilité dans les drames historiques. Maintenant est le moment où l'on peut se dire : « *Il suffirait de le vouloir et que chacun comprenne.* » J'ai assisté à un repas chez le père de deux fillettes de trois et six ans où avait éclaté une violente discussion politique qui commençait d'ouvrir des plaies assez vastes. A un moment, l'homme s'est absenté pour voir si ses enfants dormaient et est revenu calme, apaisé et souriant, sans envie de continuer ce combat vain. L'essentiel est là. Imaginez un instant la tourmente où, à cause de vous ou de votre indifférence seront entraînés les êtres innocents qui dorment confiants dans une chambre de votre mémoire. En face de chaque être, dites-vous « *ce pourrait être ma femme, mon père ou mon enfant* ». Est-il possible à un être qui en aime un autre — et l'aime vraiment, car l'amour qui se transforme en haine est irréfléchi, — de haïr quiconque ? Evitons les bêtises.

Si je montre à celui qui me déteste que je le déteste moi aussi, il y trouvera des raisons à sa haine. Au scandaleux « *pas de liberté pour les ennemis de la liberté* » opposons cette pensée de Joseph Joffo : « *La tolérance, c'est essayer de comprendre l'intolérance* », et, en la comprenant, nous la raisonnerons, nous lui montrerons son absence de raison d'être : aux hommes seuls qui se réfugient dans la haine, nous apporterons le rire qui fait s'évanouir la grisaille des actions vaines. Que les combats d'aujourd'hui soient des combats de compréhension et de réflexion et non plus des luttes larvées dans le maquis boueux des slogans. Car, dire « *si vis pacem, para bellum* », ou « *ces gens-là sont mauvais, ils nuisent à la paix, supprimons-les pour qu'elle soit possible* » ne donnera jamais une paix satisfaisante. Cette paix, elle doit commencer par une prise de conscience de l'importance de l'être en soi, qu'il soit riche ou pauvre, blanc ou noir, jeune ou vieux. Sentez ce miracle de la vie, ce corps qui n'est qu'à vous, ce qu'il y a de fabuleux dans chaque geste et dans chaque sourire, et dans chaque mouvement de paupière.

Arrêtez-vous un instant...

Vivre ! C'est trop beau pour que l'on gaspille un seul instant à ce qui ne serait pas directement lié à notre bonheur objectif, à notre sensualité intellectuelle et physique, que l'on perde une minute à nuire aux autres, à discuter et à se rendre malheureux. Pas de folie ! Cessons de mourir pour des abstractions. A ceux qui perdent le présent pour servir des ambitions grisâtres en passant à côté de l'essentiel, on a envie de dire : « *arrêtez-vous un instant, réfléchissez* ». Peut-être suffirait-il que chacun s'enferme un jour et médite pour que les choses terribles n'arrivent pas. Pour qu'il n'y ait pas cette foule criant « *à mort !* » devant les tribunaux et la mère en pleurs de l'accusé, pour que les petites filles que nous aimons ne soient pas violées, déchirées, n'aient jamais peur, ne perdent pas leur confiance en nous, dans le bonheur et dans le monde, pour que la nuit ne s'abatte pas, considérez l'homme. A tous les niveaux.

Car, si les partis du provisoire séparent les êtres, jeunes racolés et racoleurs, vieux racolables et récupérés, soient aussi humanistes ceux qui se battent pour l'amélioration des salaires, des conditions de travail, que ceux qui réclament le respect des droits de l'homme, même si ces actions ponctuelles intrinsèquement humanistes ne sont que les étapes des rallyes personnels de la course au pouvoir. La paix intérieure, morale, affective et matérielle est ce qui manque aux hommes « de guerre » et les carences sociales peuvent coûter cher : combien d'anciens chômeurs parmi les délinquants, les terroristes et les petits dictateurs ? L'homme qui a quelque chose à perdre, un coin de jardin à cultiver, des êtres chers avec qui vivre tranquille n'a pas besoin d'autre chose et est un homme de paix. Mais celui qui n'aime pas l'homme en un être ou ne cherche pas l'amour d'un individu en particulier, flatte la masse et se fait aimer par elle, et joue avec elle.

Résistons au spectacle de la vanité et de la désespérance de la vie humaine, ne devenons pas la génération du dégoût, de la violence verbale ou physique, de l'oubli des bêtises dans d'autres bêtises. Essayons de vouloir, d'espérer, de s'accrocher à quelque chose qui sera peut-être le nouvel âge de l'intelligence, du vieux fond de grandeur qu'il y a en l'homme à vivre sans drames et peut-être enfin libre en lui-même.

(*) Elève d'hypokhâgne au lycée Edouard-Herriot de Lyon.

La crise a bon dos

par PATRICE HALARY (*)

LA rumeur s'élève et s'amplifie : il faut que cesse l'agitation politique et les soubresauts de nos parlementaires. Il faut que cesse le mensonge du soutien ou du dénigrement partisan. Il faut que s'instaure le dialogue.

La crise a bon dos. Economie et politique deviennent chaque jour un peu plus notre « information-alimentation » de base.

La crise : ce mot accapare toute notre pensée. Les pays membres de l'OPEP font et défont l'actualité. Les adorateurs du baril sont nés. Trop peu de pays exportateurs de pétrole s'interrogent sur le prolongement de leurs choix et la portée de la violente pression exercée sur l'économie occidentale.

Le flot des nouvelles nous submerge. Le Cambodge, le Proche-Orient, l'évolution du pouvoir en Iran : tous ces événements, étroitement liés, deviennent synonymes de cataclysme ou de désastre.

Le fatalisme devient un mode de pensée universel.

Je pleure le temps de l'intelligence, le temps passé. Dans cet étourdissant vacarme, la France se débat pour n'être pas étouffée par les Super-Grands ; approvisionnement en matières premières alimentaires et industrielles, armement, protection et soutien de notre monnaie, exportations. Mais cette lutte retient toute notre énergie, tout notre savoir-faire, elle monopolise nos esprits sur des problèmes de survie.

La réflexion paraît un luxe, un privilège exercé par quelques esthètes au regard vague.

Je ne sais plus où regarder, que regarder devant moi. Il fait bon vivre dans mon pays. Mais il faut s'en aller sur un autre chemin, avec calme et détermination nous devons mener à bien les réformes qui s'imposent. Dans la tempête, ne pas oublier la mesure de l'homme.

Le gouvernement n'est pas une boîte à idées dont chacun peut attendre un effet miraculeux. Deux fonctions principales le caractérisent : c'est un collecteur et un décideur. Or nous tendons vers une forme de société qui se met à l'écoute des hommes politiques, c'est le monde à l'envers. A nous, citoyens, de dire et de proposer !

Le personnel politique s'adaptera ou périra de surdité. Il n'a guère le choix, nous sommes l'élément moteur de l'action. Peu nous importe la critique ennuyeuse des forces de l'opposition, le satisfecit décerné ou l'indécision de la majorité. Nous ne les élirons plus pour nous décharger, les mener au pouvoir, ce lieu tant chéri qui leur fait oublier notre simple existence. Nous serons là, électeurs et élus, pour travailler à notre mieux-vivre.

D'aucuns diront : « *Voyez le doux rêveur.* » Ceux-là mêmes sont assis et regardent passer le temps, son cortège de bruit, d'inutilité et d'ennui.

Mais l'espoir ne peut être vain, jamais.

Et je suis debout.

(*) Etudiant.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DES OTAGES AMÉRICAINS

Des divergences fondamentales entre l'Iran et les États-Unis retardent le départ de la commission internationale pour Téhéran

Repoussé d'heure en heure le mercredi 20 février, le départ pour l'Iran des cinq membres de la commission d'enquête internationale a été finalement fixé au prochain week-end. L'ajournement a d'abord été attribué, par un porte-parole des Nations unies, à une demande de « clarification » de la part de M. Kurt Waldheim, qui a, par la suite, évoqué des « raisons techniques ». Ces dernières, à en croire le chef de la diplomatie iranienne, M. Sadegh Ghotbzadeh, auraient trait à l'« hébergement » des membres de la commission. L'imam Khomeiny a, d'autre part, lancé un appel « à la poursuite de la lutte pour exiger des Etats-Unis et des autres puissances qu'ils remettent à l'Iran le chah criminel et ses biens usurpés ».

La confusion qui a marqué la journée de mercredi a été engendrée, de toute évidence, par l'embarras. Les Nations unies et les milieux officiels américains se sont rendu compte, *in extremis*, que l'accord conclu avec le gouvernement iranien n'était qu'apparent, et que les divergences qui subsistent sur les conditions de la libération des otages, ainsi que sur le rôle exact de la commission d'enquête demeurent fondamentales. L'analyse des déclarations officielles à Téhéran, à Washington et à New-York permet de dégager au moins quatre points de divergences.

● *Le mandat de la commission internationale.* Cette dernière, selon le libellé du message adressé le mardi 19 février par le président Bani Sadr à M. Kurt Waldheim devra *« étudier les ingérences américaines dans les affaires de l'Iran sous le régime du chach ainsi que les crimes commis par ce régime »*. Le président Carter a une conception sensiblement différente du rôle de la commission. *« Elle ne se constituera pas en tribunal »*, affirme un communiqué de la Maison Blanche et *« elle entendra les griefs des deux côtés avant de présenter son rapport au secrétaire général de l'ONU »*. M. Kurt Waldheim défend la même position dans des termes plus diplomatiques. *« La commission se rendra à Téhéran*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, *pour y entendre les griefs iraniens et pour contribuer à une solution de la crise dans les meilleurs délais. »*

Pour Washington, donc, l'*« enquête »* est virtuellement une formalité devant conduire à une normalisation des rapports irano-*américains, tandis que* pour Téhéran elle devrait servir essentiellement à dénoncer les *« crimes de l'impérialisme américain et de sa marionnette, le chah »*.

L'ancien souverain a justifié l'attitude américaine en déclarant au quotidien suisse *Vingt-Quatre Heures* que si les Etats-Unis admettaient leur culpabilité dans les crimes qu'on lui imputait ils seraient entraînés à en faire autant dans d'autres pays que l'Iran où leur responsabilité serait engagée.

● *La procédure de l'enquête.* L'Iran demande, selon M. Waldheim, que la commission internationale *« s'entretienne avec chacun des otages »*. Dans la pratique, les diplomates américains seront appelés *« à témoigner »* des *« crimes »* commis par leur gouvernement. De nombreux documents classés *« confidentiels »*, dont certains ont été rendus publics par les « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade américaine, serviraient à établir le réquisitoire. Or, la Maison Blanche a annoncé, mercredi, que *« les Américains détenus ne seront en aucun cas soumis à un interrogatoire »*. En revanche, ajoute le communiqué officiel, *« il est vital que la commission s'assure qu'ils sont tous présents et qu'elle examine leur état de santé »*.

● *La libération des otages* est intimement liée, pour Washington, à la création de la commission d'enquête, dont les travaux devraient nécessairement aboutir à la *« solution de la crise »* entre les deux capitales. *« La crise ne peut être résolue sans cette libération »*, a précisé un haut responsable de la Maison Blanche. Tel est aussi l'avis de M. Kurt Waldheim, qui a évoqué, mercredi, les *« griefs respectifs des deux parties en conflit »*.

Pour les Iraniens, les deux problèmes restent totalement indépendants, encore que l'enquête qu'ils exigent puisse constituer « un pas » vers la libération des otages.

● *Les conditions d'une normalisation entre l'Iran et les Etats-Unis*, posées par le président Bani Sadr, demeurent totalement inacceptables pour Washington. Le chef de l'Etat iranien exige, outre une *« autocritique »* en règle de Washington, un engagement américain à ne pas s'opposer aux démarches qui seront entreprises pour obtenir l'extradition du chah et la restitution de ses biens à l'Etat iranien.

Ces divergences pourraient expliquer l'appel dramatique lancé par l'iman Khomeiny, dans la nuit du mercredi au jeudi, à la mobilisation populaire contre *« les superpuissances et notamment l'Amérique »*. Le *« guide de la révolution »* a ajouté : *« Puisque nous sommes un pays musulman, rappelez-vous que c'est la main du peuple qui a brisé les forces malignes. Le quinzième siècle* [de l'Hégire] *doit être celui de la libération, celui qui jette bas l'impérialisme et le colonialisme, celui de la destruction des forces malveillantes, celui du triomphe de la justice sur les oppresseurs. »*

ÉRIC ROULEAU.

L'enquête a commencé à Genève

De notre correspondante

Genève. — Les cinq membres de la commission chargée d'enquêter sur les exactions commises par le régime du chah resteront bloqués à Genève durant deux à trois jours, jusqu'à ce que *« les limites de leur mandat leur soient clairement définies »*.

La journée du 20 février a été une longue attente du feu vert que devait leur donner M. Kurt Waldheim. Les heures passées dans le salon d'honneur de l'aéroport de Cointrin, près de l'appareil spécialement affrété pour les conduire à Téhéran, ainsi que celles qui se sont écoulées ensuite à la mission algérienne auprès des Nations unies ont toutefois permis de préciser le caractère de l'enquête et de mettre au point les méthodes de travail.

La commission n'entend pas jouer un rôle inquisitorial ni se considérer liée à quelque titre que ce soit. Cela signifie que, dans l'esprit de ses membres, il s'agit d'enquêter non sur la politique américaine en Iran, mais sur les exactions de l'ancien régime, et d'entreprendre une enquête objective sans s'ériger en tribunal. En attendant le signal du départ que leur donnera le secrétaire général des Nations unies, et conscient du point de tension de la situation, le groupe s'est néanmoins mis au travail.

Après avoir eu des entretiens avec M. Diego Cordobez, sous-secrétaire des Nations unies pour les affaires économiques et sociales, et avec M. Mansour Farhang, chef de la délégation iranienne auprès des Nations unies, la commission devait rencontrer, jeudi matin, M. Theo Van Bove, directeur de la division des droits de l'homme de l'ONU. Il n'est pas question, pour le moment, qu'elle ait des contacts, du moins officiels, avec les membres de la commission des droits de l'homme de l'ONU, réunie, actuellement, au Palais des nations et composée de délégués gouvernementaux qui ont toujours ignoré le cas de l'Iran. Durant plusieurs années, au demeurant, la délégation iranienne fut conduite par la princesse Ashraf, sœur jumelle du chah.

La commission se rendra également au siège du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et examinera, avec les responsables de cet organisme, les trois *« rapports de synthèse faisant suite aux visites de détenus de sécurité dans des prisons iraniennes »* (mars et juin 1977 et février 1978). Des entretiens se dérouleront également à la commission internationale des juristes, qui réunit des membres de toutes tendances politiques et a dénoncé à plusieurs reprises les violations des droits en Iran.

ISABELLE VICHNIAC.

A Bruxelles

MYSTÉRIEUSE DISPARITION D'UN MILITANT LIBANAIS DE GAUCHE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Qu'est devenu M. Marwan Farès, responsable du Mouvement nationaliste libanais (gauche propalestinienne) arrivé à Bruxelles le mardi 19 février et dont ses amis n'ont plus de nouvelles depuis mercredi après-midi ?

M. Farès était venu en Belgique pour y donner une conférence sur la situation de son pays en général et le redéploiement des casques verts syriens en particulier, mais il n'a jamais rencontré les journalistes auxquels il avait fixé rendez-vous. Selon l'Union des étudiants libanais et l'Union générale des étudiants palestiniens, M. Marwan Farès aurait été arrêté dans un des faubourgs de la capitale, Ixelles, à la suite du meurtre d'un étudiant libanais de vingt et un ans.

Mardi soir, des bagarres avaient éclaté entre des étudiants libanais pro et antipalestiniens sur le campus de l'Université libre de Bruxelles (U.L.B.), où les partisans de M. Farès collaient des affiches, et un jeune homme avait été tué à coups de couteau. Une dizaine d'étudiants ont alors été déférés au parquet, mais la police d'Ixelles affirme que M. Farès ne figure pas parmi les personnes arrêtées. Il aurait été simplement interpellé en compagnie d'autres Libanais dans l'appartement de l'un d'eux, mais aussitôt remis en liberté. Selon la police, M. Farès n'était d'ailleurs pas sur les lieux du meurtre. Alors, où et pourquoi a-t-il disparu ? — P. de V.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● MM. ERICH HONECKER ET HELMUT SCHMIDT, respectivement chef de l'Etat et du P.C. est-allemand et chancelier de R.F.A., se sont entretenus, mardi soir 19 février, par téléphone, du renforcement des communications routières, ferroviaires et fluviales, entre leurs deux pays, a-t-on appris, mercredi, à Bonn. — (*Reuter*).

El Salvador

● LA GREVE GENERALE N'A ETE QUE PARTIELLEMENT SUIVIE, le mercredi 20 février, au Salvador, où les syndicats avaient lancé un mot d'ordre d'arrêt de travail de 24 heures. En particulier, les transports publics ont fonctionné normalement. Le mouvement a été limité, dans la capitale, à des suspensions d'activités symboliques d'une heure ou deux. — (*A.F.P.*).

Espagne

● UN COLONEL A LA RETRAITE de l'armée a été tué, mercredi 20 février, à Saint-Sébastien, par deux inconnus, près de l'hôpital militaire, dans la ville basque. Cet attentat porte à 31, dont 13 policiers et 2 militaires, le nombre des victimes du terrorisme du Pays basque, depuis le 1er janvier 1980.

Grande-Bretagne

● L'OPPOSITION TRAVAILLISTE déposera prochainement une motion de censure sur la politique économique du gouvernement britannique. Les membres du « cabinet fantôme » ont pris cette décision mercredi soir 20 février, lors de leur réunion hebdomadaire. Dans leur motion, ils soulignent que les députés *« n'ont pas confiance dans la politique économique et industrielle du gouvernement »*. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● LE MOZAMBIQUE a démenti, mercredi 20 février, que son territoire soit utilisé par des guérilleros noirs sud-africains, comme l'en a accusé Pretoria (*le Monde du 21 février*). Les Sud-Africains ont annoncé l'arrestation de deux guérilleros noirs *« infiltrés »* à partir du Swaziland voisin. D'autre part, le ministre sud-africain de la police a fourni au Parlement, siégeant au Cap, le bilan de l'action de ses services en 1979 : 163 personnes abattues et 495 blessées, 133 pendaisons et 241 agents de police reconnus coupables de délits ou de meurtres. 650 meurtres auraient été perpétrés à Soweto, la grande cité noire de Johannesburg.

Vietnam

● UN ECRIVAIN VIETNAMIEN, M. Doan Quoc Si, qui était en rééducation depuis novembre 1975 et qui était gravement malade (*le Monde* du 8 février), a été libéré le 27 janvier dernier, a-t-on appris de la délégation de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (69, boulevard Desgranges, 92330 Sceaux).

Yémen du Nord

Vers un nouveau renversement d'alliances

Il y a environ un an, la « petite guerre des frontières » que se livraient depuis plusieurs mois les deux Yémens dégénérait en conflit ouvert. Simultanément, le régime de Sanaa faisait face à une guerre civile larvée : le Front national démocratique, qui regroupe la plupart des mouvements d'opposition de gauche, prenant fait et cause pour Aden et participant activement aux combats.

Un cessez-le-feu, conclu le 4 mars 1979 à Koweït, imposait cependant le retrait des troupes d'Aden du territoire nord-yéménite et recommandait un « dialogue au sommet » entre les deux pays en vue d'une unification éventuelle des deux régions du Yémen. Cette petite guerre s'achevait donc une fois de plus par des embrassades et M. Abdel Fattah Ismaïl, chef de l'Etat d'Aden, qui se réclame du marxisme-léninisme, offrait la présidence du futur et hypothétique « Etat unifié » au président du Nord-Yémen, le lieutenant-colonel Ali Abdallah Saleh, connu pour ses sympathies à l'égard de l'Arabie Saoudite et pour l'extrême rigueur de ses options conservatrices.

La paix entre les deux Yémens ressemblait cependant fort à une trêve armée. Washington décidait en effet de mettre sur pied un programme de réarmement du Yémen du Nord, programme qui devait être financé par l'Arabie Saoudite. Cette dernière a apparemment changé d'avis sur l'opportunité de renforcer le régime du lieutenant-colonel Ali Abdallah Saleh, qui semble s'être révélé peu docile à l'égard de Ryad et a entravé la fourniture des armes américaines acheminées à travers son territoire. Frustré, le chef de l'Etat nord-yéménite s'est adressé, une fois de plus, à l'U.R.S.S. qui a été, au cours des dix dernières années, le principal fournisseur militaire de Sanaa.

Depuis lors, les relations entre l'Arabie Saoudite et le président nord-yéménite se sont gravement détériorées. Le premier ministre du Yémen du Nord, M. Abdel Aziz Abdel Ghani, qui s'est rendu à Ryad en janvier pour tenter d'y obtenir une aide financière accrue, est rentré à Sanaa les mains vides. La riposte n'a pas tardé, et le président Ali Abdallah Saleh a ordonné que toutes les bourses offertes par l'U.R.S.S. aux étudiants nord-yéménites soient désormais acceptées.

Sur le plan intérieur, la tension avec l'Arabie Saoudite s'est *traduite par un rapprochement* entre le régime de Sanaa et l'opposition de gauche. On parle de plus en plus dans la capitale nord-yéménite de l'éventualité d'un remaniement ministériel qui permettrait l'entrée de représentants du Front national démocratique au sein du gouvernement. Le président du F.N.D., *M. Sultan Ahmed Omer, qui vit* en exil à Aden, vient d'annoncer qu'il avait conclu un accord avec le gouvernement de Sanaa prévoyant la constitution d'un « conseil du peuple » qui serait chargé de mettre sur pied une constitution démocratique, proclamerait une amnistie générale et permettrait le retour d'exil de *tous les opposants politiques.*

Si cet accord est confirmé, le Yémen du Nord aurait, une fois de plus, opéré un renversement d'alliances, modifiant de fond en comble l'équilibre des forces dans la péninsule arabique au détriment de l'Arabie Saoudite.

JEAN GUEYRAS.

Arabie Saoudite

L'ÉTAT DE SANTÉ DU ROI KHALED SEMBLE PLUS GRAVE QUE NE LE LAISSE ENTENDRE RYAD.

L'ajournement du voyage de M. Raymond Barre en Arabie Saoudite (*le Monde* du 21 février) a alimenté mercredi 20 février les rumeurs sur la gravité de l'état de santé du roi Khaled. Les deux communiqués officiels, publiés par l'hôtel Matignon et par le cabinet royal saoudien, précisent en effet que la visite a été reportée d'un commum accord *« en raison de l'état de santé du roi Khaled »*.

Agé de soixante-sept ans, le souverain wahabite a été victime d'une crise cardiaque en 1970. Deux ans plus tard, en janvier 1972, il a été opéré à cœur ouvert à la clinique Cleveland, aux Etats-Unis. En février 1976, il a été opéré à la hanche, à Londres cette fois, et est resté immobilisé pendant plusieurs mois. En septembre 1978, il a été une nouvelle fois hospitalisé à la clinique Cleveland et est resté plusieurs mois absent du royaume.

Deux des médecins traitants de cet établissement se sont d'ailleurs rendus à Ryad ces derniers jours à l'invitation des autorités saoudiennes.

D'autre part, le cheik Yamani, ministre saoudien du pétrole, qui participait à une réunion de travail de l'OPEP à Londres, et le prince Abdallah, deuxième vice-premier ministre et chef de la garde nationale, qui séjournait à Bagdad, ont tous deux regagné précipitamment le royaume mercredi. On note, d'autre part, que le programme officiel de la visite de M. Barre ne comportait pas d'entrevue avec le roi Khaled, et le principal interlocuteur du premier ministre français devait être le prince héritier Fahd.

Tous ces faits semblent indiquer que l'état de santé du roi Khaled est beaucoup plus sérieux que ne l'a laissé entendre mercredi le ministre de la santé saoudien, qui a affirmé que le malaise, qui a nécessité l'hospitalisation du souverain Wahabite, était dû à *« un surmenage consécutif à un voyage hors de Ryad »* et que tout ce dont il avait besoin était *« une période de repos de quelques jours »*. — (*A.F.P.*)

RYAD SOUHAITE ACHETER EN FRANCE UN HÉLICOPTÈRE ANTI-NAVIRES

L'Arabie Saoudite souhaite acquérir en France un système d'armes anti-navires composé d'hélicoptères et de missiles conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Une délégation de la marine de guerre saoudienne a été reçue récemment par les autorités du ministère français de la défense et des responsables des divisions « engins tactiques » et « hélicoptères » de la SNIAS.

Il s'agit d'un système d'armes qui réunit l'hélicoptère Dauphin, dans sa version bimoteur, et le missile air-sol AS-15 TT (tout temps).

Le Dauphin 365 N (N pour naval) a volé pour la première fois en mars 1979. Il doit commencer de sortir en série des chaînes de production au début de 1981. Le Dauphin a déjà été acheté à l'étranger par le service américain des garde-côtes.

ASIE

LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

Des renforts soviétiques ont été envoyés près de la frontière pakistanaise

Bien que leur nombre ait augmenté au cours des dernières semaines — atteignant sans doute *95 000 hommes*, — *les troupes* soviétiques en Afghanistan font face à une situation qui, pour elles, s'est aggravée. Aussi bien tout retrait à court terme est-il peu probable, estime-t-on à Kaboul. L'armée afghane, en partie décimée et démoralisée, paraît peu capable de contenir l'insurrection. Selon les plus récentes estimations occidentales, les combats auraient fait quelque trois mille cinq cents victimes parmi les forces soviétiques, dont cinq à six cents tués (certaines estimations américaines sont cependant supérieures).

La sécurité se dégrade sur les principaux axes routiers, où les véhicules privés doivent s'intégrer à des convois. Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., aucun soldat soviétique n'est présent le long de la route Jalalabad-Kaboul, par laquelle transite la majeure partie du commerce afghan, et où les résistants et des « bandits » contrôlent une quarantaine de kilomètres du parcours (*le Monde* du 15 février). A deux reprises, le véhicule occupé par les journalistes a essuyé des coups de feu.

« Réunion secrète »

Les envoyés spéciaux des quotidiens londoniens *The Times* et *The Guardian* indiquent, d'autre part, qu'une « *réunion secrète* » entre six officiers soviétiques et le ministre afghan de l'intérieur s'est tenue récemment à Jalalabad et aurait été motivée par la détérioration de la situation dans la région. Durant la réunion, dix chars T-62 prirent position dans le centre ville pour la première fois. D'autres renforts de troupes soviétiques ont été envoyés dans cette grande ville de l'est du pays, près de la frontière pakistanaise. Elles prépareraient une vaste opération dans cette région.

A Washington, le rapport officiel sur la mort, en février 1979, de l'ambassadeur des Etats-Unis *à Kaboul, M. Dubs, qui avait été* enlevé par des guérilleros, accuse les conseillers soviétiques d'avoir soutenu l'opération antiterroriste dans laquelle le diplomate fut tué, et les autorités d'avoir donné de fausses informations à ce sujet. Il n'a pas été établi, cependant, indique le rapport, s'il a été tué par ses ravisseurs ou par les forces d'intervention.

A New-Delhi, Mme Gandhi a déclaré, le 20 février, au cours d'une manifestation, que les Soviétiques lui avaient donné l'assurance qu'ils retireront leurs troupes d'Afghanistan lorsque les résistants afghans au Pakistan ne recevront plus d'armes de l'étranger.

A Islamabad, le gouvernement a fait une démarche officielle auprès des autorités afghanes pour obtenir la libération d'un journaliste pakistanais, M. Muktar Hassan, travaillant pour le quotidien *Jasarat*, de Karachi, qui a été arrêté à Kaboul, il y a une dizaine de jours.

● *Le Japon* a décidé de ne pas accorder de nouveaux crédits à l'Union soviétique pour des projets de développement économique, afin de protester contre son intervention en Afghanistan. Selon des journaux de Tokyo, cette décision a été prise récemment, à l'issue d'une réunion du premier ministre avec des hauts responsables de l'administration. Aux termes d'un accord conclu en septembre, le Japon avait accepté d'accorder 1 milliard 200 millions de dollars de crédit à l'U.R.S.S. pour trois projets de développement. — *(A.F.P.)*

La recherche d'une troisième voie est une « absurdité neutraliste »

déclare l'ambassadeur américain à Paris

(Suite de la première page.)

Aussi, loin de faire une proposition formelle, ont-ils seulement constaté qu'un Afghanistan neutre aiderait à sortir de la crise. Enfin, si les Soviétiques n'étaient coutumiers de ce genre de contradictions, on pourrait s'étonner que l'agence Tass « *s'arroge le droit* » de critiquer pareille suggestion sans laisser le temps au gouvernement de Kaboul de s'exprimer. Aussi estime-t-on à Paris que cette première réaction de Moscou ne doit pas inciter les Neuf à renoncer à une idée qui ne peut être que l'amorce d'un processus de longue haleine.

Toujours à Moscou, M. Souslov, un des membres les plus influents du Politburo, a dénoncé la « *politique aventuriste* » des Etats-Unis et lancé un appel à l'Europe occidentale en faveur de la poursuite de sa coopération avec l'U.R.S.S. Dans un « *discours électoral* » M. Souslov a critiqué « *la décision de l'OTAN d'installer en Europe occidentale de nouveaux systèmes américains d'armes nucléaires dirigées contre l'U.R.S.S.* ». Sans mentionner la proposition européenne sur l'Afghanistan et tout en fustigeant les « *forces agressives* » qui se sont manifestées dans ce pays « *après la révolution libératrice* », M. Souslov a poursuivi : « *Nous espérons que les gouvernements d'Europe occidentale manifesteront la perspicacité et la pondération nécessaire car le développement de la détente, le renforcement de la confiance, de la coopération, de la paix et de la sécurité en Europe intéressent au même titre les peuples de ce continent.* »

A Paris, M. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis, parlant, mercredi soir, devant l'American Club de l'Afghanistan et des « *ennuis (« trouble ») que nous avons eus à ce propos avec nos amis européens* », a notamment déclaré :

« *Imaginez ce qui serait arrivé s'il n'y avait eu aucune réaction américaine (...). Ceux qui, à Moscou, ne songent qu'à étendre leur pouvoir, quelles qu'en soient les conséquences en auraient conclu avoir gagné leur pari en toute impunité. Finalement, beaucoup de ceux qui, en Europe occidentale, chuchotaient aujourd'hui que les Américains ont réagi trop vivement, s'écrieraient que les Etats-Unis ont laissé tomber un autre pays (...).* »

Après avoir rappelé que tous les présidents américains avaient cherché dans de semblables occasions à vérifier que les alliés des Etats-Unis pensaient comme eux, M. Hartman a poursuivi : « *Les présidents américains ont jugé nécessaire de rencontrer leurs alliés pour échanger leurs vues, leurs jugements, et organiser leur stratégie. Il semble qu'en Europe, dans certains milieux, on réagisse en sens contraire. Comme les Etats-Unis sont un pays relativement grand et puissant, et que les nations européennes prises individuellement se considèrent comme petites et relativement faibles, les Européens (et particulièrement les Français) ont tendance à vouloir se tenir à l'écart des réunions où, croient-ils, des adversaires politiques pourraient accuser leurs dirigeants de céder aux pressions américaines. Je crains que cette situation ne persiste jusqu'à ce que la puissance économique de la Communauté européenne (qui est presque aussi grande que la nôtre) se transforme en un pouvoir politique et un pouvoir de décision utiles (...). Certains en Europe critiquent nos actions, qu'ils jugent mal appropriées. J'attends qu'on ne me donne une liste d'actions appropriées (...).* »

» *Une approche occidentale ne doit pas sacrifier la force qui résulte de notre diversité politique, mais elle doit prendre son origine dans les intérêts et les objectifs communs qui nous unissent à nos alliés. Je crois que nous avons trouvé cet esprit dans la déclaration du président Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt réaffirmant la fidélité de la France et de l'Allemagne fédérale à l'alliance atlantique. (...) A cet égard, les affirmations de certaines personnalités politiques selon lesquelles l'Europe devrait être* « *désotanisée* » *et d'après lesquelles la France* « devrait trouver une voie nouvelle entre les deux super-puissances » *ne peuvent être qualifiées que de relent d'absurdités neutralistes. Cela me rappelle un épisode de 1939, juste avant qu'Hitler ne déclenche la deuxième guerre mondiale, quand la Belgique organisa des manœuvres militaires tournées contre la France pour manifester sa neutralité. Il me semble important de ne jamais oublier de quel côté nous sommes.* »

Rappelons que la Maison Blanche, constatant que les troupes soviétiques « *n'ont même pas commencé à se retirer de l'Afghanistan* », a déclaré mercredi dans un communiqué que la décision de M. Carter de boycotter les Jeux de Moscou était « irrévocable ».

Enfin, dans un message au président Giscard d'Estaing, à l'occasion du centenaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Roumanie, exprime « *le souhait de travailler ensemble pour mettre fin à l'aggravation de la situation internationale, pour poursuivre le processus de la détente basé sur l'égalité des droits, pour le respect de l'indépendance et de la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le renforcement de la sécurité et de la coopération dans le monde* ».

M. D.

Bonn et Washington sont d'accord sur « les éléments essentiels de la réponse occidentale » à l'intervention soviétique

De notre correspondant

Bonn. — Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale sont d'accord en ce qui concerne « *les éléments essentiels de la réponse occidentale* » au défi soviétique en Afghanistan, a déclaré à la presse le ministre allemand des affaires étrangères, M. Genscher, après ses entretiens, le mercredi 20 février, avec son collègue américain M. Vance. Il s'agissait de mettre au point un « *concept d'ensemble* », mais en préservant les chances de la détente. M. Vance n'a guère été plus précis. Il s'est félicité d'avoir discuté à Bonn des mesures immédiates à prendre et de la stratégie à long terme, mais il a gardé le silence sur les sanctions que les Occidentaux pourraient envisager à l'égard de l'U.R.S.S.

Quant à l'idée lancée par les Neuf d'un Afghanistan neutre, tout le monde la juge « *intéressante* », mais sans lui apporter un soutien inconditionnel. Dans les milieux politiques de Bonn, on reconnaît que les suggestions de lord Carrington sont extrêmement subtiles. D'une part, le projet de faire de l'Afghanistan un état-tampon dont le statut serait garanti par la communauté internationale offrirait à l'U.R.S.S. une possibilité d'évacuer le pays sans perdre la face. D'autre part, si les Soviétiques s'opposaient à cette solution, ils ruineraient eux-mêmes les justifications qu'ils ont avancées pour leur action à Kaboul en prétendant que le pays aurait été la proie d'une intervention étrangère. Bien que la neutralisation ait été approuvée mardi, à Rome, par l'Europe des Neuf, les ministres ouest-allemand et américain ne l'ont soutenue qu'avec prudence, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter jugeant utile de souligner que sa mise en œuvre ne dépendait pas seulement des Américains et des Européens, mais, entre autres, des pays de la région directement en cause et du tiers-monde.

Une solidarité sans limites

De son côté, le chancelier Schmidt, s'adressant à la presse étrangère, a souligné que l'intervention soviétique en Afghanistan n'avait pas seulement rompu l'équilibre régional, mais menaçait l'Occident. Pour le chef du gouvernement de Bonn, l'U.R.S.S. n'a pas seulement progressé vers les mers chaudes et les sources de pétrole, elle a établi en Afghanistan des terrains d'aviation « *très modernes* » et y a installé des chasseurs-bombardiers capables d'intervenir aujourd'hui en direction de l'Asie du Sud-Est. C'est là, pour le chancelier, une « *rupture d'équilibre* » par rapport à la situation antérieure où les forces aériennes soviétiques étaient stationnées « *du côté de Samarcande* ».

Aux yeux de M. Schmidt, l'Europe ne pourrait pas rester une « *oasis de détente* ». Certes, a-t-il reconnu, « *l'oasis n'est pas asséchée, mais le tourisme politique y est sérieusement ralenti* ». Il estime que les dirigeants du Kremlin se seraient grandement trompés à deux reprises : quand ils ont cru pouvoir empêcher l'Occident de rétablir l'équilibre euro-stratégique et en sous-estimant la réaction de l'Occident et du tiers-monde à l'intervention en Afghanistan.

Le chancelier a lui aussi manifesté une certaine prudence en appréciant les chances d'une neutralisation de l'Afghanistan. Si l'on attend des Soviétiques qu'ils évacuent le pays, il conviendrait certes de garantir que leur départ n'ouvrira pas la place à quelqu'un d'autre, mais il y aurait bien des formes de neutralité. Les suggestions des Neuf ne représenteraient donc que le début d'un « *processus de pensée* », a dit M. Schmidt.

Enfin, si le chancelier a réaffirmé avec plus de force que jamais qu'il ne voit pas de limite à la solidarité entre l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis, il n'a pas dissipé les doutes subsistant encore en ce qui concerne la participation aux Jeux olympiques. Bonn a fait savoir depuis quelque temps déjà qu'il serait inconcevable de voir des sportifs ouest-allemands se rendre à Moscou en l'absence (désormais acquise) des Américains. Pourtant, M. Schmidt a jugé utile d'ajourner une décision finale pour « *laisser une chance* » au Kremlin de créer les conditions dans lesquelles les sportifs de tous les pays pourraient se rendre à Moscou.

JEAN WETZ.

La machine infernale

(Suite de la première page.)

C'est le fait islamique qui rend hasardeuse la mise à la raison du régime de Kaboul, même si l'U.R.S.S. affecte à cette tâche des soldats venus des parties musulmanes de l'U.R.S.S.

On peut attendre de ce faux pas qu'il ralentisse l'expansionnisme russe. Ce serait faire preuve de naïveté que de croire qu'il pourra arrêter le mouvement de la force militaire soviétique qui, par simple gonflement interne, fait craquer ses frontières.

Alors, qui peut décommander le début du ballet de la guerre, la mise en mouvement de la machine infernale ? Les hommes, assurément pas. Ils sont tous pour la paix. Brejnev autant que Carter, et si Kadhafi veut la guerre, il ne peut ni le dire, ni la déclencher, ni arrêter le mécanisme qu'il a, pour une bonne part, contribué à mettre en place.

Alors, les Etats, les populations qui ne veulent plus se faire tuer sans savoir pourquoi ? Pas davantage, car chaque Etat, chaque population a ses raisons et ses fantasmes propres et que, comme dans la vie privée, l'autodéfense attire par sa logique irrationnelle.

Alors, les dieux ? On serait tenté de répondre par l'affirmative s'ils ne s'étaient tous dans l'histoire compromis dans des guerres, comme si le destin des hommes *devait passer par la voie douloureuse* des holocaustes militaires ou civils.

Alors, faut-il se désespérer et attendre passivement l'inévitable ? Assurément pas, parce qu'il y a toujours quelque chose à faire. Ne serait-ce que de tenter d'arrêter le processus infernal en le dénonçant par avance, comme nous tentons de le faire ici, modestement, mais avec la rage de vivre en paix ou, à tout le moins, sans guerre, ce qui n'est pas toujours comparable.

Et puis, il y a des choses qui dépendent de nous et d'autres qui n'en dépendent pas, comme disait Epictète. Ne nous occupons que des premières, mais jetons y toutes nos forces et notre attention.

La France et l'Allemagne ont trop répandu de sang dans les luttes frontalières pour vouloir recommencer, fût-ce contre d'autres adversaires qu'elles-mêmes. Mais leurs libertés peuvent être mises en cause. Or, la paix sans liberté, cela ressemble étrangement à la mort de ce qui est l'essence de la condition humaine.

Je ne sais pas avec précision ce que peut être pour un Afghan l'idée de la liberté. Je sais ce qu'elle était pour un Hongrois à Budapest ou un Tchèque à Prague. Je ne veux pas, pour mes enfants, qu'ils aient à prendre le risque de guerres civiles parce qu'on aurait trop finassé à l'époque où la liberté passait par le danger d'un conflit armé. Je sais aussi que trop d'attentisme ou de neutralité peuvent être lourds de périls. La guerre d'Espagne avec la neutralité française n'ont-elles pas facilité le conflit de 1939 ?

Tout ce qui précède m'incline à demander au gouvernement de mon pays de faire choix d'une politique, de l'exprimer et de s'y tenir, même si nous devions pour cela nous écarter des larges voies d'une géopolitique qui n'est plus à notre mesure.

Et, surtout, qu'il ne soit plus tenu compte dans les choix du régime politique des autres pays que le nôtre des querelles d'hommes et des économies nationales ou internationales.

Qu'on cesse aussi de s'interroger *sur des subtilités verbales ou* écrites, sur des moyens mineurs où le sport n'est que prétexte à affaires et spectacle.

En ces heures que nous vivons, les hommes de ma génération ont parfois l'impression que se déroule le scénario des années 38 et 39, et cela nous serre la gorge. Mais nous savons aussi, par expérience, qu'un pays qui perd son identité, perd son honneur et sa liberté.

C'est le rassemblement de toute la nation qui s'impose aujourd'hui, en même temps qu'une politique claire et ferme. C'est en redevenant nous-mêmes et en restant unis et sages dans un monde qui s'affole que nous défendrons notre paix et, qui sait... celle des autres.

PIERRE MARCILHACY.

Cambodge

UNE LETTRE DU PRINCE SIHANOUK

La seule solution est la neutralisation avec garantie internationale

Le prince Norodom Sihanouk, qui, après un séjour en France, est arrivé mercredi 20 février aux Etats-Unis, où il restera plusieurs semaines, nous adresse la lettre suivante, dans laquelle il précise sa position sur le problème cambodgien :

Je lis bien entendu avec attention tous les articles qui expriment des opinions généralement intéressantes (et souvent divergentes) sur les moyens de mettre fin au drame khmer. Leurs auteurs évoquent assez souvent, pour la soutenir ou la combattre, ce qu'on a appelé la « solution Sihanouk ». Sans du tout vouloir intervenir dans ce débat entre mes partisans et mes adversaires (je me suis promis depuis ma libération, en janvier 1979, de m'abstenir de toute polémique avec la presse), je vous serais reconnaissant de me permettre de présenter à vos lecteurs les précisions suivantes :

1) *Je n'ai jamais demandé à* une ou plusieurs puissances étrangères de m'aider à retrouver le pouvoir au Cambodge. J'ai au contraire insisté pour qu'on laisse au seul peuple khmer le soin de décider en toute liberté, en toute souveraineté, du régime politique, de la nomination d'un gouvernement et du choix des dirigeants qu'il souhaite se donner.

Je m'étonne de ce que certains intervenants ne tiennent aucun compte de cette position nette, qu'on retrouve dans tous mes écrits et discours. Mon effort d'explication au plan international n'a pas pour but de me remettre en selle à Phnom-Penh, mais d'aider à la restauration d'un Cambodge indépendant et neutre qui détermine lui-même son destin.

La mauvaise querelle qu'on me fait vient bien évidemment de la crainte que, en cas d'élections générales libres, un grand nombre de suffrages d'humbles citoyens et citoyennes, qui continuent à m'accorder leur inébranlable affection malgré toutes les accusations portées contre moi, ne me fassent remporter, comme naguère, la victoire sur mes adversaires de droite et de gauche.

Cette crainte est vaine, cette querelle concernant la prise ou le partage du pouvoir au Cambodge est ridicule. Il y a en effet, hélas, neuf chances sur dix pour que le Cambodge reste aux mains de la République socialiste du Vietnam, de l'U.R.S.S. et de leurs protégés cambodgiens.

C'est ce que ne comprennent pas certains intellectuels khmers réfugiés en France qui vivent dans le rêve d'une « reconquête », et donc les attaques contre Sihanouk, en qui ils voient un concurrent et un gêneur dans l'avenir, font bien rire les hommes au pouvoir à Phnom-Penh et leurs protecteurs de Hanoï.

2) Il en est qui m'accusent d'avoir perdu depuis dix ans (depuis 1970) contact avec les réalités cambodgiennes. Ils oublient qu'en 1973 j'ai passé un mois dans les maquis rouges, sous une pluie de bombes américaines, que j'ai vécu à Phnom-Penh de 1975 à janvier 1979, en résidence très surveillée, mais que j'ai eu tout de même la possibilité, à quelques reprises, de visiter certaines régions de mon malheureux pays, où le peuple, malgré les gardes de Pol Pot, a su me faire comprendre de la façon la plus touchante son affection et l'espoir qu'il mettait en moi.

3) On me reproche mes constantes « volte-face » politiques.

Il m'est facile de démontrer que, depuis ma libération par le gouvernement khmer rouge de *Pol Pot, Ieng Sary* et Khieu Samphân, mon attitude sur l'essentiel n'a en rien changé.

— Mon divorce d'avec le régime khmer rouge du soi-disant « Kampuchea démocratique » est demeuré total et irréversible — et cela, malgré les pressions répétées de certaines puissances qui ont tout fait pour m'amener à revenir sur ma décision et les sollicitations des plus hauts dirigeants khmers rouges.

— Je condamne sans ambiguïté l'occupation de mon pays par le Vietnam, mais je ne puis m'empêcher d'être reconnaissant envers cette puissance d'avoir sorti mon peuple des griffes des Khmers rouges.

— J'ai toujours souligné qu'à l'heure actuelle le problème humanitaire devait avoir le pas sur le problème politique.

— Sur ce dernier plan, je n'ai proposé (et ne proposerai) qu'une solution : neutralisation du Cambodge avec garantie internationale, élections générales sous contrôle international, départ des troupes vietnamiennes au fur et à mesure de leur remplacement par des contingents de l'ONU ou de pays non-alignés, désarmement des éléments armés locaux (Khmers rouges et autres maquisards).

— Je n'estime ni réaliste ni raisonnable, dans la situation actuelle de mon pays, de chercher à amener le Vietnam à résipiscence par la lutte armée.

« Discussions inutiles » avec les pays de l'ASEAN

Je reste toutefois à la disposition de mes compatriotes partisans du recours aux armes, sous la seule condition que la Thaïlande, seul point d'accès terrestre au Cambodge, m'accorde les mêmes facilités qu'à mon premier ministre, M. Son-Sann. Or, jusqu'à présent, faut-il le rappeler, malgré toutes mes démarches, le le gouvernement thaïlandais m'a refusé obstinément l'entrée de son territoire...

On m'a sévèrement reproché de ne pas me rendre à l'invitation du premier ministre de Singapour.

En fait, je n'ai pas refusé l'invitation de mon ami Lee Kuan-yew. J'ai fait savoir à celui-ci, par lettre personnelle, que j'acceptais avec reconnaissance son offre, mais que je ne pourrais me rendre chez lui que l'an prochain, en 1981 !

La raison de ce report de mon voyage est simple : quoi qu'on dise (et qu'ils disent !), les pays de l'ASEAN, continuent à soutenir fermement le « Kampuchea démocratique » à l'ONU et ailleurs et ils étaient résolus à *tenter de m'amener à coopérer* sous une forme ou une autre avec ce régime.

En m'abstenant de me rendre cette année dans un pays de l'ASEAN, j'évite des discussions inutiles, pénibles pour moi, gênantes pour mes interlocuteurs. En remettant à l'an prochain ma visite aux membres de cette association, je leur laisse le temps de la réflexion, espérant qu'à l'instar de la Grande-Bretagne ils auront la sagesse de rompre les relations diplomatiques avec les Khmers rouges assassins de leur propre peuple.

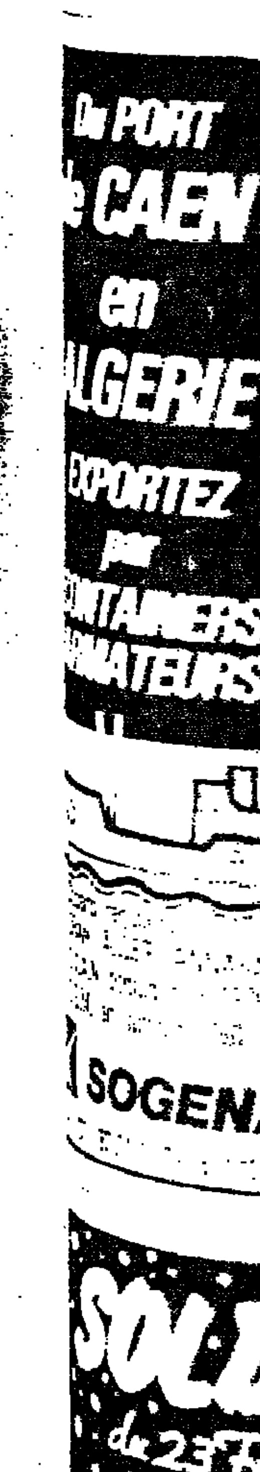
On a dit et écrit par ailleurs qu'en me rendant à Singapour je me serais au moins « rapproché » de mon propre peuple. Géographiquement, c'est certain. On a seulement oublié que, du fait du persistant ostracisme du gouvernement de Bangkok à mon encontre, je n'aurais même pas été autorisé à rendre visite à mes compatriotes réfugiés dans les camps thaïs.

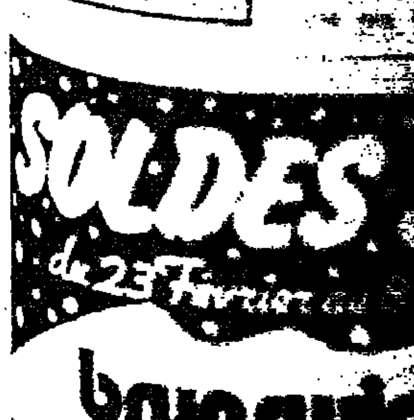
Ceux qui me conseillent de me rendre au Cambodge pour y retrouver mon peuple veulent-ils donc, puisque toute autre voie d'accès m'est fermée, que je passe par Phnom-Penh ?

Pour ma part, je n'y verrais aucun inconvénient. Je n'ai pas vocation en effet à demeurer un perpétuel exilé et ne souhaite rien tant que de revoir mon pays et mon peuple, qui me sont très chers.

Mais qu'on ne vienne pas m'accuser par la suite de « trahir » les miens au profit de Hanoi et de Moscou...

En fait, ce n'est pas Sihanouk qui ne sait pas ce qu'il veut. Ce *sont les autres qui ne savent pas* ce qu'ils veulent de Sihanouk.





EUROPE

Yougoslavie

POUR LIMITER LES DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES

Le gouvernement compte demander à la population de ne pas vivre au-dessus de ses moyens

Le bulletin de santé publié jeudi 21 février indique que « l'état général du président Tito continue à être grave » et que des « soins intensifs » lui sont prodigués. La veille, les médecins indiquaient que le maréchal « se sentait subjectivement mieux ».

Pendant cette période difficile, les autorités restent très vigilantes. Une équipe de télévision ouest-allemande a été expulsée parce qu'elle avait « enfreint les lois ». Elle aurait interviewé sans autorisation un contestataire croate.

Le docteur Jean-Pierre Wullschleger, médecin français, spécialiste de l'angéologie (science des veines et des artères) est, à la demande des autorités yougoslaves, parti, le jeudi 21 février, pour Ljubljana où est hospitalisé le président Tito.

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Depuis le 15 février, les Yougoslaves ont le désagréable privilège de payer l'une des essences les plus chères d'Europe : le litre de carburant ordinaire coûte désormais 15 dinars (soit 3,15 F), celui du super, 16 dinars 50 (soit près de 3,50 F). Dans le premier cas, la hausse est de 20 %, dans le second, de 22 %. Intervenant peu de temps après que le gouvernement eut annoncé son intention de limiter cette année le taux de l'inflation à 17 % (il fut officiellement de 23 % l'an dernier), cette augmentation illustre l'une des difficultés auxquelles se heurtent en ce moment les dirigeants de Belgrade dans le domaine économique.

Mélange original d'autogestion, de libéralisme et de planification, l'économie yougoslave bénéficie de certains des avantages de ces différents systèmes, mais aussi de leurs inconvénients. En temps de crise, ces derniers ont tendance à prendre le dessus. En outre, l'extrême décentralisation des décisions, qui se traduit par les compétences étendues des Républiques fédérées et des communes, aboutit parfois à des expressions d'égoïsme régional qui freinent, voire paralysent, le fonctionnement de la machine. Le recours, à la fin de l'année dernière, à une procédure exceptionnelle pour faire adopter le plan a été un exemple de ce type de blocage (*le Monde* du 2 janvier).

Dans la perspective de l'après-titisme, présente à tous les esprits, cette situation retient d'autant plus l'attention que des mesures visant à ralentir l'activité des entreprises et à réduire la consommation individuelle et sociale devraient être prises cette année et qu'elles pourraient contribuer à exacerber les conflits d'intérêts. Le grand mot de la politique économique est celui de « stabilisation ». Il s'agit, dit-on, d'opérer un tournant « radical » en vue d'atteindre cet objectif. Les Yougoslaves vivent, depuis longtemps, au-dessus de leurs moyens. Aussi convient-il, afin de limiter les déséquilibres, en particulier celui de la balance des paiements, de modérer la croissance et la consommation. Bref, le gouvernement demande aux entreprises et à la population de se « serrer la ceinture ».

Des critères « très sévères »

Cette politique se traduit dans les chiffres suivants : le produit national doit augmenter en termes réels de 5 % au lieu de 7 % en 1979, la production industrielle de 6 % au lieu de 8 %, la production agricole de 3 % au lieu de 4 %.

Tous les postes du buget fédéral ont été réduits de façon linéaire de 3 % par rapport aux prévisions initiales. Pour éviter les risques de « dérapage », les investissements seront soumis à des critères dont on assure qu'ils seront « très sévères ». Une loi récente interdit l'engagement de certains travaux dans la sphère non productive.

Le maintien des importations à leur niveau actuel, en termes réels, doit aussi aider à cet assainissement général et à la limitation du déficit de la balance des paiements à 2 milliards de dollars. Les exportations, quant à elles, devront augmenter de 6 %. On nourrit à ce sujet quelque espoir, à Belgrade, dans le nouvel accord en préparation avec la Communauté européenne dont on souhaite vivement qu'il soit signé le mois prochain. Un rétablissement de l'équilibre commercial est certes jugé, avec raison, impossible étant donné le faible taux de couverture actuel des échanges extérieurs (à peine 50 %). Mais il paraît absolument indispensable d'éviter que le déficit n'atteigne ou n'approche l'ampleur de l'an dernier (6 milliards de dollars).

Quelles chances cette politique a-t-elle de se réaliser ? Il n'est guère permis de douter de la sincérité des intentions du gouvernement fédéral. L'expérience incite, en revanche, à se montrer prudent quant aux résutats éventuels. Ainsi, l'an dernier, avait-il été prévu que le déficit de la balance des paiements ne dépasserait pas 1 milliard de dollars. En fin d'année, force fut d'enregistrer un « trou » trois fois plus important. Autre exemple : le gouvernement souhaitait cette année, s'inspirant d'un conseil formulé l'an dernier par l'O.C.D.E., « plafonner » les augmentations de salaires à 18 %. Seules une République (la Macédoine) et une région autonome (le Kossovo) furent favorables au projet, qui se heurta à une vive opposition des syndicats.

Dès maintenant, il est prévisible que l'objectif en matière de prix (+ 17 % sur l'année) ne pourra pas être tenu si un renversement des tendances n'a pas lieu rapidement. Un responsable notait récemment que, pour le seul mois de janvier, les prix des produits industriels dépendant de la Fédération avaient augmenté de 2,2 %, et ceux contrôlés par les Républiques de 7,9 %. Le ton des articles dans la presse ne laisse pas de doute : l'année a mal commencé.

Une fois de plus, les autorités centrales sont confrontées à des facteurs qu'elles ne peuvent maîtriser qu'imparfaitement, quand elles peuvent le faire : sur le plan extérieur, l'accroissement général des prix à l'importation, en particulier celui du pétrole, le faible taux d'activité en Europe occidentale, qui entraîne le retour de travailleurs immigrés et aggrave le problème du chômage (il existe entre sept cent et huit cent mille personnes sans emploi), le fléchissement des exportations ; sur le plan intérieur, la faible productivité et les pressions conjuguées, mais souvent divergentes, des Républiques et des collectivités locales, dont les besoins contradictoires découlent de niveaux de développement sensiblement différents.

Certaines des mesures en préparation pour faire face à cette situation apparaissent plutôt comme des palliatifs et pourraient, par leur caractère contraignant, se révéler à l'usage plus gênantes que bénéfiques. Il en va ainsi de l'obligation qui pourrait être faite aux touristes de passer désormais par une agence officielle pour louer des chambres privées, cela afin d'éviter l'épargne individuelle de devises, dont les banques ont grand besoin ; ou encore du projet de faire payer l'essence en devises aux étrangers. Mais le gouvernement est-il en mesure, dans la délicate conjoncture politique que traverse le pays, d'imposer une médecine plus sévère ?

MANUEL LUCBERT.

Pays-Bas

Provoquée par un désaccord sur les dépenses publiques

La démission du ministre des finances met le gouvernement de M. Van Agt en difficulté

De notre correspondant

La Haye. — Le gouvernement néerlandais de coalition, qui regroupe les démocrates-chrétiens du C.D.A. et les libéraux du V.V.D., a vu son existence compromise par la démission, mercredi 20 février, de l'un de ses membres les plus importants, M. Frans Andriessen, ministre des finances. Ce dernier, démocrate-chrétien, juge insuffisant le compromis mis au point par le premier ministre, M. Van Agt, sur la réduction des dépenses publiques en 1980, réduction qu'exigent les six ministres libéraux, et à laquelle M. Andriesen est également favorable.

Les libéraux avaient annoncé au début de la semaine qu'ils démissionneraient avec M. Andriessen si celui-ci n'obtenait pas gain de cause. Ce jeudi matin, les ministres du V.V.D., dont dépend maintenant la survie du gouvernement, auraient fait pression sur leur collègue des finances pour qu'il revienne sur sa décision. Ils sont soutenus par la majorité des ministres du C.D.A. Un conseil des ministres extraordinaire siège depuis mercredi soir pour tenter d'éviter la chute du gouvernement, entré en fonction en décembre 1977.

C'est après un âpre conflit interne au C.D.A. sur la politique économique et sociale que M. Andriessen s'est résolu à placer le gouvernement de M. Van Agt, lui aussi membre du C.D.A., dans cette situation critique. Le ministre des finances et M. Albeda, ministre chrétien-démocrate des affaires sociales, n'étaient pas parvenus à s'entendre sur l'étendue de l'« *opération d'assainissement* » des finances publiques.

Monétariste convaincu, M. Andriessen assure qu'une réduction de 4 milliards de florins (1) dans les dépenses de l'Etat est absolument nécessaire. M. Albeda, au contraire, craint qu'au-delà de 2 milliards de florins ces économies budgétaires ne remettent en question la politique sociale du gouvernement et ne relancent donc l'agitation syndicale. Lundi, les deux ministres avaient rejeté, pour des raisons exactement opposées, le compromis proposé par M. Van Agt, qui fixait le montant de la réduction des dépenses publiques à 3 milliards de florins. M. Albeda donnait toutefois l'impression d'être prêt à s'y rallier, fût-ce à contre-cœur, si son collègue des finances faisait de même : mais il n'en a rien été.

M. Van Agt a remis à plus tard son voyage privé aux Etats-Unis, et la reine Juliana a interrompu ses vacances en Autriche pour regagner La Haye en raison de la crise. Ce jeudi matin, plusieurs observateurs préconisaient, pour éviter la chute du gouvernement, soit le retour de M. Andriessen, soit son remplacement par un ministre qui aurait le soutien du parti libéral.

C'est la seconde fois en moins de deux mois que l'existence du gouvernement de M. Van Agt est menacée. Fin décembre, sa chute parut imminente lorsqu'une majorité des députés refusa de soutenir le projet de l'OTAN d'installer de nouvelles armes nucléaires sur le territoire néerlandais. Ce n'est qu'après que M. Van Agt eut demandé un vote de confiance qu'une dizaine de députés chrétiens-démocrates renoncèrent à leur vote antérieur et se désolidarisèrent de l'opposition de gauche.

En outre, la démission de M. Andriessen a porté un nouveau coup à l'unité des trois composantes confessionnelles du parti chrétien-démocrate : un ministre du C.D.A., M. Andriessen, membre de la branche catholique, a failli provoquer la chute du gouvernement de M. Van Agt, catholique lui-même à cause d'un conflit avec un autre ministre chrétien-démocrate, qui est membre, lui, d'une des deux ailes protestantes.

RENÉ TER STEEGE.

(1) Le florin néerlandais vaut environ 2,12 francs français.

Au Forum de Hambourg

LES DÉLÉGUÉS SOVIÉTIQUES DÉCLARENT QU'ILS IGNORENT TOUT DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DANS LEUR PAYS.

Les délibérations scientifiques à proprement parler ont commencé au Forum de Hambourg organisé par les signataires de l'Acte final d'Helsinki, et les délégués des trente-cinq pays se sont séparés en groupe de travail par spécialités. Pour sa part, le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine, a regagné Paris. En effet, n'étant pas citée dans l'Acte final d'Helsinki, l'Organisation mondiale de la santé n'a pas été conviée à cette réunion. Or que peut-on faire à l'échelle mondiale *en matière de lutte contre* le cancer, de virologie et des maladies cardiovasculaires sans l'O.M.S. ?

Le biochimiste Phillip Handler, porte-parole de la délégation américaine et président de l'Académie nationale des sciences, fait circuler à Hambourg une pétition en faveur du physicien soviétique André Sakharov, relégué à Gorki. Quant aux délégués soviétiques, ils continuent dans les conversations privées à déclarer « *tout ignorer* » de violations de droits de l'homme en U.R.S.S. et à parler « *d'ingérence* » dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S., même si l'un d'eux s'est mis à pleurer quand on apprit le passage à tabac des époux Sakharov au poste de la milice à Gorki.

A Washington, la Maison Blanche a qualifié de « *déplorable* » le traitement infligé au prix Nobel de la paix et à sa femme, dans une déclaration publiée le mercredi 20 février. Les Etats-Unis demandent à tous, « *ici et à l'étranger, de se joindre aux efforts faits pour persuader l'Union soviétique de laisser M. Sakharov poursuivre son travail intellectuel et professionnel conformément aux garanties fournies par la Constitution soviétique et l'Acte final d'Helsinki* ».

De Moscou, on apprenait le jour même que Mme Raïssa Orlova, femme de l'écrivain Lev Kopelev, écrivain et traductrice, venait d'être exclue de l'Union des écrivains et du parti communiste soviétique.

A Paris, mercredi, le Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (1), le Syndicat des psychiatres des hôpitaux, le Syndicat national des psychiatres privés, le Syndicat des psychiatres français, la Confédération des syndicats médicaux français, ont tenu une conférence de presse pour faire entendre le témoignage du docteur Alexandre Volochanovitch, psychiatre consultant de la commission moscovite d'enquête sur l'utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques, qui a émigré d'U.R.S.S. il y a deux semaines seulement.

A cette conférence de presse a été lancé « *un appel solennel aux psychiatres et aux médecins français pour qu'ils s'associent à l'action entreprise pour que soient libérés Alexandre Podrabinek et Vyatcheslav Bakhmine, animateurs de la commission moscovite* ». Les signataires de l'appel souhaitent que la commission « *puisse poursuivre en toute indépendance le travail d'information objective et de défense humanitaire qu'elle a entrepris pour la défense des libertés depuis 1977* ».

Il existe, certes, une commission d'enquête créée il y a deux ans et demi par le sixième congrès mondial de la psychiatrie. Elle s'est réunie pour la première fois il y a quelques jours et siégera à nouveau dans six mois seulement, « *pour se pencher sur un cas* » qui lui a été signalé. Mais l'enquête sera confiée à la Société de psychiatrie du pays où vit la victime. On peut imaginer le résultat d'une enquête faite par la Société soviétique de psychiatrie.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) Adhésions et dons, Martine Le Guay, 82, rue d'Alésia, 75014 Paris.

DIPLOMATIE

LÉGÈRE DÉTENTE DANS LES RELATIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET CUBA

La Havane (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis et Cuba progressent à petits pas vers une certaine détente, estime-t-on à La Havane, au moment même où plane le spectre d'un retour à la guerre froide.

Ce paradoxe est illustré par le récent séjour secret, à La Havane, du directeur des affaires cubaines au département d'Etat, M. Myles Flechette, puis la décision prise par Washington de fermer deux radios clandestines anticastristes émettant de Floride vers Cuba depuis six mois.

Selon une source bien informée, M. Flechette a eu, durant son séjour d'une semaine, en janvier, une série d'entretiens avec de hauts fonctionnaires du comité central cubain. A cette occasion, le diplomate américain a pu remarquer, a indiqué la même source, la « *gêne* » des autorités cubaines à l'égard de l'intervention soviétique en Afghanistan. Bien que Cuba ait voté à l'ONU contre la résolution du 19 janvier demandant le retrait immédiat des troupes étrangères de la région, la présence des Soviétiques en Afghanistan est ressentie à La Havane comme un *obstacle au développement* du rôle d'avant-garde du tiers-monde que souhaitait jouer Cuba grâce à l'accession de M. Fidel Castro à la présidence du Mouvement des non-alignés, en septembre 1979.

La « *gêne* » des Cubains — démontrée par l'absence de toute déclaration sur ce sujet d'un chef d'Etat qui avait pourtant approuvé l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968 — serait à rapprocher de la « *bonne disposition* » manifestée par les Américains à leur égard au cours des dernières semaines.

On note encore ici que des délégations de boxeurs, athlètes et escrimeurs cubains se rendent de plus en plus nombreuses aux Etats-Unis, à l'heure où Washington décide de boycotter les Jeux olympiques de Moscou.

● *Les relations franco-roumaines.* — M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, et M. Giscard d'Estaing ont échangé des télégrammes à l'occasion du centenaire de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. M. Ceausescu exprime sa volonté de contribuer à remédier à la dégradation de la situation internationale et d'œuvrer à la détente sur la base des principes du respect de l'indépendance et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. M. Giscard d'Estaing rappelle le dialogue empreint de confiance et d'amitié que poursuivent les deux pays et forme le vœu que ces rapports portent des fruits au bénéfice de la France, de la Roumanie et du continent européen.

M. ROGER VAURS EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BRUXELLES

Le *Journal officiel* de ce jeudi 21 février annonce la nomination de M. Roger Vaurs au poste d'ambassadeur à Bruxelles, en remplacement de M. Francis Huré.

[Né en 1920, M. Vaurs est reçu en 1945 au concours de l'ENA, dont il sort en 1947. Successivement attaché au cabinet du ministre des affaires étrangères et à la direction économique du Quai d'Orsay, il dirige entre 1952 et 1956 les services d'information de l'ambassade de France aux Etats-Unis, installés à New-York. Il joue un rôle important dans la métropole américaine à une époque particulièrement difficile des rapports franco-américains.

De 1966 à 1969, il est chef des services de presse et de documentation au Quai d'Orsay, puis directeur adjoint du cabinet de M. Couve de Murville, premier ministre. Lorsque M. Chaban-Delmas prend la relève de ce dernier, M. Vaurs devient son conseiller en relations publiques. En mars 1973, il est nommé ambassadeur à Ankara et, en avril 1977, directeur général des relations culturelles au Quai d'Orsay.

AFRIQUE

LES SUITES DE L'ATTAQUE CONTRE GAFSA

TUNIS : L'instruction de l'affaire s'engage devant la Cour de sûreté de l'État

Les étudiants de la plupart des facultés de l'université de Tunis se sont mis en grève, mercredi 20 février, pour protester contre la présence des forces de l'ordre, qui s'étaient introduites, la veille, dans certains établissements universitaires afin de faire évacuer les locaux. Plusieurs dizaines d'étudiants ont été interpellés. Depuis la rentrée du 11 février, après les vacances d'hiver, les cours n'ont pas repris normalement dans toutes les facultés.

De notre correspondant

Tunis. — L'instruction relative à l'attaque menée le 27 janvier contre la ville de Gafsa a commencé devant la Cour de sûreté de l'Etat. Le magistrat instructeur, M. Bechir Kedous, aurait déjà entendu quelques inculpés, apprend-on de source judiciaire. Ceux-ci seraient au nombre d'une centaine : les assaillants — quarante-cinq environ — et leurs complices, parmi lesquels des habitants de la région et, croit-on savoir, des douaniers et quelques policiers. A la demande du juge d'instruction, le conseil de l'ordre des avocats aurait établi une liste de soixante-dix défenseurs, qui pourraient être commis d'office lors du procès.

La plupart des personnes impliquées dans l'affaire encourent la peine de mort pour atteinte à la sûreté de l'Etat, et déjà des voix se sont élevées, notamment à l'Assemblée nationale, pour demander *« une justice exemplaire et sans pitié pour les mercenaires »*.

L'un d'entre eux, M. Ahmed Mergheni, présenté comme le principal agent d'exécution de l'opération de Gafsa, a été interrogé, mardi et mercredi soir, par un journaliste de la télévision tunisienne. Ce Tunisien de trente-neuf ans, originaire de Zarzis, petit port à l'extrémité sud de la chaussée romaine qui relie l'île de Djerba au continent, a impressionné les téléspectateurs par son calme et son assurance. Barbu et chevelu, l'œil gauche légèrement tuméfié, un pansement à la main droite, pressé de questions, M. Mergheni avait l'air étonnamment serein.

Une déclaration prêtée au colonel Kadhafi se proclamant *« nationaliste nassérien et unioniste »*, M. Mergheni a reconnu sans embarras et apparemment sans contrainte son opposition au régime depuis une quinzaine d'années. S'il est resté muet quant aux raisons de son engagement politique — du moins sur le petit écran — il a, par contre, longuement évoqué l'aide qu'il a trouvée principalement à partir de 1970 en Libye. Revenu une première fois en 1972 à Tunis pour dynamiter le siège du parti socialiste destourien, l'ambassade américaine et la synagogue — opérations qui avaient échoué — M. Mergheni avait été arrêté et condamné en 1974 à quatre ans de prison. Ayant bénéficié d'une mesure de grâce, il était reparti en 1976 en Libye, où il effectua des séjours dans des camps d'entraînement avant d'aller avec le Polisario dans l'ancien Sahara espagnol, puis au Liban.

D'après son récit, l'opération contre Gafsa a été préparée par le bureau de liaison arabe de Tripoli, dépendant directement des services de renseignements libyens, qui a fourni l'armement et les fonds nécessaires. Arrivé à Gafsa par Alger une semaine avant le 27 janvier, il était plus spécialement chargé de l'aspect militaire de l'attaque, tandis que M. Ezzedine Cherif, dit *« le borgne »*, lui aussi arrêté, avait un rôle essentiellement politique. Ce dernier aurait été reçu peu avant le départ du commando de Libye par le colonel Kadhafi, qui lui aurait déclaré : *« A Gafsa, c'est une question de vie ou de mort pour la nation arabe. »*

M. Mergheni a laissé entendre qu'il s'était tout autant servi du colonel Kadhafi que celui-ci avait pu l'utiliser. Ne cachant pas un certain mépris pour le régime libyen, raillant les idées du *« livre vert »* du chef de l'Etat, *« plus petit qu'un agenda »*, il a reconnu avoir apprécié la Libye pour l'assistance qu'il y trouvait pour mener sa lutte contre le gouvernement tunisien, mais non en tant que modèle politique.

MICHEL DEURÉ.

ALGER : irritation, mais souci de ne pas s'aliéner Tripoli

De notre correspondant

Alger. — Une mise au point : tel est le sens donné ici à la déclaration publiée mercredi 20 février par le bureau politique du F.L.N. à la suite d'une réunion au cours de laquelle il a étudié *« l'évolution de la situation dans la région à la lumière des derniers événements »*. Le passage le plus remarquable de ce texte concerne les relations algéro-libyennes. Le bureau politique réaffirme à ce sujet *« l'attachement de l'Algérie à la déclaration d'Hassi-Messaoud, qui constitue la base de ses relations avec Tripoli »*.

Il est significatif que le bureau politique ait choisi de se référer à la rencontre Kadhafi-Boumediène de décembre 1975 dans le sud algérien et non à celle qui avait à nouveau réuni les deux hommes à Tripoli cette fois-ci, moins de deux mois plus tard. A Hassi-Messaoud, les deux chefs d'Etat s'étaient engagés à se porter mutuellement secours, *« toute atteinte à l'une des deux révolutions étant considérée par l'autre comme une atteinte à la sienne propre »*. A Tripoli, les choses étaient allées plus loin puisque les deux pays avaient étudié *« les formes adéquates et efficientes en vue de mettre en œuvre l'institutionnalisation des structures organiques entre les deux pays et de concrétiser ainsi leur destin commun »*. Rien, depuis, n'est venu confirmer cette volonté et aucun pas nouveau n'a été fait en direction de l'union entre les deux nations. Les Algériens sont d'ailleurs hostiles par principe à toute fusion décrétée au sommet. Ils avaient vivement critiqué, en 1974, l'éphémère accord de Djerba consacrant l'union tuniso-libyenne. Ils n'entendent s'engager sur la voie de l'unité avec d'autres pays arabes qu'avec prudence, en développant progressivement, dans un premier temps, une coopération culturelle scientifique, économique et technique.

Ce communiqué du bureau politique répond donc indirectement aux informations diffusées lundi par l'agence libyenne Jana à la fin d'une courte visite, à Tripoli, de M. Boualem Benhamouda, ministre algérien de l'intérieur, chargé de porter un message au colonel Kadhafi (*le Monde* du 21 février). Selon Jana, M. Benhamouda aurait déclaré qu'Alger est déterminé à réaliser la fusion entre les deux pays et que sa visite se serait déroulée *« dans le cadre de ce projet »*. Toujours selon l'agence libyenne, le ministre algérien aurait également condamné *« l'agression impérialiste que constitue l'invasion française en Tunisie »*. Le communiqué du bureau politique remet aussi les choses au point et réaffirme la position algérienne exprimée par le président Chadli Bendjedid, lors de son dernier discours à Constantine. *« Le bureau politique condamne les interventions militaires de puissances étrangères qui constituent un danger pour l'indépendance et la sécurité de tous les Etats de la région. »* La formule reste générale et la France n'est pas expressément mentionnée. Enfin, le bureau politique, *« réaffirmant l'attachement de l'Algérie à la politique de fraternité, de coopération et de bon voisinage »*, se veut rassurant à l'égard de la Tunisie qui s'est émue des informations lancées à Tripoli.

Les « déclarations » de M. Benhamouda ont-elles été inventées de toutes pièces, comme le laissent entendre certains milieux proches du gouvernement, ou ont-elles été seulement sollicitées, déformées et « enrichies » ? Il n'est pas possible de le dire de façon précise, les autorités algériennes limitant au maximum leurs commentaires sur cette affaire. Elles sont en effet soucieuses de ne pas laisser apparaître des divergences avec un pays qui demeure le principal allié de l'Algérie dans la région. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle « manœuvre » libyenne a sans doute été d'autant moins goûtée ici que certains responsables algériens seraient très irrités par la volonté qui est apparue d'impliquer l'Algérie dans le complot de Gafsa.

Il ne fait plus de doute que certains des Tunisiens initiateurs de la révolte sont passés volontairement par Alger, où ils sont arrivés en avion venant de Tripoli, *via* Rome. Ils auraient fait un court séjour près de la capitale avant de gagner la frontière, qu'ils ont franchie le plus légalement du monde. Cela pourrait bien impliquer l'existence de quelques complicités à un niveau local et subalterne. Le gouvernement algérien n'accepterait pas que son territoire puisse être ainsi utilisé, et l'a sans doute fait savoir aux autorités de Tripoli.

DANIEL JUNQUA.

Rhodésie

La République Sud-Africaine rappelle qu'elle interviendra militairement en cas de « chaos »

La République Sud-Africaine a, de nouveau, fait savoir, mercredi 20 février, qu'elle interviendrait militairement en Rhodésie en cas de « chaos » après le scrutin du 27 au 29 février. « Dans l'éventualité d'un effondrement complet du gouvernement et de chaos en Rhodésie, l'Afrique du Sud considérera de son devoir d'intervenir militairement », ont déclaré des responsables du ministère sud-africain de la défense, selon le « Rand Daily Mail » de Johannesburg.

D'autre part, lord Soames a lancé un avertissement aux forces de sécurité rhodésiennes, leur rappelant qu'elles n'étaient pas autorisées à intervenir dans la campagne électorale. Des « réservistes » européens avaient distribué des tracts, dans l'est du pays, invitant la population à voter pour l'évêque Muzorewa et contre les « communistes ».

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Pour la première fois, le Front patriotique de M. Joshua Nkomo a ouvertement reproché aux partisans de la ZANU-P.F. d'entraver sa campagne électorale. M. Ariston Chambati, secrétaire général adjoint du Front, a jeté le blâme mercredi 20 février sur les « hommes armés », favorables à M. Robert Mugabe. Selon lui, ceux-ci interdisent aux responsables des partis autres que la ZANU-P.F. l'accès à des « districts entiers », notamment dans l'est et le nord du pays. Il a demandé au gouverneur britannique, lord Soames, de mettre fin à cette intimidation : « *A moins que ces actes ne cessent*, a-t-il déclaré, *il ne peut y avoir d'élections libres et honnêtes si pareille situation se poursuit. Un parti non représentatif pourrait émerger avec le plus grand nombre de sièges. Ce serait une défaite du suffrage universel et créerait une situation totalement antidémocratique.* » M. Nkomo a soulevé cette question au cours de sa récente rencontre avec son ancien allié.

De son côté, un porte-parole de la ZANU-P.F. a accusé la police et les « auxiliaires » favorables à l'évêque Muzorewa de harceler les partisans de M. Mugabe. Il a cité des cas de violence. Plus de deux mille cinq cents sympathisants de ce dernier ont, selon le porte-parole, été arrêtés depuis le début de la campagne électorale.

M. Nick Fenn, porte-parole de lord Soames, a fait mercredi une série de mises au point. Il a démenti les informations en provenance de Londres faisant état du retrait des forces du Commonwealth pendant les quatre jours séparant la fin des élections et la date de publication des résultats (4 mars). Cette hâte délibérée aurait résulté des craintes britanniques quant à la sécurité des soldats du Commonwealth au cas où l'issue du scrutin serait défavorable à certains des 22 600 combattants du Front regroupés dans les camps de rassemblement.

Tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'une « *affaire importante* » et d'« *une source possible de difficultés* », M. Fenn a précisé que la date du retrait des forces du Commonwealth n'avait pas été fixée et qu'elle le serait « *le plus tard possible* » et en tenant compte « *des conditions qui prévaudront* ». Les autorités britanniques sont néanmoins inquiètes quant au déroulement de cette délicate opération, étant donné notamment que les soldats du Commonwealth ne disposent que d'un armement individuel et léger.

D'autre part, M. Fenn a rappelé les invitations lancées à l'ONU et à l'O.U.A., à l'occasion du prochain scrutin. Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé, mercredi, l'envoi de trois représentants, tandis que le secrétaire général de l'O.U.A. et deux de ses collaborateurs sont attendus à Salisbury dans les prochains jours. Ces invités ne posséderont toutefois pas le statut d'observateur officiel car ni la conférence de Lusaka ni celle de Lancaster-House n'envisageaient la participation des deux organisations au processus électoral.

Le porte-parole britannique a enfin indiqué que 30 200 réfugiés ont déjà regagné la Rhodésie, dont 17 500 en provenance du Bostwana, 8 500 du Mozambique et 4 200 de Zambie. Il faut y ajouter les 2 000 réfugiés rentrés du Botswana par leurs propres moyens. Selon M. Fenn, le nombre de détenus dans le cadre de la loi martiale a considérablement décru depuis l'arrivée du gouverneur, passant de cinq mille à mille cinq cents.

J.-P. LANGELLIER.

LE PORTE-PAROLE DE M. MUGABE EST ARRÊTÉ

La police rhodésienne a arrêté, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 février, M. Justin Nyoka, porte-parole de M. Mugabe, qui doit comparaître ce jeudi en justice, en vertu de la loi sur le maintien de l'ordre. Les raisons de cette arrestation n'ont pas été révélées, mais, au cours d'une conférence de presse, mercredi, M. Nyoka avait présenté quatre Africaines, qui avaient affirmé avoir été victimes de violences sexuelles infligées par des membres des forces de sécurité rhodésiennes. Il avait également dénoncé « une vague d'arrestations de militants de la ZANU-P.F. », estimant à deux mille cinq cents le nombre de détenus. Avant de rejoindre l'insurrection et de devenir le porte-parole de la ZANU-PF, M. Nyoka était journaliste.

La campagne « pop » de l'évêque

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Deux hélicoptères, quelques dizaines d'autobus, une bonne troupe de danseuses, des caisses de Pepsi-Cola et une puissante « sono » : cet inventaire à la Prévert contient les ingrédients de base indispensables au bon déroulement des meetings dont l'évêque Muzorewa est le héros. La recette, si elle a fait ses preuves, ne suffit plus à masquer la perte d'audience de l'ancien premier ministre. A Harrare, banlieue africaine de Salisbury, le chef de l'UANC disposait pourtant, mercredi 20 février, de son meilleur atout : les femmes. En avril 1979, surtout dans les villes, elles avaient voté en masse pour lui.

Le bishop perdrait-il son pouvoir de séduction ? Mercredi, en tout cas, elles étaient moins de cinq mille à tendre les bras vers le ciel, où l'hélicpotère épiscopal tournoya quelque temps avant de se poser dans un envol de poussière.

Le cérémonial est immuable. Pendant un quart d'heure, un meneur de jeu clame des slogans qui suscitent les roucoulements d'approbation de l'auditoire. Puis c'est la prière collective où l'on glorifie Dieu tout en vilipendant les « marxistes ». Maître d'œuvre de la campagne électorale de l'évêque, M. Ayoub Kara, Rhodésien d'origine indienne, adresse un signe à l'orchestre juché sur un talus dominant le stade. Et la fête commence. Coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'un costume noir orné des couleurs de l'UANC, sur lequel pend une croix pectorale, l'évêque brandit sa courte canne d'ivoire en esquissant quelques pas de danse. L'orchestre reprend inlassablement la même antienne, que la foule scande en langue shona : « Peuple de ce pays, ne pleure pas, car l'évêque va gagner. »

Le meeting étant réservé aux femmes et organisé en leur honneur, quelques costauds hissent l'imposante épouse du « petit évêque », souriante offrande aux gestes gauches.

A l'approche du scrutin, le chef de l'UANC, sans doute conscient du déclin de son influence, se livre à un véritable forcing. Tandis que ses principaux adversaires — MM. Mugabe et Nkomo — se contentent d'apparaître en public pendant les week-ends, l'évêque multiplie les meetings quotidiens où la politique tient de moins en moins la première place. L'apothéose de sa campagne s'ouvre, ce jeudi à midi, sur le vaste terrain du Zimbabwe Grounds à Highfield, l'une des townships de la capitale.

Il s'agit d'une vaste kermesse qui s'étalera sur quatre jours, car, annoncent les placards publicitaires, « Il y aura tant à écouter, à voir et à faire au cours du plus grand rallye de l'histoire du Zimbabwe ». *A l'affiche des attractions : les chœurs du district, l'orchestre pop les Sauveurs d'âmes, des séances de prières et un spectacle aérien. Les organisateurs, qui voient grand, ont loué neuf trains et cinq cents autobus. Il y aura sans doute foule, car on servira aux spectateurs deux repas gratuits par jour...* — J.-P. L.

Tchad

UN AFFRONTEMENT FAIT HUIT MORTS A N'DJAMENA

N'Djamena (*A.F.P., Reuter*). — Un affrontement opposant des combattants des forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, ministre d'Etat chargé de la défense, a fait mercredi 20 février huit morts à N'Djamena.

Dans un communiqué diffusé par Radio-Tchad, M. Idriss Miskine, vice-président du conseil de commandement des FAN (C.C.F.A.N.) a affirmé que cet « *incident meurtrier était l'œuvre d'agents à la solde de la Libye qui tentent, par la force et la corruption, de semer le désordre pour déstabiliser notre patrie* ». « *Le C.C.F.A.N.*, a-t-il ajouté, *condamne énergiquement ces tentatives désespérées du régime kadhafiste et de ses agents et en appelle à la conscience du peuple tchadien afin de défendre l'indépendance et la souveraineté nationales.* »

De son côté, la présidence de la République avait publié quelques heures plus tôt, mercredi, un communiqué affirmant que la situation au Tchad est « *actuellement calme, contrairement aux déclarations et informations alarmistes faisant état d'une détérioration rapide et d'une possible reprise des combats...* ». Ce texte admettait néanmoins : « *Cependant, des problèmes immenses existent toujours, tel le retard apporté à la démilitarisation de N'Djamena ou à la restauration de la libre circulation dans le pays, mais, du fait de la période difficile qu'a traversé le Tchad, ils ne peuvent être aplanis du jour au lendemain.* »

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Sept candidats républicains s'affrontent dans le New-Hampshire

La publication, mercredi 20 février, du sondage « New York Times » - C.B.S., qui donne une avance de trente-cinq points à M. Carter sur le sénateur Kennedy chez les électeurs démocrates (« le Monde » du 21 février) révèle que les personnes interrogées sont favorables aux décisions du président en ce qui concerne le recensement des jeunes pour le service militaire, l'accroissement des dépenses militaires et l'attitude à l'égard de l'U.R.S.S. Le même sondage effectué auprès des électeurs républicains indique que M. Reagan est toujours en tête, avec 33 % des intentions de vote, mais que M. Bush, qui n'avait que 6 % en janvier, fait une percée importante avec 24 %. M. Baker demeure, pour sa part, à 11 % tandis que M. Connally continue à perdre des points, n'obtenant que 5 % des intentions de vote, contre 15 % en novembre.

De notre correspondante

New-York. — La Ligue des électrices du New-Hampshire a réussi, mercredi 20 février, ce que les électeurs de l'Iowa avaient manqué le mois dernier : réunir tous les candidats républicains dans un débat qui précédait de huit jours la première élection primaire de la campagne présidentielle. M. Reagan, durement étrillé par M. Bush lors du « caucus » de l'Iowa, au cours duquel il avait eu le tort de ne pas se montrer, avait en effet décidé, cette fois, de se joindre à ses concurrents : MM. Howard Baker (Tennessee), John Connally (Texas), Robert Dole (Kansas), Philip Crane (Illinois), John Anderson (Illinois), et George Bush, aujourd'hui le mieux placé des candidats du Grand Old Party.

Le débat n'est guère sorti des sentiers académiques, avec les questions attendues sur l'intervention soviétique en Afghanistan, l'inflation, la crise de l'énergie, les dépenses sociales et deux problèmes qui, localement, soulèvent les passions : la libéralisation de l'avortement et le contrôle des armes à feu. Mais au fil des réponses la physionomie des candidats s'est quelque peu précisée : M. Bush : honnête, sérieux, connaissant ses dossiers, mais manquant sans doute de punch ; M. Reagan, fidèle à ses grands principes — le drapeau, la famille, la non-intervention de l'Etat — mais qui aura sûrement du mal à rallier la jeune génération ; M. Dole : pas très disert ; M. Baker : moins habile qu'on ne le disait ; M. Connally : si dépourvu du sens des nuances que cela peut passer pour une tactique ; M. Crane : malgré son jeune âge, sans doute le plus conservateur de tous. Et M. Anderson, si « libéral », qu'on se demande parfois ce qu'il fait là.

Pour « *intimider les Russes* », M. Baker a proposé la politique du « gros bâton ». M. Connally a accusé M. Ghotbzadeh d'être « *un agent du K.G.B., ou au moins un marxiste* ». M. Crane a déclaré qu'il voulait rétablir une « *société humaine, généreuse, libre et chrétienne* ». M. Reagan a suggéré un « *blocus de Cuba* ». Mais personne, à l'exception de M. Crane, et encore avec précaution, n'a suggéré une réduction des dépenses sociales parmi les remèdes destinés à lutter contre l'inflation.

Dans ce concert unanime, M. Anderson a parachevé son image de trublion. Pour « *impressionner les Soviétiques* », au lieu d'un accroissement du budget militaire et de l'établissement du service militaire obligatoire suggérés par ses concurrents, il a demandé une « *lutte sérieuse* » contre l'inflation et la baisse de la productivité, « *seule façon*, selon lui, *de rétablir la sécurité du pays* ».

Pour lutter contre la « *subversion soviétique au Proche-Orient* », il propose la réduction de la dépendance américaine à l'égard du pétrole du Golfe, « *ce qui permettrait, en outre, de rétablir la coopération avec le Japon, la France et les pays d'Europe occidentale* ». A propos de l'avortement et du contrôle des armes à feu, le représentant de l'Illinois s'est déclaré favorable au libre choix pour le premier, et à une réglementation pour le second.

Déjà le 18 février, au cours d'une réunion organisée par une association opposée au contrôle des armes à feu et auquel participaient les candidats républicains, ainsi que le gouverneur de Californie, candidat à l'investiture démocrate, M. Brown, M. Anderson avait été le seul à demander l'attribution d'un permis à tout détenteur d'arme. L'orateur avait été copieusement chahuté par l'assistance.

NICOLE BERNHEIM.



Le P.C.F. accentue son revirement sur la question des libertés

M. Georges Marchais a annoncé, mercredi 20 février, au cours d'une conférence de presse, la création d'un Comité de défense des droits de l'homme et des libertés en France et dans le monde. Ce comité, que préside le secrétaire général du P.C.F., ne comporte que des responsables communistes, dont les plus notables sont l'écrivain Louis Aragon, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais.

M. Marchais a expliqué que les communistes sont, depuis toujours, les véritables défenseurs des droits de l'homme. Il a opposé leur conception de ces droits, qui inclut les droits économiques et sociaux, à celle des « porte-parole de l'impérialisme », qui, a-t-il dit, « ne cessent de se réclamer des droits de l'homme pour mieux les étrangler ». Le P.C.F. entend prouver que la cause des droits de l'homme n'est qu'une arme de guerre dirigée contre les pays socialistes, lesquels, a affirmé M. Marchais, sont les meilleurs défenseurs des libertés.

Les thèses du parti communiste sur cette question ne sont pas nouvelles. Cependant, le P.C.F., tout en récusant les titres des responsables occidentaux à critiquer l'absence de liberté dans les pays de l'Est, était lui-même allé assez loin dans cette critique. Une sorte de point limite avait été atteint lorsque, en novembre 1976, M. Pierre Juquin avait serré la main de M. Leonid Pliouchtch, dissident soviétique récemment libéré, lors d'un meeting à la Mutualité, à Paris. La présence d'une photo de cette scène dans une brochure éditée en vue des élections législatives de mars 1978 avait provoqué un désaccord au sein du secrétariat du P.C.F. et entraîné la mise au pilon de cette brochure, déjà tirée à plus d'un million d'exemplaires, en janvier 1978.

Le revirement du P.C.F. a été illustré, mercredi, par l'interdiction faite à M. Pliouchtch d'entrer dans la salle de l'Assemblée nationale où se tenait la conférence de presse de M. Marchais. Le secrétaire général du P.C.F., tout en réaffirmant sa condamnation des mesures prises contre M. André Sakharov, a vigoureusement critiqué les idées de l'académicien soviétique. Il a affirmé, d'autre part, que le P.C.F. avait été trompé par de fausses informations sur le traitement subi par certains prisonniers d'opinion en faveur desquels il était intervenu. M. Marchais a affirmé

L'impérialisme se réclame des droits de l'homme pour mieux les étrangler

affirme M. Marchais

Après avoir annoncé la création d'un Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde et indiqué qu'il en assumera la présidence, M. Georges Marchais a expliqué que *« la lutte pour la défense des droits de l'homme est* [pour les communistes] *une chose naturelle »*. Tel n'est pas le cas des *« porte-parole de l'impérialisme qui, aujourd'hui*, a dit M. Marchais, *ne cessent de se réclamer des droits de l'homme pour mieux les étrangler »*. Le secrétaire général du P.C.F. a dénoncé le fait que les défenseurs des droits de l'homme *« restent muets »* devant la malnutrition, l'analphabétisme et le chômage qui sévissent dans le tiers-monde et en Occident, tandis qu' *« ils n'ont pas de mots assez durs, assez terrifiants, pour décrire la situation »* à l'Est.

M. Marchais a rappelé que le P.C.F. a *« prononcé une condamnation sans appel »* contre le stalinisme et condamné également l'existence *« dans certains pays socialistes »* d'une *« méconnaissance persistante de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *il faut rester sérieux. Il est absurde — et je dirais il est indécent — de mettre un signe d'égalité entre la situation des pays socialistes, telle qu'elle est aujourd'hui, et celle de l'époque de Staline. (...) Il est déshonorant de voir certains — entraînés par le zèle dont ils font preuve dans la campagne de Carter contre les Jeux olympiques — aller jusqu'à comparer l'Allemagne hitlérienne à l'Union soviétique d'aujourd'hui. C'est une ignominie. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite présenté *« un document qui*, a-t-il dit, *ne manquera pas de plonger ceux qui, jusqu'ici, se sont attachés à se réclamer des droits de l'homme pour estomper les terribles responsabilités de l'impérialisme »*.

Il s'agit d'un *« premier bilan de vingt années d'atteintes aux droits de l'homme dans le monde »*, bilan *« partiel »*, qui, a indiqué l'orateur, *« ne prend en compte qu'un seul aspect des atteintes aux droits de l'homme (...) : les meurtres politiques ou raciaux, la répression criminelle contre les peuples en lutte, les massacres, les génocides »*, et, pour les pays socialistes, *« tous les cas de répression suivis de mort d'homme qui nous sont connus et qui correspondent à l'objet de notre recherche »*. M. Marchais a indiqué que ce document, *« accablant pour l'impérialisme »*, va être remis aux Nations unies.

M. Marchais a annoncé, d'autre part, qu'il va lancer *« un appel solennel à tous les hommes, à toutes les femmes de progrès »*, afin qu'ils se joignent au *« combat »* du P.C.F. *« pour la défense de toutes les libertés partout »*, et que *« les élus communistes et apparentés français demanderont, dès la prochaine session de l'Assemblée européenne, la création d'une commission d'enquête sur toutes les atteintes aux droits de l'homme qui se produisent dans les neuf pays de la Communauté »*.

Répondant aux questions des journalistes, M. Marchais a déclaré que la campagne pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou avait été lancée *« bien avant les événements d'Afghanistan et les mesures prises contre Sakharov »*.

Il a affirmé que cette campagne a pour origine *« la crainte que cinq cent mille ou six cent mille personnes puissent se rendre en toute liberté en Union soviétique et prendre connaissance sur place des réalités du socialisme aujourd'hui »* et la peur de la comparaison entre les médailles qu'obtiendront les pays socialistes et celles que remporteront les pays occidentaux.

M. Marchais a ajouté que *« le peuple français ne saurait rester indifférent s'il apparaît que la République fédérale d'Allemagne sert de fer de lance à Carter dans la politique de boycottage »*, et que le parti communiste *« ne manque pas de moyens pour faire payer leur crime à ceux qui mettraient à mort l'olympisme »*.

Le dirigeant communiste a rappelé la condamnation de son parti contre les sanctions dont M. André Sakharov est l'objet, mais aussi contre les idées de l'académicien soviétique dissident. Il a indiqué à ce sujet : *« Vous vous faites le champion des droits de l'homme pour ceux qui, comme Sakharov — dont je regrette qu'il ait été déporté à Gorki, comme nous l'avons déjà dit — a salué dans le putsch chilien « une époque de renaissance et de consolidation », et a considéré que les Etats-Unis n'en ont pas assez fait au Vietnam ! »* Il a déclaré que les pays socialistes sont ceux qui défendent le mieux les libertés. Interrogé sur Amnesty International, M. Marchais a déclaré que, si cette organisation *« a joué à certains moments, et joue encore, parfois, un rôle positif »*, ce rôle est cependant *« partiel et partial »*, et l'a mise en garde contre toute tentative *« d'intervenir dans les affaires du parti communiste français »*.

M. Marchais estime que la décision de participer, ou non, au Jeux olympiques de Moscou *« n'appartient pas aux gouvernements »*, mais aux comités olympiques. *« Toutefois*, a-t-il dit, *nous aurions aimé que le gouvernement français et le président de la République répondent sèchement à M. Carter lorsqu'il a prétendu dicter au monde sa position. »* De même, au sujet de l'Afghanistan, le secrétaire général du P.C.F. estime que *« la position juste du gouvernement français aurait dû être de condamner les ingérences extérieures dans les affaires afghanes »* et de reconnaître au gouvernement afghan le droit de demander l'aide de ses alliés soviétiques pour faire face à ces ingérences.

« Vaut-il mieux être juif en Union soviétique ou noir aux Etats-Unis ? », a-t-on demandé à M. Marchais. Après avoir fait répéter la question, le dirigeant communiste a répondu : *« Mieux vaut être juif en Union soviétique (...). Il n'y a pas de ghettos juifs en Union soviétique. (...) Il est faux de dire qu'il y ait une discrimination à l'égard des juifs. Il y a un problème, celui des juifs qui veulent quitter l'Union soviétique : on pourrait accélérer les réponses positives à leurs demandes. Mais comparer la situation des juifs soviétiques à celle des Noirs américains, c'est une mystification. »*

Au sujet des interventions discrètes du P.C.F. en faveur de certains prisonniers d'opinion dans les pays de l'Est, M. Marchais a déclaré : *« Nous avons fait de telles interventions, nous en faisons, nous en ferons. Mais nous les ferons avec discernement, car nous avons été trompés dans le passé. On nous a fait croire que certains détenus avaient été torturés, ce qui était faux. (...) Nous continuerons de faire œuvre utile, en étudiant bien chaque cas. »*

M. SAKHAROV ET LE CHILI

M. Marchais a cité — détachée de son contexte — une phrase de M. Sakharov à propos du Chili. Cela se passait en septembre 1973, peu après le coup d'Etat. Le bruit courait alors que le poète communiste Pablo Neruda avait été arrêté (en réalité il mourut à la même époque d'un cancer). Avec deux autres contestataires, MM. Maximov et Galitch, l'académicien communiqua aux correspondants étrangers un texte dans lequel il invitait le nouveau gouvernement chilien à respecter « la liberté et la sécurité » *de Neruda.*

Il écrivait: « On peut être ou ne pas être d'accord avec la conception du monde [de Pablo Neruda] et sa position politique, mais par toute sa vie et toute son œuvre, il a prouvé à l'humanité la sincérité et la pureté de ses convictions. Pablo Neruda n'est pas seulement un grand poète chilien, mais aussi l'orgueil de la littérature latino-américaine. Son nom prestigieux est intimement lié à la lutte des peuples d'Amérique latine pour leur libération spirituelle et nationale. La perte de ce grand homme assombrirait pour longtemps l'époque de renaissance et de consolidation annoncée par votre gouvernement. »

La phrase sur la « renaissance » était certes maladroite. Mais peu après, il confirmait — ce que toute personne de bonne foi avait compris — qu'il s'agissait d'un « geste purement humanitaire », et que pour lui l'essentiel était de sauver Neruda. Interrogé sur le coup d'Etat, il précisait : « Le Chili est trop loin, je ne peux pas exprimer mon attitude personnelle. »

● *M. Pascal Gauchon*, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à l'élection présidentielle de 1981, a annoncé, mercredi 20 février, au cours d'une réunion publique présidée, à Paris, par M. Pierre Jonquères d'Oriola, le lancement d'une pétition demandant le *« boycottage total »* de l'U.R.S.S., *« sur les plans diplomatique, économique et financier »*.

ENTRETIEN...

Au début du mois de novembre dernier, nous avions pris contact avec les chefs des quatre grands partis politiques afin de conduire avec chacun d'eux un entretien sur les libertés. Trois d'entre eux ont répondu, MM. Mitterrand, Lecanuet et Chirac, dont les propos ont été publiés, respectivement, dans *le Monde* des 5 décembre 1979, 12 et 25 janvier 1980.

Le parti communiste français s'est, dans un premier temps, abstenu de donner suite à notre invite. Puis, sur notre insistance, il nous annonçait, finalement, l'envoi d'un texte qui devait nous parvenir le mercredi 13 février. Rien ne vint, sinon une lettre circulaire faisant part de la conférence de presse réunie mercredi 20 février. Son compte rendu tiendra donc lieu d'entretien.

Les trois précédentes interviews n'auront cependant été inutiles ni à la cause des libertés ni à celle du P.C.F., son secrétaire général ayant, si on l'a bien compris, indiqué que l'initiative de son parti provenait aussi de *« ceux qui, notamment dans les grands moyens d'information, mènent sur le thème des droits de l'homme une campagne d'intoxication »*. Lors du prochain entretien, nous donnerons la parole à M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire. — Ph. B.

Priorité au combat internationaliste

(Suite de la première page.)

Ces pratiques n'ont pas été payantes à l'époque, et elles le seraient encore moins aujourd'hui. Le combat se situe d'abord sur le terrain des entreprises, où les communistes revendiquent le monopole de la représentation de la classe ouvrière. Quant à la violence, elle trouve une expression purement verbale, mais tellement plus efficace, auprès des grands moyens de communication.

Les accusations de M. Marchais contre le pouvoir, le grand capital, les socialistes, parviennent ainsi à des millions d'auditeurs et de téléspectateurs tandis que les déplorables incidents, à Europe 1 ou à France Inter, tentent d'accréditer la notion de résistance à « la guerre idéologique » menée contre les forces de progrès dont se réclame le communisme et tendent, au minimum, à démentir toute complicité éventuelle des dirigeants communistes avec leurs interlocuteurs des médias.

Tout cela est voulu et calculé, ce qui n'empêche point quelques réactions spontanées. Les commentaires dont sont l'objet les communistes sont, parfois, si empreints d'un anti-communisme viscéral qu'ils autorisent certains gestes de colère. Faut-il, pour autant, réduire toute interrogation, toute critique à la manifestation de *« la pression idéologique »* du pouvoir ? Sans doute le P.C. a-t-il raison de protester contre la manière dont ses thèses sont souvent exposées, quand elles ne sont pas tues, mais cela ne l'excuse pas de profiter de son droit d'antenne — si modeste qu'il soit, il existe — pour donner, à son tour, une image déformée de la presse en général. Il y a là des abus de comportement, voire un certain cynisme dans ce langage et dans ce ton de guerre froide, dont on se demande ce qu'ils doivent à la gauche ?

La vraie question reste entière : qu'est-ce qui motive profondément le changement de visage du P.C.F. ? La solidarité avec l'U.R.S.S., un nouveau rapport de forces interne, la crainte de voir la stratégie de la gauche déboucher sur un double échec, pour l'ensemble de l'opposition et, en plus, pour le P.C. ? Aucune de ces réponses n'est, à elle seule, entièrement satisfaisante, mais tout se passe comme si les dirigeants communistes voulaient privilégier la « solidarité internationaliste », bien qu'ils défendent l'indépendance de leur parti.

Les dirigeants socialistes et, désormais, M. Edmond Maire, secrétaire fédéral de la C.F.D.T., ont fait les frais du ton agressif du P.C. Ils en prennent, plus ou moins bien, leur parti. M. Mitterrand fonde ses derniers espoirs sur le réflexe unitaire de l'électorat de gauche au second tour de l'élection présidentielle de 1981 et sur l'intérêt bien compris du P.C. et du P.S. de conserver, pour les autres consultations, la règle du désistement préférentiel. Les électeurs ratifieront-ils ce pronostic ? C'est de moins en moins sûr, si l'on en croit les sondages et si l'on en juge d'après les petits tests électoraux qui s'accumulent chaque dimanche d'un canton à l'autre.

M. Mitterrand n'écarte pas l'éventualité, en cas d'une victoire de la gauche, de constituer un gouvernement socialiste homogène. L'idée avait été lancée par M. Edgard Pisani et elle est dans la logique de la ligne autonome préconisée par M. Pierre Mauroy et du projet de société différent proposé par M. Michel Rocard. On voit bien que cette perspective offre une issue aux espérances d'une partie de la gauche, mais, en se résignant à la mise entre parenthèses de la stratégie d'union, elle réduit d'autant cet espoir.

ANDRÉ LAURENS.

M. MAUROY (P.S.) : Marchais et le P.C. entrent en religion.

« J'ai l'impression que Georges Marchais et le P.C. entrent en religion », a déclaré, jeudi 20 février, M. Pierre Mauroy en commentant la conférence de presse du dirigeant communiste sur les libertés et les droits de l'homme. *« Ce qui est extraordinaire*, a souligné le député et maire socialiste de Lille, qui était interrogé dans le cadre de l'émission de France-Inter « Parlons clair », *c'est ce moment que choisit Georges Marchais pour se faire le champion des droits de l'homme, au moment où les communistes sont les seuls en France (...) à s'aligner sur les positions soviétiques, au moment où ils sont du côté de l'agression, du côté des chars et des troupes qui sont en Afghanistan. »*

M. LONCLE (M.R.G.) : le délire verbal.

Commentant les propos tenus par M. Marchais, M. François Loncle, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré jeudi 21 février : *« Les responsables et les militants de la gauche ont beaucoup mieux à faire que de tendre l'oreille aux inepties hebdomadaires de Georges Marchais. Pour combattre résolument la politique du gouvernement, expliquer nos propositions aux Français, se tourner vers eux, aller à leur rencontre, rester à leur écoute, point n'est besoin de se préoccuper de ce qui se dit place du Colonel-Fabien (1). Point n'est besoin d'observer le délire verbal du secrétaire général du P.C.F.*

(1) Siège du P.C.F.

● *Le bureau politique du parti républicain : « Après le rideau de fer, le rideau de fumée. Une fois encore, le P.C., par la voix de son secrétaire général, tente sans vergogne de faire illusion. L'odieuse bouffonnerie de Georges Marchais ne doit pas faire oublier les tragiques événements qu'il tente ainsi de dissimuler aux Français.*

C'est toujours lorsque les communistes se font les champions de la démocratie et des droits de l'homme qu'ils se préparent le plus activement à les étouffer, à les bafouer, à les violer. »

M. JEAN-PIERRE COT (P.S.) SIGNE LA PÉTITION : « POUR L'UNION DANS LES LUTTES »

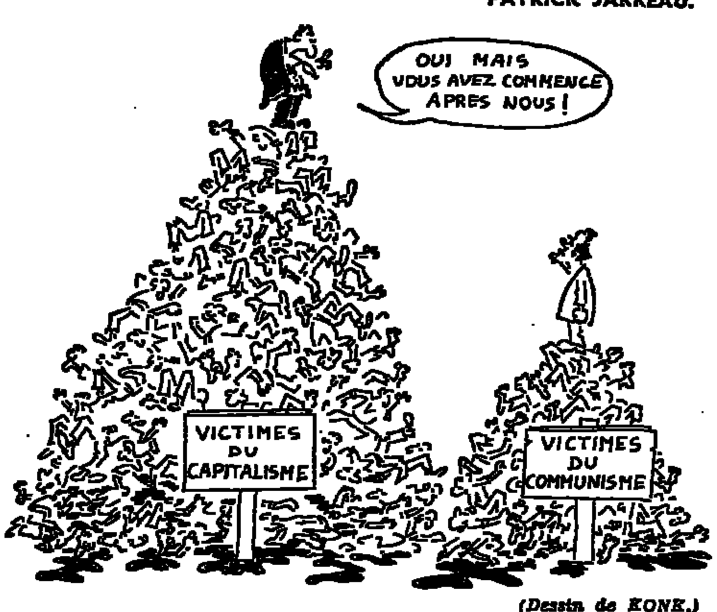
M. Jean-Pierre Cot, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a fait connaître jeudi 21 février sa décision de signer la pétition « Pour l'union dans les luttes ». Il a déclaré à cette occasion : *« Les événements qui se précipitent, tant sur le plan mondial que dans notre pays, évoquent aujourd'hui le climat de la guerre froide. L'hypothèse d'un accord entre les partis de gauche, pour changer en profondeur les structures de la société française, garde-t-elle, dans ce contexte, une quelconque crédibilité ? La réponse n'appartient pas, c'est clair, au seul parti socialiste. Alors que la baisse du niveau de vie et l'augmentation du chômage frappent les travailleurs, il n'est pas admissible que la direction du parti communiste persiste à faire le jeu de la droite. L'union des forces populaires doit obliger les partis de gauche à prendre leurs responsabilités à l'approche de l'échéance présidentielle. La pétition « Pour l'union dans les luttes » y contribue. »*

dans les pays de l'Est

que ces détenus n'avaient subi aucune torture d'aucune sorte.

Le P.C.F. prend délibérément le risque que ses professions de foi démocratiques soient soupçonnées d'insincérité du fait de ses positions sur les libertés dans les pays de l'Est. Il cherche même à provoquer de telles réactions, notamment par son attitude vis-à-vis de la presse. Il s'agit pour lui d'étayer l'affirmation selon laquelle il est seul face à « tous les autres », défenseurs plus ou moins avoués de l' « impérialisme ». La seule manière, pour le parti communiste, de justifier son isolement, est de s'en présenter comme la victime, ce qui lui permet de faire appel à la solidarité de ses militants et de ses sympathisants et d'imposer silence à leurs éventuelles critiques.

PATRICK JARREAU.



(Dessin de KONK.)

A FRANCE-INTER

M. Gremetz « récuse » un journaliste

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., invité, mercredi 20 février, de l'émission « Face au public », sur France-Inter, a annoncé, au début de l'émission, qu'il ne lui serait « *pas possible* » de répondre aux questions de Dominique Jamet, du *Quotidien de Paris*. M. Gremetz a cité un article de ce journal dans lequel il était attaqué (1), et il a déclaré : « *Il ne s'agit plus, ici, de politique, évidemment, mais d'un comportement scandaleux et indigne, qui mérite le plus profond mépris.* »

Dominique Jamet a répondu : « *Effectivement, Christian Charrière a écrit un article qui est polémique, que l'on peut même considérer comme excessif dans les termes et dans les jugements. Mais il y a un fait, il y a une précision que Maxime Gremetz s'est bien gardé de donner : à quelle date a été écrit cet article ? Il a été écrit le 28 décembre, le lendemain du jour où les troupes soviétiques envahissaient l'Afghanistan et y faisaient — continuent d'y faire d'ailleurs — des centaines et des milliers de morts. Je trouve que Maxime Gremetz est bien chatouilleux de considérer excessive la polémique qu'engage envers lui un journaliste, alors que lui, en tant que membre du bureau politique du parti communiste, et son parti ont soutenu l'invasion d'un pays par des forces armées.* »

Dans la suite de l'émission, le journaliste du *Quotidien de Paris* a demandé à M. Gremetz : « *Dans quel cas approuvez-vous une intervention étrangère, et dans quel cas ne l'approuvez-vous pas ?* » Le dirigeant communiste ne répondant pas, Dominique Jamet a rappelé certaines attitudes de M. Georges Marchais vis-à-vis des journalistes, et il a ajouté : « *J'ai souvent déploré que les journalistes concernés n'eussent pas la dignité de rompre le débat avec des gens qui (...) prétendent respecter le pluralisme dans un pays où ils ne sont pas encore au pouvoir et qui prétendent imposer leurs lois, leurs invités, se taire quand ils le désirent, répondre comme ils l'entendent. Cette émission, dans ces conditions, ne peut pas me convenir, vous me permettrez de m'en retirer.*

Gilbert Denoyan (France-Inter). — *Mais peut-être M. Gremetz va-t-il vous répondre, je n'en sais rien.*

M. Gremetz. — *Non, je ne réponds pas. J'ai de la dignité.*

Dominique Jamet. — *Comme j'en ai aussi, je vous dis adieu.* »

Alain Joannès, de France-Inter, a repris la question de Dominique Jamet, et M. Gremetz a alors accepté de répondre.

« *On assiste aujourd'hui,* a-t-il dit, *à des interventions multiples de l'impérialisme dans les affaires des peuples. Je dis bien des interventions multiples, des interventions armées, ou par d'autres moyens, y compris celui de la faim. Je considère, pour ma part, que, lorsqu'il y a ingérence de la part de l'impérialisme par des moyens directs ou détournés — pour l'Afghanistan, c'était le Pakistan, — chaque Etat, chaque peuple a le droit de faire appel à l'aide, même militaire, de la part des pays socialistes.* »

M. Gremetz a déclaré, d'autre part : « *Nous avons été le seul parti à dire franchement à nos camarades soviétiques : « Nous » avons de grandes convergences » sur les grandes questions qui » sont posées aujourd'hui : la dé- » tente, la paix, le désarmement, » le nouvel ordre économique in- » ternational. Mais nous avons » aussi des divergences, des diver- » gences qui portent sur le rôle » et le contenu de la démocratie » dans les pays socialistes, dans » le cadre du développement de » ces pays. » Cela, nous ne l'avons pas seulement dit, nous l'avons traduit dans le communiqué commun du parti communiste français et du parti communiste de l'Union soviétique. Je répète que c'est le seul parti communiste qui ait obtenu cela du parti communiste d'Union soviétique. Alors, l'alignement...* »

(1) Il s'agit d'un article de Christian Charrière, critique de télévision du *Quotidien de Paris*, qui, le 28 décembre dernier, écrivait notamment : «*Derrière* [M. Marchais], *je vois se profiler d'inquiétantes silhouettes. Celle de Maxime Gremetz, par exemple, dont le visage de bureaucrate a quelque chose de pétrifié, un visage que nulle vie intérieure ne meut ou n'irrigue, une face qui n'est branchée que sur les rouages du mental.*

» *Cet homme me donne des frissons dans le dos. Déjà son nom, ce « gremetz », retentit comme un effondrement de bottes sur le macadam. Ces lézards d'appareils ne sont pas des hommes comme les autres. A l'exemple des nazis, il y a en eux quelque chose de profondément déshumanisé, un espace glacé, où rien d'autre ne prend place que l'obéissance servile et la cruauté sans frein.* »

M. MAIRE DEMANDE A M. MARCHAIS DE DÉSAVOUER « PUBLIQUEMENT » UN RESPONSABLE FÉDÉRAL DU P.C.

Dans une lettre adressée mercredi 20 février à M. Georges Marchais, M. Edmond Maire demande à la direction du P.C.F. de désavouer « *immédiatement, publiquement et clairement* » la déclaration « *inqualifiable* » d'un responsable communiste du Territoire de Belfort à propos du comportement de la C.F.D.T. (alors C.F.T.C.) pendant la guerre d'Algérie. Le secrétaire général de la C.F.D.T. se fonde sur une interview accordée par M. J.-M. Martin, secrétaire de la fédération communiste du Territoire de Belfort, au journal de la fédération locale, dans laquelle celui-ci met en cause l'attitude de M. Maire, ainsi que celle de MM. Mitterrand et André Henry, actuel secrétaire général de la FEN, pendant cette période.

Selon M. Maire, M. Martin déclare notamment, à propos de ces trois personnalités : « *Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de cela quelques années à peine.* » Le secrétaire général de la C.F.D.T. écrit : « *Qu'un dirigeant communiste puisse, sans être désavoué par son parti, se laisser aller à une telle explosion de haine à l'égard de la C.F.D.T. tout entière — car c'est à l'évidence toute l'organisation qui est visée — dépasse l'imaginable.* »

Après avoir souligné que tous les dirigeants de la C.F.D.T., ainsi que la grande masse des militants, avaient été en « *première ligne* » dans le combat pour l'autodétermination du peuple algérien, M. Maire estime que le contenu de la déclaration de M. Martin permettrait à la C.F.D.T. « *de faire condamner son auteur pour diffamation* ».

EN CONSEIL POLITIQUE

Le R.P.R. dénonce l'immobilisme de la politique étrangère du gouvernement

Le conseil politique du R.P.R. et le bureau du groupe parlementaire gaulliste ont tenu leur réunion mensuelle mercredi 20 février sous la présidence de M. Chirac. Le maire de Paris a limité son rôle à donner la parole aux uns et aux autres. La situation internationale a été évoquée à l'occasion d'une déclaration de M. Couve de Murville. L'ancien ministre des affaires étrangères s'est interrogé sur le comportement du gouvernement tant à l'égard de l'affaire d'Afghanistan que de l'attitude des dirigeants libyens. M. Druon a insisté sur la gravité de la situation en Méditerranée et M. Boutbien sur l'importance du « *péril communiste* ».

Tous les orateurs ont dénoncé l'insuffisance et l'imprécision de l'action diplomatique du gouvernement qui se traduit, selon eux, par un certain « *immobilisme* ». Les propos tenus par M. Chirac dans sa conférence de presse du 12 février n'ont donné lieu à aucune critique.

M. Jean Méo, secrétaire général adjoint, a fait ensuite un exposé sur la situation économique intérieure qui constituait une réfutation des déclarations faites par M. Barre mardi devant l'association des Amis de la République française. Ainsi que l'avait fait M. Pons dans un communiqué publié auparavant (voir page 31), M. Méo a dit son « *étonnement* » devant les affirmations du premier ministre. Réfutant les reproches implicites adressés à M. Chirac par le chef du gouvernement, le R.P.R. retourne à celui-ci les qualificatifs de « *sommaire et dérisoire* » qui étaient appliqués aux propositions du maire de Paris.

Aucun ne s'est dit convaincu par les arguments de M. Barre, dont la politique économique est toujours contestée au sein du R.P.R. Personne au cours de la réunion du conseil politique n'a d'ailleurs critiqué l'analyse faite par MM. Pons et Méo. Enfin, Mme de Hauteclocque, député de Paris, s'est plainte de l'insuffisance de l'action du gouvernement pour assurer la sécurité des Français.

Les dirigeants du mouvement gaulliste se sont gardés de traiter de la situation politique intérieure et de la perspective de l'élection présidentielle. Hors du conseil politique, l'échéance de 1981 est cependant bel et bien évoquée. Ainsi M. Labbé, président du groupe parlementaire, estime dans une interview au *Quotidien de Paris*, qu'on ne se présente pas à une élection « *pour témoigner, mais pour gagner* », mais qu'il est prématuré d'avancer aujourd'hui des prévisions. Il précise que le candidat issu du R.P.R. « *se déterminera seul* » et qu'il deviendra ainsi « *non pas le candidat d'un parti mais un candidat pour le peuple français* ».

M. Yves Guéna, député de la Dordogne, estime pour sa part dans une interview à R.M.C. : « *Lorsque le comité central du mouvement aura tracé la ligne, défini la politique et, éventuellement, fait le choix d'un homme, je m'y rangerai et ferai campagne en ce sens. Mais depuis un an, je demande que l'on fixe la ligne du R.P.R. et cela n'a pas été fait.* » Il ajoute : « *Je suis le plus discipliné des militants.* »

Cette déclaration est sensiblement différente de celle que M. Guéna avait faite à *l'Express* (*le Monde* daté 10-11 février), dans laquelle il indiquait : « *Nous sommes dans la majorité, et le président de la République sortant est le symbole de cette majorité. (...) L'essentiel pour le R.P.R. n'est pas de savoir s'il doit avoir un candidat ou non (...). La vraie question est de savoir s'il est nécessaire et profitable d'attendre le second tour pour soutenir le président sortant.* »

On voit ainsi qu'en ce domaine la doctrine de certains membres du R.P.R. n'est pas encore définitivement arrêtée. — A. P.

M. Mitterrand indique que les socialistes « n'élimineront pas l'éventualité de gouverner seuls »

Dans une interview publiée dans *France-Soir* daté du 21 février, M. François Mitterrand, après avoir affirmé qu'« *il n'y a pas de compromis possible entre la droite et la gauche* », évoque la prochaine élection présidentielle. Relevant qu'« *il se produira de nouveau un phénomène de regroupement au deuxième tour, quoi qu'on veuille ou ne veuille pas* », il ajoute : « *Ce qui se passera ? C'est le casse-tête des mois à venir ! Le P.S., en tout cas, restera fidèle à sa vocation qui est, d'une part, de parvenir au plus large rassemblement des Français autour de lui, en commençant par le rassemblement des forces populaires* ».

Après avoir noté que « *l'excès de pouvoir dont dispose aujourd'hui le président de la République a besoin d'être tempéré* » et qu'il pourrait l'être par la proportionnelle et par la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, le premier secrétaire du P.S. indique qu'un président de la République socialiste « *ne pourra pas gouverner avec la majorité actuelle* ». Il poursuit : « *Il dissoudra l'Assemblée nationale élue en 1978. Il lui faudra alors attendre le verdict des électeurs et il devra s'y soumettre, obéir fidèlement aux injonctions du suffrage universel.* »

Interrogé sur l'hypothèse d'une participation des communistes au gouvernement, M. Mitterrand considère : « *Cela dépend de la possibilité ou non d'un contrat de gouvernement. Le P.S. reste disponible pour en débattre. Mais les orientations actuelles de la direction communiste vont à rebours de cette perspective.* » Il précise : « *Puisqu'on nous refuse l'union, nous n'éliminerons pas l'éventualité de gouverner seuls. Mais, en démocratie, pour gouverner seuls, c'est le cas de Kreisky en Autriche, il faut avoir la majorité absolue ou une forte majorité relative. Un gouvernement minoritaire ne peut qu'être très provisoire.* »

A propos d'un éventuel refus des communistes de se désister au deuxième tour de l'élection présidentielle en faveur du candidat socialiste, M. Mitterrand assure : « *Je pense qu'il est impossible aux dirigeants du P.C. de demander aux électeurs communistes de manquer à l'engagement historique qui correspond à leurs intérêts et à leurs espérances. Ils ne peuvent pas le faire sans un risque de crise intérieure si grave qu'ils s'y prendront à deux fois avant de le décider (...). Si le P.C. fait battre le candidat socialiste, il se trouvera devant des élections législatives à brève échéance. Et, peu après, devant des élections cantonales et municipales. Que chacun mesure les risques.* »

Pour M. Mitterrand, « *la croissance douce type Giscard, c'est fait pour les gens riches, et pour les classes riches, et pour les pays riches qui ont accès au superflu après le nécessaire* ». Il ajoute : « *Que voulez-vous, Giscard, il n'y peut rien, mais c'est un gosse de riche. C'est sa chance et sa malchance.* »

Soulignant que, à ses yeux, « *la marge qui existe entre la guerre et la crise présente est encore assez grande pour permettre une série d'états intermédiaires qui ne sont pas la paix, qui ne sont pas la guerre* », le premier secrétaire du P.S. assure : « *Le président de la République exploite psychologiquement des événements sur lesquels il n'a pas de prise. Il agit avec la paix et la guerre comme il le fait, chez nous, avec le chômage et l'inflation. Il ne pèse pas dessus. Mais il se fait quand même porter par eux. Une danseuse sur un éléphant.* »

Il explique que les prises de position dans le domaine international traduisent des préoccupations de politique intérieure : « *Le président de la République croit pouvoir neutraliser une partie de la gauche par des prises de position qui rassurent l'Union soviétique et, par là, les dirigeants du parti communiste. D'ailleurs, il n'y a pas à se forcer puisque cela s'est fait tout seul en 1974 et en 1978. Et comme cela n'inquiète guère les Américains, qui savent bien qu'au fond les entrechats de Valéry Giscard d'Estaing ne sortent pas du cercle convenu entre alliés atlantiques, on se demande pourquoi il se gênerait. J'ai déclaré à la télévision que si, pour être président de la République, il fallait un certificat de complaisance de Moscou ou de Washington, je ne le serais sûrement pas. Si les mots avaient un sens on pourrait définir la politique extérieure de Giscard d'Estaing comme une politique neutraliste assortie de la bombe atomique, mais les mots n'ont pas de sens. La vraie politique extérieure de Giscard est atlantiste. Le neutralisme est à usage intérieur.* » Quant à l'augmentation du nombre des sous-marins nucléaires souhaité par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 14 février), il estime que « *l'indépendance de la France ne dépend pas seulement du nombre de ses sous-marins nucléaires, mais aussi de la logistique, des télécommunications, du ravitaillement, de la détention de matières premières. Et nous sommes loin du compte en ces domaines* », constate-t-il.

● *M. Didier Motchane,* membre du comité directeur du P.S. (courant Ceres) affirme que l'idée d'un gouvernement socialiste homogène est « *totalement contraire à la ligne du parti et parfaitement irréaliste* ».

Dans un communiqué publié jeudi 21 février, M. Motchane souligne que « *le projet socialiste, adopté à la quasi-unanimité du parti, vient de rappeler la ferme intention des socialistes d'associer les communistes, à égalité de droits et de devoirs, à cette transformation profonde de la société française qui est la raison d'être de l'union* ».

« *Comment pourrait-on,* conclut M. Motchane, *demander aux électeurs communistes de condamner la politique de division des dirigeants du P.C.F. en annonçant que le P.S. se préparerait à gouverner seul ?* »

Le Monde

société

LES ASSISTANTES SOCIALES

I. — Ni infirmières ni policiers

par NICOLAS BEAU

Trois mille assistantes sociales ont manifesté, le mercredi 20 février à Paris, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de F.O., contre la réforme de leurs études qui doit être publiée au début du mois de mars. Le Conseil supérieur du service social doit être consulté une dernière fois le 26 février par le ministère de la santé et de la sécurité sociale.

Cette mobilisation est sans précédent dans une profession sans tradition de luttes. Elle traduit le profond malaise des trente mille assistantes sociales mal formées, sans statut et quotidiennement confrontées aux situations de détresse matérielle et morale. Les assistantes sociales, sur le terrain, doutent d'elles-mêmes et du sens même de leur travail.

Les assistantes sociales auraient-elles changé de sexe ? Cette profession est restée féminine à quelques unités près ; or les textes officiels ne parlent plus que des « *assistants de service social* ». Peut-être pensait-on ainsi modifier l'image triste de cette profession.

On imagine en effet volontiers l'assistante sociale célibataire et grincheuse, avec un grand sac, des talons plats et une jupe plissée ; on espère ne jamais devenir un de ces « *cas sociaux* » dont on la soupçonne de s'occuper avec un peu de voyeurisme, beaucoup de moralisme et sans grande efficacité. Le plus souvent on l'ignore : « *Quand on me demande ce que je fais*, confie une assistante sociale d'une grande banque nationalisée, *je préfère dire : employée de bureau ou attachée à la direction du personnel, sinon je rougis.* » Elle n'est pas, tant s'en faut, la seule dans ce cas.

Cette image dans l'opinion est liée à l'histoire de cette profession créée à la fin du XIXe siècle. Les assistantes sociales, comme l'explique Mme Jeannine Verdes-Leroux (1), furent, au début, des épouses d'aristocrates dominant des comités de patronage ou des bourgeoises « *déléguées du peuple* », cherchant à tout prix à compenser leur absence de vie familiale.

Une pionnière, Apolline de Gourlet, poursuit Mme Verdes-Leroux, s'attarde sur « *l'ordre, la sobriété* » des lieux, qui sont à eux seuls « *une leçon pour les femmes du peuple* », comme sont un modèle le « *son des voix des personnes cultivées, la douceur de leurs mouvements* ».

La guerre de 1914-1918 voit la création des « *surintendantes d'usine* » chargées d'éduquer une classe ouvrière jugée « *affaissée* ». Ensuite on assite au développement des visiteuses de foyer, sous l'autorité du médecin : la « *tare* » remplace alors le « *vice* ». Jusqu'en 1968, les assistantes sociales ont une formation en partie commune avec les infirmières.

Vécu et relationnel

Cette genèse explique aujourd'hui les craintes quelquefois fantasmatiques de ces professionnelles face au rôle de « *contrôle social* » qu'on voudrait, disent-elles, leur faire jouer et leurs réticences face aux bénévoles, qui leur renvoient l'image ancienne et haïe de la charité. Après la deuxième guerre mondiale, l'élargissement social du recrutement amènera la profession à adopter une attitude plus neutre. C'est alors la grande tentation de la psychologie. La mode est au psychologue américain Carl Rogers et aux séminaires sur les « *études de cas* ». On parle de « *vécu* », de « *relationnel* » et de « *fonctionnement* ». La personnalité des individus expliquerait tous les problèmes sociaux. Comme la croissance économique multiplie les possibilités d'aide, l'euphorie est alors générale.

La montée des psychologues en tous genres confisquera pourtant aux assistantes sociales cette parole d'emprunt, et la retombée sera rude. « *Nous nous sommes aperçues souvent que nous n'avions pas de langage propre* », reconnaît une responsable syndicale de la FEN. L'apparition des éducateurs spécialisés, des délégués à la tutelle, des puéricultrices, limite le champ d'activité des assistantes sociales, qui ne sont plus le seul recours des familles en difficulté.

Enfin la crise économique diminue, depuis quelques années, le montant des aides. « *En 1955 1956,* explique Mme Geneviève Pernot, assistante chef dans une circonscription de la direction départementale d'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), *nous pouvions proposer 2 000 francs du Secours catholique, une place dans une H.L.M. ou un petit métier : tout cela est terminé.* » Une assistante sociale d'une grande administration, âgée de cinquante-quatre ans, confirme cette impression : « *Les administrations, à la Caisse des dépôts ou ailleurs, récupéraient autrefois ceux qui avaient des problèmes : or elles sont gagnées par l'esprit de rentabilité. Que ferons-nous de tous ces exclus ?* » Le plaidoyer du gouvernement en faveur du bénévolat, impopulaire parmi les assistantes sociales, a exacerbé les susceptibilités.

Le pouvoir de l'assistance sociale s'est donc effrité. « *En 1950,* raconte Mme Georgette Lassalle, une assistante sociale scolaire, *je m'occupais d'ouvriers agricoles dans des baraquements... J'étais souvent l'arbitre, on m'appelait pour retirer un enfant battu, d'autant plus que les parents ignoraient leur droit ; mon influence était alors réelle.* »

Ce malaise se traduit aujourd'hui sur le terrain par deux attitudes : l'une de résistance aux initiatives de l'administration, *a priori* suspectes. « *Le système administratif actuel est contraire à la nature même de notre activité* », dit-on à l'Association nationale des assistantes sociales (ANAS), traditionnellement modérée et qui a fait du « *contrôle social* » le thème de son prochain congrès. L'autre attitude est une absence de renouvellement des méthodes d'intervention.

L'esprit de résistance est profondément ancré : les assistantes sociales sont décidées à refuser de quadriller, à l'aide de fiches informatisées, ceux qu'on appelle souvent dans ce métier les « *plus défavorisés* ».

Ainsi les assistantes sociales sont chargées traditionnellement d'effectuer des enquêtes permettant à la D.D.A.S.S. de verser aux familles, le cas échéant, des allocations de secours mensuelles évitant le placement des enfants. Or, dans le Val-d'Oise, la D.D.A.S.S. a décidé d'informatiser l'ensemble de ces renseignements. Une centaine d'assistantes sociales sur cinq cents refusent depuis le 1er novembre 1979, sur l'initiative de la C.F.D.T., de remplir ces formulaires. Des dizaines de familles n'ont pas pu, pour cette raison, recevoir l'aide qu'elles avaient demandée. La direction de la D.D.A.S.S. songe à faire appel aux bureaux d'aide sociale (BAS) des municipalités.

A Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), la circonscription d'action sociale se trouve juste derrière le commissariat. La coïncidence apparaît déplaisante aux assistantes sociales, chargées chacune d'un secteur de quatre mille habitants. Une seule d'entre elles a fait appel ces derniers mois à la police : c'était pour le placement d'un mineur.

Le responsable de la brigade des mineurs qui, le mardi 12 février, devant des assistantes sociales de Parisc, parlait de la « *nécessaire coopération* » entre la police et le service social les a choquées. Il a été pourtant applaudi par quelques-unes.

« *Nous accuser de contrôle social est excessif* », explique l'assistante sociale licenciée en sociologie. « *Qui d'ailleurs, des sociologues, des enseignants, des journalistes, ne participe pas d'une façon ou d'une autre à ce contrôle ?* » L'année dernière, pour cette raison, elles ont refusé de fournir des statistiques à la D.D.A.S.S. : « *Le seul travail admissible est d'analyser les besoins comme nous l'avons fait en 1978*, expliquent-elles. *Encore faudrait-il que nous soyons entendues...* »

Le même état d'esprit existe dans les entreprises : au Crédit lyonnais, les assistantes sociales, pour la plupart, refusent de faire des enquêtes sur les absences du personnel, même lorsque la direction le leur demande. A la S.N.C.F., Marie-Paule (vingt-sept ans), syndiquée à la C.F.D.T., reconnaît qu'elle n'inscrit qu'« un minimum de renseignements » sur les demandes de secours adressées à la D.D.A.S.S.

Les associations de bénévoles, à les entendre, seraient peuplées de « grandes bourgeoises », « aux idées rarement justes ». « La réunion des œuvres » à la mairie, une fois par semaine, les fait sourire. La méthode des cas *(case work)* n'intéresse que la plus âgée (quarante-sept ans), et le travail de groupes (club de personnes âgées, réunion de femmes isolées), très à la mode dans les écoles d'assistantes sociales, leur paraît suspect.

Elles regrettent que la secrétaire unique ne puisse les décharger davantage du travail administratif (2). L'ordinateur, disent-elles, pourrait prendre en charge les problèmes de réglementation (3). Les équipements sociaux sont jugés insuffisants : à Neuilly comme ailleurs, on manque de place dans les crèches.

Tous ces regrets ne suffisent pas à définir une autre politique sociale que celle des D.D.A.S.S. : « *Les jeunes sont pessimistes* », reconnaît Mme Pernot, assistante chef. Agée de cinquante-cinq ans, elle est visiblement optimiste. Sur le mur blanc de son bureau, cette militante de la C.G.T. a épinglé un poème d'Eluard : « *Nous nous aimons tous et nous rions tous — de la légende noire où pleure le solitaire.* » Les effectifs, rappelle-t-elle, sont passés en sept ans, à Neuilly, de trois à dix. La D.D.A.S.S. lui laisse « *une grande liberté d'action* », certainement plus, estime-t-elle, que dans de nombreuses municipalités où le maire n'hésite pas à regarder les fichiers des assistantes sociales.

Mme Pernot évoque en souriant ses réalisations : un système S.O.S. avec les bénévoles pour les personnes âgées, des réunions d'assistantes sociales qui s'occupent d'avortement, des projets multiples de formation permanente, ses contacts avec le Centre d'information féminin — « *là où il y a de l'argent* ». « *Ce que je reproche le plus aux jeunes*, dit-elle, *c'est de ne rien proposer. Cette attitude est suicidaire.* »

Suicidaire, l'assistante sociale de 1980 l'est souvent parce qu'elle doute d'elle-même et de sa capacité à expliquer à ses supérieurs les difficultés de ses « clients ». « *Tout est flou*, dit l'une (trente-huit ans), *il me manque dans l'entreprise des outils de fond face aux chefs de service.* » « *Je n'ai pas l'esprit de synthèse pour affronter dans l'administration mes interlocuteurs* », estime une autre (cinquante-cinq ans).

Or toutes, ou presque, ont le même sentiment que la réforme des études envisagée par le gouvernement les « dévalorise ». Le mot revient toujours. Elles ont été nombreuses à manifester, le mercredi 20 février, pour le proclamer — et peut-être se dire que, par leur lutte contre la réforme, elles existaient enfin. Une fois de plus en s'opposant.

(1) *Le Travail social*. Les Éditions de Minuit, 1978, 272 pages. Environ 24 F.

(2) Dans les hôpitaux, par exemple, les travaux purement administratifs (remplissage de formulaires...) absorbent en effet l'essentiel du temps des assistantes sociales, qui pourraient se consacrer, avec profit, à des tâches de relations avec les malades isolés.

(3) A Neuilly-sur-Seine, les demandes portent sur la réglementation (25 %), les problèmes financiers (16 %), le logement (10 %), les difficultés relationnelles (8 %), le travail (9,5 %) et le placement dans une crèche (8 %).

Prochain article :

LES DERNIÈRES « GAUCHISTES »

« Libre et intègre »

Tout apparut favorable, en 1945, à l'embauche de Mlle Elisabeth Lancrenon comme assistante sociale à la S.N.C.F. Tout d'abord, elle était célibataire : mieux alors valait pour une assistante ne pas être mariée. « *On nous voulait*, explique-t-elle, *toutes disponibles.* » Son père, catholique et père de sept enfants, ancien ingénieur de surcroît aux chemins de fer du Nord, apportait une solide caution : « *Dans mon milieu*, explique-t-elle, *être assistante sociale était la seule profession admise pour la jeune fille qui voulait, comme on dit, faire du social.* » Dans ce métier qu'elle avait choisi comme une de ses sœurs « *par vocation* », elle s'occupait avec « *beaucoup de générosité* » de « *ses clients* » d'après ses supérieurs.

Après trente-cinq ans d'activité dans les cités ouvrières de la banlieue nord de Paris, à un an de la retraite, les choses, pour elle, ont beaucoup changé. Depuis longtemps, le col roulé s'est substitué au chemisier blanc et si l'altruisme lui apparaît utile, le dévouement n'est plus, dit-elle, « *une panacée* ». Au début des années 60, elle a été marquée par les méthodes d'« *étude de cas* », elle a réfléchi sur « *son comportement face aux autres* » — ce qui l'a, entre autres, incitée à entreprendre une psychanalyse. « *Cela m'a permis d'accepter mon milieu d'origine, alors que j'avais quelquefois été tentée de vivre autrement, de façon non bourgeoise* ». Enfin, le travail de groupe, depuis quelques années, l'a séduit : clubs du troisième *âge et réunions, même avec des* animatrices du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), « *très sympathiques*, dit-elle, *mais très politisées* ».

Longtemps non syndiquée, elle s'est inscrite aujourd'hui à la C.G.C., parce que ni la C.F.D.T., ni le Syndicat autonome ne lui convenaient. Elle a quitté, en 1972, le bureau de l'Association nationale des assistantes sociales (ANAS), dont les positions sur la contraception et l'avortement lui semblaient bien tièdes. Elle vote régulièrement à gauche, « *même une fois pour le P.C.* ». On l'a alors jugée « *folle* » dans sa famille.

Pourtant Mlle Lancrenon, qui lit à la fois Maud Mannoni et Jean Saint-Geours, ancien directeur général du Crédit lyonnais, croit au progrès de la société. Elle reprocherait volontiers aux jeunes d'en prendre à leur aise avec les horaires, elle qui, depuis des années, rapporte du travail à la maison le dimanche. Mais, non sans plaisir, elle indique que « *les jeunes la tutoient* ». « *Ce n'est pas le cas de toutes les collègues de mon âge* », précise-t-elle.

Alors, révolutionnaire, comme on le lui a reproché dans sa famille, ou trop soucieuse des intérêts de la direction, à en croire ses jeunes collègues ? « *Je comprends les uns et les autres*, reprend-elle, *l'idéal, c'est d'être libre et intègre.* » — N. B.

DANS UN CENTRE DE LOISIRS POUR ENFANTS

Des animateurs C.G.T. ont été licenciés par la municipalité de Saint-Denis

Le 5 février, deux des huit membres de l'équipe du centre de loisirs Victor-Hugo de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont reçu un blâme, et trois ont été licenciés par le maire communiste de Saint-Denis. Un animateur d'un autre centre de loisirs du département a été également licencié.

Deux grèves, les 17 et 29 janvier, ont eu lieu dans les centres de loisirs de la ville, à l'initiative de la C.G.T. Près de la moitié des cent vingt animateurs y avaient participé en demandant, notamment, leur mensualisation, le respect des heures attribuées aux délégués syndicaux et une meilleure formation permanente (1).

Les personnes licenciées sont adhérentes à la C.G.T. L'une d'elles, M. Michel Bezza, est même secrétaire de la section locale du syndicat des animateurs. Y a-t-il une relation de cause à effet entre cette action syndicale et les sanctions qui les frappent ? Les animateurs l'affirment, la municipalité le dément.

Pour l'instant, le syndicat C.G.T. des personnels des associations, des organismes et centres culturels, auquel la section locale était affiliée, n'a pas pris position : « *Nous avons un doute*, dit-on seulement au syndicat, *sur la stratégie adoptée par notre section locale* ».

Le fonctionnement du centre de loisirs Victor-Hugo de Saint-Denis, qui accueille, le soir, de 16 heures à 19 heures et pendant les vacances, quatre-vingt enfants, de six à dix ans, laissait depuis quelques mois à désirer : aucune réunion de travail n'avait plus lieu et le climat s'était alourdi entre la directrice du centre et les animateurs.

« *Il s'agit d'une affaire simple*, explique M. Gilles Henique, coordonnateur pour la municipalité du secteur social et éducatif. *Il y avait des carences dans la surveillance des enfants et une impossibilité, pour la directrice, de travailler correctement avec ces éducateurs en raison de leur agressivité* ».

Il est, en effet, arrivé que les enfants soient laissés seuls quelque temps, alors que les animateurs prenaient leur café à l'intérieur du centre. « *Nous étions là depuis longtemps*, disent-ils, *alors que la directrice, arrivée à l'automne, ne connaissait rien de nos habitudes de travail : or, elle a voulu tout bouleverser.* »

Des divergences sur les méthodes d'animation existaient : faut-il laisser, à leur arrivée dans le centre, les enfants dans la cour ou bien les prendre immédiatement en charge ? Doit-on leur soumettre, ainsi qu'aux familles, les activités prévues pour la semaine, ou les laisser choisir, chaque jour, selon l'humeur du moment ? Les élèves sont-ils à même, à six ou sept ans, de se servir seuls à la cantine ? Sur tous ces points, l'attitude de la directrice divergeait profondément de celle des animateurs, très réservés face à tout projet éducatif. — N.B.

(1) Près du quart des animateurs, formés en deux semaines, suivent trois stages par an, sur l'initiative de la municipalité afin de compléter la formation initiale, jugée, à juste titre, insuffisante. Les animateurs sont payés sur la base de vingt-quatre heures trente minutes : ils s'occupent des enfants cinq jours par semaine, de 15 h. 30 à 19 heures et pendant les vacances, de 8 heures à 18 heures.

80 % des étudiants étrangers en France sont originaires du tiers-monde

Le nombre des étudiants étrangers en France a augmenté de près de 64 % depuis 1973, passant de 66 000 à 108 000. Sur ce total, la moitié (55 866) viennent du continent africain. Ces indications sont fournies par *Hommes et migrations*, une publication bimensuelle (1) spécialisée dans la documentation sur les travailleurs étrangers en France. Le dossier de cette quinzaine, rédigé par M. Jean Wisniewski, est consacré aux « Etudiants des tiers-mondes dans l'université française ».

L'étude de M. Wisniewski fait apparaître que, sur les 108 000 étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises en 1978-1979, 86 000 sont originaires du tiers-monde. En détaillant par grands ensembles géographiques, on obtient les pourcentages suivants : Afrique, 65 % ; Proche ou Moyen-Orient, 15 % ; Amériques, 8 % ; Sud-Est européen, 6 % ; Asie du Sud et du Sud-Est, 6 %. « *Au total*, précise le dossier, *un étudiant sur dix, dans l'université française, vient d'un pays que l'on peut considérer comme en voie de développement, et, ensemble, ils représentent 80 % des étudiants étrangers.* »

Plus significative que l'évolution quantitative est la tendance observée ces dernières années : « *Les étudiants originaires des pays en voie de développement s'orientent davantage vers les secteurs scientifiques et techniques.* »

Au total, un étudiant étranger du tiers-monde sur neuf est boursier du gouvernement français. Mais l'on observe de grandes variations selon les spécialités. En médecine, pharmacie ou chirurgie dentaire, on ne compte qu'un boursier sur trente et un étudiants ; en droit et sciences économiques, un sur seize ; en lettres, un sur neuf ; en sciences, un sur sept. Enfin, on compte un boursier sur deux parmi les étrangers inscrits dans un institut universitaire de technologie (I.U.T.) ou un cycle technique équivalent.

De nombreuses bourses sont en outre accordées à des étudiants qui font leurs études dans leur pays d'origine. En 1978-1979, deux mille deux cent quarante bourses ont été attribuées à des étudiants africains par le Fonds d'aide et de coopération.

Quant aux bourses accordées pour des stages de perfectionnement en France, il en a été distribué sept mille deux cent douze l'an dernier (quatre mille cinq cent cinquante-quatre au titre du ministère des affaires étrangères et deux mille six cent cinquante-huit au titre du Fonds d'aide et de coopération. La politique de coopération culturelle de la France, aujourd'hui, s'applique à développer en priorité les premiers cycles d'enseignement supérieur sur place, en fournissant le personnel technique et les enseignants.

De plus en plus, on assiste à un partage des responsabilités entre la France et les pays qui y envoient des étudiants. D'importants programmes bilatéraux sont en cours avec certains pays : le Venezuela, le Nigéria, le Mexique et la Chine. Dans tous les cas, il s'agit de former — sur place ou en France — des ingénieurs, des techniciens ou des chercheurs scientifiques.

R. C.

(1) *Hommes et migrations*, 40, rue de la Duée, 75020 Paris, tél. 797-26-05. Le numéro : 7 F. Les chiffres du dossier ont été établis à partir des données fournies par les services statistiques de l'enseignement supérieur, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires, l'Office d'accueil et de coopération universitaire et le Centre international des étudiants et stagiaires.

LES PRINCIPAUX CONTINGENTS

Maroc, 13 948 ; Tunisie, 9 263 ; Algérie, 8 909 ; Liban, 5 169 ; Grèce, 4 251 ; Iran, 3 773 ; Cameroun, 3 427 ; Côte-d'Ivoire, 2 697 ; Sénégal, 2 199 ; Madagascar, 2 050 ; Congo, 1 730 ; Vietnam, 1 611 ; Brésil, 1 578 ; Syrie, 1 353 ; Turquie, 1 309 ; Bénin, 1 249 ; Egypte, 1 222 ; Togo, 1 193 ; Zaïre, 1 163.

Ces chiffres sont ceux de l'année universitaire 1978-1979.

Les négociations médecins-assurance-maladie : nouvelles inquiétudes et critiques

Le docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), a renouvelé, mercredi 20 février, ses inquiétudes et ses critiques sur les intentions des caisses, lors des négociations sur le renouvellement de la convention qui liera le corps médical à l'assurance-maladie.

« *Nous avons accepté*, a déclaré le docteur Monier, *de remettre en chantier le droit permanent à dépassement et nous avons proposé un système dans lequel certains praticiens — à l'intérieur de la convention — pourraient être autorisés à percevoir des honoraires promotionnels.* »

Après avoir indiqué que sur 18 % des médecins pratiquant actuellement des dérogations tarifaires 7 à 8 % seulement utilisaient en permanence ce droit (alors que pour les caisses ils sont 25 %), le docteur Monier a souligné : « *En fait, les caisses veulent élargir le droit permanent à dépassement à 30 %, voire 35 % de médecins. Elles veulent faire sortir de la convention plus d'un tiers de la profession médicale, afin de parvenir à terme à un allégement sensible des dépenses de l'assurance-maladie.* »

Au nom de F.O., M. Bergeron dans une interview publiée jeudi 21 février par *Forum international*, estime que « *les praticiens doivent admettre qu'ils ne peuvent se mouvoir en ignorant les réalités financières de la Sécurité sociale* ». « *Je ne sais si le système à trois étages sera finalement admis*, dit-il, *mais pour notre part, nous voulons en tout cas préserver les droits des assurés.* » « *Si les médecins n'y mettent pas du leur, nous irons vers des systèmes contraignants, qui finalement mettront en cause le caractère libéral de la médecine. Et, au bout du compte, c'est le malade qui sera pénalisé, ce qui n'est évidemment pas tolérable.* »

M. François Autain, député socialiste de Loire-Atlantique, a de son côté demandé la convocation d'urgence de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale en raison, note-t-il, de « *l'imminence de la signature d'une nouvelle convention entre les caisses de sécurité sociale et les syndicats médicaux* ». Il estime que, selon les discussions actuelles, « *cette convention entraînerait la remise en cause de l'égalité de tous les citoyens devant la maladie* », et irait « *à l'encontre du préambule de la Constitution de 1958, qui garantit à tous le droit à la santé et à la sécurité matérielle* ».

L'ASSURANCE VEUVAGE ET LA DIFFICULTÉ DE RESPECTER LES PROMESSES PRÉSIDENTIELLES

Il est difficile de tenir toutes ses promesses. En confirmant le dépôt d'un projet de loi sur l'assurance veuvage (*le Monde* du 21 février), le conseil des ministres honore l'engagement du président de la République d'améliorer la situation des veuves. Mais, dans le même temps, ce projet porte atteinte à deux autres promesses du chef de l'Etat.

L'annonce, en 1979, que les nouvelles majorations de cotisations de Sécurité sociale intervenaient pour « *solde de tout compte* » est malmenée, puisque la nouvelle assurance veuvage implique la création d'une cotisation supplémentaire (0,1 %).

Le projet d'établir cette cotisation sur le salaire plafonné contredit les discours sur la recherche d'une plus grande justice : au nom d'une solidarité des actifs en faveur des veuves, ce seront, à nouveau, les salariés à revenu faible ou moyen qui devront accomplir un effort plus important ; sans parler des charges qui risquent de peser sur le régime général si l'extension de l'assurance veuvage aux non-salariés implique une compensation financière dite démographique.

Au ministère de la santé, on ne nie pas ces effets pervers, mais on indique que le projet de loi n'est pas encore définitivement rédigé et on rappelle que le Parlement aura, bien sûr, son rôle à jouer par voie d'amendement. Modifications et amendements permettront-ils de respecter toutes les promesses du président de la République ? On peut, au départ, en douter.

J.-P. D.

JUSTICE

LES SUITES JUDICIAIRES DES INCIDENTS DU 23 MARS 1979

Le tribunal de Paris se prononcera dans trois semaines sur le cas de M. François Pain

La quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. André Cozette, a examiné, mercredi 20 février, les faits reprochés à un *cinéaste*, M. François Pain, remontant au 23 mars 1979, date de la manifestation dans Paris des ouvriers sidérurgistes lorrains. Suspecté d'avoir participé aux incidents qui ont suivi la marche de la C.G.T. et d'avoir dérobé un *sac dans une maroquinerie*, M. Pain avait été inculpé et écroué, le 28 septembre, au titre de l'article 314 du code pénal, dit loi « anti-casseurs », ainsi que de recel, le 17 janvier (« le Monde » daté 7-8 octobre 1979 et 19 janvier 1980).

Le tribunal, qui avait remis en liberté M. Pain le 12 *février* (« le Monde » du *13 février*), dispose, en l'absence de témoins à charge, de vingt-trois photographies et d'une loupe pour se forger une conviction sur la conduite de l'inculpé le 23 mars. Il rendra son jugement dans trois semaines. M. Jean Libouban, substitut, a requis six à douze mois d'emprisonnement ou une peine largement supérieure si le tribunal se convainc que M. Pain est un « casseur ».

Ce fut un procès-retournement, un procès-doute. Considérez l'un des six panneaux de la tapisserie de *La Dame à la licorne* a proposé M. Gérard Fromanger, artiste peintre, celui appelé « *A mon seul désir* ». On y voit une jeune femme tenant un collier à mi-parcours de son cou et d'un coffre, *présenté par une servante. « Elle semble soit le mettre soit le rendre* ». C'est toute la question...

Tout au long de l'audience, la question est restée en suspens pour M. François Pain. Ce sac, qu'une photographie de presse, parue dans l'hebdomadaire *Minute* du 28 mars au 3 avril, montre entre ses mains, le jeune cinéaste l'a-t-il volé et conservé, ou l'a-t-il, *comme* il *l'affirme* depuis son arrestation, « *reçu à la volée sur la figure et rejeté à l'intieur de la vitrine* » brisée, de la maroquinerie Lancel, place de l'Opéra ? Même en possession d'une bonne et grosse loupe, même en présence d'un bel et bon agrandissement, tout laisse à penser que le tribunal pourra difficilement trancher. Une photographie — et celle-là en est la démonstration lumineuse — n'est qu'un instantané. Une preuve, certes, mais d'une fraction de seconde volée au temps.

Inculpé sur la *foi* de cet unique cliché, M. Pain eut droit, par la suite, à plus d'égards. Une commission rogatoire fut lancée au mois de décembre aux fins de trouver d'autres photographies où il figura. Et l'on découvrit vingt-deux nouvelles photographies au siège de huit agences de presse. Détenait-on *la* preuve pour autant ? Non. « *On vous voit beaucoup, on vous voit trop, on vous voit là où ça chauffe* », a constaté M. Libouban. Mais l'on ne découvre point de pavé, de barre de fer dans les mains de M. Pain, ni de geste violent de sa part.

L'homme au sac

Des photographies le montrent près d'un policier à terre ? Ses avocats en montrent d'autres qui semblent indiquer que M. Pain est « *là pour éviter de plus grands dommages* » et aider cet homme à se relever. Reste une photographie « accusatrice » : on y voit l'inculpé tenant à deux mains une palissade « *dans un geste d'effort* », selon le ministère public, alors qu'une autre personne « *s'emploie manifestement à l'arracher* ». M. Pain ne conteste pas la photographie mais ne se souvient pas des faits. Mᵉ Martine Coisne, l'un *de ses défenseurs*, fera valoir que la préméditation, en l'espèce, ne saurait être établie et qu'il ne peut s'agir, au pire, que d'une atteinte à la propriété mobilière punissable d'un maximum de huit jours d'emprisonnement.

Dès lors, assistait-on à un procès « gonflé », comme l'on dit familièrement ? Un procès-baudruche mitonné par le parquet et destiné à clore la longue liste des audiences consacrées aux incidents du 23 mars ? De nombreux témoins, parmi lesquels MM. Bernard Parmantier, sénateur (P.S.) de Paris, Delfeil de Ton, journaliste au *Nouvel Observateur*, et Gérard Fromanger, sont venus dire que M. Pain est foncièrement non violent : et ce n'étaient pas des banalités d'usage. D'autres sont venus témoigner qu'ils ne l'avaient pas vu, après les faits, en possession d'un sac ; cela n'a pas paru contestable.

Six mois après

Sa présence sur ces lieux agités ? L'un de ses camarades de la Fédération des radios libres, qui travaillait en liaison avec la camionnette de la radio S.O.S.-Emploi de Longwy, tout comme lui, l'explique assez bien : « *Nous étions presque en situation de reportage. Nous allions et venions entre la camionnette et la manifestation. Un grand mégaphone expliquait en direct ce qui se passait.* »

Aussi,« *pourquoi diable s'acharner contre M. Pain?* ». M. Libouban a posé la question de manière ironique. Dans la même veine, il s'est interrogé : « *Je me demande si ce n'est pas vous qui êtes venu vous jeter dans la gueule du loup ? Si vous n'étiez pas venu tourner autour du palais de justice lors de l'audience consacrée à M. Piperno, vous ne seriez pas sorti de l'anonymat.* » *C'était rappeler que M. Pain a été* arrêté six mois après les faits qu'on lui reproche, alors qu'il militait contre l'extradition de M. Francesco Piperno.

Animateur du comité de soutien à M. Piperno et membre du CINEL (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté), M. Pain devait trop s'agiter. Soudain donc, un service de police reconnaissait en lui ce jeune homme à l'air benoît figurant sur une photographie parue dans un numéro de *Minute*, déjà jauni. Etonnante mémoire ! Et l'on se rappelait que M. Pain est connu « *pour ses activités politiques et ses relations au sein des milieux autonomes.* ».

Pourquoi avoir attendu six mois a *demandé Mᵉ Jean-Pierre Mignard* au cours d'une brillante plaidoirie, ajoutant que M. Pain « *a fait quatre mois et demi de prison avec un dossier tragiquement vide* » ? Le 23 mars, selon lui, « *l'Etat a eu peur, l'Etat a frappé, l'Etat a mal frappé* ». « *En application de la loi* », Mᵉˢ Coisne et Mignard ont demandé au tribunal la relaxe de leur client.

LAURENT GREILSAMER.

SUSPENDU PAR SON CONSEIL DE L'ORDRE

Un avocat toulousain est relaxé par la cour de Lyon

De notre correspondant

Toulouse. — **Appelée, *après cassation*, à *statuer sur le cas* d'un avocat toulousain, Mᵉ René Segond, que son conseil de l'ordre avait frappé d'une suspension de trois mois, sanction disciplinaire confirmée par la cour d'appel de Toulouse, la cour d'appel de Lyon vient de rendre un arrêt de relaxe par lequel elle exprime, dans ce cas particulier, les principes de la liberté de l'avocat et sa conception des règles déontologiques de la défense (« le Monde » daté 13-14 mars 1977).**

Le cas de Mᵉ René Segond se ramenait à une question simple : dans quelle mesure l'avocat d'une publication — en l'espèce l'hebdomadaire *Le Meilleur* — peut-il être tenu pour responsable et solidaire d'articles publiés par elle et mettant en cause des confrères de son ordre ?

En novembre 1976, après la condamnation à mort par la cour d'assises de la Haute-Garonne de deux jeunes gitans pour l'assassinat de deux touristes anglais, *Le Meilleur* avait mené une campagne pour la grâce des condamnés, qui devait d'ailleurs être signée par le président de la République. L'hebdomadaire de M. Alain Ayache avait notamment mis en cause deux avocats toulousains associés dans un même cabinet de groupe, jugeant anormal que l'un ait pu être défenseur dans cette affaire alors *que l'autre y plaidait comme* partie civile.

Le ton employé choqua le conseil du barreau de Toulouse qui considéra que Mᵉ Segond, en sa qualité d'avocat du journal, aurait cautionné la teneur des articles en ne cessant pas d'être le conseil de M. Ayache.

Le 3 mars 1977, le conseil de l'ordre statuant en matière disciplinaire, *prononçait contre Mᵉ* Segond une peine de trois mois de suspension avec privation du droit de faire partie du conseil pendant six ans. La cour de Toulouse confirmait la décision par un arrêt du 4 juillet 1977. Mais la Cour de cassation devait annuler la décision le 14 février 1979 au motif que « *rien ne précisait en quoi Mᵉ René Segond avait dépassé, dans ses relations avec son client, le cadre professionnel et cautionné les articles publiés* ».

La cour de Lyon devant laquelle l'affaire fut alors renvoyée ne penchera pas de ce côté. Après plaidoirie de Mᵉ Joannès Ambre, défenseur de son confrère et déclaration de Mᵉ Segond, elle vient de juger en effet qu'il ne pouvait « *être reproché à l'avocat toulousain un manquement à la probité, à l'honneur et à la délicatesse* » et surtout qu'il n'était « *nullement démontré qu'il ait dépassé le cadre professionnel et cautionné les articles publiés en continuant d'apporter ses conseils au journal et à son directeur* ».

L'arrêt fait remarquer que Mᵉ Segond se trouvait en outre lié à l'égard de son client par le secret professionnel et qu'il ne pouvait dévoiler le contenu des articles incriminés, dont il avait au reste fait atténuer la virulence. Il note enfin que si le *conseil de l'ordre des avocats du* barreau de Toulouse s'estimait mis en cause « *il lui appartenait d'intervenir auprès de la direction du journal pour obtenir une mise au point ou une rectification dans le cadre du droit de réponse, mais qu'il n'appartenait certainement pas à l'avocat du journal d'en prendre l'initiative, ni de manifester sa désapprobation ou sa désolidarisation* ».

(Intérim.)

Faits et jugements

Répondeur téléphonique électoral : le maire de Metz est débouté de son action contre le P.S.

Le tribunal correctionnel de Metz, rendant son jugement après l'audience du 6 février dernier *(le Monde* du 8 février), a débouté, mercredi 20 février, M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), sénateur et maire de Metz, de sa plainte déposée le 8 novembre 1979 contre M. Serge Barcellini, secrétaire de la fédération socialiste de la Moselle, *pour avoir laissé en service* le répondeur téléphonique « Allô P.S. » le 12 mars 1978, jour des élections législatives.

Poursuivi pour infraction au code électoral, M. Barcellini, défendu par Mᵉ Vauzelle, a été relaxé, sans peine ni dépens et le plaignant, M. Rausch, déchargé des frais « *en raison de sa bonne foi* ». Car « *le problème posé, c'est-à-dire l'adaptation d'une technique nouvelle à un texte législatif ne le prévoyant pas, méritait un examen, ne serait-ce,* précise le tribunal, *que pour permettre aux autres formations politiques de l'utiliser ultérieurement* ».

Sur le message diffusé par le répondeur du P.S., le 12 mars 1978, les juges ont en effet estimé qu' « *il n'y avait pas de distribution de propagande électorale au sens de l'article L-49 du code électoral, vu que l'électeur payait lui-même la communication demandée, comme s'il achetait un journal* ». « *Il y aurait, par contre, distribution,* ajoute le tribunal, *si, de leur propre initiative, des militants au siège du parti utilisaient l'appareil pour envoyer directement — donc gratuitement — à un abonné le message figurant sur la bande.* » « *L'appareil,* selon les juges, *se substitue à l'abonné, et le fait que la conversation ou le message passé par le canal d'une bande magnétique ne lui enlève nullement son caractère de communication privée.* »

Le tribunal a essentiellement fait référence, sur le plan du droit, à une décision prise à Dijon le 23 octobre 1929 s'appliquant aux journaux et spécifiant que seuls les journaux distribués gratuitement et contenant un appel en faveur d'un candidat étaient visés par l'article L-49 du Code.

● *Le directeur du journal « Sans frontière »,* M. Hamoud Khali, poursuivi en diffamation par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député *(U.D.F.)* de Paris du 18ᵉ arrondissement *(le Monde* daté 20-21 janvier), a été relaxé, le 20 février, par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris. Le titre de l'article incriminé, publié le 26 juin 1979, s'intitulait : « 42, Darquier de Pellepoix assainit le Marais ; 80, Pierre-Bloch assainira-t-il Barbès ? ».

Rejet du pourvoi en cassation d'autonomistes bretons.

La chambre criminelle de la Cour *de cassation a rejeté, mercredi* 20 février, les pourvois formés par cinq autonomistes bretons, MM. Serge Rojinsky, Jean-Marie Villeneuve, Jean-Paul Daniel, Patrick Keltz et Georges Jouin, condamnés le 25 juillet 1978 par la Cour de sûreté de l'Etat à des peines allant de cinq ans à huit ans de réclusion criminelle *(le Monde* du 27 juillet 1978). Ces cinq militants étaient poursuivis avec neuf autres autonomistes pour treize attentats par explosifs, pour vols d'explosifs dans des carrières, détention et transport d'explosifs, d'armes et de munitions et reconstitution de ligue dissoute, en l'occurrence le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne).

Deux plaintes contre la communauté Longo Mai

Deux plaintes en justice ont été déposées en début de semaine contre la communauté rurale Longo Mai, installée depuis 1973 *(le Monde* du 14 octobre 1979) sur le territoire de la commune de Limans (Alpes-de-Haute-Provence).

La première de ces plaintes émane du Groupe d'action et d'études régional (GAER) des Alpes-de-Haute-Provence. *Les* responsables de cet organisme affirment qu'un groupe de techniciens de Longo Mai a assisté récemment à l'une de ses réunions privées, à Château-Arnoux, en se faisant passer pour une équipe de la télévision régionale.

La deuxième action en justice a été intentée par M. Jean Maurizot, premier adjoint au maire de Lardiers (Alpes-de-Haute-Provence) qui affirme avoir été attaqué et frappé par des membres de cette communauté.

● *Réclusion à perpétuité pour l'auteur de cinq hold-up.* — La cour d'assises de l'Oise, présidée par M. Jacques Lalanne, a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Michel Maksymowicz, quarante-trois ans, accusé d'avoir commis cinq hold-up entre le 13 juin et le 24 juillet 1978 dans trois perceptions, une agence du Crédit agricole et un bureau de poste des départements de l'Oise et de l'Aisne. Le procureur de la République, M. Louis Wallon, avait requis une peine de quinze ans de réclusion criminelle. Le 16 janvier 1980, la cour d'assises de Versailles avait condamné Michel Maksymowicz à *cinq ans de réclusion criminelle* pour quatre hold-up commis dans des études de notaire des Yvelines. — *(Corresp.)*

Le casino d'Annecy a été fermé.

Le casino d'Annecy (Haute-Savoie) a été fermé mardi 19 février par décision du ministère de l'intérieur après la découverte de malversations vers la fin du mois de janvier. Les jeux de la roulette avaient déjà été fermés il y a une quinzaine de jours *(le Monde* des 1ᵉʳ, 2 et 8 février). Depuis, l'enquête a *permis d'établir* que des détournements avaient également été opérés à la boule. Le caissier de ce jeu, M. André Benedetti, ainsi que deux croupiers, MM. Jacques Stromboni et Antoine Barbesino, ont été inculpés par M. Francis Oget, juge d'instruction au tribunal d'Annecy. Seul le caissier a été écroué.

D'autre part, trois croupiers de la roulette, MM. Jean Pernin, Charles Casanova et Ernest Donville, ont été inculpés et laissés en liberté. Au total, quatorze personnes ont été inculpées dans cette affaire de fraude et sept d'entre elles ont été incarcérées. M. Pierre Joegne, directeur des jeux et frère du P.-D.G. de l'établissement, M. Michel Joegne, sera présenté au magistrat instructeur ce jeudi 21 février.

Une nouvelle décision du Conseil d'Etat favorable aux objecteurs de conscience.

Le Conseil d'Etat, chargé de *juger en cassation les décisions* de la commission juridictionnelle qui attribue le statut d'objecteur de conscience, a cassé, le mercredi 20 février, treize décisions de refus : la commission, a *estimé la juridiction administrative*, conformément à une jurisprudence ancienne (*le Monde* du 25 décembre 1979), « *n'a pas suffisamment motivé ses décisions de refus* », et aurait dû convoquer les treize jeunes gens qui avaient rédigé, en termes identiques, leur demande. La commission avait, en effet, estimé que ce mémoire, proposé par le mouvement OP 20, ne constituait pas un exposé des « *convictions personnelles* » du demandeur.

Trois des treize jeunes qui ont introduit ce recours devant le Conseil d'Etat étaient incarcérés « *pour insoumission* ». L'un d'entre eux pourtant, M. Patrick Van Dernuyse, avait été libéré le mardi 19 février, avant la décision du Conseil d'Etat, ainsi qu'un autre insoumis, M. Alain Boizon, par la chambre de contrôle de l'instruction du tribunal permanent des forces armées de Lyon. Les insoumis, d'après cette juridiction, peuvent attendre en liberté la décision du Conseil d'Etat, sans porter atteinte pour autant à l'ordre public.

LA SOCIÉTÉ MICROFOR DEVRA RENONCER A INSÉRER DANS SON INDEX DES RÉFÉRENCES AUX ARTICLES DU « MONDE »

La première chambre civile du tribunal de *Paris*, présidée *par* Mme Simone Rozès, a rendu, le mercredi 20 février, un jugement interdisant à la société québecoise *Microfor* d'insérer dorénavant dans l'Index qu'elle publie chaque mois sous le titre *France-Actualités,* des références aux articles parus dans *le Monde* ainsi que dans *le Monde diplomatique.* La société Microfor a été condamnée *à verser 5 000 F à la S.A.R.L. le Monde* pour les frais exposés par cette dernière à l'occasion de ce procès *(le Monde* du 18 janvier).

Adoptant l'argumentation développée par Mᵉ Yves Baudelot, le tribunal déclare dans ses attendus : « *La Société Microfor ne peut à aucun titre se trouver dispensée, pour publier son Index, du consentement de l'auteur de l'œuvre préexistante. Passant outre, elle a porté atteinte au droit de reproduction de ce dernier. De surcroît, en publiant selon ses critères personnels un Index de l'œuvre d'autrui, au mépris des critiques sévères de l'auteur de l'œuvre préexistante, sur des points aussi essentiels dans un tel ouvrage que le choix des mots clés et la teneur des résumés chronologiques, la Société Microfor a méconnu le respect dû à cette œuvre. Dès lors, l'existence de telles atteintes autorise la S.A.R.L. le Monde à demander qu'il y soit mis fin.* »

En revanche, les juges n'ont pas admis l'imputation de concurrence déloyale formulée par *le Monde* à propos de son propre Index car, déclarent-ils « ... *les différences notables existant entre les deux Index, tant par leur présentation que par leurs contenus respectifs, excluent que soit reproché à la Société Microfor d'avoir, avec intention de nuire ou même simple imprudence, imité l'Index analytique du « Monde » d'une façon susceptible de provoquer un détournement de la clientèle de cet ouvrage...* »

POLICE

NOMINATIONS AU CONSEIL DES MINISTRES

Sur proposition de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres, du mercredi 20 février, a approuvé deux nominations.

M. Pierre Blanc est nommé *préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris*, en remplacement de M. Raymond Marchand, qui a pris sa retraite.

[M. Pierre Blanc, né le 20 juin 1924 à Montauban (Tarn-et-Garonne), est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Après avoir été en poste dans l'administration préfectorale dans les Basses-Alpes, les Côtes-du-Nord, le Tarn et le Finistère, il fut, de 1975 à 1978, secrétaire général de la zone de défense Sud, *chargé du secrétariat général* pour l'administration de la police de Marseille. Depuis juillet 1978, il était directeur-adjoint du cabinet du préfet de police de Paris.]

M. André Dierickx est nommé directeur de l'inspection générale de la police nationale en remplacement de M. Guy Denis, admis à faire valoir ses droits à la retraite (*le Monde* du 19 février).

[Né le 14 novembre 1922 à Lille. Licencié en droit, M. André Dierickx est commissaire de police en 1944, commissaire principal en 1955, et commissaire divisionnaire en 1967. Il a été successivement contrôleur général de la police nationale (1973) *et chef des services* actifs de la police nationale (1976). Il avait été chargé des fonctions de chef du service central de la Police de l'air et des frontières, le 1ᵉʳ janvier 1976.]

D'autre part, par un décret du président de la République pris sur proposition du ministre de l'intérieur, plusieurs autres fonctionnaires de la police nationale font l'objet de nominations ou de promotions.

M. Toussaint Mordini, contrôleur général, directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine, est nommé chef du service central de la police de l'air et des frontières (P.A.F.), en remplacement de M. André Dierickx.

[Né le 1ᵉʳ novembre 1920 à Lento (Haute-Corse), M. Toussaint Mordini est licencié en droit et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de police et de criminalistique. Nommé commissaire de police le 24 juillet 1944, il devient successivement commissaire principal le 1ᵉʳ janvier 1959, commissaire divisionnaire le 6 août 1970, et contrôleur général le 12 octobre 1974. Il était directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine depuis le 12 septembre 1977.]

M. Raymond Caporiccio, contrôleur général, *adjoint au chef* du service de la P.A.F., est nommé inspecteur général et affecté à l'I.G.P.N.

M. Gustave Bailly, contrôleur général, directeur départemental des polices urbaines (sans affectation), est nommé chef de service, adjoint au directeur central des polices urbaines.

M. Pierre Aubry, commissaire divisionnaire, appelé à succéder à M. Mordini à la direction départementale des polices urbaines des Hauts-de-Seine, est nommé contrôleur général.

M. Albert Mourey, commissaire divisionnaire, chef de l'antenne de police judiciaire de Nice, est nommé contrôleur général et affecté à l'I.G.P.N.

SCIENCES

L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE

Un rapport officiel recommande le renforcement du rôle de la D.G.R.S.T.

La Délégation générale à la recherche scientifique et technique devrait, pour ce qui concerne la définition et le financement de la politique de recherche, garder « un rôle incontesté de programmation générale, d'arbitrage, d'appel, de surveillance des équilibres » : telle est l'une des principales conclusions d'un rapport sur le financement de la recherche rédigé par M. Robert Chabbal, ancien directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), en étroite concertation avec les directeurs des organismes de recherche et les responsables des « missions de la recherche » des principaux départements ministériels.

Ce rapport de quarante-trois pages, qui a été remis, il y a quelques jours, à M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, devrait être l'un des éléments de réflexion pris en compte dans la discussion actuellement en cours sur le problème de l'« enveloppe recherche » et le rôle de la D.G.R.S.T. (« le Monde » daté 17-18 février). M. Chabbal propose, en particulier, de nouvelles méthodes pour la discussion interministérielle des budgets de recherche, destinées à faciliter le dialogue entre les « acteurs » (chercheurs et organismes) et les « utilisateurs » que peuvent être les ministères et le secteur privé.

Trois cercles

Comment articuler les objectifs à long terme des différents ministères avec la définition d'une politique générale de recherche qui laisserait une marge de manœuvre suffisante à la communauté scientifique ? Telle est la question que se propose de résoudre le rapport de M. Chabbal. Initialement destiné à n'être qu'une composante du « plan décennal de la recherche », actuellement en préparation sous l'égide du secrétariat d'Etat à la recherche, cette réflexion approfondie, à la demande du premier ministre (en particulier à la suite des décisions prises en novembre 1979 sur la recherche océanologique), débouche aujourd'hui sur des propositions concrètes, qui devraient être prochainement examinées par le gouvernement.

M. Chabbal note, en introduction, que le « *désir des agents économiques et politiques d'exercer une responsabilité plus directe dans l'orientation des choix scientifiques, et donc dans les décisions de financement des programmes* », rencontre, dans l'appareil de recherche, « *une tendance très générale à l'ouverture, qui rend possible de nouvelles formes de dialogue* ».

Pour faciliter la clarté de ses propositions, l'ancien directeur général du C.N.R.S. propose une classification des opérations de recherche en trois « cercles ».

● LE PREMIER CERCLE comprend la recherche « non finalisée » (qui a pour seul objet le progrès des connaissances) et la recherche « exploratoire », celle-ci « *associe les finalités de connaissance et d'application* », mais sur des problématiques de portée générale et à relativement long terme.

● LE DEUXIEME CERCLE est celui de la recherche « finalisée », à laquelle est donc fixé un objectif d'application, et qui soit susceptible d'être « *parrainée ou commanditée* » par un ou plusieurs « clients » (ministères, par exemple).

● LE TROISIEME CERCLE correspond aux « grands objets » de développement technologique (lanceur, satellite, moteur d'avion, ou, d'une manière moins « concrète », voiture économique, ferme aquacole, unité de production de combustible issu de la biomasse). Une caractéristique des projets de ce troisième cercle est qu'il doit toujours être possible d'établir un cahier des charges, d'imposer des délais d'exécution et, surtout, de démontrer leur faisabilité économique.

Les principales propositions du rapport concernent le deuxième cercle, celui où doit se réaliser effectivement le dialogue entre la recherche proprement dite et l'environnement social et industriel. La recherche du premier cercle, que l'on peut qualifier de « recherche libre », doit en effet, estime M. Chabbal, rester essentiellement du ressort des organismes de recherche, que ceux-ci y trouvent leur vocation principale (comme le C.N.R.S.) ou qu'il ne s'agisse que d'une part de leur tâche : le rapport souligne, à ce propos, qu'en tout état de cause tous les organismes de recherche, même centrés sur un domaine d'application (comme l'Institut national de la recherche agronomique — INRA — ou le Centre national pour l'exploitation des océans), devraient garder au moins dans leur activité 20 % de « recherche libre ». Le rôle de la D.G.R.S.T., sur ce secteur, ne devrait être que de coordination, sauf si un axe particulier parait « délaissé » par les organismes.

Une nouvelle procédure budgétaire

La recherche du troisième cercle — on peut parler ici de développement — doit être, estime M. Chabbal, financée par les ministères « clients » sur leurs fonds d'intervention, éventuellement avec une participation du secteur productif (entreprises) ou financier (banques). Le secrétariat d'Etat à la recherche serait informé des projets des différents ministères, donnerait son avis scientifique et devrait participer de droit aux comités interministériels chargés de prendre des décisions sur les projets les plus importants.

Pour l'ensemble des recherches du deuxième cercle, qui doivent s'ouvrir sur des applications, le rapport de M. Chabbal propose une réforme très profonde de la procédure budgétaire. Il estime, tout d'abord, que l'établissement, par chaque ministère, d'une stratégie à moyen et à long terme, devrait précéder tout choix de programmation scientifique. Certains départements ministériels se sont récemment dotés de structures de prospective, qui devraient, estime M. Chabbal, devenir la règle : « *On aboutirait ainsi à un affichage de stratégie et d'objectifs qui serait un outil de travail précieux pour les organismes* [de recherche] *et les laboratoires, mais dont le bénéfice pourrait être plus large.* » Les organismes de recherche, de leur côté, en plus de la programmation thématique classique, devraient établir une programmation à court et à moyen terme, sous la forme d'un « *schéma directeur triannuel glissant* ».

Selon les propositions du groupe de travail, la préparation du budget de la recherche pourrait ainsi se faire en plusieurs étapes : à l'automne de chaque année, les ministères déposeraient auprès de la D.G.R.S.T. un programme global d'action ; à la mi-janvier, les organismes de recherche proposeraient aux différents ministères des programmes de recherche prenant en compte les objectifs définis par ceux-ci ; à la mi-mars, les ministères, en possession d'une estimation de leurs possibilités budgétaires, feraient connaitre à la D.G.R.S.T. la liste des projets qu'ils estiment prioritaires parmi les propositions des organismes.

Après arbitrage par la D.G.R.S.T., ou, si cela s'avère nécessaire, en conseil interministériel, la délégation pourrait ainsi affecter aux lignes budgétaires des différents ministères les sommes correspondant aux projets retenus à réaliser par les organismes de recherche dont ils ont la tutelle administrative.

Cette méthode aurait, selon les rédacteurs du rapport, l'avantage de permettre l'organisation d'un dialogue multiforme entre les organismes et les ministères, et de rompre la « linéarité » actuelle verticale entre les organismes et leur seul ministere de tutelle. Ainsi, chaque organisme continuerait de recevoir ses moyens d'un seul ministère, mais, en fait, il devrait son financement à l'ensemble des ministères intéressés par les programmes qu'il s'est proposé de développer.

Clients et tutelles

La distinction ainsi établie entre le ministère « client » et le ministère de tutelle devrait, en principe, s'accompagner d'un renforcement de la D.G.R.S.T., ainsi confirmée dans son rôle de lieu de rencontre des moyens, des initiatives et des desiderata des différents intervenants. La délégation, estime de plus M. Chabbal, devrait garder la haute main sur le Fonds de la recherche (environ 450 millions de francs pour 1980) « *qui constitue le principal élément de souplesse dans le système proposé* ». Toutefois, ce fonds interministériel que gère le secrétariat d'Etat à la recherche devrait avoir « *essentiellement sinon exclusivement* » un rôle d'incitation (pour lancer un programme), d'appel (pour « sauver » un programme que le « client normal » se refuserait de financer, ce qui permet d'éviter un « monopole de financement »), de liaison entre la recherche industrielle et la recherche publique (« *fonction majeure* », souligne le rapport), enfin, un rôle de soutien à la recherche exploratoire dans les laboratoires industriels.

Le rapport souligne, d'autre part, assez fermement certains problèmes qui gênent actuellement les organismes de recherche et qui concernent essentiellement leurs dépenses « rigides » : il indique, par exemple, que le taux de croissance de la masse salariale généralement pris en compte par les lois de finances (1 % en termes réels) est souvent nettement inférieur à la réalité (1,8 % ces dernières années pour le C.N.R.S., 2,75 % pour l'INRA par exemple), ce qui conduit parfois les directions d'organismes à ne pas faire entrer dans les faits toutes les décisions de création de postes arrêtées par le budget. M. Chabbal indique aussi qu'une programmation pluriannuelle des « grands appareils » (qui dépassent le plus souvent les besoins et les ressources d'un seul organisme) parait s'imposer (le rapport note à ce propos que les disciplines biologiques, à leur tour, vont avoir besoin de ce type d'équipements le plus souvent collectifs).

Tout ou rien

Plusieurs réflexions s'imposent à la lecture du rapport de M. Chabbal. La première est d'ordre général : ce rapport entérine sans ambiguïté le fait que la recherche doit trouver des « clients » ; ce n'est peut-être qu'une manière de prendre en compte la réalité : la recherche n'a de chances de survivre que si elle fait la preuve de son utilité. C'est, de toute façon, une évolution sémantique qui sera, à coup sûr, considérée par beaucoup de scientifiques comme une provocation. Comme avait été trouvée provocante l'expression « pilotage [de la recherche] par l'aval », comprise par beaucoup comme signifiant « subordination aux intérêts du secteur privé », alors que, dans l'esprit de son auteur, M. Aigrain, elle ne traduisait que la nécessité d'ouvrir la recherche aux besoins socio-économiques du pays ; une aspiration que les chercheurs de tous bords affirment aujourd'hui leur.

La principale difficulté que soulève le rapport de l'ancien directeur général du C.N.R.S. tient surtout à la manière dont ses propositions pourraient entrer dans les faits. L'opération semble possible si l'on en croit l'accueil intéressé qui leur est fait par plusieurs cabinets ministériels. Dans l'esprit de M. Chabbal, il est clair que tout le dispositif qu'il propose n'a de sens que si le rôle majeur de la D.G.R.S.T. est très nettement confirmé, ainsi que le poids politique du ministre dont cette administration n'est que le bras séculier — actuellement M. Pierre Aigrain.

Mais, et c'est toute l'ambiguïté du rapport, on voit aussi comment l'application à la lettre de ses propositions pourraient trahir leur esprit. Dans ce dispositif nouveau qui ne manque pas de cohérence, il est clair que, selon le poids dont elle pourra se prévaloir, la D.G.R.S.T. sera tout... ou rien. Tout, c'est-à-dire le lieu où pourra s'élaborer une politique scientifique nationale programmée et cohérente. Ou rien, c'est-à-dire une simple chambre d'enregistrement des désirs des différents ministères et des propositions des organismes de recherche.

Sur plusieurs points, le rapport Chabbal s'inspire ouvertement du système en vigueur depuis quelques années en Grande-Bretagne (1), en particulier pour ce qui concerne l'initiative qui doit être donnée aux différents ministères, ce qui les incite effectivement à mieux prendre en compte les aspects scientifiques et techniques dans l'élaboration d'une stratégie à moyen et à long terme. Mais, au dire mêmes de ses partisans, ce système conduit, suivant les départements ministériels, à des succès... ou à des échecs. Et il souffre de l'absence d'une forte coordination interministérielle...

XAVIER WEEGER.

(1) Dit « système Rothschild », du nom de lord Rothschild, auteur d'un rapport officiel qui en fut à l'origine.

APRÈS LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

« Un savant de tout premier rang » assistera M. Aigrain pour la promotion de la biotechnologie

Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, M. Pierre Aigrain a présenté, mercredi 20 février, les décisions prises ces dernières semaines et confirmées le matin même au conseil des ministres sur les applications de la biologie. Mais, auparavant, le secrétaire d'Etat a commenté les divers projets sur l'organisation générale de la recherche en France.

M. Aigrain a tenu plusieurs conférences de presse, entouré de ses proches collaborateurs, dans le cadre de l'hôtel de Broglie, qui abrite son secrétariat d'Etat, ainsi que la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) qui est son bras séculier. Mais, ce mercredi, il a reçu la presse dans une dépendance de l'hôtel Matignon, entouré des représentants de nombreux ministères. Il s'agit peut-être d'une « *coïncidence spatio-temporelle* » pour reprendre le terme qu'il a employé en évoquant la démission du directeur de la D.G.R.S.T., M. Roland Morin (*le Monde* daté 17-18 février). En cette circonstance, il s'est plus exprimé en secrétaire d'Etat auprès du premier ministre qu'en secrétaire d'Etat chargé de la recherche.

« *Je ne veux rien gérer* », avait dit M. Aigrain peu après son entrée en fonctions, en avril 1978, indiquant par là qu'il ne revendiquait la tutelle d'aucun organisme de recherche. Il se réservait d'agir en proposant au gouvernement des orientations globales et en provoquant les arbitrages financiers entre les organismes dont les budgets sont regroupés au sein de « l'enveloppe-recherche ». Il dispose du Fonds de la recherche — environ 450 millions de francs en 1980 — pour lancer des programmes sur des thèmes qui sont soit trop nouveaux, soit trop interdisciplinaires pour entrer commodément dans les cadres existants.

Cette situation n'a pas que des avantages : le ministre de tutelle, pour peu que ses vues divergent de celles du secrétaire d'Etat, peut facilement contrecarrer l'action de ce dernier. Il y a plus que des nuances entre la réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) que projetait, à l'automne 1978, le secrétaire d'Etat à la recherche, et le texte publié un an plus tard sous l'égide du ministre des universités. Et, s'agissant des grands organismes de recherche qui dépendent du ministre de l'industrie, il est clair que les options de M. André Giraud ne recouvrent que partiellement celles de M. Aigrain. M. Giraud parle beaucoup d'innovation — mot qui gagnerait à être explicité — et s'accommode assez mal du contrôle que peut exercer la D.G.R.S.T. sur la partie de son budget qui entre dans l'enveloppe recherche.

D'où quelques hypothèses pessimistes formulées ces derniers temps sur le devenir de cette enveloppe et, plus généralement, sur l'avenir du secrétariat d'Etat. Hypothèses qui ont alerté quelques journalistes, mais aussi des hommes de science qui exercent d'importantes responsabilités dans l'organisation de la recherche française.

Les implications financières

Le conseil des ministres consacré à la biologie a donc été l'occasion pour M. Aigrain d'affirmer, avec une certaine solennité, que ces inquétudes sont vaines, de rappeler qu'en 1977 on a recréé pour la recherche « *un poste gouvernemental auprès du premier ministre* », que « *cette structure est destinée à durer* » et que continuera la politique actuelle qui prévoit l'augmentation des crédits de recherche « *malgré la limitation budgétaire des dépenses non obligatoires* », croissance qui est fortement entamée par l'inflation. Mais M. Aigrain a précisé que le « *taux de l'inflation des dépenses de recherche est actuellement moindre que le taux général* », car les prix des instruments scientifiques ont une forte corrélation avec le dollar, qui s'est déprécié par rapport au franc. Et il a réaffirmé que « *le gouvernement est décidé à faire croitre, dans les années qui viennent, l'effort national de recherche des entreprises et de l'Etat* », et que « *cet effort restera global, interministérile et coordonné par le secrétaire d'Etat à la recherche* ».

Quant à la démission de M. Morin, elle était prévue de longue date, et « *il n'a pas donné d'interprétation de son départ* ». La presse se serait donc trompée qui avait relevé que ce départ coïncide avec la mise à l'étude d'une réforme du rôle de la D.G.R.S.T. et qui y voyait l'indication d'un conflit...

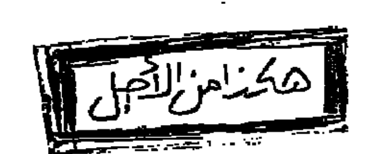
M. Aigrain a, ensuite, commenté les décisions que le conseil des ministres vient de prendre dans le domaine de la biotechnologie, en s'appuyant sur le rapport rédigé par MM. François Gros, François Jacob et Pierre Royer (*le Monde* du 14 au 17 novembre 1979). La biologie a atteint un stade où les applications sont proches et sont « *très réalisables pour notre pays* », étant données leurs caractéristiques : forte valeur ajoutée, faible consommation de matières premières, faible consommation — voire production — d'énergie, légèreté des investissements matériels. Mais, en revanche, il faut beaucoup d'investissements en recherche, en formation des hommes, en adaptation des industries. D'où une série d'actions qui vont être menées par les différents ministères concernés.

Pour la formation des hommes, qui est à court terme le facteur limitant, le ministère des universités va développer les troisièmes cycles de sciences biologiques ; le ministère de l'agriculture mènera une action parallèle dans l'enseignement supérieur agricole et, de manière générale, un « *enseignement de sensibilisation* » sera organisé dans les écoles d'ingénieurs. Le ministère de l'agriculture prendra les mesures nécessaires « *pour donner à l'Institut national de la recherche agronomique un contact plus étroit avec les agriculteurs et les industriels du secteur agricol, et va accélérer la réalisation de la carte pédologique (carte des sols), hydrologique, et climatologique* » de la France. Le ministère de la santé va agir pour développer l'instrumentation biomédicale ainsi que la fabrication de biomatériaux et encourager celle des réactifs. Enfin, le ministère de l'industrie, qui a mis en place des groupes d'études de la stimulation industrielle pour les activités de pointe, va mener, dans le domaine des biotechnologiques, des actions de restructuration industrielle : dès cette année, auront lieu des signatures de contrats entre l'Etat et des industriels pour promouvoir l'industrialisation des techniques biologiques.

En réponse aux questions sur le coût de ces mesures, M. Aigrain a indiqué qu'il était faible en 1980 (il faut un certain temps pour que ces actions démarrent) et que le budget actuel prévoit des ressources suffisantes. Mais les décisions qui viennent d'être prises auront des implications financières importantes dans les prochaines années.

M. Aigrain, a, enfin, annoncé que, pour l'assister dans la coordination des diverses actions ministérielles, il sera prochainement nommé près de lui un « M. Biotechnologie » qui sera un « *savant de tout premier rang* ».

MAURICE ARVONNY.



DÉFENSE

Guerre ou paix

III. – Mourir pour Kaboul ?

par PIERRE LELLOUCHE (*)

Après le général François Maurin et M. Jacques Huntzinger (« le Monde » des 20 et 21 février), M. Pierre Lellouche se demande si le monde s'achemine vers un troisième conflit et quelle doit être l'attitude de la France.

La crise internationale déclenchée par l'invasion soviétique de l'Afghanistan peut-elle déboucher à terme sur un affrontement généralisé, dans lequel l'Europe serait impliquée ? Faut-il prendre au sérieux les craintes de guerre exprimées par les plus *hautes autorités politiques et religieuses occidentales* ?

Comme c'est malheureusement trop souvent le cas en pareilles circonstances, il ne manque ni de responsables politiques ni d'experts dans notre pays pour asséner des « explications » toutes plus simplistes les unes que les autres, explications qui ont en commun de viser à rassurer l'opinion publique, en évitant à tout prix « d'appeler un chat un chat ». Alors que les communistes français s'alignent totalement sur les « explications » données par M. Brejnev, d'autres représentants d'une certaine gauche non P.C.F. ne voient dans le climat de tension actuel que le résultat d'une « campagne d'alarmisme » soigneusement orchestrée par l'Occident. Cette campagne serait destinée à préparer une relance de la course aux armements et à cacher aux peuples la faillite des économies capitalistes.

D'autres encore, s'accrochant désespérément à l'idée que la guerre est impossible à l'âge atomique, nous expliquent le climat actuel par un simple phénomène de mode amplifié par les médias et illustré, par exemple, par le succès d'une certaine littérature de politique-fiction sur le thème de la « troisième guerre mondiale ».

Au bord du gouffre

Moins superficielle, mais tout aussi réconfortante est l'idée qu'après tout la crise actuelle a eu maints précédents depuis 1945 et que l'Europe s'en est toujours *sortie intacte*.

De fait, il est vrai que les conflits dits « périphériques » — c'est-à-dire dans le tiers-monde — n'ont jamais cessé depuis trente-cinq ans. Il est également vrai que les superpuissances n'ont jamais cessé de s'affronter dans ces régions sans que l'Europe n'en soit affectée. Certes, à deux reprises au moins (Cuba en 1962, la guerre du Kippour en 1973), le monde a tremblé devant le danger d'un échange nucléaire. Mais les superpuissances ne se sont-elles pas arrêtées dans chaque cas au bord du gouffre ? N'ont-elles pas, après chaque éruption de fièvre (Hongrie, en 1956, Cuba en 1962, Tchécoslovaquie en 1968, le bombardement américain de Haïphong en 1971, sans parler des interventions soviétiques en Afrique et au Proche-Orient depuis 1974-1975), *maintenu leur dialogue propre*, afin précisément de prévenir la « contagion » d'une crise locale au niveau global ? N'ont-elles pas signé en 1973 un accord sur la prévention de la guerre nucléaire prévu précisément pour « gérer » le type de crise auquel nous sommes confrontés aujourd'hui ?

Ainsi, malgré la gravité de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, malgré la promesse solennelle du président Carter de défendre le golfe Persique par la force, aurions-nous — nous, Européens — toutes les chances de préserver notre paix, pour peu que les quelques princes qui nous gouvernent gardent leur « sang froid ».

Erreur de calcul

Cette idée du « sang froid » qu'a soulignée le président de la République est à la fois singulièrement appropriée et insuffisante.

Elle est appropriée parce qu'il est véritablement terrifiant de constater à quel point est fragile le dialogue atomique que l'on croyait solidement établi entre les superpuissances. Car, dans l'affaire d'Afghanistan, on a pu observer successivement au moins trois erreurs de calcul.

Première erreur : les Américains *n'ont pas réagi* au coup d'Etat à la soviétique d'avril 1978, ni à l'exécution de leur ambassadeur à Kaboul quelques mois plus tard. Ils se sont également refusés à croire, malgré toutes les indications recueillies depuis l'été 1979, que les Soviétiques allaient lancer une opération militaire. Deuxième erreur, soviétique cette *fois : cette absence de réaction* américaine a convaincu Moscou que l'intervention ne provoquerait pas de riposte sérieuse de la part de Washington. Troisième erreur : les Etats-Unis, après avoir laissé faire les Soviétiques en Afrique et au Moyen-Orient pendant cinq ans, *changent de cap à 180° sur* l'Afghanistan et menacent de recourir à la force pour défendre le Golfe. Or, en l'absence d'une supériorité militaire classique dans la région, cet engagement ne peut signifier que l'escalade nucléaire. En un mois, Washington est donc passé d'une indifférence passive à la combativité la plus extrême.

Cet enchaînement d'actions et de réactions incontrôlées est en soi très inquiétant et n'est pas sans rappeler le processus qui, à partir de l'occupation de la Rhénanie, a pu entraîner les démocraties européennes d'erreur de calcul en erreur de calcul et de *reculade en reculade*, jusqu'au jour où l'on est résigné à contre-cœur à mourir pour Danztig.

Une analyse plus poussée

Mais si le « sang-froid » que préconise M. Giscard d'Estaing peut contribuer à surmonter la crise actuelle, suffira-t-il à préserver la paix de façon durable ? Cette idée de sang-froid semble laisser entendre que, une fois la crise afghane réglée, on reviendra à une situation de « *détente normale* ».

Or, on peut se demander si nous ne sommes pas d'ores et *déjà en face d'une* situation internationale nouvelle, d'un nouveau rapport de forces qui nécessiterait de notre part une analyse plus poussée et une politique plus volontariste. Car, s'il est vrai que la crise actuelle se situe dans le prolongement d'une longue série de conflits périphériques dans lesquels les *superpuissances ont été* impliquées, elle s'en distingue par au moins deux changements fondamentaux :

1) Le contexte général de la période actuelle est celui d'une désintégration presque totale des structures du système international érigé depuis 1945. Certes, les grandes organisations internationales subsistent, mais le système s'est effondré par pans entiers : c'est le cas notamment des relations monétaires et économiques internationales.

D'autre part, les règles de conduite que l'on croyait admises par tous sont violées impunément, un précédent (les otages de l'ambassade américaine de Téhéran) devenant rapidement la règle (violation de l'ambassade d'Espagne au Guatemala et de l'ambassade de France à Tripoli). Dans un tel contexte, les grands déséquilibres économiques et démographiques qui sont à la source de conflits n'ont guère de chance d'être réglés autrement que par une violence devenue quotidienne, presque « normale ». D'où cette accoutumance à l'idée que la guerre, même nucléaire, redevient possible non seulement parce que les progrès technologiques remettent en cause le jeu de la « *destruction mutuelle assurée* », mais aussi parce que l'accroissement du nombre d'Etats dotés de l'arme suprême complique singulièrement l'équilibre de la terreur déjà fragile entre les deux superpuissances.

2) Le second fait nouveau par rapport aux crises des années 50 ou 60 est que, cette fois, c'est l'U.R.S.S. qui est passée à l'offensive, et que cette démarche est délibérée.

Supériorité soviétique

Au plan des moyens militaires, il est incontestable que l'U.R.S.S. a acquis, depuis le milieu des années 70, une force stratégique au moins équivalente à celle des Etats-Unis. Il suffit pour s'en convaincre de lire les inventaires des forces annexés à l'accord SALT-2 (1). D'autre part, la situation géographique et la croissance continue de ses moyens classiques donnent à l'U.R.S.S. un avantage incontestable tant sur le théâtre européen que dans la zone du golfe Persique.

A l'inverse, l'Amérique actuelle, même « réveillée » par la crise afghane, craint la vulnérabilité de ses propres forces nucléaires. Elle ne contrôle plus le jeu de l'escalade atomique en Europe, où les Soviétiques ont ajouté à leur supériorité en armes classiques un potentiel nouveau d'armes nucléaires de théâtre.

Dans le Golfe et en Asie centrale, la situation militaire est *encore plus préoccupante, puisque*, en l'absence du gendarme iranien et d'un dispositif solide dans cette région, Washington est contraint de recourir implicitement à la menace du tout ou rien nucléaire. Mais il y a plus grave que ce déséquilibre des moyens militaires. Le phénomène le plus préoccupant est que, cette fois, *l'U.R.S.S.* est convaincue, comme le disent d'ailleurs très clairement MM. Brejnev et Marchais, que « *le rapport des forces dans le monde est favorable aux forces de la paix* », c'est-à-dire à l'U.R.S.S.

Cette analyse correspond à la réalité, au moins à court et moyen terme : à supposer que cela soit possible, les Etats-Unis ne retrouveront une supériorité nucléaire stratégique que vers la fin des années 80 ; il leur faudra également plusieurs années avant de rétablir une présence militaire crédible dans le Golfe (en supposant que les Etats riverains veuillent bien offrir leur coopération !) ; au plan économique, la crise qui touche l'Occident est structurelle, donc durable.

Cette conjonction de facteurs favorables a donc conduit les Soviétiques à se départir de la prudence dont ils sont, paraît-il, coutumiers et à adopter une politique de plus en plus militante et ostentatoire, depuis les quarante mille Cubains d'Angola, il y a six ans, en passant par les interventions en Ethiopie et au Yemen, jusqu'aux cent mille soldats de l'armée rouge à Kaboul. Car, notons-le au passage, si l'objectif soviétique en Afghanistan avait été l'accession de M. Karmal au pouvoir, l'U.R.S.S. n'avait nul besoin de déplacer huit divisions devant les caméras de la télévision occidentale pour conduire un simple coup d'Etat.

Des risques réels

Dans un tel contexte, les risques d'un affrontement direct entre les superpuissances — c'est-à-dire les risques de guerre — sont réels. Ils le sont dès maintenant, puisque le rapport des forces militaires dans la région est déséquilibré, donc dangereux ; que la situation politique locale est extrêmement instable, et que les deux superpuissances sont chacune résolues à en prendre le contrôle. Ces risques d'affrontement demeureront très sérieux *jusqu'à l'instauration* d'un système de sécurité dans cette région, c'est-à-dire, en clair, jusqu'à la mise en place d'un nouveau partage d'influence, garanti par la couverture nucléaire des grands.

Quelles sont les implications de cette situation pour la France ? Paradoxalement, la France a *compris dès 1974, donc six* ans avant les Etats-Unis, les risques que fait peser sur l'Occident la déstabilisation de régions vitales du tiers-monde (2). En Afrique, la France a été amenée à agir, et à agir seule, au moment où M. Andrew Young semblait se réjouir des interventions cubaines. Dans ce contexte, les hésitations de la diplomatie française dans l'affaire d'Afghanistan n'en ont été que plus surprenantes. Car il n'est possible ni de considérer l'intervention soviétique comme une affaire « régionale » ni de se poser en arbitre entre les Deux Grands, alors que nous n'en avons pas les moyens et que, surtout, *nos intérêts propres* sont également menacés. Etre à la fois juge et partie n'a jamais été une attitude satisfaisante en politique comme ailleurs.

Dès lors, sans renoncer en aucune manière à son *attachement historique et justifié* à l'égard de la détente, ni à son rôle spécifique par rapport aux superpuissances, la France doit néanmoins prendre conscience qu'une certaine phase du dialogue avec l'U.R.S.S. est désormais révolue. Il serait à la fois dangereux et erroné de se refuser à agir pour la protection de nos intérêts dans le golfe Persique sous prétexte de sauver la détente en Europe. Les deux choses sont et doivent rester inséparables.

(*) Chargé d'études à l'Institut français des relations internationales.

(1) Le texte du traité et de ses annexes a paru dans *Politique étrangère*, n° 3 (1979).

(2) Voir par exemple le discours du président de la République du 8 novembre 1974 (*le Monde* daté 10 et 11 novembre 1974).

Prochain article :

UN OPTIMISME SOMBRE par ALAIN JOXE

L'Argentine embarque des appareils d'attaque français sur son porte-avions

La marine de guerre argentine embarquera sur son porte-avions *Vienticinco-de-Mayo* quatorze appareils Super-Etendard conçus en France par le groupe privé Dassault-Breguet et la SNECMA. Ces avions remplaceront des appareils anciens Skyhawk d'origine américaine.

Depuis la visite, en mai 1978, à Paris, de l'amiral Lambroschini, chef d'état-major de la marine argentine, des négociations étaient en cours entre les deux pays (*le Monde* daté 28-29 mai 1978) et elles ont trouvé leur épilogue à la *fin* de l'année dernière. La France a accepté de livrer à l'Argentine quatorze Super-Etendard, un avion d'attaque embarqué en *service depuis 1978 dans* l'aéronavale française qui en a commandé soixante et onze exemplaires au total.

Le Super-Etendard est capable d'une vitesse maximum à basse altitude de 1 200 kilomètres à l'heure et de franchir, avec son armement, jusqu'à 650 kilomètres de distance. En 1981, à bord des porte-avions français *Foch* et *Clemenceau*, le Super-Etendard pourra transporter une arme nucléaire tactique de 15 à 25 kilotonnes.

La marine argentine a prévu de l'installer dans quelques mois sur son porte-avions de 20 000 tonnes à pleine charge, le *Vienticinco-de-Mayo*, qui était en service dans la marine britannique à la fin de la deuxième guerre mondiale et que les Pays-Bas ont racheté en 1948 aux Britanniques. L'Argentine l'a acquis auprès des Néerlandais en 1968 et l'a armé avec des avions américains Skyhawk.

En 1979 aussi, la marine a acquis en France trois frégates de 1 250 tonnes, dont les deux premiers modèles ont été, en réalité, les avisos que la République d'Afrique du Sud avait commandés aux chantiers de Lorient et qui ont été placés sous embargo par la France après la décision des Nations unies en 1977. La marine argentine possède déjà à terre des hélicoptères Alouette-III.

De son côté, l'armée de l'air argentine a acheté dix-neuf avions de combat Mirage-III conçus par Dassault-Breguet et la SNECMA.

ÉDUCATION

AVANT LA FABRICATION DES MANUELS DE TROISIÈME

Les éditeurs scolaires dénoncent les « effets pervers » de la gratuité

Après une première offensive au moment de la rentrée (« le Monde » du 14 septembre 1979), les éditeurs scolaires repartent en guerre contre les modalités actuelles de la gratuité des manuels. Dans une lettre adressée le 6 février au ministre de l'éducation, quinze éditeurs énumèrent les défauts du système actuel et demandent :

1) Une augmentation de l'enveloppe financière pour la fabrication des manuels de troisième qui seront distribués à la prochaine rentrée ;

2) Que soient précisées avant la fin du mois les intentions du ministère pour 1981.

Pour appuyer ses revendications, le Syndicat national de l'édition se fonde sur un rapport... établi à la demande du ministère de l'éducation par M. Maurice Flory, professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille-III et ancien collègue de M. Charles Debbasch, conseiller technique du président de la République. Ce rapport, terminé le 30 août 1979, a été diffusé par les soins du ministère de l'éducation avec une lettre de M. Beullac datée du 4 octobre. Dans cette lettre, le ministre précise que les dépenses entraînées par la gratuité scolaire (manuels, bourses et transports) représentent pour 1980 une somme de plus de 3 milliards de francs qu'il n'est pas possible d'augmenter. « Il n'est pas impossible en revanche, écrit-il, d'en proposer une distribution différente. Le dossier est ouvert. »

Quels sont ces défauts qui, selon le Syndicat national de l'édition, mettent en péril l'édition scolaire ? Le Syndicat en relève quatre qui, tous, découlent de la gratuité. Celle-ci « *met en danger la qualité du livre scolaire* », « *affaiblit les exigences des utilisateurs* », « *condamne au déficit* » les éditeurs scolaires contraints de fabriquer à perte et, par voie de conséquence, « *est en train d'éliminer du marché les maisons d'édition et prépare ainsi la voie au régime du manuel unique* ».

Pour appuyer leur démonstration, les éditeurs avancent des chiffres, établis à partir des réponses de dix maisons d'édition représentant 80 % du chiffre d'affaires de l'édition scolaire et la quasi-totalité des fournisseurs des manuels gratuits en 1978. Pour les ventes dans le premier cycle (collèges), le chiffre d'affaires net serait passé de 120 millions à 140 millions de francs entre 1975 et 1979, soit en francs constants de 120 à 100 millions de francs. « *Le chiffre d'affaires réalisé dans le premier cycle connaît une forte régression* », constate le Syndicat, qui admet cependant qu'il n'en va pas de même dans les autres domaines de l'édition scolaire : « *Le chiffre d'affaires total de l'édition scolaire pour l'enseignement secondaire a progressé de 5 % par an en moyenne sur la période 1977-1979, mais cette croissance se répartit très inégalement entre le premier cycle (— 8 % par an), et le second cycle (+ 26 % par an).* »

Contre la « culture officielle »

Pour convaincre le ministère de la nécessité d'augmenter l'enveloppe des manuels scolaires, les éditeurs s'appuient essentiellement sur le rapport Flory. Or ce rapport se préoccupe moins de la situation financière des éditeurs que des « *effets pervers* » de la gratuité : le danger à terme du « *manuel unique* » et donc de la « *culture officielle* » au cas où l'Etat changerait de mains. « *Certains indices*, écrit M. Flory, *laissent à penser que la réforme telle qu'elle est en train de se réaliser n'est pas aussi innocente que la réflexion purement technicienne l'imaginait et qu'en réalité elle renvoie à un problème d'une tout autre dimension qui n'est pas seulement financière ou pédagogique, mais qui se situe bien à la hauteur d'un choix de société.* »

Le principe de la gratuité, louable dans ses intentions, est « *détourné* » : « *Il est permis de penser que l'instrument forgé pour atteindre la gratuité peut constituer, s'il était exploité à des fins partisanes, un réel danger.* » Quel danger ? Le collectivisme (« *A travers l'usage gratuit du service public s'introduit inévitablement une certaine dose de collectivisme.* ») M. Maurice Flory s'étonne du « *paradoxe d'un régime qui, se réclamant d'un libéralisme avancé, n'en met pas moins en place, par la gratuité, un outil qui pourrait très aisément devenir un parfait instrument de conditionnement des mentalités à l'âge le plus réceptif de l'adolescence* ».

Les éditeurs font donc jouer la fibre « pluraliste » du gouvernement pour obtenir des avantages très concrets. Curieusement, ils *se fondent sur un rapport* qui ne les ménage pas, au moins quant à leur attitude passée. « *Les éditeurs*, dit M. Flory, *n'avaient évidemment aucune raison de se plaindre d'un système dans lequel l'émulation les entraînait à forcer sur la qualité, avec les conséquences que l'on imagine sur le coût et donc sur leurs bénéfices. Il ne fait aucun doute que les éditeurs n'ont pas suffisamment cherché à maintenir le livre scolaire dans les limites raisonnables et ont pu donner l'impression de vouloir exploiter une clientèle obligée.* »

Les éditeurs scolaires sont-ils donc contre la gratuité des manuels ? Officiellement, non. Ils invoquent notamment l'exemple de « *l'Autriche, qui, dans une gratuité à base de dons, dépense annuellement, pendant tout le secondaire, 240 francs par élève, soit plus de dix fois plus que la France* ». La gratuité, soit, mais bien payée. On en oublie les risques du collectivisme... Ayant renoncé par réalisme aux formules alternatives comme le « chèque-livre » ou un système de bourse étendu, les éditeurs semblent prêts à se rallier à la gratuité, mais ils préfèrent évidemment la gratuité « à base de dons » au système en vigueur du prêt — le livre est restitué chaque année et utilisé pendant un minimum de quatre ans. Ils veulent surtout éviter l'introduction de la gratuité dans le second cycle (lycées), dernier bastion « rentable » de l'édition scolaire.

ROGER CANS.

« LE MONDE DE L'ÉDUCATION » INVITE SES LECTEURS A TÉMOIGNER SUR L'ORIENTATION

Le Monde de l'éducation compte publier dans son numéro d'avril une enquête sur les élèves des lycées et collèges face à leur avenir et à l'orientation. Il invite tous ses lecteurs intéressés — élèves, parents, professeurs, conseillers d'orientation et chefs d'établissement — à lui faire parvenir leur témoignage sur leur propre expérience, avant le 2 mars.

★ *Le Monde de l'éducation*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

● *M. Stanley Hoffmann*, professeur de sciences politiques à *l'université Harvard*, a été nommé à la chaire de civilisation française fondée par M. Douglas Dillon (chair of the civilisation of France). Il succède ainsi à M. Laurence Wylie, l'auteur d'*Un village du Vaucluse*, qui prendra sa retraite le 1er juillet prochain.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

JEUX OLYMPIQUES



La Chinoise

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — La première manche du slalom géant féminin, dont la finale devait se courir ce jeudi 21 février, a été gagnée mercredi par la skieuse du Liechtenstein, Hanni Wenzel. Sur un tracé qui a été fatal à quatre des quinze meilleures slalomeuses mondiales, Hanni Wenzel a pris l'avantage aussi bien dans la partie supérieure que dans la partie finale du parcours. Avec 1 min. 13 sec. 33, elle a devancé deux Allemandes de l'Ouest : Irene Epple et Christa Kinshoffer. Les Françaises Fabienne Serrat et Perrine Pelen se sont classées respectivement cinquième et sixième de cette manche disputée par cinquante et une concurrentes, parmi lesquelles la Chinoise Wang Guizhen.

Tout était joué depuis longtemps. Dès que Hanni Wenzel, partie avec le dossard n° 6 eut passé la ligne d'arivée, on sut que son temps ne serait pas battu. La skieuse du Liechtenstein avait glissé mieux qu'aucune autre sur cette neige fuyante, une nouvelle fois transformée par un brutal radoucissement de la température.

Le public qui s'était massé le long des barrières resta en place jusqu'au passage de la vingt-quatrième concurrente, la Canadienne Cathy Kreiner, qui fut vivement encouragée. Mais aussitôt après la foule commença de redescendre les flancs de la montagne du Visage-Pâle. Les dernières concurrentes arrivèrent donc dans l'indifférence quasi générale. Les commissaires de course ne se donnaient même plus la peine de camoufler sous de larges bandes de papier adhésif les marques des skis, des vêtements et des chaussures. Ils se pressaient de le faire pour les premières qui étaient sollicitées par les caméras de télévision sitôt la ligne d'arrivée franchie.

Personne n'a donc prêté une attention particulière au dossard n° 49, celui de Wang Guizhen, la Chinoise dans la course. Au milieu des solides jeunes filles qui encombraient l'aire de repos, Wang avait presque l'air fragile. Une courte queue de cheval aile de corbeau, un visage marqué par l'effort. Sa combinaison bleue était un peu vague aux entournures alors que ce vêtement fait comme une seconde peau aux autres filles. Le matériel de Wang était plus modeste que celui de ses rivales : une paire de chaussures italiennes et des skis japonais, dont aucun « champion » français ne voudrait sans doute.

Aucun entraîneur, aucun officiel ne l'attendait à l'arrivée. Elle s'est écartée pour aller s'asseoir sur une poutre, déboucler ses brodequins et se masser les mollets. Parlait-elle anglais ou bien français ? Non. Un charmant sourire a tenu lieu de toute explication.

Si on prenait comme temps de base le « chrono » de la Française Perrine Pelen, 1' 15" 45, Wang a réussi, mercredi, la Flèche de bronze avec sa minute 32" et 41. N'était-ce pas là un exploit si l'on tenait compte du fait que cette fille, née dans le nord de la Chine il y a dix-sept printemps, a commencé à faire du ski il y a à peine deux ans. Et, en fait d'entraînement à la compétition, elle a suivi, en tout et pour tout, un stage d'un mois au Japon avant de partir pour Lake-Placid.

Une bonne demi-heure après la course, Wang a retrouvé, près du départ des télésièges, quatre membres de la délégation chinoise. Ensemble ils riaient comme d'une bonne farce : Wang n'était pas la dernière, la Chypriote Lina Aristodenoy et la Libanaise Faride Rahme avaient mis, respectivement, 7 et 8 secondes de plus qu'elle pour négocier les cinquante virages.

Tout comme son camarade Xu Zhaoxiao, le patineur artistique, qui a attiré les foudres des juges en dépit de son application, Wang est en train de découvrir le monde de la haute compétition internationale. Ils sont manifestement déconcertés par l'ambiance du grand cirque blanc. Mais qu'on ne s'y trompe pas : les Chinois se sont embarqués dans la galère olympique alors qu'ils n'étaient pas tout à fait réveillés.

HOCKEY SUR GLACE

La maestria des Soviétiques

Lake Placid. — Les téléspectateurs qui auront suivi le match de hockey sur glace U.R.S.S. - Canada (6 à 4) déterminant pour le rang de qualification en poule finale, se souviendront sans doute d'une partie jouée à un rythme infernal qui a failli provoquer la défaite des Soviétiques. Mais en concentrant l'action sur quelques mètres autour du palet, les caméras n'ont pas donné une bonne idée de l'acharnement de la bataille. Car c'en fut une.

Calquant leur tactique sur celle des Américains face aux Tchécoslovaques, les Canadiens entreprirent de se ruer sur la « rondelle » en balayant tout ce qui pouvait entraver leur progression. Résultat : un but dès la première minute.

Désappointés, les Soviétiques dont la maîtrise technique reste incomparablement supérieure, furent longtemps incapables de s'organiser. Comme, de surcroît, ils cherchaient à éviter le corps à corps, ils étaient constamment qualifiés de « poules mouillées » par le public venu soutenir les Canadiens.

On a toujours eu un faible pour cette équipe. N'est-elle pas injustement privée de ses meilleurs éléments qui opèrent dans les rangs professionnels alors que les règlements olympiques ne s'opposent pas à la qualification des « amateurs » du club de l'Armée rouge ? Mais était-il besoin pour autant de multiplier les provocations et les agressions ? Deux « malabars », le capitaine de l'équipe, Randall Gregg, et l'attaquant, Paul McLean, s'illustrèrent dans ce rôle de desperados. Malheur aux « rouges » qui s'attardaient dans les lignes canadiennes. Immédiatement agressés, plusieurs d'entre eux durent quitter la glace.

Pendant quarante minutes, les Canadiens imposèrent ainsi leur loi. Ils menaient 3 à 2 lorsque commença le troisième tiers temps. La vigueur des Nords-américains laait-elle mettre à genoux les Soviétiques, provoquant la plus grosse surprise du tournoi après l'élimination de la Tchécoslovaquie, battue par la Suède par 4 à 2, au cours de l'après-midi ? On fut fixé aussitôt : en douze secondes, les Soviétiques allaient marquer deux buts qui leur donnait l'avantage : 3 à 4.

Assez maladroits, durant les deux premières périodes, ils semblaient, d'un coup, avoir passé la surmultipliée. Les Canadiens réussirent à revenir à égalité, 4 à 4, mais ils étaient constamment débordés. Ils redoublèrent alors d'agrmessivité. Les Soviétiques ne s'en laissèrent pas compter, démontrant qu'ils étaient bien les maîtres à jouer de ce tournoi. Toutes les interventions des Canadiens pour enrayer le cours du jeu ne pouvaient empêcher Alexandre Golikov, réalisateur des deux derniers buts, de faire une éblouissante démonstration.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

JEUDI 21 FEVRIER

TF 1. — Slalom géant dames, deuxième manche : différé de 23 heures à 23 h. 30.

Antenne 2. — Slalom géant dames, deuxième manche, direct 16 h. 55 à 18 heures.

VENDREDI 22 FEVRIER

TF 1. — Slalom spécial messieurs, première manche, direct : 15 h. 55 à 16 h. 45. Patinage libre messieurs, différé, 16 h. 45 à 17 h. 55. Slalom spécial messieurs, deuxième manche, direct 17 h. 55 à 18 h. 45.

Antenne 2. — Hockey sur glace, direct de 22 h. 55 à 1 h. 30.

LES RÉSULTATS

SKI ALPIN

Slalom géant (dames), première manche. — 1. Wenzel (Liech.), 1'14"33 ; 2. Irène Epple (R.F.A.), 1' 14" 75 ; 3. Kinshofer (R. F. A.), 1'15"19 ; 4. Hess (Autr.), 1'15"27 ; 5. Serrat (Fr.), 1'15"43 ; 6. Pellen (Fr.), 1'15"45 ; 7. Moser-Proell (Autr.), 1'15"64 ; 8. Maria Epple (R.F.A.), 1'16"20 ; 9. Cooper (E.-U.), 1'16"61 ; 10. Melander (Suède), 1'16"84, etc.

PATINAGE DE VITESSE

3 000 mètres (dames). — 1. Jeansen (Nor.), 4'32"13 ; 2. Becker (R.D.A.), 4'32"79 ; 3. Heiden (E.-U.), 4'33"77 ; 4. Mitscherlich (R.D.A.), 4'37"69 ; 5. Rys-Ferens (Pol.), 4'37"89 ; 6. M. Docter (E.-U.), 4'39"29 ; 7. Filipsson (Suède), 4' 40" 22 ; 8. Petruseva (U.R.S.S.), 4'42"59 ; 9. Plesokova (U.R.S.S.), 4'43"11 ; 10. S. Docter (E-U.), 4'43"30, etc.

PATINAGE

Danse artistique. — Linichuk-Karponosov (U.R.S.S.), 205 pts ; 2. Regoeszy-Sallay (Hongrie), 204.62 ; 3. Moiseeva - Minenkov (U.R.S.S.), 201,86 ; 4. Rehakova-Drastich (Tch.), 198,02 ; 5. Torvill - Dean (G.-B.), 197,12 ; 6. Wighton-Dowding (Can.), 193,80 ; 7. Blumberg-Seibert (E.-U.), 190,30 ; 8. Bestemianova - Bukin (U.R.S.S.), 188,19 ; 9. Smith-Summers (E.-U.), 188,38 ; 10. Froeschl-Steiner (R.F.A.), etc.

Classement des figures imposées (dames). — 1. Poetzsch (R.D.A.), 9 ; 2. Lurz (R.F.A.), 20 ; 3. Fratiane (E.-U.), 26 ; 4. Watanabe (Jap.), 38 ; 5. Kristofics-Binder (Autr.), 45 ; 6. Driano (It.), 55 ; 7. Wegelus (Finl.), 60 ; 8. Allen (E.-U.), 69 ; 9. Rieder (Suisse), 77 ; 10. Richardson (G.-B.), 88, etc.

SKI NORDIQUE

Relais masculin 4 × 10 km. — 1. U.R.S.S., 1 h. 57'3"46 ; 2. Norvège, 1 h. 58'45"77 ; 3. Finlande, 2 h. 0'0"18 ; 4. R.F.A., 2 h. 0'22"74 ; 5. Suède, 2 h. 0'42"71 ; 6. Italie, 2 h. 1'9"93 ; 7. Suisse, 2 h. 3'36"57 ; 8. Etats-Unis, 2 h. 4'12"17 ; 9. Tchécoslovaquie, 2 h. 4'18"66 ; 10. France, 2 h. 5'43" 61, etc.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au rassemblement des athlètes français à Paris (*le Monde* du 21 février), il fallait lire que *« le Comité des athlètes et des entraîneurs de haut niveau prétend... devenir un interlocuteur à part entière du mouvement sportif pour tous les problèmes concernant... les contrats de carrière »*, au lieu de *« les contrats publicitaires »*.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République socialiste de Roumanie M. Corneliu Manescu a donné une réception mercredi 20 février, à l'occasion du centenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Roumanie et la France.

Naissances

— M. et Mme Michel WEINBERG ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexis,

le 16 février 1980.
22, rue Erlanger, 75016 Paris.

Décès

— Mme Robert Depagne, son épouse,
Le docteur et Mme Marc Grollemund,
M. et Mme Patrick Roulot,
M. Jacques Denis Depagne,
Vincent, Nicolas, Raphaël, Murielle et Delphine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Robert DEPAGNE,
notaire honoraire,

survenu à Monaco, le 16 février 1980, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Menton le 20 février 1980, dans l'intimité familiale.

Avenue Gaspard-Médecin,
06500 Menton.
Ouges, Pierrelatte, Paris.

— Mlle Jeanne Désoches,
M. et Mme Henri Martinand, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edmond Uhart et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie-Eugénie DÉSOCHES,
administrateur civil honoraire,

survenu le 9 février 1980, à Paris.
Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Cerdon (Ain) le 14 février 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue du Général-Clavery, 75016 Paris.
7, avenue de Limbourg, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.
8, rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris.

— Mme Dhaleine,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond DHALEINE,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le mardi 19 février 1980, à Saint-Germain-en-Laye.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 février 1980, à 10 h. 45, dans la chapelle des religieuses franciscaines, 89, avenue Foch, à Saint-Germain-en-Laye.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Sèvres, Paris.

Mme Robert Mang, son épouse,
Frédéric, Sylvie, Gérard et Jean-Baptiste Mang, ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Robert MANG,

survenu le 11 février 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

24, avenue Gambetta, 92310 Sèvres.

— La direction et le personnel des Etablissements Gérard Mang font part du décès de

M. Robert MANG,
président-directeur général.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Mme Maurice Martraire,
Le docteur et Mme Michel Martraire,
Jean-Yves et Philippe Martraire,
Mlle Henriette Riant,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice MARTRAIRE,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,

survenu le 16 février 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
32, rue du Capitaine-Ferber, 75020 Paris.
86, Les Bois-du-Cerf, 91450 Etiolles.

— M. et Mme Jacques Morin, ses parents,
Isabelle, Sophie,
Thierry de Salvaing de Boissieu, ses sœurs et son beau-frère,
M. et Mme Paul Dubost, ses grands-parents,
Mme Colette René Allais et ses enfants,
Le comte et la comtesse Jacques de Ligneris et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Dubost, leurs enfants et petits-enfants,
ses oncles, tantes, cousins,
Toute sa famille,
font part avec tristesse du décès accidentel, survenu le 15 février 1980 à Bogota (Colombie), à l'âge de vingt-cinq ans, de

Philippe MORIN,
en service au titre de la coopération.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 25 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (nouvelle église), rue de l'Annonciation, Paris (16e).

— M. et Mme Philippe Solvit et leurs enfants,
M. et Mme Michel Binder et leurs enfants,
Le docteur et Mme André Solvit et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques SCHLONOWITZ,
née Jeanne Bloch,

survenu le 19 février 1980.
Les obsèques auront lieu le vendredi 22 février.
Réunion porte principale, cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Antoine SCHNELTZER,

survenu le 17 février 1980.
68910 Labaroche.
« Notre ami de courte durée. »

— M. et Mme Gérard Villem,
Le docteur Nelly Villem,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur mère,

Mme Raymond VILLEM,
née Geneviève Coudray,

survenu le 18 février 1980.
Le service religieux aura lieu le vendredi 22 février, à 8 h. 30, à l'église Saint-Joseph des Epinettes, 40, rue Pouchet, Paris (17e).
L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu vers 10 h. 45 au cimetière de Château-Landon.

PRECISION. — La notice biographique concernant le professeur Champetier, membre de l'Institut, qui avait paru page 8 dans notre première édition du 21 février, a été insérée page 12 dans notre dernière édition, en raison de nécessité de mise en pages.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du

docteur Albert DEBURGE,

le 22 février 1979, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

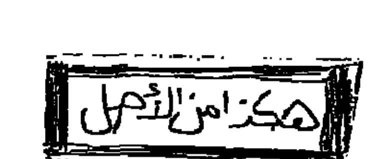
Communications diverses

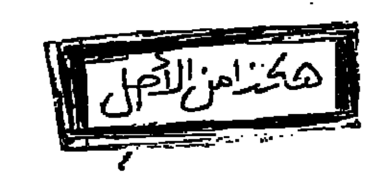
— Albert Memmi parlera de son livre « la Dependance » le jeudi 21 février, à 20 h. 30, au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

— Réunion publique de l'Association France-Cambodge : « Survie du Cambodge », samedi 23 février, à 14 h. 30, au FIAP, 30, rue Cabanis, Paris (14e), métro Glacière.

— M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a remis le 20 février, lors d'une cérémonie à l'hôtel de Clermont, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Benigno Cacérès, cofondateur et président d'honneur de Peuple et Culture, président du FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire).

Les deux SCHWEPPES,
l'un se retourne, l'autre pas.





Le Monde des LIVRES

Jorge Semprun dévisage son histoire

● *Une méditation sur les grands « enfermements » du vingtième siècle*

SCENARISTE de films, auteur de livres dont le plus fascinant fut l'*Autobiographie de Federico Sanchez*, Jorge Semprun excursionne sans trêve, en sa propre mémoire, d'un pôle à l'autre, depuis Buchenwald (où il a survécu) jusqu'au communisme (qu'il a surmonté), et vice versa. Dans notre monde cellulaire, souvent provincialiste, ce décloisonneur est un homme multiple, un cosmopolite. Ecrivain bilingue, espagnol et français, il fonctionne comme un oiseau rare. Certes les polyglottes sont légion. Mais on compte sur les doigts les auteurs qui changent, sinon de style, du moins de langue entre deux livres : *Sanchez* fut écrit en castillan, *Quel beau dimanche* en langue d'oïl...

L'ancien déporté des camps nazis est devenu, par la suite, militant clandestin du parti communiste espagnol au « pays de Franco » ; puis membre du bureau politique du P.C.E. : cette position impliquait des séjours en Bohême, en Crimée, à Berlin-Est... La rupture avec Carillo rejette notre homme vers la littérature et le cinéma. Les décennies qui passent décantent sa mémoire ; elles la chargent de significations neuves ; ainsi se densifient dans son esprit les années 40, noyées d'ombres et de lumières qui leur viendront après coup des années 60 ou 70, par surimpositions successives.

Parlons de Buchenwald, justement : les communistes allemands à force d'intelligence et d'héroïsme politique avaient fini par conquérir la direction occulte de ce camp, au temps de l'incarcération de Semprun. En vertu de leurs aptitudes à la discipline bureaucratique, ils se chargeaient, bon gré, mal gré, de faire un tri parmi les déportés. Pour sauver quelques camarades, et comment le leur reprocher, il leur fallait désigner aux Allemands d'autres hommes qui s'en allaient mourir vite ou lentement dans les commandos extérieurs que géraient les SS pour le Grand Reich. Cette discipline et cette efficience de longue durée, éternellement assumées, transformeront les mêmes communistes, une dizaine ou une quinzaine d'années plus tard, en oppresseurs de leur propre peuple, pour le compte de la R.D.A. soviétisée.

Somme toute, l'élite des surhommes du parti « prolétarien » résista de manière splendide aux camps allemands ; elle manipula à son profit les structures du pouvoir concentrationnaire, primitivement bâties par les nazis pour écraser les détenus. Passe une décennie : ceux des « camarades » qui survivent s'agrègent désormais, non sans secousses, en Allemagne de l'Est, à l'élite des chevaliers de la parole correcte, à ceux qui disent fièrement *Nous*. Au grand soleil du socialisme existant, ils refoulent dans la zone du non-pouvoir le reste de la population, qu'elle soit dissidente ou apolitique. *Nous, Nous-même, Notre* drapeau (*« Nuestra bandera »*), *Notre* peuple (*« Nuestro pueblo »*), *Nos idées* (*« Nuestras ideas »*), pourquoi pas Notre Dame... dira Semprun qui s'amuse à citer de la sorte les titres des principaux périodiques imprimés par les communistes espagnols. L'écrivain franco-castillan en a par-dessus la tête de cette mafia de *Nous*. *Autres* candidate à la conquête du pouvoir. Parmi cette clique dynamique, il n'hésite point, se souvenant du passé, à stigmatiser d'abord son ex-camarade Carillo. Apparatchik converti aux mondanités royalisantes, Carillo, bête noire de Semprun, est-il un semeur d'illusions ? Il est présenté comme tel, en tout cas, par *Quel beau dimanche*.



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Le livre dit leur fait aussi aux « intellectuels qui tiennent la chandelle » et qui sont les courtisans du despotisme, stalinien ou brejnévien. A la manière de ces ducs et pairs qui tenaient humblement le bougeoir au petit coucher de Louis XIV...

E. LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 17.)

L'art de vivre de Dominique Fernandez

● *Promenades amoureuses autour de la Méditerranée.*

EST-CE une mode ? On ne compte plus cet hiver les écrivains en renom — c'est leur saison — qui publient deux livres à la fois : Claude Mauriac double son roman d'un portrait de Laurent Terzieff ; Jean Cau ajoute au sien un recueil de nouvelles ; Max-Pol Fouchet en fera autant en mars ; Marcel Schneider accompagne son *Prince de la terre* d'un « Instant romanesque » ; Daniel Boulanger a réédité *le Gouverneur Polygame* en même temps qu'il a tiré sa *Dame de cœur ;* quant à Dominique Fernandez c'est un recueil d'études sur l'Italie qu'il joint à un court roman africain intitulé *Une fleur de jasmin sur l'oreille*.

Dans son cas, l'écart entre les deux œuvres semble maximum. Non seulement parce qu'une mer les sépare qui, après tout, est la même. Mais parce que d'un côté parle l'italianisant, le critique, l'érudit et de l'autre, un maître charmeur, le prosélite d'une morale nouvelle. Pourtant, le titre séduisant de *Promeneur amoureux* que Dominique Fernandez réserve à ses essais conviendrait aussi bien et même mieux à son roman que « cette fleur de jasmin » un peu mièvre dont il le décore, selon une coutume des hommes d'Afrique du Nord, pour en tirer un symbole de l'éternelle jeunesse du cœur. Cette mince fiction n'est en effet pas autre chose qu'une « promenade amoureuse » à travers un pays maghrébin innommé mais qu'on identifie vite comme étant la Tunisie et qui métamorphose le promeneur dans un sens imprévu.

Tout d'ailleurs va à l'encontre de ce qu'on attend dans ce récit où les héros comme le lecteur ne cessent d'être déconcertés. Roman, le héros, file depuis six ans le parfait amour avec Julien. Il ne s'attend pas à la lassitude qui un beau jour l'envahit. Non sans remords, il s'octroie une fugue solitaire. Qu'en espère-t-il ? Des tentations charnelles faciles à satisfaire, pour y guérir de son amour ou de son ennui ? Or cette terre qui a réputation de liberté se révèle plus oppressive que celle qu'il a quittée : la police est partout. Des rencontres cependant se produisent, tandis que Roman s'initie aux mœurs de l'Islam, à ses souks, à ses parfums, à son architecture, à ses festins de noces aussi lugubres que des enterrements.

Un soir, sur la plage, il découvre le beau Moralt, qui lui met l'âme en feu. Le livre culmine dans la scène où le garçon le berne, sans rien lui donner en échange de l'argent extorqué. Bafoué, Roman, le lendemain, prend la route du Sud, où son éphèbe menteur l'attire encore. Il ne le retrouvera pas, bien sûr, mais la révélation du désert le ramène, sinon à Julien, du moins à l'exigence dans l'amour et au refus des plaisirs sans lendemains. Ainsi, de déception en déception, s'accomplit l'étrange quête qui débouche sur un apaisement libérateur.

L'impression que reçoit le lecteur n'est pas moins surprenante, il devrait rire d'une aussi piètre aventure, il en subit le charme. Par la magie d'un style berceur, cette pochade ironique qui dédramatise la fin d'un amour, répand une harmonie toute empreinte de douceur. Se manifeste un art, très subtil, de l'esquive.

∴

Cette tendance à prendre le contre-pied de l'effet attendu ou l'opinion reçue colore également le recueil d'essais de Dominique Fernandez. De Venise à Naples et à Syracuse (les villes), de Stendhal à Zola (les visiteurs), de Michel-Ange à Puccini (les mythes), du meurtre de Pasolini à la « sicilitude », il vagabonde en quête de l'impossible unité à conférer à la péninsule. Or c'est à travers cette absence de limites et de définitions que lui-même s'est trouvé (*Mère Méditerranée*, 1965). Comme guide intime de ce pays qu'il pénètre par tous ses pores, monuments, musique et littérature, il reste indépassable, même si ses aperçus le révèlent aussi sûrement que le peuple dont il traque le mystère.

Il y a un principe inéluctable chez Dominique Fernandez : le plaisir. Quoique se réclamant du baroque, c'est au classicisme qu'il l'emprunte, à ce « plaire et toucher » dont Racine avait fait sa loi. Grâce à cela, sa critique sans souci de jargonner ni de théoriser se propose d'éveiller l'envie de connaître et le désir d'aimer. Comme il ne se prive d'aucune manifestation de l'être, les gâteaux des pâtissiers lui en apprennent tout autant sur Naples ou l'Afrique du Nord que les balcons ouvragés de Naples et de Sicile, ou les demeures ouvertes sur des patios secrets... Cependant, le regard reste aigu et prompt à détecter la faiblesse où elle se trouve, quitte à la tourner en vertu.

De ces deux livres réunis par les bords opposés d'une même mer, monte, dans sa séduction, un délicat et souriant art de vivre.

JACQUELINE PIATIER.

★ UNE FLEUR DE JASMIN A L'OREILLE de Dominique Fernandez, Grasset, 202 pages. Environ 42 F.

★ LE PROMENEUR AMOUREUX, de Dominique Fernandez, Plon, 345 pages. Environ 64 F.

L'insupportable obscénité

● *La jeunesse sans pain de Mohamed Choukri.*

AU cimetière, l'herbe abonde « *autour des tombes oubliées* ». Celles des pauvres s'effondrent et s'amalgament. Les tertres se confondent bientôt avec les enflures du terrain. Les vivants marchent sur les morts qui nourrissent l'herbe verte si recherchée. D'une cueillette de Mohamed, la mère fit « *un bon repas* ».

Quelque part sous cette terre chavirée, repose le corps d'Abdelkader, le frère de Mohamed. Abdelkader avait été de santé fragile. Mohamed se souvient de ses yeux « *profonds et hagards* » : une « *absence* ». Au cours d'une de ses haineuses colères, le père a saisi le petit malade et lui a « *tordu le cou* ».

C'est la famine des années 40 qui a chassé, d'un village du Rif vers Tanger, la famille de Mohamed Choukri. Le Maroc est réglé encore à l'heure du protectorat français. L'armée espagnole, que le père de Mohamed a désertée, occupe le nord du pays. Quand cet infanticide amnésique revient dans sa famille, il frappe. Mohamed fuit souvent, ensanglanté. Il préfère rencontrer son père dans la rue car les passants s'interposent... Plus tard, au cinéma, il s'identifie à l'acteur : « *Avec mon arme je tire plusieurs rafales sur mon père.* »

Une famille entière a renoncé. Elle n'avait pas mangé depuis des jours et des jours. Alors, le père a élevé un mur *à l'intérieur* de la maison. Tous sont morts. Mais les misérables subissent, pour la plupart, leur enfermement à la lumière des rues : l'avenir y est au bout de l'instant, les luttes pour la survie y règlent la liberté. Dès sa sixième année, Mohamed doit se procurer sa nourriture. Il pratique ces petites tâches qui assurent un contentement de soi et une bonne exploitation à l'employeur. Il fait aussi l'apprentissage de la solitude et des lits de fortune : il dort souvent au cimetière par crainte des viols. Mohamed devient une jeune brute, à l'affût des rapines. Dans cet univers de violence, « *le plus malheureux sera le dernier à disparaître* ».

Revanche sur la mort, éclôt une sexualité brutale, élémentaire. Un désir premier comme celui de manger, un besoin physiologique sans amour : la tendresse est totalement exclue. Si Mohamed rêve de « *la vie* », de « *tous les plaisirs* » et parfois, qu'« *il s'envole* », il décrit la sexualité avec une simplicité vertigineuse. La femme, à sa surprise, possède un « *sexe qui ne mord pas* ». Ses étonnements ne durent guère au contact des proxénètes et de l'amour tarifé.

Brève irruption de la politique. Ce jour-là, des provocateurs ont parcouru les ruelles. La police espagnole réprime. La mer rejette des cadavres que personne ne réclame.

De combine en contrebande, du vin au kif, on pourrait imaginer la fin de Mohamed. Le voici en prison : « *Plus j'avançais* [en âge], *plus les portes devenaient solides* ». Comme tant d'autres écrivains, failles dans l'ordre des choses, il devient un miraculé de l'écriture. Les signes sur la page sont des symboles de dignité. Un homme qui sait lire conquiert une liberté. A vingt ans, il va à l'école, sur la foi d'un pari. Il est presque aussi grand que l'instituteur.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 18.)

Jean BERNARD, René HUYGHE

Plaidoyers pour l'honnête homme

LES lycées d'autrefois formaient un type d'esprit unique au monde. Le dosage d'humanités et de sciences donnait à jamais le goût de la connaissance, des grandes perspectives, de la mesure, de la vie.

A l'âge des bilans, les fleurons de cet enseignement passent volontiers leurs convictions de jeunesse au crible de leur expérience. Les philosophes de profession sourient de ces amateurs, dont un Allemand disait plaisamment à Stendhal qu'ils se contentent d'« aimer à croire » (*Promenades dans Rome*, 26 juin 1828). Le public, lui, apprécie ces *credo* accessibles à tous, gagés sur un métier, et qui aident le profane à penser sa vie. Il les prise d'autant plus qu'il les sait condamnés à terme par l'émiettement des savoirs et l'abaissement des études.

Les réflexions que livrent aujourd'hui Jean Bernard et René Huyghe illustrent ce genre à la fois répandu et menacé. Leurs auteurs n'ont pas seulement en commun leur soixantedizaine, l'Académie, le culte de Claude Bernard, de Proust, Valéry, et le sens du diagnostic. Chacun dans sa partie, l'hématologie et l'histoire de l'art, ils prouvent qu'on peut rester un honnête homme, au sens bêtement décrié du dix-septième siècle, tout en servant la recherche la plus avancée. A les lire, la synthèse paraît plus que possible, nécessaire ; en tout cas, enviable.

par Bertrand Poirot-Delpech

SI l'interne Jean Bernard va traîner après l'hôpital dans la librairie d'Adrienne Monnier, et saute des maux... aux mots, en compagnie de Joyce ou de Larbaud, comme il le rappelle dans *Mon beau navire*, ce n'est pas par curiosité de dilettante trop doué pour se satisfaire d'une seule vocation. Robert Debré, Henri Mondor, Vallery-Radot, plus tard Jean Delay, ont montré que les grands patrons trouvaient une précieuse détente, et une sorte d'harmonie, à se doubler de fins lettrés.

L'ouverture et la sérénité qu'on voit à Jean Bernard étaient les qualités auxquelles on reconnaissait les familiers d'Adrienne Monnier, baptisés « potassons » par Fargue. Le goût de la lecture se révèle aussi le meilleur tranquillisant lorsque l'auteur, à la Libération, trompe son angoisse de clandestin recherché par la gestapo en se replongeant dans Rousseau ou Ramuz. Comme la Résistance, dont il appelle utilement les services, en nos temps de résurgence « collabo », la culture assure, au-delà de son utilité, un rayonnement aisément reconnaissable.

Elle permet ici au chercheur de réfléchir sur son action. En visite chez Saint-John Perse, il s'interroge tout naturellement sur les rapports entre savant et poète. La matière du premier lui préexiste et lui survit, tandis que celle du second naît et meurt avec lui. Mais tous deux vont de l'observation à la correction, en passant par la même imagination, dont Baudelaire disait qu'elle est la plus scientifique des facultés, et Einstein le vrai terrain de la germination scientifique.

AUTRE agrément, pour nous lecteurs : l'écrivain soutire à l'hématologiste des pronostics fantaisistes auxquels les savants ne se prêtent pas d'ordinaire.

A l'en croire, les malades de 2080 ne seront plus hospitalisés, mais traités chez eux à distance. On travaillera dix-huit heures par semaine. Les maladies infantiles auront disparu. Seules les affections de moyenne gravité auront résisté aux assauts conjugués de l'hématologie et de la neurologie, reines du siècle prochain. On n'ignorera plus rien de la chimie du cerveau, de la formation des concepts. On aura isolé la molécule de la musique, comme on a cru aux « bosses » et aux chromosomes. La langue anglaise aura régressé, comme par enchantement, dans les échanges scientifiques.

L'étude du sang en rapport avec la démographie et la génétique évitera de procréer des monstres, sans conduire à l'eugénisme. Par hypothèse optimiste, le mythe de la race pure aura vécu, et la notion de différence aura remplacé celle d'inégalité, selon le « polymorphisme équilibré » qui veut que certaines anomalies de l'hémoglobine provoquent l'anémie ou protègent du paludisme.

POUR corriger la loterie de l'inné, encore faudrait-il que l'acquis dépende *moins* du milieu culturel, donc de la fortune, et que l'élite cesse de se perpétuer de façon quasi dynastique.

Il n'a pas échappé à Jean Bernard, vieux riverain du Luxembourg et, comme tous les « potassons », rive-gauchiste bon teint, que les bourgeois de Passy, aujourd'hui au pouvoir partout, n'avaient pas dressé de barricades en 1944. Mais la politique n'est pas son propos. Il ne se cache pas d'être né et marié dans des familles où l'intelligence, le charme, les ancêtres illustres, les voisins influents et les rôles historiques s'héritent presque aussi sûrement que les terrasses fleuries sur les bords de Loire...

Du moins admet-il sa chance, qu'il serait vain de bouder, et la chante-t-il avec une gratitude attendrie.

S'ELEVER *De l'art à la philosophie*, comme René Huyghe titre un entretien avec Simon Monneret, semble plus normal que de passer des globules rouges à l'*Anabase* de Saint-John Perse. Mais, à la réflexion, le saut entre des activités de l'esprit très distantes l'une de l'autre pose sans doute moins de problèmes qu'entre des secteurs mitoyens.

(Lire la suite page 17.)

la vie littéraire

« Le comble du vide » ou la preuve par huissier

La revue *Critique* (7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris. Prix : 23 F) consacre son numéro 392 à « *l'année politico-philosophique : le comble du vide* ». Les auteurs des articles analysent des ouvrages qui « *s'annoncent comme d'imposantes constructions* » *philosophiques* ». « *Plus l'assiette reste vide, prévient la préface, plus le menu affiché à la porte est prétentieux. Le vide est alors à son comble. Tout se passe comme si la littérature politico-philosophique participait d'un certain vertige. (...) L'objet de ce numéro n'est pas pour autant de vider un différend avec l'inanité : ce qui serait succomber à son tour à l'appel du vide. On s'efforce seulement d'examiner les causes de la surabondance de tels écrits et la façon dont ils sont confectionnés...* » Il s'agit, on le voit, d'une salutaire entreprise de « décervelage » que nombre de lecteurs accueilleront avec plaisir.

Sont passés en revue des ouvrages dont les auteurs vont de la gauche « dissidente » au libéralisme « avancé ». Mis ainsi en pleine lumière, le « spectacle du vide » est plutôt réjouissant. Avec un humour tonique mais non sans sérieux, les critiques brocardent les à-peu-près et les incongruités que des « nouveaux » de tous bords veulent faire gober au bon peuple comme des vérités définitives ou des sommes philosophiques.

Sous le titre « La panne en rase campagne », Vincent Descombes analyse les derniers livres de M.-A. Macciocchi, de J. Elleinstein, de R. Garaudy, Jacques Attali est qualifié d'« anti-La Boétie de hall de gare » par François Roustang. Yves Michaud démasque le « dernier avatar de la frénésie du nouveau : la « nouvelle » droite ». Avec « le Recours à Dieu », Pierre Legendre critique « le discours le plus intouchable, la bêtise divine » qu'il débusque dans les essais de P. Boutang, de M. Clavel et de B.-H. Lévy. Clément Rosset rappelle qu'« un ministre vous parle » lorsque M. Poniatowski annonce que *L'avenir n'est écrit nulle part.*

Jacques Bouveresse administre « Le preuve par zéro » à propos du livre de Jean-Marie Benoist, *Chronique de décomposition du P.C.F.* Jacques Bouveresse considère que le rival malheureux de Georges Marchais aux dernières élections législatives, pratique « *la philosophie à grandes pelletées* » et donne dans le « *giscardisme rigolard* ». Le ton et l'analyse de l'article ont soulevé l'ire de Jean-Marie Benoist, habitué à l'affectueuse sollicitude des gazettes, et qui a exigé une réponse aux iconoclastes par « commandement d'huissier ». — B. A.

L'amour de la vie récompensé

Le Groupement des écrivains médecins a décerné le prix Littré 1980 à Béatrice Canoul pour son roman *Peur-Mouche* (Ed. France-Empire). La jeune lauréate, cancérologue, est inspirée à la fois par une vive conscience de la douleur et par un contagieux amour de la vie. Après *Un dimanche de garde*, et *Une boule de neige en plein cœur* (*le Monde* du 1er août 1975), son troisième roman met en scène une angoisse qui semble d'abord sans remède mais où l'espérance se fait jour peu à peu. Il ne s'agit pas d'un tableau clinique, mais d'un mal vécu du dedans, exprimé avec des images poétiques originales et fortes. J. D.

Un hommage à Jean Sulivan

Après la mort de Jean Sulivan (le Monde *du 19 février*), *nous recevons la lettre suivante d'un de ses lecteurs inconnus, M. Yves Brieud, que nous publions comme un témoignage émouvant.*

« Y'a qu'un type qui m'a marqué comme ça, c'est lui. Je suis né dans son pays. Il est une part de l'honneur d'exister.

» Tout lu ? Non, comme par hasard, tout sauf *Consolation de la nuit.* Pourquoi donc n'avoir pas dévoré aussi celui-là ?

» Sulivan, maintenant seulement, on peut te tutoyer en paix, comme quand tu te parlais à toi-même au fil de tes écrits de braise.

» C'est toi qui nous as révélé la meilleure part de l'Evangile. Maintenant t'es sûr que l'éternité c'était bien cela qui rugissait au fond de ta mémoire, de ta gouaille et de ta nudité.

» Sulivan, qu'est-ce qui se passe ? Nous v'là avec la vérité de tes mots. Nous v'là avec le rire de l'instant qui éclate pour rien. Jubile Sulivan, lève ton front vers les orgues de ta fête ! Dans la dégringolade d'aujourd'hui tu inversais l'angoisse en joie. Tu nous fais mépriser le sérieux de la vie et prendre au sérieux les méprisés. Va vers l'éternité Sulivan ! Va ! Tu nous as déjà tout donné de toi. Va ! Que ta fête commence !

» Impossible de t'oublier ! T'es dans nos tripes à nous qui pèlerinons sur nos routes d'ici-bas. T'y es comme une audace absolue, insolente, ancrée dans notre néant.

» Plus tu t'en vas, Sulivan, plus tu fais chanter notre âme ! T'es parti sans prévenir, Sulivan ! T'as bien fait.

» Laisse-nous prier. Tiens, v'là notre silence. Si tu vois Dieu, dis merci. »

Adieu, foulards...

Il y a peu, paraissait en librairie un ouvrage qui, consacré aux problèmes de la femme réunionnaise, entreprenait de faire voler en éclats le mythe de « la belle créole ». Bien que très différent dans son exposé et dans ses perspectives, le travail de Claudie Beauvue-Fougeyrollas participe finalement de la même entreprise. C'est heureux, sans doute, car les yeux avec lesquels les Français observent les habitants — particulièrement les habitantes — de leurs ex-colonies ont décidément bien besoin d'être dessillés ! Passives, faciles, « chaudes » (sexuellement parlant), les Antillaises ? Tous ces qualificatifs font partie du vieux stéréotype esclavagiste. L'Antillaise, comme la Réunionnaise, est surtout une exploitée tous azimuts, qui tente courageusement de survivre et de faire survivre une famille nombreuse, très souvent négligée par les adultes mâles qui en font partie (les différents pères des multiples enfants par exemple). « *Au-dessous d'un Noir, d'un immigré, ou d'un ouvrier blanc, il y a encore une femme opprimée* », écrivait-t-on récemment. Et Claudie Beauvue-Fougeyrollas d'ajouter : « *Au-dessous de la femme opprimée, il y a encore la femme appartenant à un peuple colonisé et plus précisément aux classes sociales les plus exploitées d'un tel peuple.* » Nous avions tous besoin de la démonstration et de ses vivantes descriptions pour comprendre à quel point — hélas ! — elle a raison. — E. L.

(1) *La Réunionnaise et la sexualité*, d'Alain Bergès.

★ *Les Femmes antillaises*, de Claudie Beauvue-Fougeyllas, Ed. l'Harmattan, 134 p.

vient de paraître

Romans

JEAN CAU : *le Conquête de Zanzibar* et *Nouvelles du Paradis*. — L'auteur de *la Pitié de Dieu* se souvient de ses rêves d'enfance et dans un roman et un recueil de nouvelles les ressuscite comme on se parle à soi-même. (Gallimard, 220 p. et 190 p.)

FRANÇOIS COUPRY : *La Terre ne tourne pas autour du Soleil.* — Des jeux d'enfants dans une épopée un peu folle qui participe du dessin animé, de la science-fiction de l'opéra, écrite dans une langue iconoclaste. Par l'auteur de *Mille Pattes sans tête* et *Ventre bleu.* (Gallimard, 315 p.)

MICHEL DE SAINT-PIERRE : *Laurent.* — De la difficulté d'être, à vingt-trois ans, dans une société sans idéal. Par l'auteur des *Aristocrates.* (Grasset, 275 p.)

HORTENSE DUFOUR : *la Guenon qui pleure.* — Une femme et son amant vivent un « voyage au fond de la naissance », considérée comme l'un des beaux-arts. Par l'auteur de *la Marie-Marraine.* (Grasset, 314 p.)

JACQUES CHAUVIRE : *les Mouettes sur la Saône.* — Le narrateur va peu à peu abandonner aux ténèbres d'une enfance immobile son cousin « attardé » avec lequel il était lié d'amitié. Par l'auteur de *la Confession d'hiver.* (Gallimard, 292 p.)

ALAIN ABSIRE : *Roman d'une ville en douze nuits.* — Six personnages tentent de survivre dans l'univers baroque d'une cité en décomposition. Par l'auteur de *l'Homme disparu.* (Ed. Libres Hallier, 224 p.)

Nouvelles

REZVANI : *la Table d'asphalte.* — Huit récits durs, sarcastiques, nostalgiques et sereins. Par l'auteur du *Canard du doute.* (Ramsay, 246 p.)

Lettres étrangères

HAO RAN : *Nouvelles de la campagne chinoise.* — Ecrites entre 1956 et 1972 par un romancier né en 1932, favori de la révolution culturelle. Préface de Michelle Loi. (Mazarine, 266 p.)

ISAAC BASHERIS SINGER : *Passions.* — Des nouvelles du prix Nobel de littérature 1978, traduites de l'anglais par Marie-Pierre Bay et Jacqueline Chnéour. (Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 306 p.)

VLADIMIR KORMER : *la Taupe de l'histoire.* — Ce roman d'un jeune philosophe moscovite a reçu le prix Dahl, récompensant le meilleur manuscrit parvenu récemment en Occident. Traduit du russe par Louis Martinez. (Grasset, 238 p.)

HENRIK TIKKANEN : *le Héros oublié.* — Les aventures du brave soldat Viktor, par un Finlandais (né en 1925) de langue suédoise. Traduit du suédois par Philippe Bouquet (Pandora, « Domaine nordique, 164 p.)

ANAIS NIN : *les Petits Oiseaux*, textes érotiques écrits sur commande en 1940, par l'auteur du *Erotica II.* — Suite et fin des célèbre *Journal.* Traduit de l'anglais par Béatrice Commengé. (Stock, 240 p.)

ITALO CALVINO : *Le corbeau vient le dernier.* — Des récits écrits de 1945 à 1948 et publiés à Turin en 1949. Par l'auteur du *Baron perché.* Tradui. de l'italien par Roland Stragliati. (Julliard, 252 p.)

Souvenirs

RENE BARJAVEL : *la Charrette bleue.* — L'auteur de *Ravages* raconte son enfance dans la boulangerie provençale de ses parents. (Denoël, 256 p.)

Biographie

ERIC LE NABOUR : *Charles X, le dernier roi.* — Le dernier roi légitime de France resitué dans son temps, par un biographe de dix-neuf ans. Préface d'Alain Decaux, de l'Académie française. (J.-C. Lattès, 406 p.)

Poésie

CLAUDE COUFFON : *Aux frontières du silence.* — Un recueil de poèmes d'où s'élève une petite musique de nuit définitive. Illustrations de Jacques Doucet. (Editions Caractères, 7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.)

Documents

BERTRAND GOLDSCHMIDT : *le Complexe atomique.* — Une histoire politique de l'énergie nucléaire retracée par un de ses pionniers pour comprendre les problèmes posés par ses applications. (Fayard, 493 p.)

JEAN-FRANÇOIS DOMINIQUE : *l'Affaire Petiot.* — Les dessous de l'affaire Petiot, ce médecin guillotiné pour vingt-sept assassinats et qui fut aussi un gestapiste. (Ramsay, 261 p.)

Essais

RAYMOND BELLOUR : *l'Analyse du film.* — Une réflexion sur le fonctionnement du cinéma narratif hollywoodien et un essai qui est aussi un livre sur Hitchcock. (Albatros, 320 p.)

C. BIRMAN, C. MOPSIK, J. ZACKLAD : *Caïn et Abel.* — Le meurtre d'Abel aux origines de la violence. (Grasset, 223 p.)

MAX LOREAU : *Michel Deguy, la poursuite de la poésie tout entière.* — L'inscription de la théorie dans la poésie de M. Deguy entraine une rythmique nouvelle. (Gallimard, 190 p.) — Du même auteur, un recueil de textes : *la Peinture à l'œuvre et l'Enigme du corps.* (Gallimard, 270 p.)

Sciences humaines

PAUL CLAVAL : *les Mythes fondateurs des science. sociales.* — Les sciences sociales ne seraient-elles pas plus proches des religions qu'elles ne veulent bien l'admettre ? (PUF, 261 p.)

PIERRE FOUGEYROLLAS : *les Processus sociaux contemporains.* — Le cours de la révolution mondiale commenté par un professeur trotskiste. (Ed. Payot, 300 p.)

Psychanalyse

A. JEANNEAU : *la Cyclothymie.* — De l'effondrement douloureux de la dépression à l'exaltation euphorique de la manie. (Ed. Payot, 256 p.)

Histoire

CLAUDE KAPPLER : *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Age.* — Traditions et innovations de l'imaginaire. (Payot, 347 p.)

en poche

Nietzsche mis en scène

LIRE avec Nietzsche les « grands philosophes », dit Sarah Kofman, c'est assister à un spectacle comique. Prologue au tribunal : le procureur (Aristote, Platon ou Hegel, comme on voudra) réclame la déchéance des penseurs présocratiques pour infantilisme. Mais la salle défend les accusés (« Qu'ils sont beaux ! ») et fait un triomphe à Héraclite, Empédocle et Démocrite. Suivent quelques saynètes où le chœur des satyres conduit par leur chef Silène (c'est Nietzsche), père nourricier de Dionysos, persifle les huiles philosophiques.

La troupe bacchique perturbe l'hypocrite sérénité apollinienne de « l'homme théorique ». Au tableau suivant, Aristote fait un cours de logique impeccable : être, substance, absolu, identité, etc. Nouvelle irruption ; Silène dénonce les fictions anthropomorphiques du maître. Paraît le stoïcien. Il avale cailloux et vers, tessons et scorpions, pour exhiber sa parfaite insensibilité. Mais le chœur satyrique chasse « l'homme pétrifié ». Changement de décor : Descartes dans son poêle. Silène se moque de cette « maturité » victime des préjugés de l'enfance, qui prend le cogito, un simple mot, pour garantie de l'existence du sujet.

Final encore plus divertissant. Kant, habillé en Tartuffe, camoufle l'impératif catégorique sous l'édifice de sa dialectique. Spinoza jongle avec la mathématique pour cacher sa nervosité de sage mal à son aise. On se dit qu'Epicure est le plus franc de tous. Il avoue franchement la fonction pharmaceutique de la philosophie qui « rend tolérable l'intolérable » réalité.

Ne manquez pas le spectacle proposé par Nietzsche et Sarah Kofman. Il est aussi drôle qu'éducatif.

JACQUES LE RIDER.

★ Sarah Kofman, NIETZSCHE ET LA SCENE PHILOSOPHIQUE, 10/18, 380 pages, environ 23 francs.

● *PARMI LES REEDITIONS : Plus profond que l'abîme,* roman de Manès Sperber (le Livre de poche) ; *Priez pour nous à Compostelle*, récit de Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand (le Livre de poche) ; le *Jardinier d'amour, la Jeune Lune,* de Rabindranath Tagore (poésie). Gallimard. Préface de Jean-Michel Gardair, *Antimanuel de français,* de Claude Duneton et Jean-Pierre Pagliano (Points. Le Seuil).

en bref

● LE CENTRE DE RECHERCHES EN LITTERATURE ET LINGUISTIQUE DE L'ANJOU ET DES BOCAGES (U.E.R. de lettres et sciences humaines, Angers) organise, le samedi 22 mars (salle des conférences de la bibliothèque municipale), un colloque public sur « la littérature médiévale angevine », centré sur trois thèmes : littérature religieuse des onzième et douzième siècles ; élaboration de la littérature française à la cour de Henri II Plantagenêt (douzième siècle) ; la vie littéraire et artistique autour des ducs d'Anjou (quatorzième et fin de 1980. (Renseignements : écrire à M. Georges Cesbron, directeur du centre, U.E.R. des lettres et des sciences humaines, 2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex.)

Plaidoyer pour l'honnête homme

(Suite de la page 15.)

Pour simplifier, l'apport majeur de René Huyghe à la compréhension des arts plastiques aura été de circuler dans le champ des jeunes sciences humaines, sans se soucier des frontières et sectarismes que développent toutes les disciplines à leur début. Cette liberté d'allure s'explique par le souci, manifesté dans ses études (l'Ecole du Louvre préférée à Normale) et marqué dans sa carrière (conservateur en même temps qu'enseignant au Collège de France), de rester un homme de terrain, et de ne pas laisser les concepts scléroser la perception sensible des œuvres.

par Bertrand Poirot-Delpech

La « méthode » qu'il suggère dans sa revue *l'Amour de l'art*, dès 1930, c'est-à-dire bien avant la mode de la « pluridisciplinarité » et Malraux lui-même, doit moins à Elie Faure, sinon pour le sens de la vie, qu'à Bergson, Proust, et d'abord Claude Bernard, dont elle hérite la rigueur du diagnostic.

LA règle d'or de ce diagnostic est d'emprunter aux diverses approches de l'activité humaine sans subir leurs prétentions à l'exclusivité dogmatique. Freud est « utilisé », dès 1923, mais aussi Jung, la « gestalt », la phénoménologie. L'observation de la nature, de son côté, permet de constater qu'elle poursuit aveuglément le même effort que l'artiste vers plus d'économie harmonieuse, et qu'elle le précède parfois.

Ce n'est pas le théoricien des liens entre sociétés agraires et sens de la géométrie, ou sociétés nomades et sens de la mobilité, qui niera le rôle des conditions matérielles dans la création artistique. René Huyghe raisonne, à certains égards, comme un positiviste, sinon un marxiste. Mais il ne voit aucune contradiction à abandonner les matérialismes, et même à les critiquer violemment, quand, faute de l'expliquer, ils nient le qualitatif.

CAR cet idéaliste croit au caractère essentiel de l'art, et à une quête universelle de la qualité. La production contemporaine a de quoi l'en faire douter. Il n'y voit que borborygmes exténués, indigence mentale, désarroi, déroute. Pompidou aurait cédé, selon lui, à la « crédulité touchante des néophytes ».

La crise actuelle d'inspiration serait due à la tyrannie exercée, depuis l'apparition des « cafés » au siècle dernier, par les intellectuels, les idées, la raison. Mais l'auteur reste convaincu, avec Teilhard et contre Monod, que l'humanité progresse, par des tâtonnements dont elle garde la liberté, vers un infini et un absolu, auxquels ne manque que le nom de Dieu.

DES statues du Luxembourg à la génétique du vingt et unième siècle ; de Cézanne aux fins dernières de l'homme !... Les philosophes patentés peuvent toujours ironiser sur ces confidences-promenades d'honnête homme : le jour où l'enseignement les aura bannies, c'est plus que du plaisir que nous y perdrons : de la graine de liberté.

★ MON BEAU NAVIRE, de Jean Bernard, Buchet-Chastel, 252 pages, environ 60 francs.

★ DE L'ART A LA PHILOSOPHIE, de René Huyghe. Réponses à Simon Monneret, Flammarion, 196 pages, environ 40 francs.

écrits intimes

Les blancs chez les rouges

● ***Les « Souvenirs d'un enfant de droite pendant la guerre d'Espagne ».***

CARLOS DE ANGULO avait six ans en juillet 1936, au début de la guerre civile. Sa famille, qui était « de droite », comme on disait, et même frottée d'aristocratie, résidait à Valence, capitale du Levant, qui devait rester pendant les trois longues années de la tragédie sous le contrôle des républicains. Chez les Angulo, on cultivait les traditions et les bonnes manières, on traitait les nombreux domestiques avec paternalisme, on disposait d'une chapelle privée, où officiait un grand-oncle jésuite. Malgré la brève alerte de 1931 — les couvents de Valence brûlant dans la nuit, — l'explosion de la guerre civile, en juillet 1936, surprend la famille Angulo comme une tornade.

En quarante-huit heures, tout a basculé. La plage d'El Saler, où l'on emmenait le petit Carlos en voiture particulière, devient un lieu sinistre d'exécutions sommaires, là où l'on conduit les victimes arrachées à leur maison pour le dernier « paseo », la petite promenade de la mort. Les églises brûlent, les religieuses se déguisent en domestiques, on dissimule à la hâte les « signes extérieurs de croyances », on enterre ou on jette au fond des puits bijoux, valeurs, pièces d'or et d'argent. Chapeaux et cravates deviennent des « emblèmes » de droite que chacun évite. Dans les premiers mois de la guerre, être dénoncé comme étant « de droite » par le voisin de palier, par la concierge ou par l'épicier, équivaut à peu près sûrement à une arrestation, à un jugement hâtif devant un tribunal du peuple et à l'exécution.

Vues des fenêtres de l'hôtel particulier des Angulo, les rues de Valence appartiennent à des « démons », à des « bandits rouges », qui arrachent les yeux de la Vierge, perquisitionnent à tout propos, à la recherche d'armes, de bijoux comme de matelas et de vêtements, menacent d' « épouser » les religieuses grimées et terrorisées, emmènent les condamnés au poteau en plaisantant. Etre « de droite » et tenter de survivre pendant trois ans en « zone rouge » a été une expérience de cauchemar vécue par d'innombrables familles espagnoles. Des milliers d'autres, « de gauche », et surprises en zone franquiste, ont vécu évidemment la même angoisse. Le premier mérite, qui n'est pas mince, du livre émouvant, tendre et très souvent drôle, de Carlos de Angulo, est de restituer la vérité profonde du drame de la société espagnole de 1936 à 1939.

La guerre civile n'a pas été seulement un affrontement militaire impitoyable, les grandes manœuvres de la seconde guerre mondiale sur fond de Péninsule, la lente et régulière progression des nationalistes soutenus par les puissances de l'Axe, les exploit sdes volontaires des brigades internationales à Madrid, à Guadalajara et sur le front de l'Ebre. Mais aussi et surtout une Espagne coupée en deux dans chacune de ses villes et de ses villages. « Gauche » et « droite » ont coexisté pendant trente-trois mois, se sont affrontées, ont partagé la peur, la haine, et, curieusement une certaine solidarité.

Devenu adulte, Carlos de Angulo a restitué avec bonheur et talent, et directement en français, cet univers d'un enfant « de droite » en rapportant avec minutie les « choses de la guerre », ces événements quotidiens faits de privations, de persécutions, de dissimulations, de terreurs diverses et multiples où le tragique le dispute souvent au grotesque. C'est l'humour qui l'emporte au fil de ces souvenirs sur l'horreur, et la mise au jour d'un étonnant réseau d'entraides, de complicités inattendues entre adversaires déclarés, de dévouements précieux et fraternels. Des militants communistes cachent des religieuses poursuivies, un « bon » milicien anonyme évite qu'une perquisition ne se termine en arrestation de toute la famille, des ouvriers sauvent la vie, à plusieurs reprises, du père de Carlos, directeur d'entreprise. L'amitié avant la politique : un trait typiquement espagnol qui n'a pas davantage disparu pendant la longue nuit franquiste. Pas une famille dans l'Espagne d'aujourd'hui qui n'ait ce genre de souvenirs aigres-doux et émouvants. Vingt ans après la fin de la guerre civile, la grand-mère de Carlos priait encore chaque jour pour le « bon milicien anonyme...

MARCEL NIEDERGANG.

★ LE RIZ A LA FOURCHETTE, de Carlo de Angulo (Souvenirs d'un enfant de droite pendant la guerre d'Espagne). Atelier Marcel Jullian, 288 pages. Environ 45 F.

Jorge Semprun dévisage son histoire

(Suite de la page 15.)

Ces « chandeliers » officiels peuvent être bourrés de talent comme ce fut le cas pour Brecht, et (en France) pour notre « plus grand-poète-romancier-national-et-officiel ». Ils peuvent aussi être « *gentils tout plein* », le cœur sur la main comme était le sympathique Pierre Courtade. Ils n'en sont que plus coupables, eux qui étaient en principe les hommes du *vrai*, d'avoir menti sciemment : ils s'imaginaient bien à tort (mais qui pouvait prévoir Soljenitsyne) que l'histoire inhumerait à tout jamais les témoins gênants ; ils croyaient qu'elle entérinerait leur mensonge ; à commencer par celui qu'ils se racontaient à eux-mêmes et que devait enregistrer de son côté le témoin Semprun.

Où est le vrai, alors, puisque on est perpétuellement trompé par des personnes suspectes, décorées des palmes académiques ou du prix Lénine ; puisque soi-même, on fut, à certains moments de sa propre vie, un complice actif de la fausseté, un faux-monnayeur ? Faudrait-il donc, comme le père de Semprun, qui représenta la revue *Esprit* en Espagne, revenir à Dieu ? Voltairien, notre auteur refuse cette issue divine, et pourtant il n'évacue pas totalement le dieu des valeurs ; celui-ci fait partie de l'imaginaire éternel du genre humain.

Je n'ai pas retrouvé dans ce livre, à chaque page, la féroce allégresse qui m'avait passionné dans *Federico Sanchez*. Les *flash-back* littéraires sur Goethe et sur Blum ne s'imposaient pas tous. Le meilleur de l'ouvrage tient dans une méditation narrative, à propos des grands enfermements du vingtième siècle. Auschwitz et la Kolyma sont, entre autres, les produits de cette invention géniale (du siècle dernier), le fil de fer barbelé. Elle fut primitivement mise au point par des fermiers : ils s'en servaient prosaïquement pour faire des enclos à vaches. Des bovins aux hommes, il n'y eut qu'un pas. Il fut facilement franchi par les despotes, depuis les deux guerres mondiales. Dirons-nous pour autant, du fait de cette origine occidentale des barbelés, que le goulag est une invention de la pensée de l'Ouest, comme le prétendent certains de nos intellectuels à la mode... Allons donc C'est Semprun, en l'occurrence qui voit clair : il paraphrase Sartre et voit dans le goulag russe, vietnamien ou cambodgien, l'« *indépassable horizon de notre époque* ».

La tâche centrale des marxistes, à supposer qu'ils aient le *front* de s'attaquer à ce problème, ne serait donc pas « *d'interpréter le goulag, mais de le transformer* ». Bref, de le supprimer. Est-ce possible ? Le marxisme (perverti, certes) fut l'une des matrices des camps. Peut-on lui demander de devenir leur antidote ? Cette doctrine reste vaguement valable dès lors qu'il s'agit d'interpréter l'économie du quinzième siècle, ou la révolution industrielle du dix-huitième. Mais, vis-à-vis de l'avenir, le ci-devant système de Marx est trop compromis avec l'oppression de l'homme par l'homme, qu'il a reproduite et cantionnée. Le marxisme, au gré de notre auteur, est devenu « un cloaque académique, une fumerie d'opium idéologique, un carnaval de concepts ». Marx au musée ! Shakespeare et Flaubert à l'avant-scène.

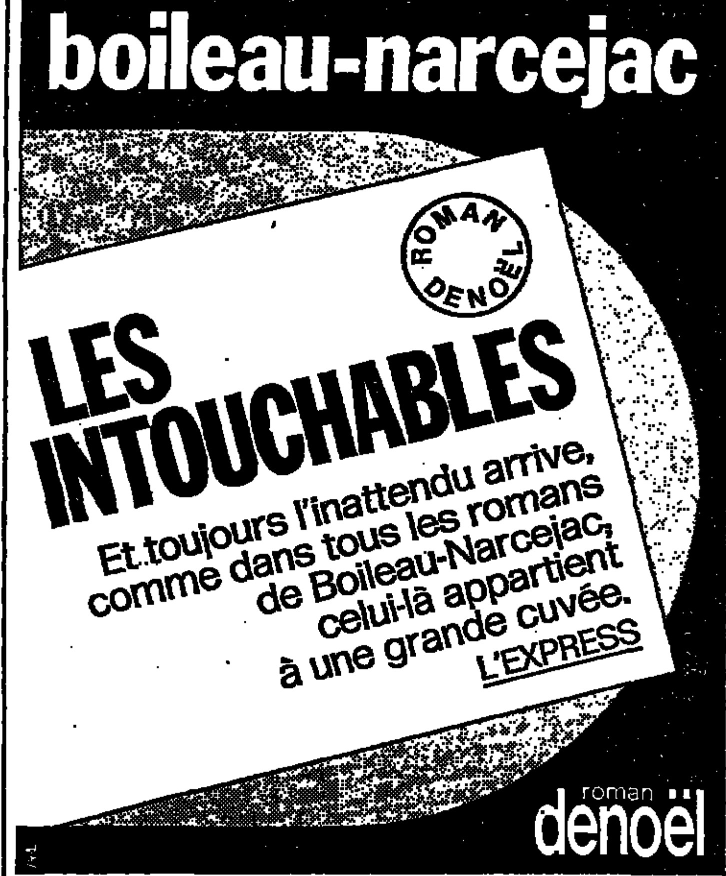
William Shakespeare d'abord : Semprun rappelle l'« anecdote » entendue parmi ses camarades dans une réunion communiste internationale, au sujet de la mort de Béria. Le chef des policiers soviétiques fut tué comme un chien en pleine réunion du présidium par ses collègues du Politburo, puis son cadavre roulé dans un tapis fut évacué de la salle des séances, à l'insu de la police secrète. « *La mort fait sa cour dans la couronne des rois* », disait à peu près le grand Will. « *Une affaire entre gentlemen* », commentera plus sobrement un vieux communiste anglais, mis au courant de cet extraordinaire épisode.

Quant à Gustave Flaubert, il surgit pour la bonne bouche, à la fin de ce *Beau Dimanche* : Semprun et son copain Barizon, un prolétaire déniaisé du P.C.F., se remémorent leurs vertes années, après deux décennies. « *Le communisme n'était pas la jeunesse du monde, mais il était certainement notre jeunesse* », concluent les deux hommes.

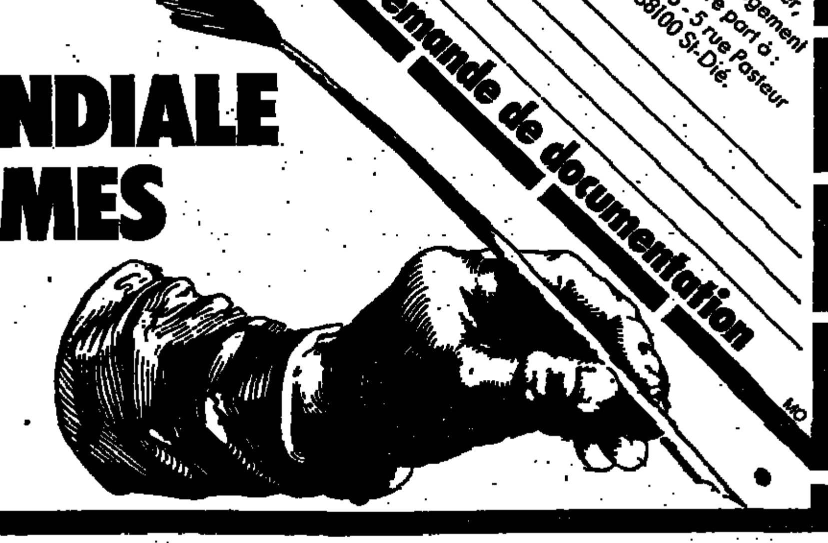
On pense aux réflexions nostalgiques et blasées que formulent les deux héros de *l'Education sentimentale*, quand ils évoquent leur visite ratée, du temps de l'adolescence, chez les « demoiselles » de l'établissement très spécial de la mère Turc : « *Oui, peut-être bien, c'est là ce que nous avons eu de meilleur...* » Mais la mère Turc était plus honnête que le bolchevisme : elle n'exigeait pas de ses clients qu'ils prennent les vessies pour des lanternes.

E. LE ROY LADURIE.

★ QUEL BEAU DIMANCHE, de Jorge Semprun, Grasset, 396 pages. Environ 62 F.







lettres du Maghreb

Quand le jour se lève sur un passé

● *Le « Parcours immobile », d'Edmond El Maleh.*

QUAND nous considérons notre histoire intime, nous sommes devant un « *miroir aveugle* », écrit Edmond Amran El Maleh. Mais nous y discernons des « *profondeurs insoupçonnées* ». D'origine marocaine, de culture juive et arabe, ce professeur de philosophie, qui vit et enseigne à Paris, se trouvait un jour au cimetière d'Asilah, un petit port de l'Atlantique, proche de Tanger. Il remarqua une tombe dont l'apparence modeste contrastait avec la « *prétention* » d'autres monuments funéraires. C'était la tombe de Nahon, « *le dernier juif d'Asilah* ». Dès lors, le miroir dans lequel se contemplait El Maleh s'est éclairci mystérieusement. Il arrive, de même, au bord de la mer, que la brume la plus épaisse, la plus angoissante, se dissipe soudain, à la surprise des promeneurs. Dans le cimetière d'Asilah, tandis qu'El Maleh méditait devant « *la dernière tombe juive* », le jour s'est levé sur son histoire ancienne. Nous ignorons les raisons qui font agir notre mémoire...

∴

La nostalgie nous abuse, car elle nous fait déserter le présent et nous enferme dans un passé désirable. En laissant celui-ci nous dévorer, nous contrarions et nous désavouons notre vérité intérieure. Nous ne saurions nourrir le vrai passé, car il nourrit tous les moments que nous vivons. Nous ne saurions l'habiter, car il nous habite. Les souvenirs d'El Maleh ne l'avaient jamais quitté. Ils étaient déjà écrits dans son espace intime. Ils se sont libérés seulement de ce qui les cachait. Ils sont devenus les aveux d'un très beau livre sans nostalgie, qui s'intitule *Parcours immobile*, parce qu'il n'est pas nécessaire de se déplacer pour explorer la nuit des temps : il suffit de se dévisager soi-même, de considérer ses proches pensées pour y découvrir des images lointaines.

El Maleh se souvient de sa jeunesse, à Mogador-Essaouira : du « *travail millénaire* » des pleureuses ; des navires qu'on voyait s'éloigner vers Londres, Hambourg et Amsterdam : ils représentaient une « *aventure sonore et pleine d'intériorité rêveuse* ». Il évoque le départ d'Haroun pour une de ces villes dont les habitants de Mogador osaient à peine imaginer l'étrangeté. Depuis qu'Haroun avait décidé ce voyage, sa mère, Yaile, « *se rendait au cimetière, invoquait les saints* ». Et, quand vint le jour de « *l'arrachement* », elle exprima ses craintes et son chagrin dans « *les étreintes, les sanglots, les ultimes recommandations, les formules incantatoires pour conjurer le mauvais sort* ». Sur le passage d'Haroun, quand il se rendit au port, « *les boutiquiers saluaient avec déférence... C'était l'événement...* »

Ce départ était un présage, mais on l'ignorait. On ne savait pas encore que beaucoup d'autres départs s'accompliraient. De même, les juifs marocains ne savaient interpréter l'intrusion d'une autre langue dans leurs conversations familières. L'auteur se rappelle ses premières rencontres avec des mots français. Des mots « *venus d'ailleurs*, dit-il, *pour nous voler à nous-mêmes, nous prendre dans le miroitement d'une extraordinaire séduction* ». Certains les employaient pour se rendre avantageux, mais en augmentant chaque jour « *leur empire* », les mots français trahissaient le déclin de ce monde ancien, où musulmans et juifs parlaient la même langue, et « *partageaient la même vie* ».

Quel charme dans ce livre, mais aussi quelle angoisse ! Les jours de grâce et les jours infortunés, la fête et le deuil, les souvenirs pieux et les souvenirs funestes y paraissent indissociables, comme s'ils étaient attirés les uns par les autres, d'une manière inexorable. Les aveux les plus légers conduisent, à moins de se mentir, aux aveux les plus douloureux.

El Maleh se remémore ainsi les circonstances de son arrestation. La police l'avait emmené dans une villa de sinistre réputation. Un jeune inspecteur l'interrogeait avec arrogance : « Alors tu es professeur, mais de quoi ! Ah oui ! de philosophie, tu enseignes à tes élèves le communisme. *Ces paroles tombaient de loin, s'écrasaient sur la dalle de l'angoisse* ». Il essayait de persuader ses inquisiteurs qu'ayant cessé de militer il ne possédait aucun renseignement. Il n'osait croire à sa chance quand ils l'ont relâché et qu' « *il s'est retrouvé libre... dans [la] douceur matinale d'une vie humble et quotidienne* ». Les policiers l'avaient prévenu toutefois : « *Ne raconte à personne ce que tu as vu ici.* » Cette phrase est restée dans son esprit comme une menace ineffaçable. C'est pour s'en délivrer qu'il a écrit *Parcours immobile*... L'auteur évoque longuement, par la suite, les années qu'il a passées au parti communiste marocain, son refus du monstrueux colonialisme, ses enthousiasmes aveugles, cette foi naïve qui demandait l'oubli de soi-même, et plus tard, son réveil amer, la ruine de ses illusions.

Les souvenirs d'El Maleh se pressent en désordre, dans son livre. Ils forment un long cortège anarchique. Ils se succèdent souvent sans qu'interviennent les ruptures de la ponctuation. C'est presque une seule phrase qui se déroule. Un peu déconcerté au début, le lecteur se laisse envahir et captiver, à son insu, par cette voix qui lui rappelle la profondeur des jours. « *A l'âge déclaré d'un juif, il faut toujours ajouter cinq mille ans* », dit Edmond Jabès (1). C'est vrai de tout individu lorsqu'il sait considérer son passé, comme le fait El Maleh.

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Le Livre des ressemblances III. L'ineffaçable. L'inaperçu.* Gallimard.

★ PARCOURS IMMOBILE, d'Edmond Amran El Maleh. Maspero, collection « Voix », 216 pages. Environ 40 F.

Le lyrisme raffiné de Ben Jelloun

FAUT-IL présenter Tahar Ben Jelloun aux lecteurs du *Monde* ? Il exerce ici ses multiples talents, en journaliste et en poète, l'un nourrissant l'autre dans un double mouvement de fraternité et de sensibilité, que Pierre Viansson-Ponté, en sa disponibilité aux choses du temps et des âmes, avait su saisir et encourager. Tahar Ben Jelloun lui rend des comptes, fidèlement, poétiquement, puisqu'il lui dédie son dernier livre, *A l'insu du souvenir*. Il écrit :

J'irai à la mer
A l'insu du temps
Temps volé à une étincelle entre
[tes doigts
J'irai loin
Jusqu'à l'usure des mots.

C'est un recueil de poèmes et de proses dont un certain nombre avaient paru dans ce journal. Il y règne je ne sais quelle lumière subtile, tiède et bleue comme dans l'œuvre de Matisse. Qu'il parle des médinas du Maroc, des gosses, des sources, des figuiers, des jarres de son pays, Tahar Ben Jelloun soulève en moi les souvenirs d'une contrée saisie non dans sa violence de Midi, mais dans l'intime douceur de l'aube. Telle est sa grâce : c'est un poète du matin.

Un petit vent passe
Chargé d'odeurs et de parfums
Les épices voyagent
Comme les souvenirs et les
[pierres
Cardamome et carmin.

Mais, tout artiste qu'il soit, Tahar Ben Jelloun n'a garde d'oublier qu'il est un membre fier et blessé de la communauté arabe. Il en épouse la révolte et l'espérance. Les textes qu'il consacre à la Palestine et au Liban sont parmi les plus beaux de ce recueil. Celui qu'il intitule *A Tell-Zaatar, la mort est arrivée en riant*, est une ode funèbre splendide, tendre et grave, toute de colère retenue :

La vie chuta dans un bol d'en-
[cens
Les enfants
Maquillent les morts
Et tirent sur l'aube
La nuit ils rêvent d'azur.

J'ai beaucoup aimé aussi l'hommage rendu à Ezzedine Kalaq, Palestinien assassiné, que Tahar vit « *par un hiver bleu à Sidi-Bou-Saïd* ». *Idem* de l'éloge de Jean Genet. Il écrit :

« *Jean Genet est un homme seul.*

» *Il n'a pas de bagage. Les objets n'encombrent pas sa vie. Ils n'existent pas. Il a juste une petite valise et habite toujours dans des hôtels. Des hôtels situés souvent tout près des gares. Une façon d'être toujours prêt à partir. Genet part souvent. Jamais pour des vacances. C'est un nuage fou. Fou et libre...* »

A l'insu du souvenir : en somme une poésie raffinée, mélancolique, aristocratique. Très différente de celle, somptueusement sauvage et furieuse, de cet autre grand poète chérifien qu'est Mohamed Khaïr Eddine. Mais, avec quelques autres, ces deux écrivains assurent la relève de l'expression lyrique marocaine. Celle qui fut dite librement. Celle aussi qui fut bâillonnée. Je pense à Abdellatif Laabi, emprisonné depuis huit ans. La plus haute, la plus tragique des solitudes...

XAVIER GRALL.

★ A L'INSU DU SOUVENIR, éditions Maspero, coll. « Voix », 134 pages. Environ 28 F.

Africa romana

LE 24 août 410, Alaric et ses guerriers pénètrent dans Rome ; les « Barbares » ont eu raison de *l'Urbs* inviolable. Rome n'est plus dans Rome : symboliquement, c'est une ère nouvelle qui commence. Mais la romanité continuera, pour deux siècles, à briller en Afrique du Nord. Une romanité différente, sans doute, de celle de Toscane ou d'Ombrie : comme la Grèce — et davantage encore, — l'Afrique a su vaincre son vainqueur. Après les Carthaginois et avant les Arabes, les Romains ont apporté au Maghreb la marque de leur génie ; mais le Maghreb a su, dans tous les cas, assimiler l'apport impérialiste en gardant sa profonde et riche originalité.

Entre l'Afrique punique et le Maghreb musulman, l'Afrique romaine aura son visage propre : ce visage d'une terre chrétienne, aux formidables ressources intellectuelles et humaines. La romanité africaine est l'exact équilibre du christianisme — religion orientale — et du génie romain. C'est cette Afrique que le père Adalbert Hamman a voulu présenter autour d'un modèle accompli, l'évêque Augustin, saint chrétien mais orateur païen, modèle des lettres latines mais écrivain africain.

L'originalité de la vie quotidienne en Afrique du Nord au quatrième siècle est aisément repérable dans le vaste ensemble des écrits d'Augustin. Et le père Hamman a pu aborder tous les sujets, de l'hygiène à la politique et du fisc à la nuit de Pâques, en puisant dans les seuls écrits et sermons de l'évêque d'Hippone. Car le sacré et le profane n'y sont pas distingués, mais bien étroitement unis, dans la familiarité des rapports qui liaient Augustin à son peuple et à ses moines : traits de vie, remarques sur l'impatience ou le sommeil de l'auditoire, images et histoires empruntées au quotidien. « Partir du vécu » : sans attendre les conseils des spécialistes modernes de la pastorale, Augustin savait qu'il était nécessaire, pour intéresser ses auditeurs, de parler de leurs soucis de chaque jour : et ainsi ses œuvres sont-elles le plus riche recueil d'observations et de faits culturels que nous possédions sur l'Afrique romaine.

Bien des traits rapportés par A. Hamman sont communs à l'Antiquité chrétienne, mais la marque originale de l'Afrique du Nord y est bien indiquée : Rome n'était plus dans Rome, mais la vieille Carthage avait su assimiler et transformer son envahisseur. Une *romanitas* transformée par l'Evangile, transformée aussi par l'Afrique : persistance des coutumes païennes, des goûts pour les spectacles, enthousiasme et familiarité pour l'évêque. La description d'« un dimanche à Hippone » (ch. IX) est bien instructive à cet égard : même si l'Afrique musulmane a recouvert l'Afrique chrétienne, l'islam n'a pas pu davantage détruire le christianisme que celui-ci n'avait pu détruire le paganisme punique. Fidèle à son identité, l'Afrique du Nord reçoit toutes les cultures, les assimile et les transforme.

JEAN-R. ARMOGATHE.

★ LA VIE QUOTIDIENNE EN AFRIQUE DU NORD AU TEMPS DE SAINT AUGUSTIN, de A. Hamman. Hachette, 479 p. Environ 54 F.

Un psychiatre marocain parle

● *Le corps de l'immigré...*

« DOCTEUR, *on m'a dit que j'avais la sinistrose ; qu'est-ce que c'est cette maladie ?* », demanda un jour M. T., malade maghrébin, à Jalil Bennani, psychiatre marocain chargé dans un dispensaire médico-psychologique parisien d'écouter et d'aider ses compatriotes.

Comment pouvait-il expliquer à M. T. que la « sinistrose » est un concept, inventé par Brissaud en 1908 et toujours en vigueur dans la nosographie médicale, qui désigne des blessés guéris, « mais qui croient de bonne foi avoir droit à une indemnisation » ? Comment lui faire comprendre que les psychiatres, ou tout au moins certains d'entre eux, parlent de « névrose de compensation » ou de « névrose de rente » pour désigner les troubles psychiques survenant après qu'une indemnisation eut été refusée ?

Proche de Thomas Szasz, Jalil Bennani montre bien qu'un tel savoir ne sert en rien le malade, mais qu'il permet de faire passer une revendication survenant dans le champ du travail du côté de la pathologie psychiatrique. Le sujet est alors réduit à son histoire familiale et à sa pathologie, antérieure à l'accident.

Oui, le corps de l'immigré maghrébin est bien un « corps suspect » ; doublement suspect : par les revendications sociales qu'il porte ; par la simulation qu'on lui prête. Un corps étranger également, dont l'institution médicale ou psychiatrique aimerait bien se débarrasser en le confiant au super-spécialiste : le psychiatre pour Maghrébins. Jalil Bennani voit là une nouvelle forme d'exclusion. « *A tout mettre sur le compte d'une spécificité culturelle ou du déracinement*, écrit-il, *on occulte tous les aspects non spécifiques à une pathologie de l'immigré, tous ses aspects révélateurs : révélateurs de la fonction de l'institution, de la dimension économique d'une souffrance...* »

La démarche originale et admirablement argumentée de J. Bennani consiste ici à montrer que l'immigré maghrébin dévoile une problématique qui ne lui est pas spécifique : par sa différence, il pointe et exacerbe les contradictions et les failles, les enjeux et les échecs de l'institution médicale et psychiatrique française.

ROLAND JACCARD.

★ LE CORPS SUSPECT, de Jalil Bennani. Ed. Galilée, 142 pages. Environ 45 F.

Une recherche initiatique

● *Le Maghreb perdu.*

IL s'agit, dans *Talismano*, d'un retour au pays natal. Ce dernier, qui a obtenu son indépendance, n'est plus occupé que par ses propres C.R.S. L'homme encore jeune qui le revoit, s'il a perdu le goût des alternatives simples, a gagné en inquiétude et en ouverture. Il se cherche donc et cherche les siens, à travers la nation retrouvée, comme d'autres allaient au bout de la nuit.

Cela commence par une flânerie dans les dédales à peine dénaturés d'une médina : en fait celle de Tunis. Ce pourrait être celle de Fès, ou d'Alep, ou du Caire, ou de Chiraz, sans oublier Venise, ou Tolède. Le narrateur, comme dans un itinéraire initiatique, où ne manquent pas les allusions à sorciers, alchimistes et autres illuminés, parcourt une série d'épreuves, à l'issue desquelles devait l'attendre l'histoire véritable. En est-il donc de fausses ? Mais oui : celle, qu'il a sous les yeux, la sienne et celle de ces pays qui, de l'Atlantique au Golfe dit naguère Persique, et du pétrole aux Hespérides, couvrent d'un piémont méditerranéen leur espace afro-asiatique. Il y aura pour l'itinérant des retrouvailles au même titre que des scandales et des indignations : le père aux yeux bleus qui n'en finit pas de vieillir, la trop jeune morte, la trop vivante putain, ne sont que quelques silhouettes entre autres de celles qui défilent. Et puis les mosquées, et notamment celles qui abritent — ou abritaient encore il y a peu — les trois grandes universités de l'Islam sunnite : al-Azhar, Zitouna, Qarawiyin, le tout plongeant dans ces villes tragiques, catastrophes monumentales que leur propre expectation fige comme des éruptions pétrifiées : comment leur rendre l'incandescence, la coulée, la fusée ? Heureusement, derrière elles, en deçà, au-delà ? se dessine une seconde ligne de villes. Leur affinité saharienne les a peut-être gardées de la gigantesque acculturation qui, depuis deux millénaires au moins, déferle sur ce vieux peuple des steppes s'efforçant à devenir un faux peuple de la mer...

Une violence radicale

Ce que je logifie de la remontée d'Abdel Wahab dans l'espace héréditaire, lui, à tout instant, le refuse en tant que discours. La phrase française, maçonnée d'articles et de pronoms et de conjonctions, il la fait éclater en arabes parataxes. Plus d'adjectifs, ou presque, mais le retour à la violence radicale des verbes ou racines, le symbole rompu en intensité de silex. Et malgré tous ces éclats et toutes ces ruptures, la ligne, biographique si l'on veut, conduit à une sorte de finale. Voici que les sorcières ont conduit un taureau sacrificiel à la place Halfaouine. Le sang mithriaque éclabousse deux ou trois étages du passé comme pour les sommer d'un renouveau qui soit enfin véritable.

Mais quoi ! Meddeb, avec raison tu dénonces la fausse identité dont battent monnaie les gouvernements. Tu t'insurges avec raison contre la mort anthropologique, tellement plus redoutable que la mort politique. Et puis tu proposes aux tiens soit de retourner au plus arabe des déserts pour y ramasser le brandon des hérétiques Carmathes, soit de gagner comme toi des Occidents pluvieux, et qui soient pourtant sans exil. Mais n'est-ce pas là faire éclater à nouveau les deux dimensions qui s'entrelacent dans ces pays ? Et faut-il si rapidement condamner ceux qui cherchent ces dimensions à les renouer, à en faire une neuve synthèse ? N'importe il se pourrait que cette recherche et ce blasphème s'inscrivent parmi ce qui nous est venu de plus fort du Maghreb depuis Kateb Yacine.

JACQUES BERQUE.

★ TALISMANO, d'Abdel Wahab Meddeb. Christian Bourgois, 286 p. Environ 60 F.

L'insupportable obscénité

(Suite de la page 15.)

Mohamed Choukri a publié deux livres de souvenirs sur Jean Genet et Tennesse Williams, des nouvelles dans des revues américaines, françaises et arabes. Il est l'auteur de romans, nouvelles et pièces de théâtre encore inédits. Le récit de sa jeunesse, traduit ici en français et préfacé par Tahar Ben Jelloun, fut d'abord publié en anglais. Les éditeurs arabes ont refusé le texte de ce petit homme lisse et vif. « *Sur cette terre dominée par les pères* », les violences parentales, la sexualité aveugle, la prostitution et la misère se savent mais ne se racontent pas. Il en fut ainsi de ce côté il n'y a pas si longtemps. En général, les miséreux se taisent. Le cri sauvage et nu de Mohamed Choukri est l'une des rares exceptions. Que les damnés de la terre hurlent leur détresse, voilà bien l'insupportable obscénité.

BERNARD ALLIOT.

★ LE PAIN NU, de Mohamed Choukri. Maspéro, 158 pages. Environ 37 F.

lettres étrangères

L'exil fécond de Nabokov

● *Des nouvelles écrites dans les années 30 à Berlin...*

NOUS connaissons le curieux sentiment qu'éprouve le flâneur dans les rues de sa ville natale quittée de longue date par lui et les siens. C'est un peu comme s'il se retrouvait dans un théâtre vide aux décors *en apparence* intacts mais qui trahissent, par d'infimes modifications, l'empreinte du temps corrupteur. Lorsqu'il composait les proses qui paraissent aujourd'hui, Nabokov était un jeune émigré. Sa création portait déjà la marque du génie. Elle était traversée, comme ses écrits ultérieurs, par ce sentiment d'intense nostalgie. En 1922 donc, ses études terminées à Cambridge, âgé de vingt-trois ans, il s'installe à Berlin : le Berlin des années folles et de l'inflation, de l'expressionnisme et du fascisme triomphant mais aussi havre ou relais sur le chemin sans retour des Russes que d'autres Russes avaient chassés de chez eux.

Pendant ces années difficiles, alors que les odeurs lourdes des pensions berlinoises de famille remplacent les fragrances de l'enfance — elle est loin la lumière irisée des saisons russes, — il pose sur le monde un regard de dandy impavide et narquois. Il écrit ce qu'il voit et publie dans les revues de l'émigration. Avant son départ pour les Etats-Unis, Nabokov produira plusieurs romans (1) et d'innombrables récits. Quelques-uns ont été publiés, en 1977 (2), à Paris. En voici aujourd'hui treize autres, dans la traduction superbe cette fois-ci de Gérard-Henri Durand.

Chausse-trapes et chatoiements

En apparence rien, ou presque, ne s'y passe. Une jeune fille belle et bien élevée, née avec le siècle dans un immeuble-pâtisserie sur les quais de Saint-Pétersbourg, présentement Leningrad, quitte son pays. Vingt-sept ans plus tard, distraitement, comme elle s'est mariée, comme elle a vécu, la charmante personne meurt en couches dans son exil berlinois *(Une beauté russe)*. Deux « lumpen-prolétaires », violents et vulgaires, assassinent un poète russe délicat. Trompeuse illusion : l'évanescence du dernier cachait l'activité d'un faussaire *(Un « Léonard »)*. Une vieille veuve, sourde de surcroît, vit à Berlin. Son fils travaille à Paris. Il meurt dans un accident. Comment les compatriotes de la pauvre déracinée lui annonceront-ils le terrible événement ? *(la Mauvaise Nouvelle)*. Un jeune homme de condition modeste, devenu homme de science réputé, rencontre vingt ans plus tard, en exil, une aristocrate qu'il avait aimée jadis en Russie. Terrible malaise du savant : *parce que Tania était restée aussi enchanteresse et invulnérable que par le passé (le Cercle)*.

Ces histoires, à première vue anodines, ne sont que des chausse-trapes diaboliques. On s'y trouve délicieusement piégé comme les papillons, si chers à Nabokov, par quelque fleur au parfum délicat, par la rosée qui immobilise la lumière et fait chatoyer les couleurs. Ainsi, dans *Terra Incognita* nous sont racontées les mésaventures d'un chercheur d'insectes rares dans la moiteur de la forêt tropicale. La chute du texte, décès du conteur emporté par les miasmes du palud, arrive impeccablement pour dire la mise en dérision de la réalité par sa subjectivité du regard : *(...) tout se dissipait, laissant à nu le décor de la mort — quelques meubles conventionnels et quatre murs* — (nous sommes dans le ventre brûlant de l'Afrique). *Mon dernier mouvement fut d'ouvrir le calepin mouillé de ma sueur... mais, hélas ! il me glissa des mains. Je tâtonnai tout le long de la couverture. Il n'était plus là.*

Plus encore dans *la Visite au musée*, le dérapage du récit conventionnel transporte d'emblée le lecteur « de l'autre côté du miroir ». Contemplant le portrait d'un ancêtre de ses amis émigrés, exposé en France dans un musée provincial, l'auteur se retrouve brusquement projeté en Russie. Il surprend sur une affiche d'insignes modifications orthographiques, survenues après la révolution, et comprend qu'il n'est pas revenu dans son propre passé, mais bel et bien dans le pays de Staline. Le rêve, plus réel que la plus brutale réalité, devient un cauchemar. Ce texte, qui donne le vertige, égale les meilleurs contes de la littérature fantastique.

Amère gaieté

Mais ce n'est pas tout. La manipulation totalitaire et la déraison avaient déjà investi une grande partie du continent européen avant le départ de Nabokov pour les *U.S.A.* C'est alors qu'il ébauche un roman resté incomplet. Comme dans sa nouvelle *l'Extermination des tyrans*, il tente d'éclairer les misérables motivations qui font des dictateurs ce qu'ils sont. De cet exercice époustouflant, prétexte pour l'écrivain de fustiger, avec son impitoyable humour anglo-russe, la vanité meurtrière des idéologies, la vacuité des philosophies, il reste aujourd'hui seulement deux fragments, *Ultima Thulé* et *Solus Rex*. Publiés dans ce volume, ce sont les derniers écrits en russe de Nabokov. On en retrouve les reflets tardifs dans les romans composés en Amérique, *Brisure à senestre* (3) et *Feu pâle* (4), notamment. Enfin, malgré le commentaire ironique et désabusé de l'auteur (voir ses *notes*, en appendice), le récit sans doute le plus émouvant du recueil est celui où l'on voit un nain, exhibé dans un cirque, qui tombe amoureux d'une dame de la bonne société. C'est aussi le plus cinématographique : un petit bijou que pourrait signer Fellini avec, comme fond musical, la tristesse, la gaieté de l'irremplaçable Nino Rota *(l'Elfe patate)*.

On ne peut pas manger et garder son gâteau. Pour son énorme plaisir intact, potentiel, envions celui qui ne connaît pas encore ces contes doux-amers. Le familier de l'œuvre de Nabokov y retrouvera la puissance, la magie présentes dans *Pnine, Lolita, Ada*. Pour qui ignore ces grands romans, il n'y a pas de meilleurs guides que les personnages poétiques, sans patrie ni maison, des récits berlinois. Leur lecture terminée, quelle peine de les quitter. Les quittons-nous vraiment ?

EDGAR REICHMANN.

★ VLADIMIR NABOKOV, UNE BEAUTE RUSSE, traduit de l'américain par Gérard-Henri Durand, avec « notes de l'auteur ». Julliard, 238 pages. Environ 49 F.

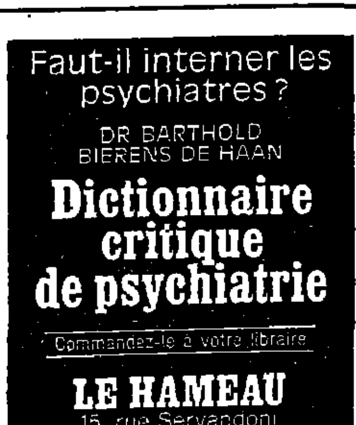
Le Monde du dimanche a publié l'une d'elles le 17 janvier dernier.

(1) En français : *Chambre obscure*, Grasset, 1959 ; *la Défense Loujine*, Gallimard, 1964 ; *le Guetteur*, Gallimard, 1968 ; *la Méprise*, Gallimard, 1939.

(2) *L'Extermination des tyrans*, nouvelles, Gallimard (voir « le Monde des livres » du 1er avril 1977).

(3) Julliard, 1978 (voir « le Monde des livres » du 23 mars 1979).

(4) Gallimard, 1965.



Un garçon de la nuit

DE Gore Vidal à George Selby, de James Purdy à John Reechy, les écrivains américains contemporains ne manquent pas qui ont exploité l'homosexualité dans le climat passionnel de leurs fictions. Dernier en date : Andrew Holleran dont le premier roman, *le Danseur de Manhattan*, s'impose moins par l'exploration d'un thème qui a cessé d'être original et scabreux que par la *résonance qu'il a su* en tirer.

Voici donc l'histoire étrange et grave de Malone que rien ne semblait destiné à être le « danseur de Manhattan », une idole pour les garçons de la nuit, un gigolo pour tous, un absent pour lui-même. Issu de la haute bourgeoisie, étudiant brillant, jeune avocat doué, beau, chaste et glacé, il va rester jusqu'à la veille de ses trente ans un de ces « *bons garçons disciplinés* » que rien ne trouble vraiment. Du moins le *pensait-il*. A *vingt-neuf ans*, il découvre, soudain, presque accidentellement, la nature profonde de ses émois et la source jusqu'alors inconnue de ses incompréhensibles angoisses. Il tombe amoureux d'un Italien qui quitte sa femme pour lui. Cette idylle prendra dramatiquement fin par la faute de Malone, attiré ailleurs.

Dès lors, le sablier est renversé. Au calme voluptueux d'une alliance virile vont succéder la quête perpétuelle, les rencontres, les prises et les abandons des lieux consacrés par le plaisir masculin, boîtes et bains de vapeur. Guidé dans cet « underworld » par Sutherland, une *créature extravagante*, intercesseur, travesti flamboyant et philosophe à ses heures, Malone est emporté dans une ronde folle, celle des amours sans amour, superbe et fascinant, mais astreint aux lois impitoyables de ce monde du désir.

Trouble et troublant

Malone ira sa voie, très loin. Pourtant, il ne trouvera pas ce qu'il cherche — le sait-il vraiment au reste ? — et la notion même de son identité réelle se perdra dans le jeu des images chatoyantes au rythme des musiques disco et sous le pouvoir des drogues. De toute évidence, il n'était pas fait pour se joindre à l'errance rituelle des « *requins dans les grands fonds de l'amour érotique* ». Aussi, la destinée de Malone est-elle condamnée au mystère — il disparaîtra, mort ou vivant — selon les uns ou les autres, tandis que l'incroyable Sutherland, qui avait poussé la dérision au suprême degré, mourra d'une overdose au lendemain d'une fête qui devait consacrer le « mariage » de son protégé et d'un jeune milliardaire.

Roman trouble et troublant, *le Danseur de Manhattan*, fort bien servi par la traduction précise et élégante de Philippe Mikriammos, est une œuvre à double face, comme son héros. L'une, nocturne, électrique, capte les mille feux de la « drague » homo et de ses cérémonials nocturnes — une fiesta qui mène à la furia : désirs des corps et désert du cœur.

Plus subtil est le second plan du livre : la face apaisée, nostalgique. C'est l'écran du théâtre d'ombres où la part d'analyse l'emporte sur le voyeurisme. La jeunesse de Malone, sa quête inconsciente de l'amour qui ignore son nom inspirent à l'auteur des pages maîtrisées et tremblantes, presque sereines au-delà de leur élan fatidique ; de même la philosophie à l'emporte-pièce de Sutherland et ses improvisations de funambule triste apportent à l'ouvrage d'heureuses ruptures de ton dans la frénésie non-stop du danseur de Manhattan et de ce qui l'entoure.

« *La vie homosexuelle n'est qu'un tour d'autos tamponneuses* », confessera Malone en fin de course. De ce carrousel, Andrew Holleran a tiré le parti d'un roman vigoureux et corrosif autant que secrètement mélancolique, une œuvre qui finalement dit vrai par tous les trous du masque.

PIERRE KYRIA.

★ LE DANSEUR DE MANHATTAN, d'Andrew Holleran, traduit de l'américain par Philippe Mikriammos. Presses de la Renaissance, 262 pages. Environ 52 F.

Pasolini ou la vitalité désespérée

● *Deux inédits en français, tous deux inachevés.*

PREFAÇANT le livre collectif *Pasolini : chronique judiciaire, persécution, exécution* (1), Alberto Moravia indiquait très pertinemment que Pasolini représentait « *un cas monstrueux de transgression de sa propre morale* », répondant sans doute ainsi à ce que ce dernier écrivait dans un poème publié en 1975 : « *Tu descendras dans le monde... Tu seras pur... C'est pourquoi je te maudis...* »

Il n'est que les têtes molles et les dogmatologues pour s'étonner du prix de l'Office catholique international du cinéma attribué en 1964 au film d'un marxiste militant athée : *l'Evangile selon saint Mathieu*. Pasolini était profondément religieux, dans la mesure où, porteur d'une infinie capacité de révolte et d'obéissance, il avait un sens profond du déchirement et de la crise : de l'*engagement*.

L'Italie, « *pays affreusement sale* », lui fera payer cher cette apologie superbe de la déviance, et ira même jusqu'à transformer l'assassinat *politique* du 2 novembre 1975 en banale affaire de mœurs...

« *Saint Paul, la Divine Mimesis* : deux livres qui se complètent, se répondent, s'excluent et se phagocytent. Livres fragmentaires, inachevés, poursuivant la grande leçon qui, de Novalis à Dusan Matic, fait du *fragment* l'essence même de la vie. *Saint Paul* est une ébauche de scénario, une suite de notes destinées à un directeur de production ; *la Divine Mimesis*, un document, une *stratification chronologique* « *où une nouvelle idée n'effacerait pas la précédente, mais la corrigerait, ou plutôt la laisserait absolument inaltérée, la conservant formellement comme un document du passage de la pensée* ».

Ainsi, lorsque Pasolini évoque saint Paul, ce « *serviteur de Jésus-Christ, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l'Evangile de Dieu* » (Romains, I), il nous fait un portrait plus temporellement juste que chronologique.


★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Ce parcours, transposé dans un contexte contemporain grâce à une poétique de l'analogie — le foyer de l'impérialisme n'est plus Rome mais New-York, la capitale d'un empire déchu n'est plus Antioche mais Londres, et le bassin méditerranéen a cédé la place à l'Atlantique, — développe au fond toute une problématique de la certitude et du désespoir.

Comment ne pas rapprocher la personnalité de Paul de celle de Pasolini... Leur certitude désespérée est fondée sur l'incertitude : ils savent de trop savoir et de ne pas savoir, leur savoir passe par le creux de la vague, l'ouragan et le non-franchissement du fleuve au sens où l'entend le *wei wu wei* (2) : tout est ici dedans et non là-bas, et c'est l'immobilité qui est la source de toute mobilité. Quand Pasolini transporte le martyre de saint Etienne dans le Paris de l'occupation, la « fulguration » de Paul dans la Catalogne de la guerre d'Espagne ou la propre mort du saint sur les lieux mêmes où fut assassiné Luther King, c'est pour mieux comprendre le contraste existant entre la demande « actuelle » adressée à Paul et sa « réponse » sainte.

Obscurité sur obscurité, voracité d'animaux, langue de haine, voilà quelques-uns des cheminements épais qui envahissent les pages de cet autre livre inachevé, interrompu, *la Divine Mimesis*, qui, plus qu'une *Divine Comédie*, est un fragment infernal dans lequel la réalité d'aujourd'hui tente, dans son émiettement, de cerner les morceaux d'hier. Il s'agit-là d'une journal, d'une datation, d'une énumération, d'une échographie. Pasolini s'y dévoile par couches et stratifications. Livre géologique, ces *Cantos*, emportés par « la logique d'une *poésie visuelle* », ont la puissance insoutenable de la mort et du déchirement. Ecrire y devient une mise en forme des déchets et des manques. Le livre y existe dans ses marges, dans ses brouillons, et Pasolini contraint l'ébauche à la responsabilité topographique temporelle. Comme une grande crise dans le corps et les mots...

GÉRARD DE CORTANZE.

★ LA DIVINE MIMESIS, de Pier Paolo Pasolini; traduit de l'italien par D. Sallenave, Flammarion, 86 p. Environ 35 F.

★ SAINT PAUL, de Pier Paolo Pasolini, traduit de l'italien par G. Joppolo, Flammarion, 203 p. Environ 45 F.

(1) Segbers, 1979.

(2) Principe taoïste du *agir non agir*.

civilisations

Le mystère olmèque

● *Les observations de Jacques Soustelle.*

LES Olmèques reviennent de loin. Ils reviennent même de nulle part puisque personne, jamais, ne les avait aperçus. Tombés de l'histoire avant que l'histoire ne les repère, ces peuples du silence et de la nuit ont bien existé cependant. Ils ont abandonné des traces monumentales mais ces traces étaient masquées. Les statues olmèques reposaient, comme des dieux inconnus, au fond de la forêt tropicale, dans le Mexique oriental. Là, dans les coulisses du monde, la civilisation perdue attendait que le hasard frappe les trois coups et que le rideau se lève.

Depuis une cinquantaine d'années, le voile frémit. Les trouvailles se succèdent. Un obscur musée surgit sous nos yeux, comme une terre émerge de l'océan. Les vestiges remontent lentement de l'abîme. On dresse leur géographie, on interroge leur style et leurs symboles et l'on commence à mesurer que les Olmèques formaient une haute civilisation, qui réclame une petite case dans le passé des hommes.

Cette case est lointaine. Avant la découverte des monuments de la forêt, l'histoire du Mexique était assez claire. Elle débutait au tournant de l'ère chrétienne, avec l'empire des Mayas. Vers le neuvième siècle, on signale les Toltèques. Trois siècles plus tard, les Aztèques édifient le formidable empire que les Espagnols vont abattre au seizième siècle.

La résurrection des Olmèques bouleverse ce calendrier. Elle en repousse les bornes dans le passé. Les objets de la forêt parlent d'un peuple qui vécut avant tous les autres. Si l'on accepte les leçons du carbone 14, les Olmèques apparaissent vers 1200 av. J.-C. — l'Europe s'occupait alors de la guerre de Troie — et capotent plusieurs siècles avant notre ère — et qu'est-ce que la Gaule en ces temps ?

Une mort fulgurante

Tout étonne dans ce peuple égaré, et d'abord sa soudaineté. Pas de balbutiements et pas d'annonciation. Un jour il n'y a rien. La forêt est peuplée de bêtes et de quelques tribus sauvages, mais le matin suivant les artistes olmèques dressent leurs stèles. Dès son surgissement, cette civilisation est équipée de pied en cap. Ses premiers sculpteurs sont parfaits et leur art indépassable.

Le naufrage a la même brusquerie. Un beau jour ou un beau siècle, il n'y a plus d'Olmèques et voilà tout. Les Olmèques ignorent la décadence comme ils n'avaient pas connu de mûrissement. Leur mort est fulgurante. Une syncope ou un meurtre, mais c'est un meurtre. Que s'est-il produit ? Quelle révolution, quelle guerre ou quelle grande invasion ? Et comment ne pas rêver sur cette monstrueuse bataille des peuples de la jungle ?

Dès lors, les Olmèques s'effacent. Leur mémoire s'évanouit et nulle légende ne nimbera le peuple en allé. Ces hommes ont duré un demi millénaire et c'est un songe. De leur passion et de leurs efforts, de leurs promesses et de leurs chagrins, rien ne demeure, si ce n'est le musée, vraiment imaginaire, que l'on arrache aujourd'hui à son linceul, à ses lianes, comme on désenfouissait hier de dessous les sables de l'Asie les villes superposées de Sumer.

De cette civilisation, Jacques Soustelle établit un provisoire bilan. Son livre est un modèle d'érudition, d'intelligence et de scrupule. Il présente, dans une langue limpide, tout ce que l'on sait sur les Olmèques et ce que l'on ignore. En ce sens, cet ouvrage est fidèle au génie du lieu : les monumentales têtes ensommeillées que les Olmèques ont posées dans la jungle, avec leurs lèvres cruelles et leurs yeux d'hypnose, ces têtes extasiées qui nous contemplent avec des airs de chouettes débusquées, que sont-elles, si ce n'est d'infracassables énigmes ?

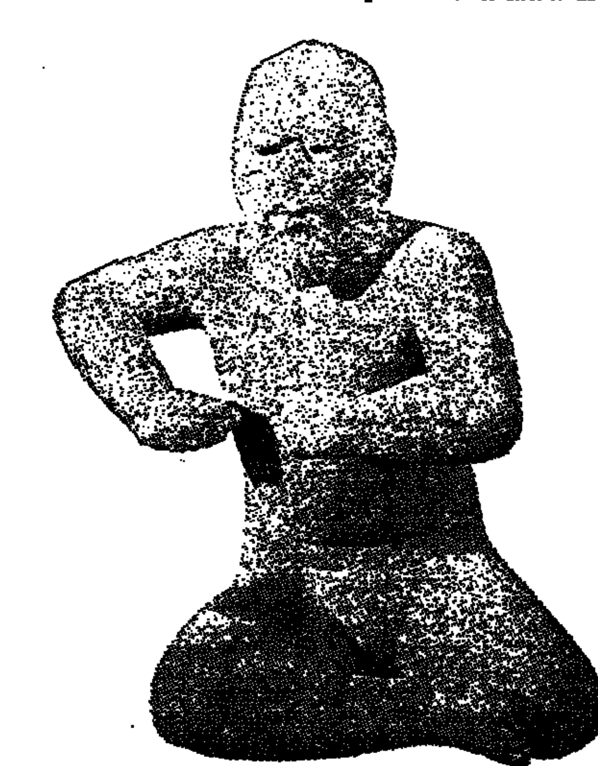
Il faut dire que ces gens aimaient le secret. Un de leurs fastes était celui-ci : on creuse une grande fosse dans laquelle on dépose des mosaïques, des figures de jade ou de serpentine, puis des argiles colorées et l'on referme le trou ; allez vous étonner, avec une telle manie, que les Olmèques soient passés inaperçus. Fort heureusement ils ne sont pas toujours aussi cachottiers. Ils façonnent aussi des vestiges visibles : haches votives, autels enrichis de bas-reliefs, statues de bébés en forme de jaguar, effigies de jade et enfin ces miroirs d'hématite si merveilleusement calculés qu'ils font du feu avec le soleil.

Tel est l'essentiel du trésor. Mais Jacques Soustelle ne s'en tient pas là. Il pose des questions à ces muets. D'où arrivaient-ils ? Leur bizarrerie et la soudaineté de leur art ont suggéré que peut-être ils venaient d'ailleurs — d'Ethiopie, de Chine, d'Egypte. Soustelle rejette ces fables. Il penche pour une origine locale.

Autre question : comment fonctionnait le pouvoir olmèque ? Doit-on penser à un empire, au moins à un Etat ? Jacques Soustelle argumente. Il imagine une confédération, une ligue, assez semblable au modèle athénien, avec des colonies disséminées *parfois assez loin du foyer* principal. Il reconnaît aussi une forte influence religieuse des chamans, il voit des divinités dont peut-être le bébé-félin, le serpent...

Une certitude parmi tant de brumes. Les Olmèques connaissaient le calendrier. On repère, sur certaines stèles, des marques qui évoquent le « long compte », familier aux spécialistes des Mayas, une manière de compter le temps à partir d'une date originelle. Chez les Mayas, cette date correspondait à 3313 avant J.-C. Assurément, le découpage des Olmèques n'est pas le même mais le système est analogue. Les Olmèques partageaient d'autre part l'année comme le feront leurs successeurs — une année cérémonielle de deux cent quatre-vingts jours, une année solaire de trois cent soixante-cinq jours.

Ainsi, plusieurs indices évoquent les civilisations qui ont remplacé bien plus tard celle des Olmèques, et Soustelle, qui a passionnément étudié les Mayas et les Aztèques (il publie en même temps que ce livre un recueil d'articles excellents sur les Aztèques), recense ces croisements, ces rencontres : la figure du jaguar, celle du serpent, peut-être à plume, l'usage du jade et de la serpentine, le décompte des années, les miroirs d'hématite. Ces trouvailles alertent, comme les vagues glyphes relevés sur certaines statues pourraient annoncer l'écriture des empires futurs. Alors ? Les Olmèques, en dépit de leur évanouissement, tiraient-ils après eux toutes les civilisations du Mexique ?



« Le Lutteur », Uxpanapa.

GILLES LAPOUGE.

★ LES OLMEQUES, de Jacques Soustelle, Arthaud, 214 pages. Environ 98 F.

★ L'UNIVERS DES AZTEQUES, de Jacques Soustelle, collection « Savoir », Hermann, 169 pages. Environ 58 F.

voyages

Trafiquant chez les Iroquois

VOICI le récit des pérégrinations ethnographiques, guerrières et commerciales de John Long, coureur des bois importé d'Angleterre, traduit en 1794 par Billecocq, « citoyen français ». 1768 : depuis cinq années, la Nouvelle-France est devenue le Canada ; les « quelques arpents de neige » forment désormais un immense espace ouvert d'est en ouest aux appétits de la colonisation anglaise. Les véritables vaincus de cette histoire ne sont pas tant les colons français, mais les Indiens. Pendant plus d'une centaine d'années, Français et Anglais s'étripèrent par Indiens interposés : les Hurons, fidèles alliés du roi de France, contre leurs ennemis héréditaires les Iroquois, non moins fidèles alliés du roi d'Angleterre. Quand la guerre se termine en 1763, « *la huronnie a disparu de la carte et les Iroquois sans patrie ne constituent plus que des bandes errantes* ».

John Long, brave jeune homme bourré d'espérances et de préjugés, a débarqué à Montréal, décidé à faire fortune. Notre guide et ses collègues, trafiquants de tout poil, ont la conscience lisse face à ces sauvages qui échangent les peaux de loutre, de castor, de vison et de renard, contre une minable pacotille, contre les fusils qui pètent dès les premiers coups, et surtout contre du rhum. Car le rhum coule à flot dans le récit de John Long ; il semble exclusivement couler d'ailleurs dans les gosiers insatiables des cinq nations iroquoises, tandis que les trafiquants et les trappeurs, sans doute apôtres d'une tempérance à usage interne, comptent leurs bénéfices et moralisent sur les soulographies indiennes. Les Indiens ne comprennent pas qu'ils se détruisent à petit feu, corps et âmes, avec les cruchons de « bibine » importés des Antilles. Mais ce rhum leur donne immédiatement, sans efforts, la clé des songes, le rêve sur commande ; ces rêves dont l'interprétation conditionne leurs actes quotidiens. Bon observateur, John met à plat ce qu'il voit sans chercher à philosopher ; il ressent tout au premier degré avec une rusticité épanouie. Les intellectuels, les rêveurs, les poètes, ce sont les Indiens...

ANDRÉ ZYSBERG.

★ VOYAGES CHEZ DIFFERENTES NATIONS SAUVAGES DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE, de John Long. Editions A.M. Métaillé, diffusion Payot, 197 pages. Environ 48 F.

Esclave chez les Patagons

● *Un étonnant témoignage.*

COMME Cortès, lorsqu'il touche les côtes du Yucatan à l'aube du seizième siècle, A. Guinnard a un pied dans le siècle précédent et au fond, ce qu'il s'attend à trouver en Amérique oscille entre les cannibales de Montaigne et les anthropophages de Voltaire. Tandis que l'Angleterre victorienne, libérale et puritaine, s'industrialise, que l'Allemagne et l'Italie préparent leur unité, que Lincoln va se heurter aux Etats esclavagistes du Sud, que la France — sous le joug de l'empire autoritaire de Napoléon III — se bat en Crimée, c'est, « électrisé par les récits de voyage de son aïeul maternel Ulliac de Kvallant » que le « jeune Guinnard » s'embarque au Havre dans le courant du mois d'août 1855 pour Montevideo. Dans l'impossibilité d'y créer un commerce, il décide d'explorer cette *terra incognita* située entre le Rio Negro et le détroit de Magellan et part en plein hiver, sans souliers de rechange, sans vivres, sans connaître un seul mot d'espagnol, mais avec une boussole et un ami italien qui se fera tuer à la première rencontre avec les Indiens ! Devenu l'esclave des groupes nomades vivant de chasses et de razzias, il partagera la vie des Poyuches « *à la physionomie empreinte d'une férocité sauvage* », des Puelches « *fort malpropres, d'une gourmandise et d'une voracité incroyables* », des Pampéens et enfin des Calfoucouratchets « *considérant l'ivresse comme le* nec plus ultra ».

Si l'on exclut ces jugements racistes partagés par les voyageurs européens et les créoles hispano-américains, ce livre apparaît comme un précieux témoignage sur une culture indienne que les guerres d'indépendance anéantiront.

Esprit curieux, Guinnard note ce qu'il voit, minutieusement, méticuleusement, dans une langue savoureuse. Malgré une certaine naïveté — il ne dispose ni du vocabulaire ni des structures mentales nécessaires à une juste interprétation des faits, — il jette les bases d'une histoire au quotidien. Celui qui regarde se fait « compilateur » et son écriture sait parfois battre au *rythme d'une « superbe nature »*.

Participant à toutes les incursions en territoire « civilisé » menées par les tribus errantes, il en démontre parfaitement la nécessité douloureusement vitale : cet état de guerre permanent est pour l'Indien une question de vie ou de mort; spolié de sa terre, de ses droits, il doit tuer pour survivre. Et Guinnard en profite pour nous donner une stupéfiante *description* des mœurs et des coutumes de ces étranges-étrangers. Au fond, sa condition d'esclave ne l'intéresse guère, parfois il s'épanche, mais plus fréquemment il observe l'autre : le combat au poignard avec un puma, les plaines froides et stériles, les jeux sanglants, l'oiseau de proie s'abattant sur un cadavre en putréfaction, le cheval abattu et dévoré sur place, cru et sanglant. On resterait des heures, les yeux et les sens plongés dans ce livre, voyage fantastique qui nous ferait jeter aux orties la télévision en couleurs et le cinémascope.

G. C.

★ TROIS ANS D'ESCLAVAGE CHEZ LES PATAGONS (1856-1859), par A. Guinnard, Aubier-Montaigne. Environ 36 F.

Les îles d'Aran au XIXe siècle

EN 1898, John M. Synge se rend aux îles d'Aran sur les conseils de Yeats, qu'il a rencontré quelques mois plus tôt. Situés au large de Galway, sur la côte ouest de l'Irlande, ces trois rochers abritent *une vie dont les rythmes et* les habitudes restent très proches des traditions séculaires. Sur le « continent », le spectre des famines passées, qui poussèrent tant d'Irlandais à émigrer aux Etats-Unis, s'estompe grâce aux effets d'un progrès, modeste, mais enfin...

A Inishmore, Inishmaan et Inisheer, ce progrès est impossible : la petitesse des îles, les rudes conditions naturelles, ne permettent pas une quelconque amélioration des conditions d'existence. Alors, on vit comme avant. La pêche, l'élevage, de maigres cultures, constituent les ressources principales de ces terres isolées. Dans les petites *chaumières, on parle gaélique* devant un âtre où brûle de la tourbe. Le soir, on danse, on récite des poèmes, on raconte des histoires, vieilles légendes celtiques où les fées, les géants, « *la vieille aux longues dents* » (si longues qu'elles peuvent servir de rames !), se taillent la part du lion.

Syngel, enfant de Dublin, ne pouvait manquer d'être séduit par ce milieu, pourtant si proche des terres — quelques milles, — mais si loin de la civilisation. Il retrouve là une mémoire sociale en même temps *qu'un esprit oublié par la société* contemporaine. Ici, pas de division du travail : tout le monde est à la fois pêcheur, agriculteur, artisan : pas de rivalités, de concurrence : on s'entraide dans l'adversité.

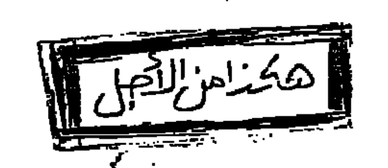
Alors, un monde idyllique ? Pas du tout. Le revers de la médaille fait connaître la pauvreté, les dures conditons de vie et, au bout du compte, le sentiment d'isolement, de solitude. Lors d'un enterrement, Synge est frappé par une lamentation funèbre : « *De ce cri de douleur, la conscience profonde des gens semble se mettre à nu pendant un instant et révéler le tréfonds d'êtres qui sentent leur isolement face à un univers qui les combat avec les vents et les mers.* »

Ce texte n'est pas le reportage ou le carnet de bord d'un intellectuel « aux champs » ; Synge se fait un plaisir de rapporter son sentiment face à cette nature grandiose et menaçante, ses contacts, chaleureux, avec les insulaires, saynètes du quotidien où viennent parfois se glisser quelques tableaux impressionnistes évoquant des paysages.

L'auteur du *Baladin occidental* a, bien sûr, l'avantage du regard extérieur, mais il n'est pas allé aux îles d'Aran en voyeur. Simplement, il a voulu connaître et partager le sort de ces gens « *qui vivent oubliés dans ces mondes de brume* », gardiens d'un univers « *de paix et de dignité (...), dont nous sommes exclus pour toujours* ».

BERNARD GÉNIÈS.

★ LES ILES D'ARAN, de John M. Synge, traduit de l'anglais par Hubert Comte, Editions maritimes et d'outre-mer, 224 p. Environ 35 F.



voyages

Les séductions de Rome et de l'Italie

● *Sous les regards de Jacques Nobécourt et de Sergio Romano.*

L'ITALIE ne serait-elle qu'un livre, un livre infini et toujours recommencé, de Tite-Live à du Bellay, de Montaigne à Butor, de Stendhal à Giono ? *L'avenir, même, de l'Italie* semble avoir été déjà écrit. On soupçonne que tous les crépuscules qui se succéderont sur Florence ou Naples ont été enregistrés à l'avance et qu'ils reposent, quelque part, sur l'un des rayons de *la Bibliothèque de Babel*, dans l'attente qu'un lecteur futur les déchiffre. Ce qui pose une question : l'Italie supporte-t-elle un regard innocent ? A-t-on chance d'entendre, sous la rumeur du discours innombrable, le silence de ce pays ?

Une initiation

Deux ouvrages s'emploient à nous piloter, l'un en Italie (Sergio Romano), l'autre dans Rome (Jacques Nobécourt). Très peu semblables, les deux livres suivent pourtant des chemins parallèles. S'ils n'ignorent aucun des textes écrits sur l'Italie, ils rêvent de les abolir : « *L'Italie*, dit Sergio Romano, *commence sur un manuel, au coin d'une rue.* » Et Nobécourt complète : « *Pourtant, dans aucun livre, aucun lecteur ne rencontre à l'identique ce que fut pour lui l'épreuve de Rome.* » Ainsi, l'un et l'autre utilisent-ils la culture déposée sur l'Italie comme on se sert d'une diligence pour « tirer pays », comme on traverse une nuit pour découvrir, au matin, le premier paysage du monde.

Rome, parce qu'elle occupe la scène depuis trois mille ans, opposait les plus fortes résistances. Nobécourt les affronte avec élégance. Son traité ressemble moins à un guide qu'à une initiation. Certes, il ne nous épargne pas un détail. Sa promenade est savante et il nous délivre de belles leçons sur la piazza Navona, l'enceinte d'Aurélien, le Trastevere, le palais Farnèse, le Vatican ou le château Saint-Ange, mais Nobécourt est un homme qui flâne, et, s'il aime Rome, c'est d'abord pour sa lenteur. Il la parcourt à la paresseuse, parfois en hypnose. Il glisse de quartier en quartier, comme on va d'une case à l'autre, sur un jeu de l'oie.

Nobécourt aime toutes les Romes, celle de Cincinnatus autant que celle de Michel-Ange. Il a cependant une favorite, celle de Piranèse, avec ses embrouillaminis, ses gouffres, ses miroirs noirs, ses espaces enchevêtrés. Une Rome d'ombre et de mutisme. Une Rome blème, gravée au burin sur la plaque de cuivre. Une Rome sévère. Les constructions de Piranèse ne sont pas riantes. Il existe aussi une Rome *aux traits noirs.*

Comme les planches de Piranèse, Rome malmène les perspectives. Elle occupe plusieurs espaces incompatibles. Voici trois mille ans que des villes s'empilent sur des villes, se dévorent ou se chamaillent, s'installent dans une zone abandonnée par une Rome en déroute, occupent des déchirures, se querellent ou se fécondent, si bien que Rome, aujourd'hui, est un conclave de cités, une mosaïque, un bricolage fabuleux dans lequel voisinent un reste d'Auguste, un brimborion d'autel syriaque, un bout de Jules II, un arpent de Mussolini, une ruine de la Rome fantôme du quinzième siècle. Le miracle est que toutes ces Romes désaccordées se composent ensemble. Elles s'abouchent les unes avec les autres pour former une ville aussi naturelle qu'une géologie.

Le dédale romain s'étend dans le temps, non dans l'espace. La Rome de Nobécourt (comme l'Italie de Sergio Romano) évoque des poupées russes : chaque paysage, quand on le dévisse, contient un autre paysage, qu'il faut dévisser encore. *Sous la piazza Navona*, le cirque du premier siècle. La statue de saint Pierre a été fondue dans le bronze d'un Jupiter Capitolin du cinquième siècle avant J.-C. Interroger Rome, c'est remonter dans le temps : sur le jeu de l'oie de la ville-mère, chaque coup de dés ramène à la case de départ.

L'ennui, ou la bénédiction, c'est que la case de départ est inaperçue. La date de la fondation, le 21 avril 753 avant J.-C., si on la célèbre encore, est une date rêveuse. La tombe de Romulus est vide, et lorsque Pie XII, en 1940, fit expertiser le cercueil de saint Pierre, l'énigme ne fut guère élucidée. C'est sur du vide que repose la formidable cité. Trois mille ans d'histoire semblent naître de rien, mais qu'importe à la fin ? Demeure la phrase incontestable de Tite-Live : « *Aux origines de Rome, les dieux étaient présents.* » Et les dieux aujourd'hui demeurent.

***

De l'épaisseur historique de l'Italie, Sergio Romano a la *même conscience que Nobécourt*, mais il s'efforce de nous développer aussi un instantané de l'Italie d'aujourd'hui, pris au Polaroïd. Son Italie n'est déjà plus celle du miracle économique de l'après-guerre, cette Italie qui, ayant fait l'économie de la bourgeoisie, se précipitait comme une folle dans la société industrielle. L'Italie de Romano est plutôt celle de la crise. Il note que cette crise réanime certains traits à demi-effacés de la vie italienne, le goût du marché noir, l'habitude des *petits métiers* ou du second métier, l'habileté combinatoire, ou bien la présence de cette tribu, la *gens*, qui, rassemblant une centaine de personnes liées par parenté ténue, rend des services précieux en période de pauvreté.

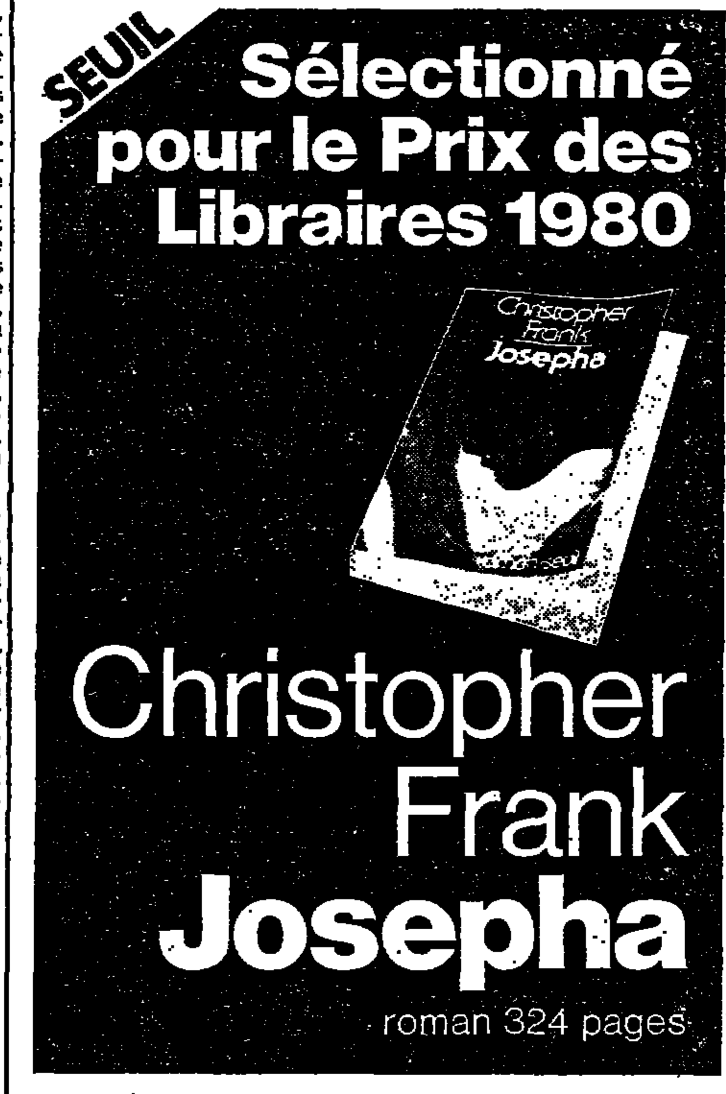
L'Italie de Romano est familière : c'est celle qui sourit ou qui s'encolère, celle qui se jette dans la société permissive avec plus d'agressivité que de rire, car il n'est pas commode de sauter d'un seul élan du carcan de la morale vaticane à la liberté sexuelle. Une Italie qui semble se donner au premier venu, car elle fait beaucoup de bruit et qu'elle est très gentille, et pourtant, remarque Romano, peu d'étrangers connaissent des intérieurs italiens. Mais Romano, à sa manière, comble cette lacune. C'est bien l'intérieur de l'Italie qu'il donne à voir.

G. L.

★ ITALIE, de Sergio Romano, Le Seuil, « Petite Planète », 191 pages. Environ 16 F.

★ ROME, de Jacques Nobécourt. Le Seuil, « Petite Planète », 125 p. Environ 16 F.





culture

LE JOUR DU THÉATRE

Western à Châtillon.

Hugo-Hugo n'existe que par les situations auxquelles il est confronté au cours d'aventures picaresques et féeriques qui le mènent d'une île où les chevaux sont libres à un champ de course : Hugo-Hugo est un mulet, et c'est le titre du spectacle de Philippe Gavardin mis en scène par Serge Noyelles à la salle des fêtes de Châtillon, 3, rue Sadi-Carnot, du 29 février au 21 mars.

Théâtre Ouvert à Beaubourg.

Du 7 au 22 mars, le Théâtre Ouvert, de Lucien Attoun, installe ses multiples manifestations au Centre Georges-Pompidou : un spectacle, les Travaux et les jours, *de Vinaver, par le Théâtre Eclaté d'Annecy. Deux mises en espace,* Cartaya, *de Philippe Minyana, par Viviane Theophilidès, et* Scènes d'exposition, *de René Escudié, par Hélène Vincent. Trois gueuloirs et trois écritures-lectures, formule nouvelle qui permet de faire entendre des textes non dramatiques : Jean-Pierre Faye présente Edmond Jabes ; Philippe Lacoue-Labarthe et Michel Deutsch présentent Geneviève Hutton ; Georges Lavaudant présente Jean-Christophe Bailly. D'autre part, auront lieu deux rencontres entre professionnels et spectateurs sur le thème : théâtre et radio, conditions et perspectives de la création. Dix écoutes publiques de pièces enregistrées sont organisées par France-Culture.*

Mars « décentralisé »

CAEN : *Michel Dubois oppose et assemble des styles d'écritures, tisse un spectacle-montage le long d'un labyrinthe construit dans le théâtre municipal :* le Désamour, scènes de vie, de mort et de ménage, *à partir du 27 février.*

DIJON : *le Centre dramatique de Bourgogne s'étant scindé en deux, Alain Mergnat devient directeur du Nouveau Théâtre installé à Dijon où il présente au Parvis* l'Entraînement du champion avant la course, *de Michel Deutsch, à partir du 6 mars.*

LYON : *Jacques Weber a confié à François Petit la mise en scène de son second spectacle au Théâtre du VIII,* le Mariage de Figaro, *à partir du 27 février.*

Bruno Boeglin et Marie-Paule Laval disent leur fascination pour les délires de Malcolm Lowry : El Farolito, *à l'Eldorado, à partir du 5 mars et jusqu'au 15.*

Bruno Carlucci au Théâtre de la Satire dit son affection pour Adamov, Vailland, Pasolini et quelques autres en un collage appelé La nuit était nue dans la rue déserte, *à partir du 27 février.*

REIMS : *Jean-Pierre Miquel met en scène une pièce qu'il avait commandée à René Kalisky, au cours d'un voyage organisé par le Bureau d'auteurs, à Montréal :* Sur les ruines de Carthage, *à partir du 1er mars.*

SAINT-ETIENNE : *après* Cache ta joie, *le rock et le langage pastiche de Manchette, retour aux exotismes de l'écriture classique :* le Légataire universel, *mis en scène par Alain Duclos, à partir du 25 février.*

STRASBOURG : *Plongée dans la mémoire occultée de la France par deux auteurs de trente ans, Michel Deutsch et Bernard Chartreux, en deux soirées :* Violence à Vichy *et* Ruines, *à partir du 4 mars au T.N.S.*

TOULOUSE : *le Grenier présente* Chacun sa vérité, *dans une mise en scène de Jean Favarel, qui se rattache à la sensibilité de l'époque où la pièce a été écrite, celle du premier manifeste d'André Breton.*

D'autre part, la Décentralisation envoie deux spectacles dans la périphérie parisienne à partir du 1er mars : Attention au travail *(prix de la Critique 1979), par la Salamandre à Saint-Denis, et* Opéra parlé, *d'Audiberti, par le Nouveau Théâtre de Marseille à Aubervilliers.*

« FAUT PAS PAYER »

par les Tréteaux du Midi

Tout a commencé avec une « vente à prix coûtant » organisée par les militants. Les forces de l'ordre ayant voulu disperser la masse compacte des ménagères, celles-ci se sont engouffrées dans le supermarché avoisinant. Comme le directeur ne voulait rien savoir pour abaisser sa marge bénéficiaire, elles ont tout dévasté. La gendarmerie perquisitionne et, du coup, on ne trouve plus dans le quartier une seule femme de sept à soixante-dix-sept ans qui ne soit pas enceinte jusqu'aux dents...

Pour Antonia (Evelyne Grandjean), la situation se complique, car elle doit cacher ses « acquisitions » non seulement aux policiers mais à son mari (Michel Lebret), communiste excessivement légaliste. D'où les enchaînements de mensonges et de quiproquos : un vaudeville où, sous le lit, n'est pas caché l'amant mais la nourriture dérobée, où c'est le mari qui s'enferme dans le placard pour bouder. La mécanique du rire fonctionne aussi bien et même mieux.

Le déplacement du cadre social revivifie les caractères classiques — la femme forte en gueule, la gourde, le mari trompé, le copain gaffeur, — leur donne un coup de neuf, un coup de vrai. Le procédé est celui des fameuses comédies à l'italienne. Rien d'étonnant, puisque Faut pas payer *est de Dario Fo, rien d'étonnant non plus à ce que la vitalité, la « ruse burlesque », fassent éclater les rires et les applaudissements.*

Il est rare cependant que les pièces de cet immense acteur gardent leur efficacité quand elles sont jouées par d'autres. Mais, aux Tréteaux du Midi, Jacques Echantillon possède le rythme, la science de la rupture, le goût du gag, une naïveté roublarde que l'on trouve encore au music-hall et au cirque. Le spectacle se donne d'ailleurs sous chapiteau de ville en ville et, chaque soir, c'est le triomphe.

En fait, il y a des ralentissements aux moments initialement prévus pour les lazzis, ces moments où Dario Fo engage le dialogue avec la salle, provoque, répond, informe, lance des slogans. En France, cette tradition n'existe pas. Les textes sont gardés tels qu'ils sont écrits et n'appellent pas les interventions des spectateurs. Si bien que les slogans ne correspondent pas à une actualité locale brûlante, donc ils apparaissent un peu plats et, pour tout dire, démagogiques.

Mais la grande qualité de Jacques Echantillon est de laisser les acteurs « y aller ». Et ils y vont ! Evelyne Grandjean déchaînée, trépidante d'inventions, et Michel Lebret, clown subtil, acerbe et tendre, sont irrésistibles : la grande classe.

Les Tréteaux du Midi, centre dramatique itinérant, se heurtent à l'hostilité de certains maires, en particulier à Montpellier. Priver ses administrés d'un spectacle aussi drôle, aussi vigoureux, c'est de l'inconscience.

COLETTE GODAR[illegible].

« ENDGAME », de Samuel Beckett

(Suite de la première page.)

Chaïkin a monté une comédie, il a mis en scène un divertissement, non qu'il n'ait pas pris au sérieux les dialogues, non qu'il ait tourné les personnages en dérision. Non : il a pris le parti de l'humour. Et pour l'humour, rien ne vaut l'anglais, langage plus rapide et plus elliptique que le français à la précision philosophante. C'est donc une traduction qui est ici jouée, puisque Beckett, émigré à Paris en 1931, a écrit en français.

Surtout Chaïkin a choisi des acteurs hors pair. Daniel Seltzer est Hamm, le vieil infirme dans son fauteuil roulant, haranguant le vide, rêvant de ce que ses yeux aveugles ne verront plus jamais et qui, avec ses exigences obsessionnelles, martyrise Clov, son serviteur ou plutôt son fils (adoptif) transformé en esclave. Clov est interprété par Joseph Raymond, un ancien des Mabou mimes, anglo-saxon jusqu'à l'extrême : il établit dès son apparition une complicité avec le public qui ira s'intensifiant. Il dit bien, bouge bien, regarde bien, il en fait beaucoup au moment où on le croit le plus naturel et à d'autres instants plus graves se contente d'être seulement là de toute sa présence de feu follet, lassé d'un père irascible et maniaque auquel il n'ose pas mentir complètement. C'est « noir-clair » dit-il du mur gris que Hamm imagine noir...

Et comme tout le monde s'y attend, il y a bien sûr l'autre couple, celui des parents de Hamm enfermés dans leur poubelle. Elle, Nell, la mère, qui finira par ne plus sortir du réceptacle à immondices, c'est Joan Macintosh, une actrice aux grands yeux bleus, d'eau transparente. Lui, Nagg, c'est James Barbosa, et ne serait-ce que pour lui, ne serait-ce que pour ce visage sorti d'une peinture flamande, ne serait-ce que pour ces mains incroyablement entraînées à exprimer toutes les tempêtes d'une conscience, oui, seulement pour les mains de Nagg posées, tantôt tordues, tantôt inertes, sur le rebord de ce dernier refuge où il a été relégué, il faut aller voir *Endgame* Une réussite qui a pour seul décor un mur couleur de nuage triste (avec deux fenêtres bouchées), une échelle, une porte, le fauteuil de Hamm, la poubelle de Nagg et de Nell. L'éclairagiste Beverly Emmons a réglé la lumière de cet éloge de la désagrégation. On se laisse prendre, il n'y a pas moyen de rester étranger à ce qui arrive là. Et qui s'appelle le théâtre.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Centre américain, 21 heures.

PETITES NOUVELLES

■ Le chanteur Don Scott, qui faisait partie du groupe de rock australien A.C.D.C., a été retrouvé mort dans une voiture à Londres. Selon les premiers éléments de l'enquête, le chanteur, âgé de trente ans, aurait succombé à un excès d'alcool.

■ Les conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon sont désormais dotés d'un statut d'établissement public national, aux termes d'un décret publié au « Journal officiel » du 20 février, conjointement à la publication du décret portant création du conservatoire de Lyon. Ces deux établissements jouiront d'une totale autonomie administrative et financière, et un conseil d'administration sera constitué, dans chacun des deux conservatoires, aux côtés du directeur, nommé pour cinq ans.

■ Une copie d'un enregistrement centenaire d'Enrico Caruso chantant « la Bohème » de Puccini vient d'être découverte à Daliyat-el-Carmel, un village druse de Galilée. Il s'agit d'un disque imprimé à Riga à l'époque de la Russie tsariste, et dont l'une des faces est vierge.

■ Le musée de l'ordre de la Libération prépare une exposition « Résistance-Déportation 1933-1945 ». A cette occasion, un concours, pour une œuvre s'inspirant du dernier poème de Robert Desnos écrit au camp de Terezin en 1945 (« J'ai tellement rêvé fort de toi... »), est ouvert aux jeunes artistes, peintres, graveurs, sculpteurs. Il sera doté du prix Plobetta (compagnon de la Libération), d'une valeur de 5 000 F (premier prix) et de 3 000 F (deuxième prix). Les œuvres, qui ne devraient pas dépasser le format de 1 mètre, devront être remises avant le 15 mars 1980 à la chancellerie de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg, Paris 75007.

CINÉMA

LE « VIEUX MARÉCHAL » DANS SA LÉGENDE

« La Prise du pouvoir par Philippe Pétain » de Jean A. Chérasse

Un tel titre, qui se réfère au film de Roberto Rossellini sur l'accession de Louis XIV au pouvoir absolu et sur son règne, pouvait faire espérer une évocation historique du rôle du maréchal Pétain, à la tête du régime de Vichy, sous l'occupation allemande. Or Jean A. Chérasse — auteur, en 1974, du passionnant *Dreyfus ou l'Intolérable vérité*, premier film français qui brisa le tabou pesant, dans notre cinéma, sur l'affaire Dreyfus, depuis celui qu'avait tourné Méliès en 1899 — met Vichy entre parenthèses. Dans une construction qui tient du récit à suspense, il montre ce qui s'est passé après et avant. Après, c'est le maréchal Pétain revenant de Sigmaringen en 1945, pour se constituer prisonnier ; c'est son arrestation, son procès et sa détention à l'île d'Yeu. Avant — l'essentiel du film, sorte de grand retour en arrière, — c'est l'histoire de la vie politique française entre les deux guerres, sujet déjà souvent traité. A part cette construction, il n'y a rien d'original dans le style de cette œuvre où se mêlent documents filmés et photographiques, entretiens et témoignages. Ce pourrait être aussi bien un montage pour un débat aux « Dossiers de l'écran ». Ni mieux ni plus mal fait, et réservé dans son propos.

On comprend bien que Chérasse a voulu « dépassionner » le cas Pétain, devant les générations d'aujourd'hui, « *exorciser* », comme il le dit, « *le fantôme du vieux maréchal* » pour ne pas « *expliquer la tragédie de 1940 par la trahison d'un seul homme* ». Mais les années de Vichy (celles dont Marcel Ophuls recréa si magistralement le climat dans *le Chagrin et la Pitié)* ne figurant pas dans cette rétrospective, le point le plus délicat de la vie officielle de Pétain, qui divise toujours les Français, n'est pas analysé. Concédons qu'il aurait fallu, pour cela, un film de bien plus longue durée. On ne peut pourtant s'empêcher de penser qu'il y a quelque chose de réducteur et de schématique dans la démarche du cinéaste, attaché surtout à la trajectoire qui, des années 20 aux années 30, mena la IIIe République, de crise en crise, à la guerre et à la chute.

Au milieu de tous ces événements rappelés, Pétain, même si l'on nous dit qu'il eut de longue date des ambitions personnelles, apparaît poussé au rôle d' « homme providentiel » par une fatalité tragique. Le flot des erreurs diverses des dirigeants du régime emporté par la débâcle porte le berceau de l' « Etat français » comme le Nil porta la nacelle de Moïse. En donnant la parole tour à tour à des témoins de l'époque, des hommes politiques et des historiens, d'idéologies différentes, Chérasse fait montre de ce souci d'objectivité qui permet, à l'exemple de certaines émissions de télévision, de désamorcer bien des sujets brûlants.

Partisans et adversaires du maréchal Pétain ne devraient pas s'affronter à propos de ce film, le dosage des opinions étant assez habile pour, en principe, ne mécontenter personne. Mais à quel moulin va l'eau de ces témoignages ? Finalement, ce sont la IIIe République et son régime parlementaire qui se trouvent mis en cause, honnis. Le vieux maréchal reste, en gros, inscrit dans sa légende. Une allusion aux lois raciales du gouvernement de Vichy laisse tout juste entrevoir que, au-delà des causes de la défaite de 1940 — dont arrive le quarantième anniversaire, — le dossier Pétain n'est pas clos. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Les difficultés esquivées

Maréchal, vous revoilà, donc. Réhabilité de pied en cap par les soins de Jean A. Cherasse dans un film qui entend « exorciser » le mythe Pétain. Et ce en reprenant une recette qui avait si bien réussi à Marcel Ophüls dans le Chagrin et la Pitié *: amalgamer documents d'archives et témoignages de contemporains. Mais, cette fois, la sauce ne prend pas. On nous offre bien quelques images relativement peu connues à se mettre sous la dent ; les spectateurs apprendront que Philippe Pétain était arrivé en tête d'un mini-sondage organisé, en 1934, par* le Petit Journal *pour dénicher — déjà — un sauveur.*

Mais c'est bien peu et on reste sur sa faim. Car l'auteur ne parvient pas à dominer son sujet : il esquisse une fresque-procès de quarante ans d'histoire politique française, en se contentant d'y insérer, quasiment par inadvertance, le héros. Quant aux témoins-juges appelés en renfort, ils ne sont — Benoist-Méchain mis à part — guère convaincants, tel Alfred Fabre-Luce qui, pour la énième fois, s'emploie à prouver qu'il a toujours eu raison, alors que les évènements, de Munich à la libération, lui ont très régulièrement donné tort.

Et puis, surtout, après nous avoir servi des hors-d'œuvre interminables, on nous prive du plat de résistance : comment le vieux maréchal a-t-il roulé — et de quelle manière — les routiers de la politique ? Pourquoi les Français se sont-ils donnés à Pétain ? Nous n'en saurons pas grand-chose. On nous suggère bien la thèse du complot, selon laquelle Pétain, dès l'automne 1939, aurait minutieusement préparé son arrivée aux affaires, mais tout historien en connaît la fragilité.

Rien, en revanche, ou presque, pour expliquer que les Français — ce n'était pas la première fois et ne sera pas la dernière — se réfugient derrière le bouclier supposé protecteur d'un thaumaturge qui prône les valeurs de la terre et de l'Hexagone ; rien non plus sur la « fuite en avant » des élites, de toutes les élites, se vautrant à l'envi dans un lâche soulagement. En tout cas, il est aberrant de s'arrêter là, en 1940, car le film perd alors tout sens ; et ce n'est pas parce que l'on entr'aperçoit l'espace d'une séquence le fac-similé du statut des juifs que l'on tiendra Jean Cherasse quitte du reste.

Marcel Ophüls, lui, avait su en raffiner le propos, prendre ses responsabilités sans esquiver les difficultés, en jetant, de surcroît, sur ces années noires un regard neuf, dans lequel ont pu se reconnaître ceux qui estimaient qu'ils n'avaient été ni des héros ni des salauds. André Harris et Alain Sédouy s'étaient ensuite aperçus, à leurs dépens, que ce genre de films de montage étaient moins faciles à réaliser qu'il n'y paraît, puisque leur saga antigaullienne, Français, si vous saviez, *trop longue et manquant de rigueur, n'avait reçu — avec raison — qu'un accueil médiocre. Naguère, Roberto Rossellini s'était passionné pour une prise du pouvoir, celle de Louis XIV : il en avait fait une petite merveille, cohérente, rigoureuse et pertinente dans sa remise en cause des idées couramment reçues. Jean Cherasse, lui, a loupé le coche. Peut-être est-ce par souci d'objectivité. Mais, même si la révision du seul procès Pétain nous semble être un faux beau sujet, elle méritait mieux que cela.*

JEAN-PIERRE AZEMA,
maître-assistant d'histoire à l'Institut d'étude politiques de Paris.

« L'ŒIL DU MAITRE » de Stéphane Kurc

Les jeux du pouvoir

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on constate que l'information, à la télévision française, est plus ou moins contrôlée par le pouvoir en place. Et l'on peut, sans illusions, se dire qu'un changement de pouvoir n'amènerait probablement qu'un changement de contrôle. Aucun gouvernement ne renoncera à ce moyen d'influencer les masses dans le sens qui lui convient. Ce n'est pas une raison pour s'y résigner. La télévision, service public, doit à ses usagers une information « ouverte » exprimant l'analyse des faits et la pluralité d'opinions. La grande majorité des Français considèrent toujours comme crédible ce que lui transmettent journaux et magazines télévisés, n'y distinguent pas forcément la part du point de vue officiel pourtant critiquée dans les commissions d'enquête.

L'Œil du maître, premier long métrage de cinéma d'un réalisateur de télévision, aborde, de façon très intelligente, ce problème des pressions du pouvoir sur l'information. Un petit jeu stérile consisterait à chercher quelle société de programmes (FR 3, à cause des stations régionales ?), quelles personnalités réelles sont représentées, visées, dans ce film. La télévision régionale et nationale de *l'Œil du maître* est, en fait, un ensemble composite, un terrain d'exploration général. Stéphane Kurc n'est pas Boisset, pour se livrer à l'amalgame de faits réels en vue d'une démonstration manichéenne.

Dans une station du sud de la France, un journaliste présentateur, François, rêve de « monter à Paris » et fait tout ce qu'il faut pour cela en utilisant des influences favorables. Il a pour ami un reporter, Marc, qui ne tient pas compte des intérêts politiques locaux. Marc refuse de traiter l'information par anecdote et porte à l'antenne, à l'insu de son rédacteur en chef, un petit reportage sur un conflit social (les revendications des harkis) qui provoque des remous. Installé à Paris, producteur avec Isabelle de Brabant, femme d'un ministre, d'un nouveau magazine national, *Autopsie*, François fait venir Marc et lui commande un grand sujet sur les harkis qui ne sera pas, en fin de compte, diffusé tel qu'il avait été conçu et réalisé.

Le mécanisme feutré des interventions d' « en haut »

Stéphane Kurc a centré son film sur deux cas individuels et une émission bien précise. Son propos y gagne en efficacité, en vraisemblance, en vérité sociale et psychologique. Ce sont les rapports de François et Marc entre eux et avec les jeux du pouvoir — par direction et administration de l'information interposées — qui dévoilent le mécanisme feutré des interventions d' « en haut ». François n'est pas un simple arriviste servant les gens en place, Marc un simple idéaliste penchant vers la provocation. Ce sont des hommes jeunes, travaillant à l'intérieur d'un système dont ils ne connaissent qu'une partie des rouages. Des hommes qui se vouent à leur métier, par ambition ou honnêteté, soumis à leurs faiblesses et dont le curieux lien d'amitié est aussi un exercice de pouvoir et de domination de l'un sur l'autre.

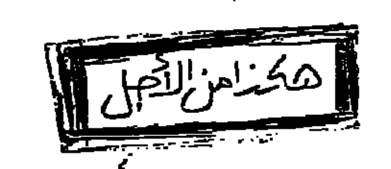
Ces deux portraits, très subtils, très fouillés, ont plus de pouvoir de dénonciation du système qu'un scandale exemplaire jeté, avec intentions politiques évidentes, à la face du public. La tactique officielle trouve tout naturellement un appui sur les failles secrètes des individus. Parce qu'ils font un enjeu personnel de ce reportage sur les harkis, François et Marc (interprétés par deux excellents comédiens, Olivier Grenier et Patrick Chesnais, celui-ci déjà souvent remarqué dans de petits rôles) sont perdants. Le premier ne va pas, cyniquement, jusqu'au bout de son pouvoir, le second jusqu'au bout de sa révolte. Il n'y a là ni mauvaise ni bonne conscience mais une partie d'échecs dont les joueurs sont, en même temps, des pions. Stéphane Kurc ne donne pas cette situation comme fatale. Il a tenté, avec succès, une approche humaine, concrète, pour faire réfléchir sur la complexité des manipulations.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ M. Moritz de Hadeln, directeur du Festival international du film de Berlin, a annoncé la mort du comédien est-allemand Klaus Brasch. Celui-ci était attendu au Festival pour présenter « Solo Sunny », de Konrad Wolf, où il tient l'un des principaux rôles.





SPECTACLES

MUSIQUE

A L'OPÉRA DE MARSEILLE

Une « Salomé » irrespirable et superbe

« Comme la princesse Salomé est belle ce soir ! » A l'Opéra de Marseille, les jours se suivent et ne se ressemblent pas : après Manon, la Salomé *d'Oscar Wilde et Richard Strauss, mise en scène par Jacques Karpo rend à la grande scène phocéenne son vrai rang avec un spectacle superbe.*

Tout y est puissamment unifié. La musique brûle, violente, extatique, corrosive, sous la direction d'un chef peu connu en France, Janos Furst, qui maîtrise et dynamise l'Orchestre de Marseille que l'on a rarement connu aussi brillant, au niveau d'une distribution de haute qualité essentiellement nordique : Berit Lindholm (Salomé), Barbro Ericson (extraordinaire Hérodias), Matti Juhani (Hérode), Bent Norup (Jokanaan).

L'action orgiaque se déroule dans une sorte de grotte précieuse et sinistre, aux rochers métalliques ravinés par les eaux (décors de Martin Schlumpf) ; un large escalier monte vers des balustrades où des lumières rouges flambent dans des vasques, devant un ciel tournoyant et une lune brasillante qui changent sans cesse de couleurs, parallèlement à la musique et au drame, couleurs violentes et profondes, en alliages qui évoquent tour à tour Gustave Moreau, Mathias Grünewald ou Kokoschka.

Climat lumineux qui ébranle les nerfs, excite la sensualité, où les personnages se débattent dans une atmosphère irrespirable de pourriture et de mort imminente. Dès l'abord, l'insistance avec laquelle Narraboth regarde Salomé est rendue intolérable par cette voix perçante exacerbée par le désir et le désespoir (Ramon Remedios) ; le prophète Jokanaan frémit sous les attouchements de l'ensorcelante Salomé, se raidit dans ses vaticinations où il s'abrite comme sous une armure protectrice ; la cour d'Hérode est comme un grouillement de vipères qui s'agitent en un ballet caricatural, avec ces esclaves agrippés à Hérodias dont ils ont mission d'exciter et d'assouvir sans cesse la sensualité frustrée, ces juifs tressautant au rythme de leurs discours doctrinaux et absurdes, et Hérode lui-même, couvert de fleurs, voix perchée de Néron dérisoire, qui ne tient pas en place, saute d'une idée à l'autre, hurlant de peur ou de désir abject. Pas un de ces personnages qui ne soit animé de façon saisissante et n'enrichisse sans cesse l'action par ses gestes d'un expressionnisme extrême.

Même si son timbre magnifique paraît souvent en péril dans ce rôle terrible (qu'elle interprète pour la première fois), avec ces rapides changements de registre et ces cris qui déchirent l'étoffe, Berit Lindholm incarne une Salomé altière, au lyrisme fort et capiteux, plus wagnérienne (Vénus ou Kundry) sans doute que straussienne, dont la danse des Sept Voiles se limite à de vastes évolutions d'une chorégraphie assez élémentaire, tandis que les esclaves s'agitent dans un immense voile rouge. Mais elle est assez belle avec sa chevelure de feu et sa silhouette transfigurée par une robe à la Aubrey Beardsley pour transcender la sensualité lascive de son héroïne dans cette mort atroce où sa voix retrouve la plénitude d'Isolde.

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ

LA SALSA D'HENRI GUÉDON

Henri Guédon (bongo, piano, maracas) est martiniquais, comme, dans le Groupo Chango — de Chango, dieu du feu, dieu du vent, — Marie-Jo Prajet (conga), Michel Pacquit (piano) ou les chanteurs Jocelyne et Chris Beroar. Mais Guédon, sans ostracisme, s'entoure aussi de musiciens d'origine métropolitaine : Freddie Hosserian, Tony Russo (trompettes), Hamib Bellochine (trombone), ou guadeloupéenne : Alain Benjamin (contrebasse), Jean-Pierre Ismaël (guitare), voire argentine, avec Puly Marquez (bata). Cet orchestre, si l'on veut le bien comprendre, doit être replacé dans le mouvement historique qui le porte et qu'il exprime — tout comme l'ensemble Azuquita, lui un peu moins jazzique.

On a pu dire, schématiquement, mais non sans raison, qu'il y eut, en Martinique, l'« avant- » et l'« après- » Saint-Pierre. Le théâtre de la grande ville anéantie par l'éruption de la montagne Pelée avait été, de 1770 à 1902, ouvert aux Noirs et aux Blancs. Des réminiscences de son répertoire, alliées aux rythmes africains conservés, est issue la chanson créole. Le théâtre disparu, cette chanson se fit plus modeste, et la tendance à l'européanisation plus vive. Il fallut attendre le début des années 30, après que Maran eut obtenu le prix Goncourt, après que Paulette Nardal, puis Aimé Césaire eurent fréquenté la Sorbonne et découvert un Paris séduit par l'art nègre et par les joueurs de jazz américains, pour que le bal antillais, pour que la biguine retrouvent leur orgueil.

A la fin des années 60, un double mouvement secoua encore la culture martiniquaise : une reprise des traditions locales, des *calenda*, « bel air » ou *laggbia*, mais également une acceptation large des courants venus des Antilles d'en haut, ainsi que de la plus importante métropole portoricaine : New-York. Henri Guédon appartient à cette nouvelle génération que la salsa et le jazz ont marquée profondément. Le Groupo Chango interprète avec une splendide fureur *Mag Marron*, *Vasgindou*, ses propres thèmes, mais avec non moins de réussite et de joie *Pà los rumberos*, de Tito Puente, et *Manteca*, de Gillespie, l'un de ses plus précieux modèles.

LUCIEN MALSON.

★ Salle Wagram, le vendredi 22 février, à 23 heures.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 21 février



Nouveaux spectacles

Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est.
CAC, Chelles (421-20-36), 20 h. 30 : la Révolte dans le désert.
Théâtre Rutebeuf (827-81-17), 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.

Les salles subventionnées et municipales

Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
Centre Georges Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : IRCAM (éclatement des techniques instrumentales), John Cage, Vinko Globokar, Heinz Holliger. — Cinéma, 20 h. 30 : l'Image anthropomorphe.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Illapu, nouvelle chanson chilienne ; 20 h. 30 : le Légataire.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
American Center (354-99-92), 21 h. : Endgame (en anglais).
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Fauré sifflera trois fois. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Croq-Diamants (272-20-06), 21 h. : le Testament du Père Leleu.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 21 h. : l'Air de la marelle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 18 h. 30 : Stewart Fischer (mime) ; 20 h. 30 : Wings.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre 18 (226-47-47), 19 h. : la Senorita (en espagnol).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-06), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs - Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Marie-Céline ; 22 h. : J.-P. Réginal ; 24 h. : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 30 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Orchidée ; 22 h. : les Jumelles.
21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Passages.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Karunakharan, théâtre dansé kathali.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets de Josy Krassousky.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. J. Mercier (Beethoven, Chopin, Berg).
Radio - France, auditorium 106, 18 h. 15 : Anne Queffelec (Scarlatti, Brahms, Debussy).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Duo Delangle (Chopin, Sancan, Voirpy, Pascal, Denisov).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : B. Schlosberg, F. Martin (Giuliani, Weiss, Ohana).
Lucernaire, 19 h. : M. Streisfeld, soprano ; M.-C. Budan, piano (Brahms, Schumann) ; 21 h. : H. Mouzalas, piano (Mozart, Schumann, Debussy).

Jazz, pop', rock, folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Motorhead.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Daunil Lazro ; 22 h. 45 : L. Ranger.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
Gibus (770-78-88), 22 h. : The Spiderz.
La Forge (371-71-89), 20 h. : Hi-fi Génie.
M. J. C. les Hauts - de - Belleville (636-68-13), 20 h. 30 : Laurent Vercambre.
Patio-Méridien, 22 h. : Al Grey, Jimmy Forest.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : G. Lafitte, A. Jean-Marie, A. Cullaz.
Riverbop, 21 h. 30 : C. Barthélemy, F. Laizeau, J. Parras.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc.

Dans la région parisienne

Bagneux, Théâtre Victor-Hugo, 21 h. : Yves Marc et Claire Heggen (mimes).
Chelles, C. C. (421-20-36), 20 h. 30 : la Révolte dans le désert.
Clichy-la-Garenne, ARC, 20 h. 30 : Pinocchio.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : le Procédé Guimard-Delaunay.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort ! — II, 21 h. : les Jumeaux de Naples.

MARIGNAN PATHÉ - LUMIÈRE - MONTPARNASSE-83
GAUMONT CONVENTION - SAINT-GERMAIN VILLAGE

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Grisou, de M. Canonge ; 18 h., Cinéma italien : Chi Lavora e Perduto, de T. Brass ; 20 h., Hommage à Y. Ozu : J'ai été diplômé mais... ; Femmes de Tokyo ; 21 h. : Gatsby le magnifique, de J. Clayton.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Garçon du restaurant, de J. Protozanov ; 19 h. : Cinéma tsariste) ; 17 h., Hommage à Ozu : Marchez joyeusement ; 21 h., Cinéma iranien : Un simple événement.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf S., D.).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (843-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-26) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
L'ENFER DES ZOMBIES (It) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e 222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; H. Sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées Pont Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 15e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MAMITO (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e 320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr. v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (XX) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PROFESSION REALISATEUR : AGE DIX ANS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Condorde, 8e (359-92-84).
ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TESS (Fr.-Brit., version Ang) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-55-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ŒIL DU MAITRE, film français de Stéphane Kurc. Saint-Germain-Village, Paris 5e (633-97-59). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82). Lumière, 9e (770-84-64). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
WE CAN'T GO HOME AGAIN, film américain de N. Ray (Inédit). V.o. : Action République, 11e (905-51-33).
LE REVOLUTIONNAIRE, film américain de Paul Williams. V.o. : Broadway, 16e (527-41-16).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN, film français de J. Cherasse. Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
FOU, cinq courts métrages d'Eric Duvivier. Le Seine, 5e (325-95-99).
POINT ZERO, film allemand de E. Reitz. V.o. : Marais, 3e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).
LES BORSALINI, film français de Michel Nerval. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES, film américain de David Maysles et Charlotte Zwerin. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL, film français de J. Delamarre. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
AMYTIVILLE, LA MAISON DU DIABLE, film africain de Stuart Rosenberg (*). V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tchéco., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (683-64-66).
CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mercr. au sam.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (534-51-60).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-94-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DRO'LE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IPCRESS « DANGER IMMEDIAT » (Angl., v. o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LOULOU (All.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MON DIEU COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS (It.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A.), v.o. : George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), La Pagode, 7e (705-12-15), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gaumont-Sud (327-84-50).
TO BE OR NOT TO BE (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.), (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A.), v.f. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Royale Disney, 8e (265-82-66), U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Trois Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES VALSEUSES (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VIRIDIANA (esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
WIZARDS (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 C'est arrivé un jour.
La veste rouge.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les mal-aimés du tourisme (le troisième âge et les handicapés).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les Inconnus de 19 h 45.*
20 h Journal.

20 h 30 Théâtre : « le Barbier de Séville ou la Précaution inutile ».
De Beaumarchais, réalisation Jean Pignol ; avec F. Perrin, H. Virlojeux, A. Dussollier, M. Robin, M. Renoir.
22 h 10 L'événement.
Au sommaire : *La victoire de P.E. Trudeau ; L'avènement de Beatrix de Hollande ; La Somalie ; L'Erythrée ; Les sandinistes.*
23 h 10 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski alpin : slalom géant dames.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Sugarland Express ».
Film américain de S. Spielberg (1973), avec G. Hawn, B. Johnson, M. Sacks, W. Atherton, G. Walcott, S. Kanaly.
Son bébé ayant été confié à l'assistance publique, une jeune femme, ex-délinquante, fait évader son mari d'un pénitencier pour qu'il l'aide à reprendre l'enfant. Le couple s'enfuit en voiture, à travers le Texas, avec un otage.
La réalité sociale de l'Amérique contemporaine, dans un film-poursuite remarquablement mis en scène. Le scénario est inspiré d'événements réels.
22 h 25 Figaro-ci, Figaro-là.
Alain Munier, baryton, interprète des œuvres de Donizetti, Bizet, Messager, Mozart.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le CNIP (Centre national des indépendants et paysans).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : François Ier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « Echappement libre ».
Film français de J. Becker (1964), avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froebe, W. Preiss, J.-P. Marielle, E.-M. Salerno. (N rediffusion.)
Chargé de convoyer au Liban une voiture chargée d'or, un jeune aventurier décide de garder cette fortune pour lui. Poursuivi par les trafiquants, il entraîne dans sa fuite une photographe qui faisait équipe avec lui.
Aventures humoristiques bien enlevées par Jean Becker (fils de Jacques) avec Belmondo et Jean Seberg, le couple d'« A bout de souffle ».
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie.
19 h. 55, « Ariane à Naxos », opéra de R. Strauss, retransmis en direct du Grand Théâtre de Genève. Avec E. Marton, J. Thomas, Y. Minton, G. Feldhoff et l'Orchestre de la Suisse romande.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Afghanistan, mort d'une culture.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Récital Anne Queffélec (en direct de Radio-France) : « Quatre sonates » (Scarlatti), « Variations sur un thème de Haendel » (Brahms), « Etudes : les quartes, les degrés chromatiques, les agréments, les octaves » (Debussy).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Perspectives du XXe siècle. Les Percussions de Strasbourg : « Ionisation » (Varèse), « Sombre journée » (Dufourt), « Area » (Mache), « Trois esquisses pour six » (Veroken), « Periples » (Mefano), « D'une fougère bleue, les veines » (Bancquart).
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, les écrits sur la musique de chambre : 23 h., Inédits et références ; 1 h., Jazz forum : « Trajet », l'itinéraire de Charles Mingus.

Vendredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Vickie le Viking.
14 h 15 Croque-vacances.
La taupe ; 14 h. 23, Bricolage : une tarte au chocolat ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 35, Infos-nature ; 14 h. 44, Arago X 001.
14 h 55 Dramatique : Mauro, le gitan.
15 h 55 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : slalom géant messieurs ; 16 h. 45, patinage : figures libres messieurs ; 17 h. 55, Ski ; slalom géant messieurs (2e manche).
18 h 45 Un, rue Sésame.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sciences ménagères.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Un jour, j'ai rencontré la vérité ».
De F. Marceau, mise en scène de R. Gérôme, avec M. Duchaussoy, G. Montillier, O. Mallet.
Ce qu'il advient des menteurs...
22 h 20 Expressions.
Magazine culturel de C. Wellhoff.
Divers reportages, dont une promenade à l'exposition Monet au Grand Palais ; une visite au Conservatoire occitan de Toulouse, et une escale à Tourcoing, au Théâtre de la Salamandre.
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nane.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Série : Mission impossible.
16 h Quatre saisons.
Les loisirs de l'écrivain R. Peyrefitte.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les nuits d'Aiziprato.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Réal. M. Berny ; avec M.-O. Barrault, P. Mondy, H. Deschamps.
Premier épisode d'un feuilleton qui sort de la moyenne, ne serait-ce que grâce aux comédiens qui en interprètent les personnages. Le décor est ici planté : dans une petite ville de province, un hôtel...
21 h 35 Apostrophes.
Portraits de femmes.
Avec Mmes M. Casarès (Résidente privilégiée), *L. de Caunes* (les Jours d'après), *M. Picqueray* (May la réfractaire) et *M. H. Evans* (Amande).
22 h 30 Journal.
23 h Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : La chambre secrète ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T. (Confédération générale du travail).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Le roi magnifique.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : la Yougoslavie.
21 h 30 Reportage : Quelques larmes dans l'océan.
de R. Saint-Pierre.
Balade avec Alain Barrière, chez lui et en Bretagne. Paysages et chansons.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Protection du littoral français.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Indiens chasseurs de rennes du Nord-Canada) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, G.R.M. - INA : *Musique des paysages et des êtres vivants.*
12 h. 5, Agora : « la Déprime et l'Espoir », avec J. Rusca.
12 h. 45, Panorama : Actualité de la Grande-Bretagne.
13 h. 30, Jeu, thème et variations.
14 h., Sons : Budapest (un chantier naval).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Tambour », de G. Grass.
14 h. 47, Un homme, une ville : Albert de Monaco, avec J.-Y. Cousteau.
15 h. 30, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'archéologie scientifique.
20 h., New-York unicorne.
21 h. 30, Black and blue : Randy Newman.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Mélodies : Reynaldo Hahn (avec J.-C. Benoit et B. Ringeissen) et Francis Poulenc (avec F. Poulenc et C. Croiza, mezzo) ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach : J.-S. Bach, « Inventions » et « Concerto pour trois pianos en ré mineur » ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Symphonie no 3 », version avec venta (Mendelssohn), « Till Eulenspiegel » (Strauss), « Symphonie no 2 » (Martinu), « Ambitus sonore » (Piechowska).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Concerto brandebourgeois no 3 en sol majeur » (Bach), « Lieder eines fahrenden Gesellen » (Mahler), « Symphonie no 6 en fa majeur, Pastorale » (Beethoven) par l'Orchestre symphonique de Südwestfunk, dir. Kazimierz Kord.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Beethoven, « Quasi una fantasia en mi bémol no 1 » opus 27, avec W Yankoff ; 23 h., Vieilles cires : cycle Hermann Scherchen, « Manfred » (Schumann) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

Au conseil des ministres

M. PIERRE VANDEVOORDE EST NOMMÉ DIRECTEUR DU LIVRE

Le conseil des ministres, sur proposition de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a nommé M. Pierre Vandevoorde, directeur du Livre, au cours de sa réunion du mercredi 20 février. M. Pierre Vandevoorde succède, à ce poste, à M. Jean-Claude Groshens nommé président du Centre Georges-Pompidou (*le Monde* du 22 janvier 1980).

[Né le 27 août 1933 à Tours, M. Pierre Vandevoorde est agrégé d'histoire. Professeur de lycée à Caen, en 1963, il devient assistant et maître-assistant d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Toulouse de 1964 à 1970. Il est nommé inspecteur d'académie dans la Lozère jusqu'en 1972 et dans le Pas-de-Calais jusqu'en 1973. En 1973, il occupe les fonctions de conseiller technique au cabinet de Joseph Fontanet, ministre de l'éducation. De 1974 à 1976, il exerce les mêmes fonctions de conseiller technique au cabinet de M. Haby. Il est inspecteur général de l'instruction publique depuis 1975. En 1976, il a été nommé directeur des personnels enseignants de lycées au ministère de l'éducation.]

A propos de deux émissions littéraires

Suffert contre Pivot

Animateur, depuis quelques semaines, de l'émission littéraire « La rage de lire », sur TF 1, Georges Suffert, interrogé sur la « ressemblance » entre son émission et « Apostrophes » de Bernard Pivot sur Antenne 2, a déclaré à *Télé-7-Jours* (daté 23-29 février) :

« *On ne voit pas encore la différence, mais elle apparaîtra très vite. Je refuse le spectacle. Le spectacle, c'est vendre Pivot ou l'émission. Moi, je vends des livres. Je ne prends pas des auteurs connus ou faciles. Et puis, j'ai horreur de mélanger les genres. Je ne veux pas de face à face avec Collins et Lapierre — du bidon — et Goldschmidt, l'auteur du plus grand livre sur l'énergie atomique. La force de Pivot ? C'est qu'il n'aime pas les livres. Il n'aime que le foot, les matchs. Moi j'ai la passion des bouquins. (...)*

» *J'ai créé une institution. Elle durera. J'ai gagné grâce à mon culot. Et ce n'est pas si mal d'obtenir 5 % d'écoute la première fois et 4 % la seconde. Pivot fait 7 %. Sait-on aussi que j'ai vingt minutes de moins que lui ?* »

[Bernard Pivot nous a déclaré qu'il se refusait à tout commentaire. Il nous a seulement affirmé que les chiffres d'audience cités par Georges Suffert étaient faux. A Antenne 2, on précise que les derniers numéros d'« Apostrophes » ont obtenu les scores de 10 % (le 4 janvier), 8 % (le 11), 9 % (le 18), 12 % (le 25), 8 % (le 1er février), et que les deux premières émissions de « La rage de lire » ont atteint respectivement 2,2 % (le 23 janvier) et 3 % (le 30 janvier).

Selon TF 1, les chiffres seraient de 4 % pour les deux émissions de Georges Suffert. Ils seraient situés entre 4 % et 7 % pour « Apostrophes ». Tant que les sondages du Centre d'études d'opinion ne seront pas rendus publics, il sera impossible de trancher entre les versions contradictoires données avec la même assurance par chacune des chaînes.]

PRESSE

PROCÈS POUR UN TITRE

Du « Paris-Hebdo » des travailleurs au « Paris-Hebdo » des snobs

Né le 9 janvier 1980, le « Paris-Hebdo » de M. Jean-Louis Servan-Schreiber et du groupe Expansion pourra-t-il conserver son titre longtemps ? La société Paris - Ile-de-France, éditrice, de 1976 à 1978, pour le compte de la fédération de Paris du parti communiste français d'un hebdomadaire, qui s'intitulait déjà « Paris-Hebdo », ne l'entend pas de cette oreille. Forte de sa qualité de propriétaire de ce fameux titre, elle se considère victime d'une usurpation et l'on débattait, le mercredi 20 février, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, de ce litige fondé sur l'article 5 de la loi du 11 mars 1957 concernant la propriété littéraire et artistique.

Assurément, la société Paris-Ile-de-France a pour elle l'antériorité. Son *Paris-Hebdo* existait avant celui de M. Jean-Louis Servan-Schreiber, et ce dernier le savait. Mais faut-il s'en tenir au paragraphe premier de l'article de la loi du 11 mars 1957, selon lequel « *le titre d'une œuvre de l'esprit, dès lors qu'il présente un caractère original, est protégé comme l'œuvre elle-même* » ? Car, dans son deuxième paragraphe, le même article ajoute que « *nul ne peut, même si l'œuvre n'est plus protégée, utiliser ce titre pour individualiser une œuvre du même genre dans des conditions susceptibles de provoquer une confusion* ».

Pour Me François Kaldor, avocat de Paris-Ile-de-France, les deux lièvres sont à courir. Le premier *Paris-Hebdo*, et bien évidemment, à ses yeux le seul, avait son originalité propre. Certes, il devait interrompre sa publication le 28 avril 1978, mais ce n'était pas *sans l'espoir d'un retour.* Car cette suspension de parution n'était due, assure-t-il, qu'à des raisons financières. Et, même en admettant que le titre en lui-même ne soit pas particulièrement original, du moins le journal de la fédération de Paris du P.C.F. avait-il été le premier à *vouloir informer* les Parisiens sur leurs véritables préoccupations, à faire un journal pour eux seuls. Or, lorsqu'il commença sa campagne publicitaire avant de lancer à son tour un *Paris-Hebdo*, M. Jean-Louis Servan-Schreiber ne s'exprimait-il pas en des termes tout à fait comparables ? Dès lors, la confusion devenait possible, et la preuve en est que des lecteurs du premier *Paris-Hebdo* se sont laissés surprendre pour découvrir avec effroi que ce n'était pas leur journal qui ressortait de son trou, mais un autre guère fait pour leur plaire. De surcroît informée — mais qui ne le fut pas ? — des desseins de M. Jean-Louis Servan-Schreiber dès le mois d'avril 1979, la société Paris-Ile-de-France avait fait savoir qu'elle entendait demeurer propriétaire de son titre.

M. Servan-Schreiber persévéra. Me Bernard Jouanneau avait à justifier cette persévérance. Bien sûr, il ne contestera pas que Paris - Ile-de-France eut la première l'idée de ce titre *Paris-Hebdo*. Mais il ne lui semble pas qu'elle puisse pour autant s'en prétendre propriétaire à vie. Un journal n'existe que par sa périodicité. Dès lors que cesse l'usage du titre cesse aussi le droit à sa protection. Au bout de combien de temps ? On peut en discuter. Et l'on peut aussi procéder à des distinctions.

Le *Times* de Londres, par exemple, qui cessa de paraître durant plus d'un an à cause d'une grève, ne perdait pas pour autant son droit à rester propriétaire d'un titre fameux. Mais qui oserait comparer le *Times* à un *Paris-Hebdo*, fût-il communiste ou non ? Et puis, cette société Paris - Ile-de-France dit-elle bien la vérité en assurant que la publication fut interrompue seulement pour des raisons financières ? Ne peut-on pas penser, et n'a-t-on pas écrit qu'en réalité son *Paris-Hebdo* avait cessé de paraître parce que les instances supérieures du parti en avaient décidé ainsi et qu'au bout du compte il pourrait bien y avoir quelque lien de parenté entre cette interruption et la disgrâce qui fut celle de M. Henri Fiszbin, secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F. ? Dans ces conditions, ne peut-on pas apparenter la cessation de publication à un abandon du droit à la protection du titre ?

Resterait le risque de la confusion. Mais qui, sérieusement, pourrait confondre un produit Jean-Louis Servan-Schreiber avec un produit du P.C.F. ? Titre identique, assurément, mais pour le reste ? Les formats sont différents, comme le sont l'épaisseur des numéros, la qualité de leur papier, comme l'est enfin tout le contenu, des articles aux rubriques, et même, pour couronner le tout, de la publicité.

Et Me Jouanneau résume l'affaire en ces termes : « *Votre* Paris-Hebdo, *c'était le Paris des travailleurs, le nôtre, c'est tout simplement celui des snobs et fait par les plus snobs des snobs.* »

Jugement le 19 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UNE MISE AU POINT DE LA DIRECTION DE « LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST »

La direction de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* fait une mise au point concernant un communiqué syndical des journalistes de l'entreprise, consécutif à la suspension du mouvement de grève (*le Monde* du 21 février). Dès le 11 février, la direction, affirme-t-elle, était disposée à négocier, mais les syndicats ont préféré étendre la grève. D'autre part, « *la rédaction, comme les autres secteurs de l'entreprise, a été associée aux réflexions préliminaires aux grandes décisions (...). Un accord cadre a été signé le 22 juin 1977 avec les organisations syndicales de journalistes avant que ne commence la décentralisation des secrétariats de rédaction liée à la saisie de l'information en agence et à l'informatisation de la composition.* »

Dans cette mise au point, la direction du journal ajoute que « *le statut de société anonyme à participation ouvrière, s'il impose tant aux salariés qu'aux dirigeants une concertation permanente, ne dispense pas l'entreprise de la nécessaire rigueur de gestion.* »

● *M. Jacques Sauvageot*, cogérant et directeur administratif du *Monde*, a été élu président de l'Union pour l'expansion de la presse française, dans le monde-Unipresse, en remplacement de M. Jean Chapelle, démissionnaire. L'Union groupe quelque deux cents éditeurs de presse exportateurs.

● « *Sport et Médecine* », premier numéro d'un revue mensuelle d'information médico-sportive destinée aux médecins généralistes, vient de paraître. Au sommaire, on trouve notamment des études sur les crampes du sportif, le traitement des entorses et des lésions du genou, et un bilan de l'activité sportive des diabétiques. (M.P.H. Editions, 4, rue du Ct-R.-Carton, 17200 Royan. Abonnement, un an : 50 francs.)

● *M. Robert Décout*, rédacteur en chef de *la Voix du Nord*, a été récemment élu président de l'Association syndicale professionnelle des rédacteurs en chef des revues et journaux français, en remplacement de M. Gérard Jouve, démissionnaire pour convenances personnelles.

Racheté par « la Mondiale »

LE SIÈGE DE « L'AURORE » SERA RÉNOVÉ, PUIS LOUÉ COMME BUREAUX

Le siège de *l'Aurore*, situé au 100, rue de Richelieu, à Paris, a été vendu à une société d'assurances du Nord, *la Mondiale*, pour une somme de 58 millions de francs, a-t-on appris mercredi 20 février auprès de cette société. Fondée en 1905, *la Mondiale* est une société d'assurances à forme mutuelle dont le siège social est à Mons-en-Baroeul, près de Lille. Elle a encaissé en 1978 500 millions de francs de primes, et son actif totalisait, au 31 décembre 1978, 2,5 milliards.

L'immeuble de la rue de Richelieu sera rénové et loué comme bureaux. Les salles datant du début du siècle, ornées de peintures murales comme au célèbre restaurant « le Train bleu » de la gare de Lyon, devraient rester intactes. Ces décors on été peints par Poulbot, Cabié, Vauthier, Rosen, Truchet.

LES BOURSIERS DE LA FONDATION FRANCO-AMÉRICAINE

Pour la quatrième année consécutive, la Fondation franco-américaine (1), créée en 1976, a attribué une bourse à quatre jeunes journalistes français : Mme Jacqueline de Linarès, du *Matin de Paris*, ira au *New Orleans Times* ; MM. Joël Le Guillou, d'*Ouest-France*, au *Houston Chronicle* ; Jean-François Rougé, de *l'Expansion*, au *Boston Globe*.

Les lauréats travailleront deux mois à la rédaction de ces journaux.

D'autre part, la Fondation contribue pour partie au stage de M. Jean Montalbetti, de France-Culture, à Harvard (Nieman Fellowship pour journalistes).

Le but de ces bourses est de familiariser de jeunes journalistes français avec les méthodes du journalisme et la vie à l'américaine.

(1) Fondation franco-américaine pour le développement des relations entre les Etats-Unis et la France, 9, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8e.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Nous sommes une grande entreprise de Bâtiment et Travaux Publics.
Nous travaillons dans toutes les parties du Monde.
Nous recherchons pour nos grands chantiers

des Responsables Administratifs

- Pour suivre l'exécution des contrats.
- Pour organiser la gestion comptable des chantiers.
- Pour assurer le suivi financier des affaires.
- Pour gérer le personnel et les installations de vie.
- Pour nous informer sur les évolutions de la législation locale.

Ces postes conviennent à des candidats ambitieux :
— aimant la vie des chantiers et la négociation
— capables de s'expatrier pour tous pays
— parlant couramment l'Anglais.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 9716 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

urgent

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT
recherche

pour sa filiale à ABIDJAN

COLLABORATEURS

possédant au moins deux ans d'expérience en cabinet.

Nous proposons :
— l'accès à des techniques avancées ;
— des missions variées ;
— une rémunération attrayante pour des contrats d'au moins 2 ans ;
— une situation d'avenir pour des candidats compétents et dynamiques ;
— la possibilité d'intégrer ultérieurement dans différents bureaux du cabinet.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
G D V, 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

emplois régionaux

Les Etablissements V. MANE Fils
recherchent pour leur Service Commercial France à Bar-sur-Loup (près GRASSE)

UN COLLABORATEUR SÉDENTAIRE

ayant expérience professionnelle parfumerie et arômes alimentaires.

Il sera chargé des contacts par courrier, téléphone et télex avec les clients et les agents de vente.

Il sera en relations avec les Services Techniques chargés des ordres et des études, avec la comptabilité pour suivre les paiements, avec les services d'expédition pour connaître la position des commandes.

Les principales qualités requises pour un tel poste sont les suivantes : mémoire, précision, rapidité, bon contact humain.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions aux :
Etablissements V. MANE Fils
06620 Le Bar-sur-Loup (France)

offres d'emploi

TIMBER-MAT

Distributeur de Machines Forestières leader du marché.
Société dynamique à grande envergure, recherche pour son siège un

directeur commercial

Homme d'action, de réflexion, disponible, doué de personnalité et décidé à réussir la mission confiée. Ses capacités et son goût d'entreprendre sont essentiels, il devra animer une équipe performante de commerciaux, son sens des responsabilités et son efficacité sont indispensables. Age 35 ans environ, et habitué aux négociations commerciales ainsi que caisses de crédit, aucune langue obligatoire, mais anglais apprécié. Connaissances souhaitées, mécanique et activité forestières.
Il rendra compte à la Direction générale et gérera totalement son service. Ce poste est à pourvoir immédiatement pour structurer notre développement et donner une nouvelle ampleur à la fonction commerciale. Véhicule de fonction assuré et possibilité de logement.
Joindre C.V. manuscrit avec photo récente et préciser vos prétentions.

TIMBER MAT - Route Nationale 17
60700 FLEURINES

Société française d'études et de réalisation d'importants ensembles industriels [illegible] recherche pour son SIEGE à PARIS (proche banlieue Sud)

un ingénieur

(POSITION II CONVENTION METALLURGIE)
- Age 30 ans minimum
- Formation A. et M. ou équivalent
- Fonction d'ingénieur d'installation
- Expérience : installation d'unités de fabrication mécanique.

Adresser C.V., photo, prétentions, sous réf. 3426 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Important Groupe Français d'Ingénierie en Télécommunications et Informatique
RECHERCHE POUR SA FILIALE SPECIALISEE EN TELEMATIQUE

INGÉNIEURS CONSULTANTS
DE HAUT NIVEAU

Ces fonctions conviennent à des professionnels ayant un diplôme d'enseignement supérieur et une expérience de 6 à 10 ans acquise en partie en cabinets conseils et/ou dans une société d'ingénierie.

Appelés à conduire des études, établir des spécifications et préparer des offres de services dans le domaine de la TELEMATIQUE, ils devront se prévaloir d'activités antérieures dans le domaine de l'informatique technique, des transmissions de données et des bases de données.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS, mais impliquent des missions à l'étranger : la pratique de l'anglais (parlé et écrit) est indispensable.

TECHNICIENS CONFIRMÉS
NIVEAU B.T.S.

Ayant une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS et de la TELE-INFORMATIQUE.

Poste à PARIS. Nombreux déplacements de courte durée à l'étranger (anglais souhaitable).

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence SOP/DGO.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Ecrire no 7624 « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Société française d'études et de réalisation d'importants ensembles industriels recherche pour son SIEGE à PARIS (proche banlieue Sud)

un ingénieur

(POSITION II CONVENTION METALLURGIE)
- Age 30 ans minimum
- Formation Génie Chimique (Toulouse)
- Fonction Ingénieur de projet.
- Expérience : installation d'unités chimiques.

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 3427 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Important Groupe Français d'Ingénierie en Télécommunications et Informatique
RECHERCHE POUR SA FILIALE SPECIALISEE EN TELEMATIQUE

RESPONSABLE DES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

Placé sous l'autorité du Directeur du Marketing, il sera responsable de coordonner, organiser et assurer l'ensemble de la réalisation des manifestations à l'étranger où seront présentés les systèmes français de télématique.

Cette personne de terrain, ayant déjà — si possible — une expérience professionnelle similaire, saura allier au sens des responsabilités celui des relations humaines.

Il sera basé à PARIS, mais sera appelé à effectuer de nombreux déplacements à l'étranger, aussi la pratique de l'anglais lui sera-t-elle indispensable.

Envoyer C.V. « en anglais », détaillé et prétentions sous la référ. SOP/DGM.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Ecrire sous le no 7623 à « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES
(ENSER Grenoble, ENSEM Nancy, ENSEEIHT Toulouse, ESE ou équivalent).
Débutants ou quelques années d'expérience en télécommunications ou radars.

Pour systèmes avancés de traitement de signal.
— Goût de la synthèse.
— Esprit méthodique.
— Travail en équipe.

Electronique avec bonnes bases nécessaires en informatique.

Anglais lu - Nationalité française exigée.

Ecrire en précisant la référence 46.035 à L.C.T., B.P. 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICE
recherche

DIRECTEUR HOTEL ***

112 chambres
sans restaurant
CENTRE PARIS

— Formation Ecole Hôtelière.
— 15 ans d'expérience dont 5 au moins à la tête d'un hôtel comparable.
— Anglais courant, parlé et écrit indispensable.
— Deuxième langue appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous numéro 41.727, sur enveloppe, à :
J.R.P., 33, rue de l'Arcade, 75008 PARIS. qui transmettra.

Important fabricant européen de matériel de comptage recherche pour son agence région parisienne

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure électronique ou électrotechnique

Adresser candidature complète à IVO Compteurs, Z.I. Sud ILLKIRCH, B.P. 115, 67047 STRASBOURG CEDEX.

VILLE de VILLENEUVE-ST-GEORGES (Val-de-Marne)
Recrute d'urgence :
— Un secrét. général adjoint ;
— Un ingén. subdivisionnaire (diplôme d'architecte, spécialité bâtiments).
— Une directrice de crèche.
Adr. les cand. man. avec C.V. à Monsieur le Maire de 94190 VILLENEUVE-ST-GEORGES, avant le 15 mars 1980.

Restaurant (grande carte) ch. second de cuisine (C.A.P.). Fermé dimanche et lundi. TEL. : 343-58-23.

Hôpital Suisse de Paris
10, rue Minard,
92130 Issy-les-Moulineaux.
Métro : Mairie-d'Issy.
TEL. : 645-21-36.
recherche

COMPTABLE QUALIFIE

compt. générale, payes, budgets, prép. bilans) DUT gestion ou DECS partiel.

— Convention collective.
— 40 heures par semaine.
— Avantages divers.

Imprimerie BOIS - COLOMBES offset cherche conducteur offset qualifié sur KORD ou GTO. TEL. : 780-50-10.

SOCIETE leader dans sa branche recherche

ANALYSTE

niveau maîtrise sciences économiques, expérience bancaire souhaitable, et connaissance d'analyses financières.
Envoyer C.V. avec prétentions S.C.R.L., 14, rue de Londres, 75009 PARIS.

ERIN

recherche
pour développement de logiciel de base - Application T.R. Matér. type MITRA-SOLAR-SEL

● DES INGÉNIEURS
débutants à 3 ans d'expérience
● DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Minimum DUT

Ecrire av. C.V. s/réf. 4454, à AXIAL Pub., 91, Fg-St-Honoré, PARIS (8e), qui transmettra.

C.H.R. Reims recherche opérateur 370 conn. DOS/VS et Power/VS.
Ecr. CRIH Exploitation, 23, rue des Moulins, 51090 Reims Cedex.

ESSO REP
recherche

GÉOPHYSICIEN

pour interprétation ou traitement des données sismiques. Expérience de quelques années et connaissance de l'anglais souhaitées.

Ecrire avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales ESSO REP, B.P. 150, 33321 BEGLES.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche

AT 2
ÉLECTRONICIENS
débutants BTS ou DUT.

Ecrire avec C.V., prétentions, Service du Personnel, B.P. 74, 91301 MASSY.

CHERCHONS
AGENTS DE VENTE
Entreprise suisse
spécialisée dans la fabrication des articles suivants :
pour les marchés du ménage, hobby et loisirs, sanitaires, bureaux, sports d'hiver.

Agents qui peuvent fournir une preuve véritable sont priés de contacter chiffre 44-61.444 à PUBLICITAS CH-8021 ZURICH.

Statisticien, formation ENSAE ou équival., libre de suite. Env. curriculum vitae à Mme Serre, 5, rue Pasteur, 92100 Boulogne.

secrétaires

Entreprise recrute

SECRÉTAIRE

Niveau bac, expér. confirmée, 35 ans minimum, connaissance anglais (tour Montparnasse).
Env. C.V. et photo à REGIE-PRESSE no T 018.316 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. Talbot vends Horizon SX, juillet 1979, 5.000 km toutes options. Prix : 33.000 F. Tél. bureau 562-70-20, poste 678. Domicile : 974-84-74.

---

305 SR 79 TO glaces électriques. 20.000 km garantis. 29.800 F. Avec 3.000 F. 202-66-39.

8 à 11 C.V.

Part. à part. 504, 72, automat. inject., verte, toit ouvr. Bon état. Nbrx access. Px. 7.000 F. Tél. : 288-56-17, après 18 h.

Part. à part. vd Honda Accord, 1978, bleu métall., 30.000 km. Bon état. Prix Argus. Tél. après 18 h. : 664-26-37.

12 à 16 C.V.

604 TI 78 automatique 40.000 km. Garantie. 40.000 F. Avec 4.000 F. 208-22-93.

---

604 SL 78 TO cuir automatique 55.000 km. Garantie. Px 31.000 F av. 3.000. 202-66-39.

+ de 16 C.V.

Vds JAGUAR type E 3,8 l. 1964, moteur refait. Px. 35.000 F Tél. 258-19-02, mat. ou soir.

divers

Renseignez-vous :
LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 : 4 VERSIONS
14, rue de Mirbel - Paris
336.38.35

représentation offres

ENTREPRISE NORDAMERICAINE DEMANDE REPRESENTANT EN EXCLUSIVE

Pour la commercialisation en France de ses produits concernant la branche d'assainissement.

Il s'agit de produits qui offrent un système nouveau de remplissage des citernes de W.C.
- *Ils remplissent sans bruit*
- Ils contrôlent le niveau de l'eau
- Ils ne rouillent pas
- Ils sont économiques et s'installent facilement
- Ils s'adaptent à toute sorte de système déjà installé dans le marché.

Ils sont tous de très bonne qualité.

Les personnes interessées peuvent écrire à:
FILLPRO EUROPA
Martin de Vargas, 31. MADRID-5 (España)
Tels. 4682026-4682251-4682363
Télex: 22723 VINC E

FILLpro

demandes d'emploi

MOTIVÉ

par activité dans secteur
SANITAIRE - SOCIAL - EDUCATIF
Chef de service d'une P.M.E.
50 ans

cherche poste de responsable gestionnaire ou administratif dans établissement ou association à vocation humanitaire.
possède expérience dans ce domaine acquise par activité bénévole, préf. Franche-Comté - Bourgogne Lyonnais.

Libre 3 mois après accord.

Ecrire sous le numéro 7.607, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

Jeune Femme 25 ans ch. emploi secrétaire dactylo, magnéto, not. compt. Si Poss. banlieue Ouest. Ecr. no 6.185 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 ans, diplômé ESLSCA PARIS, option Marketing Publ., exp. stages entreprises, études de clientèle, désireux prendre poste responsabilité grande entreprise, ou société d'études, cherche place stable d'assistant marketing PARIS, REGION. Ecr. a 6.183, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme seule, 2 j. enfts, trilingue espagnol, angl., excell. présent. cherche place gardienne Paris. Bon salaire. Téléph. : 366-91-44.

Jeune cadre 35 ans cherche si possible situation dans importante société alimentaire, région Marseille
13 ans d'expérience dans importante société de confiserie comme adjoint au directeur de fabrication.
Dynamique aimant la recherche ayant l'esprit d'équipe.
Ecrire HAVAS 96091 MARSEILLE.

J.F., 23 ans
DIPLOME : B.T.S.
libre tout de suite, cherche emploi stable de

SECRÉTAIRE
expérience 2 ans.
Tél. 233-44-21 - RENARD.

J. F. 31 a., ét. second., b. présentation, posséd. auto, cherche emploi hôtesse, relat. av. client. Ecr. no 6.186 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

OPERATEUR téléscripteur bilingue, 10 a. pratique ds agence de presse, habitude travail intensif, ch. même travail ou similaire. Tél. 375-38-11 le mat.

DIRECTEUR ADJOINT 37 ans
Institut FORMATION de Cadres secteur sanitaire et social dipl. univers. et profess., expér. approfondie du secteur.
Disponible septembre 1980.
ch. poste à responsabilité tous pays prox. ville active.
Ec. no T 18125 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes.
Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue « France-Carrières » (16). B.P. 402-09 Paris.

travaux à façon

Demande

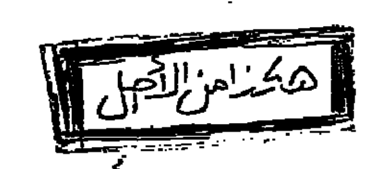
ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84, 893-30-02.

occasions

STOCK MOQUETTE
Pure laine
60 F le m2 T.T.C.
Beau velours synthétique,
20 F le m2 T.T.C.
Tél. : 658-81-12.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

LUXUEUX PIED-A-TERRE. Pr. TUILERIES 62 m2. Px 790.000 F. Doressay - 548-43-94.

2e arrdt.

PRES des GDS BOULEVARDS 2 pces en duplex. Caractère. Tt cft. Cuis. équ. Ch. centr. Tél. 310.000 F - 354-06-03

Opéra. Vd appt à ref. Surf. corr. 56 m2. Ht plaf. Imm. P. de t. rén. Asc. ci. Fac. hist. 550.000. Ragaine, 1, r. Michodière (2e) Rendez-vous sous huitaine.

4e arrdt.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre : 100 m2 mansardé, 4e étage, asc. Soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10

5e arrdt.

ST-SEVERIN rue piétonne Imm. XVIe rénové et ravalé Part. vd duplex 60 m2 sur cour, pierres, poutres, 2 cheminées, s. de bs, s. d'eau, chff. collect., tél. Prix 700.000 F à débattre. 325-85-79 Jeudi 17 - 20 h, vend. 8 - 10 h 30.

6e arrdt.

Luxembourg - Beau 4 p. tout confort, calme, sans vis-à-vis. Soleil - FIM, 633-38-80

7e arrdt.

LA BOURDONNAIS - 354-95-18 Séj. dble, 3 chbres, imm. stand. VUE DEGAGEE SOLEIL

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

7.500 F LE M2 LOFT AMENAGE 280 M2 Près CHAMP-DE-MARS S.I.I.F. EXCLU 550-34-00

BAC 7 P. LUMINEUX RAFFINE Beaux volumes - 2.100.000 F. S.I.I.F. EXCLU 550-34-00

CHAMBRE-DES-DEPUTES MAGNIF. DUPLEX 6 P. 240 M2 TERRASSE 160 m2. Park. Serv. Doressay - 548-43-94.

8e arrdt.

BON PLACEMENT assuré ÉTOILE - MONCEAU RESIDENCE DARU, standing LIVRAISON IMMEDIATE STUDIOS à partir de 407.000 F 2 P. à partir de 720.000 F 2 P. DUPLEX Terrasse 803.000 F APPTS et STUDIOS avec cuis. équipée, s. de bains, wc, chff. Tél. Park. Visite vendredi, samedi, de 10 à 17 h : 22, rue DARU 8e, ou Tél. 328-66-13.

13e arrdt.

VUE SUR VAL-DE-GRACE 4 p., 4e, asc., soleil, calme. Vis. sam., 14 à 17 h., 2, square de Port-Royal - Téléph. : 331-89-16

14e arrdt.

(14e) FROIDEVAUX Studio 25 m2 + jdin privatif. Immeuble neuf. Standing. Tél. pour RV au 387-84-30

PARIS-14e GRAND 3 PIECES TT CONFT dans bel imm. ancien. Asc., tapis escal. Cave. Px 570.000 F. 567-01-22

15e arrdt.

Convention - Très dégagé. Calme. Dble livg + 2 chbres, tt cft - FIM au 633-47-23

16e arrdt.

XVIe HAMEAU CLASSÉ av. 600 m2 jdin privé ds somptueuse maison caract., splend. DUPLEX luxueusem. aménagé, dble liv. + gd bur. + s. à m., 4-5 ch. + 4 bs + serv. 2 parks + gd ss-sol amén. Pl. verdure. Pl soleil. 520-66-57.

AUTEUIL - 2 p. 63 m2 + 25 m2 terrasse. IMPECCABLE. Vue. SOLEIL - 307-31-62

QUAI KENNEDY Superbe 5 p. 150 m2 gd stand., récent. plein soleil, vue Seine. Parking dble - Tél. : 553-14-58

MÉTRO POMPE EXCEPTIONNEL Constructeur vend directement appts neufs : STUDIO et 4 P. dans petit immeuble de luxe 78, VILLA GUIBERT S/place de 14 h. 30 à 18 heures ou téléphoner au 224-62-50

SPONTINI Bel immeuble pierre parfait état 300 M2 excellent plan, triple réception, 5 chambres, 2 parkings, 2 services. 500-78-78.

18e arrdt.

PARIS 18e - 2 pièces 40 m2, entrée, séj., 1 chbre, s. d'eau, avec wc. Placards. Cave. Px : 120.000 F - I.N., 045-29-09

MONTMARTRE Vue imprenable s/Sacré-Cœur. Gd duplex, 2 ch., 2 bns. Neuf. TRANSEIL - 325-10-56

(18e) CLIGNANCOURT 340.000 F AVEC 70.000 F Bel imm. pierre de t. Tapis escal., concierge. Agréable 3 p. dont 2 s/rue communicantes + chambre sur cour. Bains mod. Belle cuis., wc, ch. centr. 3e ét. Voir pptaire sur place : vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. 30, 15, RUE POULET

19e arrdt.

CAUSE DEPART ETRANGER Vds, Buttes-Chaumont, à 100 m du parc : Studio d'artiste en duplex, style Loft, tt confort, surf. tot. : 55 m2, ouvrant sur jdin privatif. Hauteur sous plafonds et baies vitrées 4,50 m. Tr. clair et calme. 380.000 F, frais notaire 2,50 % (Apt 78). Tél. : 239-47-40 soirs et week-e. AGENCES S'ABSTENIR

20e arrdt.

PELLEPORT. Pavillon de caractère 5-6 P. Parfait état. E. BEL-AIR. 340-72-06.

28, rue du Surmelin Bel imm. STUDIO sur rue. Gde cuis., entrée, wc, ch. central. 158.000 F. Vendr. après 14 h.

PELLEPORT Immeuble récent CALME, séjour 25 m2 + chbre, surface garantie 53 m2. Parking ss-sol. 250.000 F. ALIN - 535-75-50

91 - Essonne

MASSY - Appt 1967, 89 m2, 4 p., loggia, balcon, cave, parking. Px : 340.000 F - 666-00-27

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. BEAU JARDIN + 5 PIECES 7.000 F le m2. 328-73-37.

DEFENSE, quart. Boieldieu (92) Part. vd appt 51 m2. Séj., ch., cuis., s. bns, wc. Cave. Parkg. 250 m RER. Prix : 240.000 F. Pignard, bureau : 721-03-00, ou domicile : 776-11-51.

MEUDON - BELLEVUE 4 pièces 95 m2. Loggia 10 m2. Cuisine équipée. Cave. 2 parkings. Est-Ouest. Téléph. : 387-84-30

SCEAUX CENTRE Emplac. et appt exceptionnels dans résid. récente pr. RER, école, comm. 132 m2, séj. dble au Sud sur parc. Bur., 3 ch., 1 s. bns, 2 cab. toil., 2 wc, 2 park. Prix justifié. - 668-62-74.

LEVALLOIS 7, rue Hoche Ds imm. 1900, bel appart. 3 p., entrée, cuis., wc, bains, 60 m2. Jeudi, vendredi, 10 h à 18 h.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE 50 mètres du Bois Imm. 1978, prestations luxueuses 6 PIECES EN DUPLEX + terrasses + balcons, cuis. aménagée, 3 bains, office rangement 2 boxes. Pour renseignements et visite PIF, 172, avenue de Paris, 94300 Vincennes. 328-88-13.

MAIRIE VINCENNES Beau 4 p., hall d'entrée, cuis., wc, s. de bains. Chauff. centr. Prix : 405.000 - 346-62-85

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

Part. vd F 4 ds résid. calme, près écoles, avec cellier. Cave. Gar. Lagny. 250.000 - 430-27-70

Province

ROYAN, façade mer. P. à P., appart. stdg 120 m2, 4 chb., 2 bs + jardin privé 300 m2 cft, chff. central. 16 (56) 96-51-29.

HOULGATE - 50 m PLAGE ds très belle villa, 150 m2 ou 75 m2 en état. Tél. pour visit. : 770-79-87 Le soir : 874-43-98

COTE D'AZUR VAROISE TOULON CAP-BRUN « PORT MEJEAN » 18 appts tr. haut standg dans parc naturel de 2 ha, accès direct à la mer. Rens. SOMECO, B.P. 594, 83400 HYERES - Tél. : (94) 65-38-30 ou s/place : 3018, av. de la Résistance, 83100 TOULON Téléphone : (94) 41-31-14

Etranger

A VENDRE EN SUISSE aux Paccots (près lac Léman) station hiver-été, alt. : 1.000 m, MAGNIF. APPARTEMENTS dans villa jumelée 2 appartements de 4 pièces : 115 m2 - 230.000 FS 2 appartements de 2 pièces : 46 m2 - 110.000 FS Hypothèques à disposition. Pour tous renseignements : Ag. Immobilière Roger Bossard, CH-1630 Bulle - T. 029/2 42 33 ou CH-1637 Charmey - 029/7 19 68.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

POUR VENDRE VOTRE APPT RIVE GCHE ou BOULOGNE- COTIMO 783-62-74 83, r. Cambronne, 15e

locations non meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT, gd stud., tout conft, 8e étg., asc., 950 F + charges - 050-28-15.

158, RUE DE LA POMPE (16e) Double livg, kitchen. équipée, s. de bains, stdg, 2.500 F net. Sur place vendredi, 16 h. 30.

6, R. GUSTAVE-NADAUD (16e) Bel appt, 2 p., cuis., s. de bains, 2 wc, rangements, 3.250 F net - Sur place vendredi à 11 h. 30.

13, RUE DUVIVIER (7e) studio, kitchenette équipée, s. de bains, 1.700 F chg. compr. Sur place vendredi 14 h. 30.

167, RUE RENNES Montparnasse 4 p. tt confort 3.000 F + ch. Visite vendredi, 13 h. à 15 h. - 336-17-36

MONTPARNASSE 14e Immeuble tout confort SANS COMMISSION 3 P. 66 m2 loyer 2.064 F, charg. 527 F, park. 232 F. 3 P. 74 m2, loyer 2.084 F, charg. 584 F, park. 232 F. Tél. pour visite : 273-21-20 (H. B.)

Région parisienne

PRES ENGHIEN Soisy-sous-Montmorency, direct proptaire, magnifique duplex, séjour triple, 3 chbr., cheminée, poutres apparentes, box double en sous-sol, téléphone, 3.600 F, chg. compr. 359-94-04.

PRES PALAISEAU villa de stdg. s/3.000 m de parc (piscine chauffée si reprise), ss-sol compl., chaufferie maz., vaste hall, cuis., séjour/salon 52 m2, 4 ch. bns, w.-c., combles garage 2 voit. Libre de suite. Px mens. 3.500 F. T. 014-06-44.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT, rech. min. 130 m2, stdg, si possible usage mixte, 6e, 7e, 16e, 8e - Mlle SARRAL, tél. : 222-08-19.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct - 265-67-77.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. - Tél. 285-11-08.

PARIS PROMO Administrateur de biens IMPORTANTE CLIENTELE recherche APPTS de standing vides ou meublés - 325-28-77.

locaux indust.

NEUILLY 1.000 M2 Rez-de-chaussée seul tenant 275 M2 1er étage BUREAUX Ensemble ou séparément GARBI - 567-22-88

Boutiques

BD DU TEMPLE Immeuble Pierre de Taille. Murs de salon de coiffure loués 24.160 F an. Tél. : 563-11-40, poste 36.

10e GARE DU NORD Immeuble Pierre de Taille. Beaux murs de boutique loués 30.000 F an. Prix : 270.000 F. Tél. : 563-03-10, poste 272.

106, AV. FÉLIX-FAURE 15e. Très beaux murs de boutique en cours révision triennale. Loyer 38.500 F an. Tél. : 563-03-10, poste 272.

EXCEPTIONNEL PARIS Pptaire vd pour investisseur murs de boutique loués. Tél. : 563-03-10, poste 272.

AVENUE PARMENTIER Murs de boutique dans immeuble rénové en cours révision triennale pour 24.900 F an. Prix 340.000 F. Tél. : 563-11-40, poste 35.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

LOUVRE 6 BUREAUX Bail 9 ans 7.500 F par mois. - 720-45-65.

GEORGE-V 1.500 m2 Bureaux luxueux 20 lignes téléph. 562-99-43

fonds de commerce

LE HAVRE, vends 2 POISSONNERIES : 110.000 et 120.000 F. Tél. (35) 24-15-28 ou 27-21-35 soir.

STATION SPORTS D'HIVER renommée internationale, vends murs et fonds LIBRAIRIE, PRESSE, JEUX. C.A. forte progression. Prix 1.250.000 F. Ecr. no T 018.311 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VENDEE 1/4 d'heure plage, part. vend très beau corps de ferme, restaurant, état nf, bar gde licence conviendrait résid., discothèque, antiquités, gd park. et parc 4.100 m2, l'ensemble 850.000 F. Tél. : (98) 97-14-56.

A VENDRE PAS-DE-PORTE à LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage ; 3 p. + cave + grenier + wc. Tél. : 430-19-00 Bail nf - Loy. min. 1.000 F m.

QUARTIER DE L'HORLOGE Propr. vd murs ou droit au bail ts comm. sauf restauration s/3 niv. ds imm. rénové. bout. excell. état. 354-31-95, 10 à 19 h.

16e Proximité BOULAINVILLIERS MOZART SANS PAS-DE-PORTE Beau salon de coiffure mixte 55 m2 entièrement équipé. 4.500 F mensuel. Tél. 563-03-10 (poste 272)

villas

RAMATUELLE - BORD PLAGE Pampelonne, accès direct mer, vd villa, séj. + 5 chb., 3 salles bains, sur 4.000 m2. Pour visiter Tél. (78) 37-74-18.

VENDS magnifique villa provençale T 7 dans village provençal 30 km Marseille. Prix 1.000.000 de francs. Ecrire référence 13.545 à I.P.P., 12, cours Beaumond, 13400 AUBAGNE.

GRASSE. Dans parc 1 hectare avec grande piscine, belle villa provençale de 330 m2 + maison de gardiens 120 m2, 2.300.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION Nice - (93) 88-68-24.

21 GENLIS (15 km sud Dijon), libre de suite, construction 76 sur 1.000 m2, villa 2 niveaux en L, 160 m2 habitables + garage 2 voitures. 1er niveau : entrée, séj. 34 m2, chem. style, c., s. de bs, wc, 3 chbres ; 2e niveau : 2 chb., s. de jeux, terrasse aménageable, chff électr. Téléph. : 969-34-11, après 20 heures.

VERSAILLES, 6 km., compr. : entrée, cuis. équipée, séj. 40 m2, 5 chambres, s. de bains, 3 wc, atelier, cave, buanderie, garage 2 voitures, sur sous-sol, sur 600 m2 de jard. Prix demandé : 1.000.000 de francs. I.N., 045-29-09.

PRES CHATOU, ravissante maison ancienne restaurée 8 pces sur 1.000 m2. Prix 1.300.000 F. 451-28-02.

CHATOU, CALME PETITE VILLA en REZ-de-CH. séj. + 3 chbres, cuis., bains. Tt confort, garage. JARDIN de 400 M2. Px. 490.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

10 km VERSAILLES VILLA récente Séjour 50 m2, cuisine équipée, 5 chbres, 3 bains. Gar. 2 voit. Terr. 900 m2. Calme, soleil, vue. A saisir 750.000 F. - 954-68-00.

propriétés

30 KM PARIS PAR A. 13 700 M2 SUR 1 HA Vue imprenable SUR SEINE 2.100.000 F. Parc divisible. S I I F EXCLU. 550-34-00.

CANNES - 10 km Magnifique propriété 3 hectares, très beau parc en bordure de mer, vaste castel provençal 840 m2. Plages privées. 12.000.000 de francs. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION Nice - (93) 88-68-24.

COTE D'AZUR. A vdre neuve, vaste et splendide propriété sur 8.000 m2, meublée, piscine, décoration et finitions luxueuses. Idéal pr récept. et gde famille. DRUGEON S.A., Le France, Sq. de la Résistance, NEVERS. Tél. (86) 61-33-29.

PRES GISORS. Belle PPTE entr., gd séj., chemin., cuis., 3 ch., bns, gren. aménageable, ch. cent., garage, jard. gds arbres 1.800 m2. Abs. impecc. Px. 480.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : 16 (32) 55-06-20.

PRÈS FONTAINEBLEAU Belle ppté s/15.000 m2 de parc, entr., séj. 45 m2, chem., cuis. équ., 7 ch., 2 sal. bns, tt cft. Gar. Bord de rivière, ponton. ET. IMPECC. Prix 1.300.000 F. GALLIENI 422-20-41

maisons de campagne

VAUCLUSE Prox. village classé Expo unique à 20 km Avignon MAS A RESTAURER gr. œuvre en état poss. 300 m2 habit. 2 ha vignes + cerisiers. Px 680.000 F, poss. créd. vend. Ag. Rutigliano « le Bel Air », 52, av. Philippe-Solari, 13090 AIX-EN-PROVENCE Téléph. : 16 (42) 21-05-77

Immobilier (information) — Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?

Logez-vous ce nom dans la tête

INFORMATION LOGEMENT

Information Logement:

- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS Centre Nation 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

hôtels-partic.

NICE - PROCHE CENTRE quartier résidentiel, très bel hôtel particulier avec parc de 1.000 m2, calme, beaucoup de classe, vue mer imprenable : 4.750.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, NICE. Téléphone : (93) 88-68-24.

NATION HABITATION CARACTERE 250 m2, 2 niveaux s/400 m2. Terrain A RENOVER Px justif. E. BEL-AIR. 340-72-06.

immeubles

Europa, 54, rue Amsterdam (8e) achète, urgence, imm. occupé (loi 1948) av. 1 appartem. libre, Paris ou banlieue. — 520-13-57.

pavillons

PARC ST-MAUR, 100 m. Mairie PAVILLON 1900 solide construction, séjour double, 34 m2, 4 chambres : 20, 16, 16, 12 m2. Cuisine, S. de B. + salle d'eau possible, chauffage central mazout, jardin 400 m2. Prix : 750.000 francs. Téléphone : 883-38-99.

GENTILLY, 10 min. Mo, beau pavill., 4/5 Pces, cuis., toil., wc, chff. mazout, jardinet. Prix : 450.000 F Possibilité de crédit. CIHD Orpi, Tél. : 656-26-08.

91-Limours, 10 min. RER, Part. vd pav. 70. 5 P., 100 m2, tt cft, jard. 425 m2, 500.000 F. 491-05-38.

30 minutes Montparnasse : entrée, cuisine équipée, séjour, 4 chambres, tout confort, sur 360 m2 de terrain : 445.000 F. I.N. : 045-29-09.

SEVRES R.G., séjour, 2 chbres, tout conft, sur sous-sol, terrain 530 m2, 735.000 F - 534-57-40.

THIAIS. Préfér. à part. vend pavillon, salon, 3 ch., cuis., s. bns., jdin 200 m2 Px. 300.000. T. 633-88-69, 18 h.

GIF-SUR-YVETTE. Terrain 900 m2 belle maison familiale tout confort. 760.000 F. 579-75-80.

Part. cherche à acheter PAVILLON 4-5 PIÈCES dans banlieue parisienne avec 400 m2 de terrain : 350.000 F. Téléph. apr. 19 h. au 528-20-52

terrains

TERRAIN A BATIR C.U. EN INSTANCE Rectangle plat 7.435 m2. Divis. 70 + 90 m. de façade accessib. aux voitures. Eau, EDF, viab. à peu de frais. 800 m. bourg tous comm. 1 km gare, 15 km Gerardmer et La Bresse. Pêche, Pêche, chasse, ski. Prix intér. Gehin à Athesans, 70110 Villersexel. - Tél. : (84) 20-13-62.

MORBIHAN. Terrain viabilisé, presqu'île Océan. Environnem. tr. except. BASTARD, manoir LANOEDIC, 56370 SARZEAU.

Part., vend proximité porte de Bagnolet, sortie A 3, terrain 4.500 m2 constructible, accès 2 rues, partiellem. occupé, -baux terrain nu. Prix 280 F le m2. Téléphone : 858-23-30.

GROUPE NEGOFIA rech. terrains ttes régions, ttes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix 39, RUE DES MATHURINS PARIS (8e) - 266-57-22

LE VESINET ULTRA CALME 900 m R.E.R., SPLENDIDE TERRAIN BOISE, façade 40 m. Surface 1.250 m2. Exposit. Sud sur jardin - 976-05-37

domaines

Achèterait Vaste Domaine Boisé 200 km. maxim. Sud de Paris. Ecrire no 201.814, ORLET, 138, avenue Charles-de-Gaulle, 95522 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOLOGNE beau territoire 315 hectares bois, plaine, 3 étangs, magnifique habitation, dépendances, chasse extra-exceptionnel. Agce les Tourelles - ORLEANS. 1, av. Dauphine. Tél. 66-70-90.

viagers

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste, 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

Sté spécialiste VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

chasse-pêche

Loue, région La Ferté-St-Aubin, bel étang, tr. poissonn., 4 ha. Agce les Tourelles. - ORLEANS. 1, av. Dauphine. Tél. 66-70-90.

50 hectares parc, étang, belle habitation, chasse parfaite. Agce les Tourelles - ORLEANS. 1, av. Dauphine. Tél. 66-70-90.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière Palais de Justice à EVRY (91), rue des Mazières, mardi 4 mars 1980, à 14 heures, UN PAVILLON sis à **VIRY-CHATILLON (91)** 34, rue Camélinat MISE A PRIX : 40.000 FRANCS Consignat. obligatoire pour enchérir. Renseign. à Mes TRUXILLO-AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes (tél. : 496-14-18).

VENTES SUR SAISIES IMMOBILIERES

I. - Au Palais de Justice à EVREUX (Eure), 30, rue Joséphine le MERCREDI 5 MARS 1980, à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ - CONT. TOTALE 23 a 70 ca

Comm. d'HEUBECOURT-HARICOURT (Eure)

au lieudit « le Village » - MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

II. - Au Palais de Justice à PARIS - EN QUATRE LOTS le JEUDI 6 MARS 1980, à 14 heures

UN APPARTEMENT 11 P. P. à PARIS (17e)

80, Boulevard de COURCELLES

au 1er étage avec galerie, cabinets de toilette, salle de bains, 3 W.-C., et CAVE DOUBLE - TROIS CHAMBRES DE DOMESTIQUE au 5e étage

MISE A PRIX : 800.000 Francs et 15.000 FRANCS pour chaque chambre

S'adresser à Me GASTINEAU, avocat à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; Mes BARHLER et ALARD, avocats à EVREUX, 2, rue du Président-Huet, tél. 33-59-10 ; à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance d'EVREUX pour la propriété et près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil pour l'APPARTEMENT et les chambres ; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 6 mars 1980, à 14 heures

UN APPARTEMENT au REZ-DE-CHAUSSÉE à PARIS (7e)

16 bis, avenue de la Motte-Picquet

MISE A PRIX : 297.000 FRANCS

S'adresser à Me J.-F. BOIRON, avocat à PARIS, 41, avenue Kléber ; Me JARRY, avocat, 50, boulev. Malesherbes à PARIS (8e) ; Me HAUSBERG-DARDOUR, avocat, 9, place des Ternes, 75017 PARIS - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE APRES LIQUIDATION DE BIENS au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 6 mars 1980, à 14 heures

DANS UN IMMEUBLE SIS A ANTONY (92)

200 à 236, rue Adolphe-Pajeaud, au rez-de-chaussée, Bâtiment C

LOCAL A USAGE COMMERCIAL

de 75 m2 environ - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'adresser à Me MALINVAUD, avocat, 19, avenue Rapp à PARIS (7e), tél. 555-86-37 ; Me GOURDAIN, syndic à PARIS, 174, boulevard Saint-Germain ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 4 mars 1980, à 13 h. 30

PROPRIÉTÉ NEUILLY-PLAISANCE (93), 10, avenue de l'Ouest

Dix pièces principales avec dépendances

M. PX : 200.000 F. S'ad. Me R. BOISSEL, avocat à PARIS, 14, rue Ste-Anne, tél. 261-01-09.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 6 mars 1980, à 14 heures

APPARTEMENT PARIS-10e, 20, rue Cail, 4 pièces princ. et CAVE

M. PX : 150.000 F. S'ad. Me BOISSEL, avocat à PARIS, 14, rue Sainte-Anne, tél. 261-01-09.

Vte s. publ. jud. Pal. Just. Versailles (78), 3, pl. A.-Mignot, 12 mars, 10 h.

En 22 lots : PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL ET D'HABITATION A ST-BENOIT, commune d'AUFFARGIS (78), lieudit « la Tuilerie »

Lot no 1 : Terrain de 17 a 26 ca av. bâtim. M. px 300.000 F

Lot no 2 : Terr. 23 a 99 ca, av. entrep., atel. M. px 220.000 F

Lot no 3 : 38 a 74 ca avec bât. et hangar. M. px 120.000 F

Lot no 4 : Terrain 38 a 48 ca avec atelier. M. px 280.000 F

Lot no 5 : Terrain 37 a 47 ca avec ateliers. M. px 320.000 F

Lot no 6 Bât. A 3 app. et caves. M. px 50.000 F, 50.000 F, 120.000 F

Ces trois lots seront réunis après les enchères partielles

Bât. B C et D 7 appart., 2 studios, 3 remises, 2 débarras et 4 chamb.

Mises à Prix : 50.000 F - 40.000 F - 40.000 F - 45.000 F - 30.000 F - 30.000 F - 80.000 F - 15.000 F - 15.000 F - 5.000 F - 5.000 F - 5.000 F - 5.000 F - 10.000 F

Pr ts rens. : Me MOURICHOUX, av. à Versailles (78). 950-08-57 24, rue des Réservoirs ; Me JOHANET, avocat à VERSAILLES (78), 21, rue des Etats-Généraux, tél. 950-02-62 ; sur les lieux pour visiter les JEUDIS et SAMEDIS de 14 heures à 18 heures (tél. 041-16-85).

INFORMATIONS «SERVICES»

TRANSPORTS

Train sans fumée

L'objectif de la S.N.C.F. est, sur ses trains de banlieue, de n'autoriser aux fumeurs qu'une voiture sur trois ou quatre. Telle est la réponse que M. Joël Le Theule, ministre des transports, a faite à M. Pierre Ceccali-Pavard, sénateur (Union centriste) de l'Essonne, qui se plaignait de ce que la société nationale ne mettait pas beaucoup de diligence à appliquer les dispositions de la loi du 9 juillet 1976 contre le tabagisme.

Dans le détail, voici quel est le programme de la S.N.C.F. :

Pour les voitures sorties d'usine avant promulgation de la loi du 9 juillet 1976 et du décret d'application du 12 septembre 1977, les aménagements intérieurs (essentiellement une modification ou le cloisonnement des compartiments) se font au fur et à mesure des travaux de grand entretien pour conduire, en première classe, à une répartition des places égale entre les « fumeurs » et les « non-fumeurs » et toujours favorable aux « non-fumeurs » en seconde classe.

Pour les matériels nouveaux, la place réservée aux « non-fumeurs » est, en tout état de cause, supérieure à celle prévue à l'article 10 du décret du 12 septembre 1977.

Sur le matériel Z6400 affecté aux lignes de Roissy, Versailles-rive droite, Saint-Nom-la-Bretèche et Cergy-Préfecture, les deux tiers des places sont réservés en deuxième classe aux « non-fumeurs », chaque voiture étant entièrement spécialisée « fumeurs » ou « non-fumeurs ».

Dans les voitures à étage, la séparation entre « fumeurs » et « non-fumeurs » est réalisée en réservant le niveau inférieur de chaque voiture aux « non-fumeurs », ce qui représente 53 % du nombre de places assises offertes.

Sur la ligne C du R.E.R., la S.N.C.F. entreprend les transformations nécessaires qui permettront de ne réserver aux fumeurs qu'une voiture sur trois et demie en seconde classe et qu'un compartiment sur deux en première classe, et d'interdire de fumer pendant la traversée souterraine de Paris, entre les gares de Paris-Austerlitz et Boulevard-Victor, ces dispositions étant opérationnelles pour la fin 1980 (*Journal officiel* du 14 février).

CIRCULATION

SELON LA GENDARMERIE

La vitesse excessive explique 33 % des accidents mortels

La gendarmerie nationale vient de publier l'analyse des causes des accidents de la circulation routière qu'elle a constatés en 1979. Comme on le verra dans le tableau ci-joint, dans 33,08 % des cas c'est la vitesse excessive qui est la cause la plus apparente des accidents mortels. L'abus de l'alcool est une cause beaucoup moins fréquente.

	% par rapport au total accidents corporels	% par rapport au total accidents mortels
Causes humaines liées à un comportement infractionnel :		
— Vitesse excessive (1)	28.76	33.08
— Circulation à gauche	7.17	7,62
— Influence de l'alcool (2)	7.34	5.89
— Inobservation de la priorité	13,65	8,63
— Changement de direction sans précaution	5.85	3.56
— Dépassement dangereux	3.86	3.77
— Changement d'allure	0.06	0,07
— Arrêt ou stationnement dangereux	0.64	0.31
— Autres causes infractionnelles	18,12	17,26
Causes humaines liées à l'état de l'usager :		
— Malaise, fatigue	1.92	4.42
— Autres causes humaines	0,16	0,30
Causes liées :		
— Au véhicule	1.10	1,14
— A la route	0.91	0,74
— Aux intempéries	2.39	2,76
Autres causes ou indéterminées	8.07	10.45

(1) Dépassement de la vitesse autorisée et vitesse inadaptée en raison des circonstances.

(2) D'après les dépistages qui ont pu être effectués à l'aide de l'alcootest.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN
TIRAGE DU 20 FEVRIER 1980

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier — VALENTINS Série A (F.)	VALENTINES Série B (F.)
1	1	70	70
	02 111	25 070	10 070
	02 841	25 070	10 070
2	6 192	4 000	2 000
	57 332	10 000	25 000
	06 402	25 000	10 000
	26 562	25 000	10 000
3	593	200	400
	663	400	200
	54 683	10 000	25 000
	044 943	2 000 000	300 000
4	584	200	400
	1 524	2 000	4 000
	16 514	25 000	10 000
5	725	400	200
	17 815	10 000	25 000
	115 955	300 000	2 000 000
6	2 336	4 000	2 000
	81 236	10 000	25 000
	178 996	400 000	100 000
7	2 007	2 000	4 000
	080 657	100 000	400 000
8	38	150	150
	9 558	2 000	4 000
9	9	70	70
	39	220	220
	89	220	220
0	70	150	150
	2 200	4 000	2 000
	50 270	10 150	25 150
	95 050	10 000	25 000
	84 760	25 000	10 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE

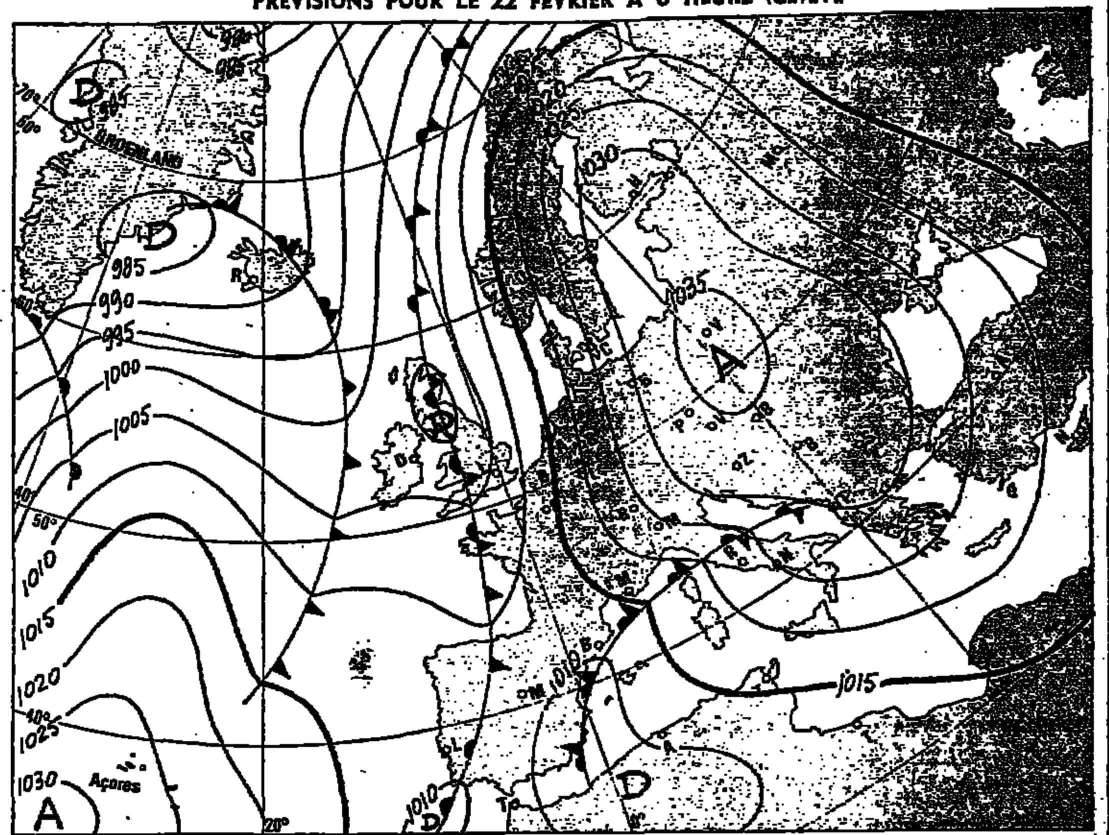
LE 27 FEVRIER 1980 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

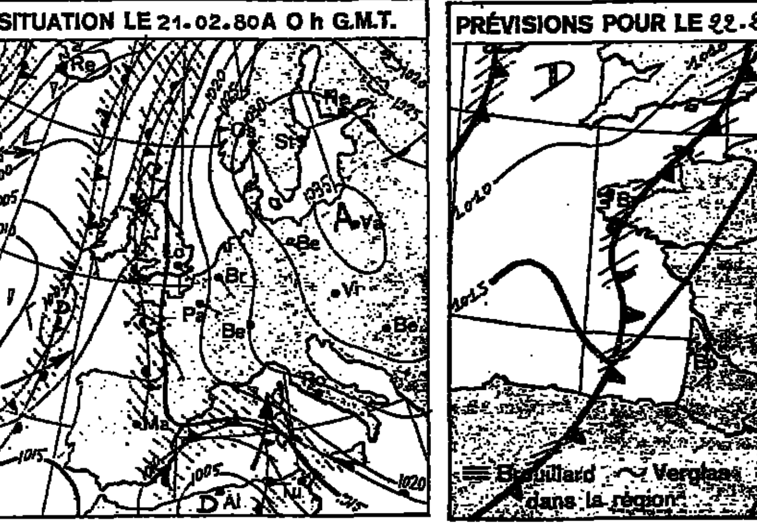
LOTO tirage n° 8 : 1 · 5 · 12 · 37 · 45 · 49 — numéro complémentaire 31

PROCHAIN TIRAGE LE 27 FEVRIER 1980 VALIDATION JUSQU'AU 26 FEVRIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — ≡ Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 février à 0 heure et le vendredi 22 février à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, un régime de vents faibles, de secteur sud, persistera sur la France. L'air océanique qui a pénétré sur nos régions de l'Ouest ne s'étendra que lentement vers les régions du Nord, et, d'autre part, une perturbation évoluant en Méditerranée affectera passagèrement le Midi. Partout ailleurs subsisteront des masses d'air peu humides.

Vendredi 22 février, les nuages seront nombreux en Bretagne, en Normandie et dans le Nord ; ils donneront quelques faibles pluies intermittentes. Il y aura aussi des nuages sur le Roussillon, le Languedoc et la Provence, et il pleuvra un peu en Corse. En revanche, le temps sera ensoleillé sur le reste de notre pays, avec toutefois des nuages passagers près de l'Atlantique et en Aquitaine. Les températures varieront peu, et il gèlera encore le matin dans l'Est et le Nord-Est.

Le jeudi 21 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 12 et —1 ; Grenoble, 11 et —2 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 11 et 3 ; Marseille, 12 et 9 ; Nancy, 10 et —5 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 11 et 6 ; Paris-Le Bourget, 14 et 2 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 10 et 8 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 7 et —5 ; Tours, 14 et 7 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 14 degrés ; Amsterdam, 9 et 0 ; Athènes, 9 et 6 ; Berlin, 8 et —2 ; Bonn, 9 et —3 ; Bruxelles, 12 et 2 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et —2 ; Genève, 8 et —1 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 9 et 7 ; Moscou, —6 et —7 ; Nairobi, 15 (min.) ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 12 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, —1 et —5 ; Téhéran, 8 et 1.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 février 1980 :

DES DECRETS

● Conférant les rang et prérogatives de général de brigade, promotions, nominations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UNE INSTRUCTION TECHNIQUE

● Pour la mise en décharge des déchets industriels.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 FEVRIER

« Hôtel Arturo-Lopez », 15 h., 12, rue du Centre, à Neuilly, Mme Legrégeois.

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald.

« Petit Palais », 15 h., entrée, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le mobilier dix-huitième siècle », 14 h. 30, 63, rue de Monceau (Arcus).

« L'Opéra », 14 h. 15, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le musée Grévin », 15 h., 10, boulevard Montmartre (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

12 h. 15, paroisse Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, M. Emmanuel Hamel, Père de Gibon : « Pourquoi le succès des sectes ? » (déjeuner-débat).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Mme M. Férent et M. A. Méglin : « Harmonie ; équilibre ; intégration et perception sensitive : joie de vivre » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La réincarnation : message d'espoir » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 613

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III					■	■			
IV			■						
V								■	
VI		■		■					■
VII								■	
VIII						■			
IX						■			
X	■		■		■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être rangées même quand elles sont chaudes. — II. Petite artère ; Possessif. — III. Ingénieur allemand ; Peut chavirer quand il est de mer. — IV. Peut être utile quand on se met à bâtir ; Chef d'Etat contemporain. — V. Un bon caractère. — VI. Battu quand on n'est pas touché. — VII. Plus que parfait. — VIII. Les dormeuses y sont à l'abri ; Pas original. — IX. Peut être assimilée à une sortie ; Cri qui peut amener des poursuites. — X. Utilisés pour donner des coups. — XI. Nom qu'on peut donner à ce qui est reçu.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui sont parfois toute la journée dans les chiffres. — 2. Doit être appelé maître quand il est dans la nef ; Ville de Belgique. — 3. Des fêtes au Vietnam ; Peut être assimilé à un numéro quand il est traité de drôle. — 4. Commune quand elle est grande ; Se met dessous quand il est petit. — 5. Pronom ; Se présente souvent en flocons. — 6. Largeur ; Un mot d'Horace ; Cri d'horreur. — 7. Prêchent toujours l'union. — 8. Civil quand on fait une déclaration ; Sur lesquels on peut s'appuyer. — 9. Pas innocents ; N'est pas une cérémonie bien catholique quand elle est noire.

Solution du problème n° 2 612

Horizontalement

I. Candidose. — II. Oraison. — III. Tria ; Ra. — IV. Eon ; Amour. — V. Snellius. — VI. Aîtres. — VII. Minimisée. — VIII. Or ; Défi. — IX. Net. — X. Traits ; Si. — XI. Rosette.

Verticalement

1. Côtes ; Motte. — 2. Arrondir. — 3. Naine ; Far. — 4. Dia ; Laid ; Io. — 5. Is ; Aliments. — 6. Dormitif ; Se. — 7. On ; Oursin. — 8. Rusée ; Est. — 9. Epar ; Sentie.

GUY BROUTY.

FISCALITÉ

DÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-VIE

Le ministère du budget a publié le communiqué suivant : « *Certains organismes d'assurances diffusent auprès de leurs clients des contrats d'assurance-vie en mettant en lumière la faculté qu'ils comportent pour l'assuré d'interrompre le déroulement normal du contrat. Il est rappelé que, pour être déductibles du revenu imposable pour l'assiette de l'impôt sur le revenu, les primes considérées doivent (article 156-II 7° du code général des impôts) être afférentes à des contrats* « d'une durée effective au moins égale à dix ans ». *Les contribuables qui, après avoir déduit de telles primes, mettent fin à l'exécution de leur contrat avant l'expiration du délai de dix ans prévu par la loi s'exposent à voir remettre en cause les déductions pratiquées. Les services fiscaux ont reçu des instructions pour assurer un contrôle strict du respect des dispositions légales.* »

BREF

COLLOQUE

PHILOSOPHIE ECONOMIQUE DU JAPON. — Le Conseil national du patronat français et l'association de presse France-Japon (14, rue Cimarosa, 75016 Paris), organisent une réunion d'information sur le thème « Philosophie économique du Japon - Le plan septennal », le lundi 3 mars, à 17 heures 30, au siège du C.N.P.F., 31, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, salle Chaillot. Cette manifestation est placée sous la présidence de MM. Machizand, président du « Comité Japon » du C.N.P.F. et Courdy, président de l'association de presse France-Japon. L'exposé introductif sera présenté par M. Nishiyama, de l'université de Rikyo, qui dirigera les débats.

LES VACANCES SCOLAIRES 1980-1981

MONTPELLIER (1)

Eté 1980 : du samedi 12 juillet au lundi 29 septembre.

Toussaint : samedi 1er novembre.

Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.

Février : du samedi 14 février au lundi 23 février.

Printemps : du mardi 31 mars au lundi 13 avril.

Pentecôte : du vendredi 5 juin au mardi 9 juin.

Eté 1981 : du 11 juillet au jeudi 24 septembre.

(1) Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.



ENVIRONNEMENT

POINT DE VUE SUR PLOGOFF

Un ouvrage illégal

par SERGE CHRISTOPHE KOLM (*)

LA société politique française actuelle étant libérale, le gouvernement doit se conformer à la morale libérale. Le libéralisme consiste à respecter le droit des gens et à ne changer ces droits qu'avec l'accord volontaire de leurs détenteurs. Cet accord ne peut s'obtenir qu'en les convainquant ou en leur offrant quelque chose en échange qu'ils acceptent.

La centrale nucléaire envisagée à Plogoff affecte de tels droits. Sa construction n'est légitime, selon l'éthique libérale, que si les règles du libéralisme sont respectées.

D'abord, certains terrains sont affectés par cette centrale, ses accès et les lignes électriques. Tous doivent être achetés à leurs propriétaires s'ils les vendent volontairement. L'expropriation n'est pas légitime.

La clause d' « utilité publique » utilisée pour de telles expropriations n'est pas légitime. En effet, il s'agit de produire de l'électricité. Or celle-ci n'est pas un bien public, mais une consommation aussi privée que le pain, le vin ou le papier de toilette, et on ne déclare pas d'utilité publique les champs, les vignes, les meuneries ou les papeteries.

L'électricité produite par cette centrale profiterait à des personnes déterminées, même si elles sont nombreuses, étalées dans l'espace et le temps. Que ces bénéficiaires paient donc le prix nécessaire à l'achat libre et volontaire de tous les droits affectés. S'ils trouvent que c'est trop cher et refusent, alors cette centrale ne doit pas être construite. Et il suffit qu'un des vendeurs demande un prix très élevé de son terrain pour que cela se produise. Que se passerait-il alors ? Peut-être une centrale passerait-elle ailleurs le test, peut-être trouverait-on un autre moyen de produire de l'électricité, peut-être même préférerait-on importer celle-ci, peut-être encore les consommateurs, ménages et entreprises, préféreraient-ils économiser cette électricité si coûteuse.

Chiffrer précisément combien les usagers accepteraient de payer serait une simple question de routine pour les services économiques des producteurs d'électricité.

Enfin, ce ne sont pas seulement les droits des propriétaires de terrains qui sont affectés par une centrale atomique. Les centrales nucléaires sont les plus gros édifices construits par l'homme hors des villes, depuis les pyramides d'Egypte il y a quarante siècles. Elles bouleversent les paysages naturels, historiques et culturels. Or les hommes ont droit aux paysages. Ils ont droit à des paysages qu'ils peuvent trouver beaux, exaltants, émouvants, riches de sens et d'histoire, apaisants, harmonieux, inspirants. Si ce droit leur est nié, alors une nouvelle Bastille est à prendre.

Le constructeur de la centrale doit donc également racheter ces droits-là et offrir une compensation aux personnes qui estiment lésés leurs droits au paysage. Ceux qui jugent que la centrale, avec ses coupoles de béton et ses fils, améliore le paysage, peuvent, en revanche, verser leur obole. Certaines personnes estiment qu'il est vital que la pointe du Raz reste sauvage. Voyons à partir de quelle somme elles changent d'avis. Mais que les consommateurs d'électricité achètent honnêtement leurs droits aux consommateurs de paysage (et de sol, de sécurité, etc.).

L'éthique libérale, on le voit, est aussi la rentabilité correctement calculée.

Je n'ai pas fait le calcul, mais je serais plutôt surpris que la centrale reste rentable à ce coût. Si c'est vrai, sa construction serait à la fois une faute économique, un vol et un viol.

La France a voté libéral. Respectez le contrat.

(*) Economiste.

DES DÉPOTS DE GAZ DANS LA FORÊT DE RAMBOUILLET ?

Les élus protestent

Versailles. — Les propos tenus par M. Jean-Maurice Esnault, président du conseil économique et social d'Ile-de-France, affirmant que la réserve souterraine de gaz de Rambouillet (Yvelines) était « une opération parfaitement admissible et même nécessaire » ne sont pas du tout du goût des élus et de la population de la région menacée.

Cette première prise de position favorable au stockage de gaz a soulevé une vive indignation dans toutes les communes hostiles à l'injection de quelque 800 millions de mètres cubes de gaz sous la forêt de Rambouillet.

Maire de Clairefontaine (commune située à l'épicentre de la zone menacée) et président de l'association de défense créée pour s'opposer au projet de Gaz de France, M. Gaston Marchenay est catégorique : « L'attitude du conseil économique et social est tout simplement monstrueuse », dit-il. « Pour prendre une telle position, il faut ne connaître ni le dossier ni le site merveilleux de la forêt de Rambouillet. » Les élus de toutes tendances, dont M. Michel Giraud, R.P.R., président du conseil régional d'Ile-de-France, et le sénateur Edouard Bonnefous, gauche démocratique, président de l'Agence des espaces verts, se sont déclarés hostiles au massacre de la forêt par une telle réserve de gaz. « Est-il possible d'aller à l'encontre du bon sens ? » demande encore M. Marchenay.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	[illegible]	[illegible]	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	390 F	558 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	506 F	[illegible]
II. — SUISSE - TUNISIE	258 F	450 F	650 F	[illegible]

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TRANSPORTS

LES COMPAGNIES AÉRIENNES FACE A LA CONCURRENCE

• Air Inter : le défi du rail

Air Inter saura-t-elle relever le défi du train à grande vitesse (T.G.V.) que la S.N.C.F. mettra en service entre Paris et Lyon au mois d'octobre 1983 ? Malgré les incertitudes liées à la conjoncture économique, le plan 1980-1984 de la compagnie intérieure tente d'apprécier les conséquences de cet « événement majeur ».

Une chose est sûre : Air Inter est appelée à vivre sous un régime de compétition toujours plus âpre. La convention avec l'Etat, qui « tombe » le 31 décembre, sera-t-elle reconduite ? A cet égard, les auteurs du plan précisent que la compagnie intérieure saura « *adopter une position intransigeante sur les conditions d'égalité, de réciprocité et de loyauté d'une concurrence éventuelle* », qu'elle refusera de payer une éventuelle protection « *au prix d'obligations et de charges nouvelles, réduisant ses possibilités d'évolution* ».

Un impératif : « *Il faut gagner une clientèle nouvelle, surtout sur les lignes longues du réseau sur lesquelles nous pouvons déployer les avions les plus productifs.* » Un objectif : « *Faire passer progressivement le pourcentage des passagers voyageant pour motifs personnels de 28 % à 35 % à l'échéance du plan* ».

Pour éviter une trop grande concentration des investissements, Air Inter prévoit « *au moins le renouvellement des Caravelle-III vers 1983-1984 et celui des Mercure vers 1987-1988* ». En revanche, les Caravelle-XII, conformes aux nouvelles normes de bruit, « *pourraient voler jusqu'en 1992* ».

L'objectif à l'horizon 1990 est de « *tendre vers une flotte à trois secteurs* » : gros porteur (deux cents à quatre cents sièges), moyen porteur (cent vingt à cent qautre-vingts sièges) et petit porteur (cinquante à soixante-quinze sièges). « *Il semble exclu de remplacer les Caravelle-III par des avions non équipés de l'atterrissage tous temps, ce qui écarte* a priori *les avions américains de deuxième génération* », comme le Boeing-737 et le DC-9.

La hausse du coût du carburant, *que les auteurs du plan chiffrent à* 20 % par an de 1980 à 1984, oblige la compagnie intérieure à utiliser, de moins en moins, ses Caravelle-III. « *L'Airbus et le Mercure consomment par passager environ 40 % de moins que la Caravelle-III.* » Malgré tout, la part des frais de kérosène dans les dépenses d'exploitation devrait passer de 16 % en 1979 à 22 % en 1984.

Il importe donc aux responsables de la compagnie intérieure de rechercher, dès maintenant, les mesures susceptibles de réduire les *coûts et d'accroître le trafic, sachant* que les hausses de tarif qu'ils obtiendront seront « *loin de compenser le bilan négatif de la période T.G.V.* ». Les auteurs du plan soulignent en effet que « *la mise en service du T.G.V. risque de bouleverser la structure de desserte de neuf lignes radiales dont le trafic représente environ 50 % du trafic total d'Air Inter* ».

Les taux de chute du trafic retenus dans le plan sont notamment de 54 % sur Paris-Lyon et de 19 % sur Paris-Marseille à la mise en service, au mois d'octobre 1981, du premier tronçon du T.G.V. entre Saint-Florentin (Yonne) et Sathonay (Rhône), de 82 % sur Paris-Lyon et de 29 % sur Paris-Marseille à la mise en service, de bout en bout, du T.G.V. En conséquence, Air Inter prévoit de réduire l'offre sur Paris-Lyon « *par paliers successifs, pour arriver au niveau de huit fréquences Mercure en juillet 1982* », et sur Paris-Grenoble à trois en 1984. A cette date, la liaison Paris-Saint-Etienne « *pourra éventuellement être supprimée* ».

Les dirigeants de la compagnie intérieure s'attendent à « *des pressions externes pour que toute amélioration de nos coûts soit intégrée dans nos grilles tarifaires sans pour autant que cela soit parfaitement justifié* ». Ils admettent qu' « *une juste mesure est cependant nécessaire entre le niveau des baisses tarifaires que nous allons consentir pour accroître notre marché et limiter l'impact du T.G.V. et le maintien de marges suffisantes pour financer à terme le renouvellement de notre flotte moyen porteur* ».

Inévitablement, malgré l'expansion qu'elle connaît aujourd'hui, Air Inter va affronter des années difficiles. « *Après une période de résultats bénéficiaires en 1980 et 1981,* notent les auteurs du plan, *on observe des déficits prévisionnels importants de l'ordre de 50 millions de francs en 1982 et de 120 millions de francs en 1984, l'année 1983 étant tout juste équilibrée.* — J.-J. B.

• Air France : les besoins d'une nouvelle clientèle

Air France a réalisé, l'an dernier, un bénéfice de 210 millions de francs au lieu de 197,6 millions en 1978, ce qui lui a permis de dégager une marge brute d'autofinancement de 1 135 millions (1). Ses filiales, toutes bénéficiaires, notamment la Société des hôtels Méridien, lui ont rapporté 27 millions de francs. La compagnie nationale, dont le chiffre d'affaires a dépassé 13 milliards de francs, a transporté, en 1979, près de 11 millions de passagers et traité 309 000 tonnes de fret.

« *Ces bons résultats ont été obtenus dans un climat de relative paix sociale*, a indiqué M. Pierre Giraudet, président d'Air France, lors d'une conférence de presse réunie à Paris, le mercredi 20 février. *Nous sommes aujourd'hui très convenablement compétitifs par rapport à nos concurrents européens ; nous n'avons rien à envier, au point de vue productivité, à Lufthansa et à Swissair.* »

La productivité par agent a progressé, en 1979, de 7,1 % par rapport à l'année précédente. « *La preuve est ainsi faite*, a reconnu le président de la compagnie nationale, *que l'ensemble du personnel a pris en main avec courage et ardeur les destinées de l'entreprise.* »

Malgré les événements d'Iran, la persistance de l'inflation, le doublement du prix du pétrole et la politique américaine de concurrence à tout va, Air France a réussi, d'une année sur l'autre, à augmenter de 8,9 % son trafic subsonique exprimé en passagers-kilomètres transportés. « *Sans la récente grève des contrôleurs aériens, nous aurions vraisemblablement approché les 11 %*, a précisé M. Gilbert Pérol, directeur général de la compagnie nationale. *Nous sommes un des rares transporteurs à afficher en 1979 des résultats égaux ou supérieurs à ceux de 1978, les seuls à avoir amélioré l'économie de notre exploitation sur le réseau de l'Atlantique nord, qui est maintenant proche de la rentabilité.* »

Les responsables d'Air France escomptent qu'à l'avenir la croissance du trafic aérien sera nettement plus rapide que celle de l'activité économique en général ; à leur avis, elle pourrait être de l'ordre de 6 à 9 % par an. « *En cas d'éventuels accidents de conjoncture, nous serions ceux qui sauraient le plus vite les surmonter* », a assuré M. Giraudet.

A cet égard, Air France a l'intention de négocier un second contrat d'entreprise avec l'Etat, le premier arrivant à échéance à la fin de cette année. Ses dirigeants ont souligné que la compagnie nationale renoncerait à toute aide des pouvoirs publics pour l'exploitation de son réseau subsonique. « *Nous ne voulons pas nous installer dans la subvention* », ont-ils dit.

En 1980, Air France continuera d'homogénéiser sa flotte subsonique : trois Boeing-747, trois Airbus et cinq Boeing-727 lui seront livrés. Elle retirera de la circulation neuf Caravelle et se débarrassera des sept dernières au printemps 1981. Sur les trois cent mille heures de vol qu'elle a programmées cette année, la compagnie nationale compte en assurer un tiers avec des Boeing-747 ; elle s'apprête à desservir la Chine avec cet avion gros-porteur.

Des vacances à petits prix

Soucieuse de s'adapter au transport de masse, Air France va développer la formule vols vacances à petits prix et à services réduits, inaugurée au mois de mai 1979 et qui, selon ses promoteurs, « *s'est avérée rentable dès la première année d'exploitation* ». L'offre sera donc portée, d'une année sur l'autre, de 500 000 à 1 500 000 sièges. Aux destinations déjà desservies — les Antilles, New-York, Athènes, Palma, Tel-Aviv et Londres — s'ajouteront Montréal et Nice (Istanbul étant provisoirement suspendue). La compagnie nationale souhaiterait faire figurer sur cette liste, à compter du 15 décembre prochain, l'escale de Dakar au Sénégal. Reste à convaincre Air Afrique.

Air France va, d'autre part, développer la « classe affaires », réservée à la clientèle qui paie le plein tarif économique. Ce « produit de bon confort », lancé au mois de novembre 1978 sur la ligne Paris-New-York, sera introduit sur les lignes Paris-Nice et Paris-Londres le 1er avril prochain.

L'activité supersonique d'Air France continue de lui poser problème, même si le succès commercial de Concorde se confirme : 91 475 passagers transportés en 1979 et un coefficient d'occupation de 71,3 % sur la ligne Paris-New-York. Hélas, les frais de carburant entrent pour un tiers dans les coûts d'exploitation de cet appareil. « *Nous entendons consolider ce réseau que nous n'avons pas l'intention de développer* », a affirmé M. Pérol. La compagnie nationale renonce donc à l'ouverture de nouvelles escales, sauf à un éventuel prolongement de la ligne Paris-Rio-de-Janeiro vers Buenos-Aires.

JACQUES DE BARRIN.

(1) La présentation de ces résultats prend en compte, d'une part les contreparties financières dues par l'Etat au titre de la duplication des services entre Orly et Roissy et du maintien en ligne des Caravelle : 166,4 millions de francs, d'autre part le déficit d'exploitation de Concorde : 96 millions de francs, dont 56 millions sont à la charge des pouvoirs publics qui, en outre, supportent entièrement les amortissements et les frais financiers liés à l'acquisition des appareils supersoniques : 203 millions.

Les contrôleurs déposent un recours contre le plan Machenaud

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — Comme il l'avait annoncé (*le Monde* du 3 janvier), le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) a déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris tendant à obtenir l'annulation pour excès de pouvoir de l'arrêté conjoint des ministres des transports et du budget, en date du 18 octobre 1979, relatif aux « *modalités de décompte des mouvements d'aéronefs* ». Les dispositions de cet arrêté, baptisées « *plan Machenaud* », du nom du directeur de la navigation aérienne, permettent notamment le remplacement des officiers contrôleurs par des techniciens de l'aviation civile dans les tours de contrôle habilitées au seul contrôle d'aérodromes, soit aujourd'hui environ vingt-cinq aérodromes.

Le S.N.C.T.A. estime que l'arrêté en question est entaché de cinq vices de forme concernant les conditions de saisine du comité technique paritaire de la navigation aérienne et de deux irrégularités au fond sur le non-respect de la lettre et de l'esprit des textes portant statut du corps des officiers contrôleurs de la circulation aérienne. Pour le syndicat, cet arrêté est, d'autre part, préjudiciable aux intérêts des officiers contrôleurs et de l'ensemble de leur corps, ainsi qu'à ceux des usagers des services de contrôle de la circulation aérienne. Il souligne, en particulier, que les techniciens de l'aviation civile n'ont pas les capacités voulues pour remplacer valablement les officiers contrôleurs.

Constatant l'échec des réunions entre les représentants syndicaux et le ministère des transports, le bureau du S.N.C.T.A. a décidé de créer une « *caisse de grève* » alimentée par une contribution volontaire de ses adhérents, en vue de faire face aux conséquences financières de futures actions revendicatives pouvant aller jusqu'à l'interruption totale du trafic. — G. P.

« LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES NE RÉPOND PAS AUX ASPIRATIONS POPULAIRES », estime la C.G.T.

Prenant position sur le projet de réforme des collectivités locales — déjà discuté au Sénat et présenté à l'Assemblée à la prochaine session parlementaire, — le bureau confédéral de la C.G.T. déclare dans un communiqué :

« *La loi-cadre qui prétend au développement des responsabilités locales aboutit en fait à transférer vers des établissements publics régionaux, départementaux ou locaux les services d'Etat intéressant la vie quotidienne des travailleurs.*

» *Les dépenses d'investissement, de fonctionnement et de personnel qu'exige la vie de ces services seraient mises à la charge des collectivités locales.*

» *Ainsi les contribuables locaux, qui ne peuvent s'attendre à un allégement du poids des impôts locaux et du prix des services.*

» *Le bureau confédéral considère qu'une telle réforme ne répond aucunement aux aspirations populaires, traduites par les fédérations C.G.T. de la fonction publique, en propositions concrètes visant à une décentralisation démocratique accompagnées d'une réelle démocratisation des grands services publics et administrations d'Etat.* »

Le Monde

économie

ÉTRANGER

SELON M. MATTHOEFER, MINISTRE DES FINANCES

Une baisse des impôts en R.F.A. serait décidée l'année prochaine

M. Matthoefer, ministre ouest-allemand des finances, a déclaré mercredi 20 février qu'une baisse des impôts sur le revenu serait décidée l'année prochaine. « *Il ne s'agit pas d'une décision conjoncturelle, mais fondamentale, car nous estimons que le niveau de la charge fiscale sur les salariés a atteint un maximum* », a ajouté M. Matthoefer.

Une baisse des impôts avait été annoncée il y a trois ans à la demande de l'opposition. Il s'agissait notamment de modifier la structure du barème de l'impôt sur le revenu pour en atténuer la progressivité au niveau des basses, mais aussi des moyennes tranches. Cette réforme a été sans cesse repoussée, notamment parce qu'elle se serait traduite par un allégement de la pression fiscale d'État et que le gouvernement allemand trouvait cette démarche contradictoire avec la lutte contre l'inflation.

Les élections législatives, qui auront lieu le 5 octobre prochain, rendent maintenant très probable une décision positive à ce sujet. La contradiction n'en demeure pas moins. Dans son dernier rapport mensuel, la Bundesbank souligne les risques de réapparition d'une spirale inflationniste « prix-salaires », à la suite notamment des accords conclus dans la métallurgie (+ 6,8 %), qui se traduiront probablement par une croissance de 8 % de la masse salariale si l'on tient compte des différentes bonifications, telles que primes, glissements catégoriels, etc.

La Bundesbank se déclare très décidée à contenir l'expansion de la masse monétaire. Elle souligne que la croissance est solide (+ 4,5 % en 1979, taux que les spécialistes estimaient pratiquement impossible à atteindre il y a un an à cause des augmentations du prix du pétrole) et que les risques les plus grands sont ceux d'une recrudescence de l'inflation. Selon nos informations, la Bundesbank pourrait décider de relever prochainement le taux de l'escompte ou de restreindre les liquidités. — Al. V.

Mme Veil et la politique agricole commune : l'Assemblée européenne avait vu juste la première

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Comment dénouer l'imbroglio agri-budgétaire que connaît la Communauté ? L'Assemblée européenne peut-elle y contribuer ? Mme Veil recevant quelques journalistes en marge de sa visite en Belgique évoque avec sa manière sans détour ce dossier qu'elle donne l'impression de bien connaître.

Les données de base à la mi-février : l'Assemblée, voulant que *soit ainsi traduite dans les comptes sa volonté de voir la Communauté pratiquer une politique de gestion des marchés plus rigoureuse, a invité le conseil à réduire de 380 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,80 F) les crédits affectés au soutien du lait. Elle a dans le même temps expliqué selon quelle ligne directrice devrait s'articuler une politique d'économies ; ce sont les trois « amendements Dankert » approuvés en novembre (du nom du vice-président socialiste néerlandais qui est le rapporteur de la commission des budgets).*

La Commission a conçu pour sa part un programme d'économies draconien allant sensiblement plus loin que les amendements Dankert. Elle vient de proposer, de surcroît, de maintenir dans des limites très modestes les augmentations des prix pour la prochaine campagne. Les économies que cet ensemble de propositions permettrait de réaliser, si elles étaient approuvées par les États membres seraient de l'ordre d'un million d'unités de compte. Tablant sur un tel accord, pourtant problématique, la Commission vient de présenter un nouveau projet de budget 1980 incluant une réduction des dépenses de soutien de 800 millions d'unités de compte. « Projet de budget très théorique », ob*serve Mme Veil.*

De fait, les premières réactions des ministres de l'agriculture des Neuf montrent qu'ils ne veulent ni d'un programme d'économies aussi sévères ni de relèvement des prix tenant aussi peu compte de l'augmentation des coûts de production.

Constatation de Mme Veil : la position adoptée par l'Assemblée se situe entre celle de la Commission et celle du conseil. Si elle confirme cette position de novembre — et telle semble être l'intention de M. Dankert, — l'Assemblée indiquera la voie médiane, celle de la modération.

« L'ennui, c'est que les gouvernements membres ne se sont pas aperçus immédiatement que les propositions du Parlement étaient en réalité beaucoup plus raisonnables que ce que la Commission européenne s'apprêtait à faire. Pour certains pays, il sera peut-être difficile d'appuyer des propositions sur lesquelles ils ont commencé à tirer à boulets rouges. » *En novembre, les parlementaires français, encouragés dans ce sens par les représentants de l'administration présents à Strasbourg, avaient tous voté contre les amendements Dankert, dénoncés alors comme une menace grave pour la politique agricole commune. Depuis, un grand nombre d'entre eux ont évolué et il arrive à des ministres français d'évoquer les amendements Dankert comme l'exemple de la politique à suivre...*

Mme Veil, pour sa part, se contente de signaler que l'institution qu'elle préside a vu juste la première. Elle n'exclut pas des dérapages ; il y a, dit-elle, risque de conflit entre les commissions des budgets et la commission de l'agriculture de l'Assemblée. C'est ce qui se passerait si la seconde, consciente des grandes difficultés rencontrées par les agriculteurs, se prononçait pour une politique des prix et de soutien qui serait une source de dépenses accrues.

Pourquoi l'Assemblée s'est-elle si peu manifestée dans cette grande autre affaire du jour qu'est le problème de la contribution britannique au budget européen ?

« Je ne suis pas sûre, *répond Mme Veil,* que le Parlement européen souhaite y être tellement mêlé. Il ne s'y sent pas très à l'aise. C'est une affaire de caractère national. Le Parlement n'est pas tenté de trancher, de donner son avis A Strasbourg, les gens aiment bien s'affronter en escarmouches, mais ne veulent pas d'affrontements entre nations. »

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep +	UN MOIS ou Dép −	DEUX MOIS Rep +	DEUX MOIS ou Dép −	SIX MOIS Rep +	SIX MOIS ou Dép −
$ E.-U. ..	4,0895	4,0925	— 135	— 95	— 263	— 225	— 990	— 500
$ can. ...	3,5345	3,5385	— 85	— 45	— 170	— 115	— 285	— 190
Yen (100).	1,6614	1,6640	+ 27	+ 54	+ 52	+ 84	+ 238	+ 295
DM	2,3435	2,3466	+ 54	+ 90	+ 137	+ 177	+ 426	+ 505
Florin ...	2,1260	2,1288	— 7	+ 19	+ 6	+ 35	+ 80	+ 139
F.B. (100).	14,4190	14,4345	— 348	— 170	— 705	— 390	—1680	—1000
F.S.	2,4982	2,5023	+ 164	+ 199	+ 312	+ 352	+ 890	+ 979
L. (1 000).	5,0565	5,0603	— 315	— 225	— 685	— 590	—1830	—1710
£ ..	9,3280	9,3399	— 410	— 40	— 860	— 110	—2140	— 100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/8	8 3/8	8 3/4	8 5/8	9	8 11/16	9 1/16
$ E.-U. ..	5 7/16	5 13/16	15 7/16	16 1/4	16 3/8	16 3/4	15 3/4	16 1/8
Florin ...	10 3/4	11 1/2	11 3/4	12 1/2	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8
F.B. (100).	9 3/4	11 1/4	14 3/8	15 1/8	14 3/4	15 1/4	14 3/4	15 1/2
F.S.	1/8	5/8	3 3/8	3 3/4	4 3/8	4 3/4	5 1/4	5 5/8
L. (1 000).	13 3/4	16 1/4	19 5/8	21 3/4	20	21 3/4	20 1/2	21 7/8
£	15 3/4	17	17 3/8	18 1/4	17 7/8	18 5/8	17 3/4	18 1/4
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	12 7/8	13 1/8	13	13 1/4	13 1/2	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

APRÈS LE RENVOI D'UN DÉLÉGUÉ D'ATELIER

Les travailleurs de British Leyland rejettent un mot d'ordre de grève de solidarité

De notre correspondant

Londres. — Sir Michael Edwardes, P.-D.G. de British Leyland (B.L.), l'a emporté dans le conflit qui l'opposait à M. Robinson, délégué d'atelier communiste, renvoyé de l'usine de Longbridge, en novembre, avec trois de ses camarades, pour s'être opposé au programme de sauvetage de l'entreprise nationalisée, approuvé par la grande majorité du personnel. Dans un vote à main levée effectué à l'issue d'une grande réunion en plein air les douze mille ouvriers de Longbridge ont rejeté, dans la proportion de dix contre un, la consigne de grève de solidarité donnée — non sans hésitation — par le syndicat.

M. Robinson, qui s'était opposé, dans le passé, aux directives du syndicat, a été ainsi désavoué par ses camarades de travail, préoccupés essentiellement de garder leur emploi à un moment difficile pour B.L., dont la part du marché est tombée en un an de 25 à 15 %.

Sir Michael, familièrement appelé « Supermike », qui avait accusé M. Robinson d'avoir causé à l'entreprise une perte de 200 millions de livres, a souligné que la décision des ouvriers de Longbridge prenait une valeur d'exemple. Il a regretté seulement qu'il ait fallu trois mois pour régler l' « affaire Robinson ». Enfin, il n'a pas manqué de rappeler que la survie de B.L. dépendait des mises à pied temporaires et des licenciements définitifs, bref, qu'il n'y avait pas d'autre choix que de sacrifier cinquante mille emplois pour en sauver cent trente-cinq mille.

Le vote des ouvriers de Longbridge est considéré comme important par les milieux de l'industrie dans la mesure où il affecte le pouvoir jugé exorbitant des délégués d'atelier. Néanmoins, selon les observateurs de la scène industrielle britannique, le facteur personnel et les grosses difficultés de l'entreprise ont joué un rôle décisif dans l'échec de M. Robinson, et il serait peu réaliste d'en tirer la conclusion d'un revirement décisif sur le plan national

Toutefois, Sir Michael, ayant marqué deux points importants — les ouvriers de B.L. avaient à une très forte majorité approuvé son programme de sauvetage de l'entreprise, — voit sa position renforcée vis-à-vis des syndicats, qui, la semaine dernière, ont rejeté une offre d'augmentation salariale de 5 à 10 %. Cependant, ce rejet n'ayant été acquis que par 60 % des voix, le syndicat n'envisage pas de faire grève, mais a demandé à la direction de B.L. de majorer son offre. A s'en tenir à la première déclaration de Sir Michael après le vote de Longbridge, il est très douteux que les syndicats obtiennent satisfaction. L'attitude des ouvriers de Longbridge est, en tout cas, considérée comme très encourageante dans les milieux officiels, satisfaits également de constater l'échec des piquets de grève devant l'aciérie de Sheerness Steel, dans le Kent.

Au Pays de Galles, toutefois, la situation reste difficile. Les mineurs ont en effet décidé de se mettre en grève à partir de lundi 25 février pour appuyer l'action des ouvriers de la sidérurgie contre les mesures de licenciement envisagées par la B.S.C. Enfin, l'opposition travailliste a décidé de déposer la semaine prochaine aux Communes une motion de censure — la première depuis les élections de mai — contre le gouvernement Thatcher. Bien que le gouvernement soit assuré de l'emporter, les travaillistes estiment que le moment est propice pour déclencher une offensive qui risque toutefois d'avoir pour effet de refaire l'unité, passablement éprouvée ces dernières semaines, au sein du parti et du gouvernement conservateurs.

HENRI PIERRE.

SIDÉRURGIE

« 1979 A ÉTÉ L'ANNÉE DU PREMIER PAS DU REDRESSEMENT », déclare M. Giraud.

La sidérurgie « *devra encore emprunter avec rigueur le chemin de l'effort, mais 1979 apparaît comme l'année du premier pas vers son redressement* », a déclaré, le 20 février, M. André Giraud, ministre de l'industrie. Après le sauvetage de cette industrie et les convulsions qui l'ont agitée, « *il y a exactement une année* », « *nous avons ensemble la responsabilité et le devoir de faire en sorte que cet exemple de non-adaptation de l'outil de production à la réalité du monde ne se produise plus* », a précisé le ministre. « *La sidérurgie française fait peau neuve, grâce à 5 milliards de francs d'investissements en trois ans* », et il faut désormais mettre l'accent sur « *l'innovation, la recherche et la qualité* », a ajouté M. Giraud, qui a salué l'action menée en ce sens par la société Chiers-Châtillon-Gorcy (C.C.G., filiale à 100 % du groupe Usinor et premier tréfileur de France avec 37 % du marché) à l'occasion du lancement d'une nouvelle fabrication de fil d'acier trempé à l'huile

Essentiellement destiné à la fabrication des ressorts de hautes caractéristiques mécaniques utilisés dans l'industrie automobile (à 70 %), l'armement, la mécanique et le machinisme agricole, ce fil était jusqu'à présent totalement importé, à hauteur de 4 000 tonnes. Désormais, grâce à une technique de « préparation de surface » qui fait l'objet d'un secret de fabrication, la C.C.G. peut non seulement approvisionner le marché français, mais prendre pied sur le marché européen, en compétition avec les Suédois, les Américains et les Japonais. Ce fil devrait permettre de réaliser des économies de devises évaluées à 10 millions de francs pour 1981 et 50 millions de francs pour 1985.

Les dépôts étrangers dans les banques suisses pourront de nouveau être rémunérés

De notre correspondant

Berne. — Tirant les conclusions de la stabilisation du marché des changes, les autorités helvétiques ont annoncé, mercredi 20 février, un nouvel assouplissement du dispositif mis en place en novembre 1974 pour contenir l'afflux de fonds étrangers en Suisse. A partir du 21 février 1980, les avoirs étrangers déposés dans des banques ou sur des comptes d'épargne pourront de nouveau être rémunérés sans restriction.

En outre, la Banque nationale a décidé d'autoriser la rémunération des dépôts à terme d'une durée d'au moins six mois effectués par des banques centrales étrangères. En même temps, elle a relevé le plafond de ventes à terme de francs suisses à des étrangers, le fixant à 40 % (20 % auparavant) du montant constaté au 31 octobre 1974, et cela pour les contrats dont la durée est de dix jours au moins. Pour les contrats d'une durée supérieure, la limite est portée de 50 % à 80 %.

Deux raisons ont amené les autorités à apporter de nouveaux allégements à leur politique monétaire : une tendance au fléchissement du franc suisse enregistré ces derniers temps par rapport aux principales monnaies étrangères et une reprise de l'inflation stimulée par la hausse du prix des importations (qui était, en janvier, supérieur de 34,4 % à son niveau de janvier 1979). Alors que jusqu'en octobre 1978 l'institut d'émission s'efforçait surtout d'endiguer la constante appréciation du franc suisse depuis une année il cherche au contraire à prévenir une baisse trop accentuée.

Les mesures restrictives destinées à lutter contre l'afflux de fonds étrangers ont ainsi été progressivement levées. L'intérêt négatif prélevé sur les dépôts étrangers a déjà été supprimé le 1er décembre. En favorisant une légère reprise du cours de leur monnaie, les autorités helvétiques espèrent ramener la hausse des prix, qui avait atteint quelque 5 % en 1979, dans « des limites plus raisonnables ». Ces décisions ont généralement été bien accueillies dans les milieux financiers, mais certains secteurs d'exportation, comme l'horlogerie, se montrent plus réservés.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

SELON LA MAISON BLANCHE

La récession est peu probable aux États-Unis avant le printemps

Le gouvernement américain a révisé en forte hausse son estimation de la croissance du produit national brut pour le quatrième trimestre 1979, qui a finalement progressé de 2,1 % au lieu de 1,4 %, comme cela avait été d'abord estimé (1). Cette sensible différence s'explique notamment par une augmentation plus forte que prévu de l'investissement des entreprises ainsi que des dépense fédérales.

Selon M. Gramley, l'un des principaux conseillers économiques de la Maison Blanche, il est désormais peu probable que la récession se matérialise au cours du premier trimestre 1980. La faiblesse de deux secteurs — le bâtiment et l'automobile — ne semble pas s'étendre au reste de l'économie. En janvier, la production industrielle a progressé de 0,3 %, la plus forte hausse mensuelle en quatre mois.

Les revenus des ménages américains se sont accrus de 0,6 % en janvier pour atteindre 2 036 milliards de dollars après une hausse de 1 % en décembre et de 1,2 % en novembre.

Selon le département du commerce, la consommation des ménages, qui constitue les deux tiers du produit national brut américain, a augmenté de 1,2 % en janvier pour atteindre le montant (annualisé) de 1 623 milliards de dollars, contre 1,5 % en décembre et 1,2 % en novembre. Enfin, le taux d'épargne continue de diminuer et est tombé en décembre à 3,2 %, ce qui représente le plus bas niveau depuis la guerre de Corée. — (A.F.P., Agefi.)

La rage d'acheter

De notre correspondante

New-York. — Mais où est donc passée la « récession » ? C'est ce que se demandent les économistes américains, qui annonçaient depuis plus d'un an l'arrivée d'une véritable crise économique et financière. Leurs prophéties, reportées de mois en mois, ne se réalisent toujours pas. Mieux ou pis : les dépenses des Américains ne cessent d'augmenter. En janvier, les ventes au détail ont été en hausse de 2,3 % sur décembre, et de près de 11 % sur janvier 1979. A New-York, pour le premier mois de l'année, elles sont de 12,7 % supérieures à leur niveau de janvier 1979. Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé, mais d'une tendance qui s'affirme depuis plus de six mois.

Principaux bénéficiaires de ces largesses : les grands magasins, l'industrie des petites voitures, surtout étrangères, le secteur du meuble et l'immobilier. Ainsi les ventes de petites cylindrées ont augmenté de 4,8 % en janvier, et il faut attendre de quatre à six mois la livraison des dernières « compactes » ; alors que le marché des modèles traditionnels connaît un net ralentissement. En janvier, les grands magasins new-yorkais ont fait des affaires d'or, alors qu'ils s'attendaient à un coup de frein après les dépenses considérables réalisées par les consommateurs pour les fêtes de fin d'année.

La cause de ces événements surprenants est l'inflation à deux chiffres (13,3 % en 1979), phénomène auquel les Américains ne sont pas aussi habitués que les Européens. A leur tour, ils découvrent que, lorsque la monnaie se dévalue, la tentation est grande d'acheter tout de suite ce qu'on risque de ne plus pouvoir s'offrir dans quelques mois, et de vivre, plus que jamais, à crédit. D'autant que cette inflation, dont la révélation avait, l'année dernière, traumatisé les consommateurs, ne montre, contrairement à leurs premiers espoirs, aucun signe de fléchissement.

Autre raison annexe, mais bien réelle, de cette rage d'achats : un hiver relativement clément qui a diminué les factures de chauffage et épargné aux banlieusards les tempêtes de neige qui, d'ordinaire, les incitent à se calfeutrer chez eux pendant plusieurs jours consécutifs. Enfin, la baisse du dollar a encouragé le tourisme (17 millions de visiteurs en 1979 pour la seule ville de New-York), et les achats des étrangers ont contribué à la bonne marche des affaires.

Déroute de l'épargne

Le taux d'épargne des Américains, qui n'a jamais été très élevé, est revenu en un an de 5,5 % à 3,2 %. Les taux d'intérêt servis aux épargnants sont tombés très au-dessous du niveau de l'inflation. Les particuliers préfèrent retirer leur argent des banques pour acheter des biens de consommation plus ou moins durables. Cependant, l'usage des cartes de crédit se généralise, et il n'est pas rare qu'un citoyen en possède trois ou quatre.

Devant cette situation, les banques se sont mises à proposer des taux d'intérêt de 10 à 12 % à leurs clients les mieux nantis, à ceux qui consentent, par exemple, à faire des dépôts d'un minimum de 10 000 dollars pour six mois. En même temps, la durée des prêts a été prolongée pour permettre des investissements importants, notamment immobiliers.

Les Américains qui, traditionnellement, achetaient leur maison, mais louaient leur appartement, commencent à acheter des logements dans des *condominiums* (immeubles d'appartements en copropriété). Malgré les taux élevés des prêts hypothécaires (jusqu'à 18 %), l'achat d'un appartement occupé dans un immeuble vendu en *condominium* apparaît de plus en plus comme un refuge contre l'inflation. Conséquence : le prix des appartements dans les grandes villes a presque doublé depuis deux ans et il devient difficile de se loger à un prix raisonnable.

Cependant, les pouvoirs publics et privés font des efforts pour limiter les effets de l'inflation sur le consommateur moyen : à New-York, par exemple, le prix unitaire du transport par bus — 50 cents (2,10 F), partiellement subventionné par la ville, — n'a pas varié depuis près de deux ans. Les supermarchés honorent périodiquement des coupons de réduction sur divers produits d'utilisation courante que les acheteurs collectionnent scrupuleusement, et proposent, chaque jour, des articles d'excellente qualité « en réclame ».

Les grands magasins pratiquent une politique de soldes périodiques qui sont la providence des consommateurs : outre les deux grandes périodes annuelles — janvier et juillet — chaque fête nationale est l'occasion de réductions importantes (de 30 % à 50 %) sur des articles qui n'ont rien de « rossignols ». Le consommateur, qui consent à attendre quelques semaines, a toutes les chances de pouvoir acheter le manteau, le tapis, l'appareil de télévision ou le four à infrarouges de ses rêves, à la moitié de son prix normal. Lundi 18 février, jour anniversaire de la naissance de George Washington, était un jour férié ; mais tous les grands magasins étaient ouverts avec des soldes mirobolants...

Le coût de l'énergie

La bonne marche des affaires n'incite pas l'administration américaine à l'optimisme. Son grand espoir était que l'augmentation des prix inciterait les Américains aux économies, amenant, ultérieurement, une baisse de l'inflation. Pourtant, certains signes prouvent que le citoyen moyen, s'il n'est pas prêt à renoncer à son train de vie, a pris conscience de quelques faits nouveaux : le plus évident est l'augmentation du coût de l'énergie.

Le boom sur les petites voitures procède de la nécessité de limiter, désormais, la consommation d'essence. De son côté, le succès rencontré par les diverses techniques d'isolation thermique des maisons est la conséquence directe de l'augmentation du prix du fuel domestique, ce qui prouve que les consommateurs sont prêts à admettre certaines réalités de la « crise ». Apparemment, pas toutes.

Il reste le projet de blocage des prix et des salaires cher au sénateur Kennedy ; mais personne ne croit vraiment à son efficacité, les milieux financiers y sont farouchement opposés. En année électorale, quel gouvernement oserait préconiser ce remède de cheval ?

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le P.N.B. américain avait — en taux annuel — augmenté de 1,1 % lors du premier trimestre, puis diminué de 2,3 % au second, pour progresser de 3,1 % de juillet à septembre.

CONJONCTURE

L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

La France est vulnérable et n'en a pas conscience

ESTIME UN RAPPORT DU VIIIe PLAN

La dépendance de la France vis-à-vis de l'extérieur en ce qui concerne son approvisionnement en matières premières apparaît évident à la lecture de certains postes de sa balance commerciale : le pétrole, naturellement, mais aussi le cuivre, par exemple, qui nous a coûté 1,7 milliard de francs d'importations en 1978.

Mais la France est également dépendante de l'extérieur pour une série de matières dont le poids sur la balance commerciale n'est pas nécessairement très élevé, mais qui revêtent un caractère stratégique marqué et sont importées en totalité. Citons le manganèse, nécessaire à la production d'acier ordinaire et à la métallurgie des alliages d'aluminium ; le silicium, indispensable à l'industrie électronique ; le platine, catalyseur pour l'industrie pétrochimique et agent de lutte contre la pollution (pots d'échappement des automobiles) ; le chrome, irremplaçable pour la production des aciers inoxydables ; le vanadium, employé pour le gainage des barres de combustibles nucléaires et l'élaboration des aciers de coupe. N'oublions pas le molybdène, utilisé pour la fabrication d'aciers spéciaux destinés aux industries d'armement (tuyères de réacteurs, pièces de guidage pour fusées), de même que le cobalt, qui a les mêmes usages ; l'éponge de titane, absolument indispensable à l'industrie aéronautique, et le zirconium, composant indispensable de la partie combustible des réacteurs nucléaires.

Toute rupture d'approvisionnement sur les matières premières peut avoir des conséquences très graves, jusqu'à affecter des filières de production complètes, que ce soit au niveau des prix ou à celui des quantités : en 1978, les événements du Zaïre firent s'envoler le prix du cobalt, à l'heure actuelle l'éponge de titane est insuffisante et hors de prix, tandis que les producteurs américains peuvent imposer leurs tarifs sur le molybdène.

Or, si le problème pétrolier commence à être perçu de façon aiguë, il n'en est pas de même pour les matières premières. La vulnérabilité de la France en ce domaine n'est pas prise en compte collectivement, et ses structures sont inadaptées à la gestion à long terme du risque : c'est le cri d'alarme que lance le groupe de travail Matières de base, approvisionnement et compétitivité pour la préparation du VIIIe Plan, présidé par MM. Bernard Esambert, P.-D.G. de la Compagnie financière d'Edmond de Rothschild, et Jean-Pierre Hugon, chef du service matières premières et sous-sol au ministère de l'industrie.

Le groupe dénonce d'abord la dimension insuffisante des opérateurs nationaux, relativement faible par comparaison avec leurs homologues étrangers. Les firmes et organismes miniers français ont des capacités d'autofinancement et d'investissement très inférieures à celles de leurs concurrents américains (AMAX, par exemple) et européens (R.T.Z., Goldfields, Union minière). Seules exceptions, la COGEMA, qui atteint la taille internationale pour l'uranium, de même que P.U.K. pour l'aluminium. Le groupe, inquiet de voir les sociétés pétrolières mondiales réinvestir leurs bénéfices dans les activités minières, suggère à la fois des associations avec des firmes étrangères et une action de diversification de nos sociétés pétrolières et nucléaires (N.D.L.R.: on peut être sceptique sur ce point quand on constate que le groupe d'Etat Elf-Aquitaine cherche à se débarrasser de sa participation de 50 % dans la société le Nickel, achetée à Imétal en 1973...). Il est également proposé que les banques, notamment nationalisées, renforcent leur participation dans les sociétés minières opératrices (Coframines, notamment).

Le groupe de travail relève ensuite que les investissements miniers sont devenus à la fois insuffisants et localisés dans les pays développés et « sûrs » (Etats-Unis, Canada, Australie). Il lui paraît souhaitable de diriger ces investissements vers les pays en voie de développement, notamment l'Afrique, encore sous-exploitée, en renforçant la politique de coopération et en élargissant le marché des « *services* » rendus aux sociétés nationales créées par ces pays. Des associations industrielles, comme celle de la société Thomson, avec la Zambie, pour la production de cuivre, devraient être multipliées.

Au niveau des entreprises, enfin, le groupe de travail juge indispensable une prise de conscience de l'importance du problème des matières premières. Il propose le développement des contrats à long terme avec les fournisseurs, l'amélioration de la maîtrise du flux d'approvisionnement, la valorisation de la fonction « achat », longtemps négligée et, naturellement, la lutte contre le gaspillage, tant au niveau de la conception des produits qu'à celui de leur fabrication et de leur utilisation.

De la puissance publique, le groupe attend, outre la constitution de stocks de précaution, qui a été décidée, la prise d'initiative en cas de pénurie aiguë (fabrication d'éponge de titane, par exemple), et la mise en œuvre d'une concertation entre tous les agents concernés par une filière pour assurer la sécurité des approvisionnements à tous les stades, sans oublier la valorisation de nos propres ressources et le recyclage des matières premières. Pour le groupe, la « *sécurité des approvisionnements a un prix* » et ne peut se construire que collectivement. Ajoutons que cette sécurité ne peut être le fruit que d'une longue préparation (cinq à douze ans pour les investissements miniers), et que le jour où la crise éclate, il est trop tard. — F. R.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. BARRE

M. Pons (R.P.R.) : le premier ministre manque d'objectivité et de sérieux

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a indiqué dans un communiqué publié mercredi après-midi 20 février qu'il a pris connaissance « *avec étonnement et tristesse* » des déclarations de M. Barre devant l'association des Amis de la République française. Il ajoute : « *Le pouvoir a toujours sous-estimé la crise pétrolière déclenchée par les événements d'Iran, soit en déclarant, en février 1979, alors même que le chah avait été déjà amené à quitter l'Iran, que la crise pétrolière jouerait sur les quantités et non sur les prix ; soit en sous-estimant à l'avance le choc pétrolier de Caracas, comme ce fut le cas dans l'interview donnée par M. Barre au journal* Rhône-Alpes *le 12 décembre 1979. Le R.P.R. a pris l'attitude contraire en donnant toujours aux événements pétroliers leur juste dimension, sans les dramatiser ni les minimiser.* »

Pour payer la facture pétrolière, M. Pons estime qu'« *il faut donc à la fois exporter plus, importer moins et maintenir une production suffisante destinée au marché intérieur. Et pour produire plus, il faut investir davantage. Ces évidences sont arithmétiques. Pour le premier ministre, elles ne sont qu'une « vue sommaire ». N'est-ce pas un jugement « sommaire » ? Le déficit du commerce extérieur de la France, qui atteint en janvier 4,6 milliards de francs, lui, n'est pas « sommaire ». Et la hausse des prix de janvier, qui va approcher les 2 %, est-elle vraiment « dérisoire » ? (...)*

» *La gravité de la situation actuelle doit interdire, à tous, la polémique. Aussi suis-je d'autant plus attristé de déclarations sur les problèmes économiques et sociaux qui manquent à la fois d'objectivité et de sérieux.* »

LES RÉACTIONS SYNDICALES

Les revendications de la C.G.T. ne sont pas excessives contrairement à ce que prétend le premier ministre (*le Monde* du 21 février), a affirmé M. Séguy. Il a rappelé que ces revendications concernent un relèvement du SMIC, une réduction du temps de travail et la garantie de l'emploi pour les jeunes. « *Elles sont tout à fait compatibles avec l'équilibre économique de notre pays* », a ajouté M. Séguy.

Pour M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, M. Barre « *doit se garder de tirer sur la corde, car elle finira par casser (...). Notre objectif demeure la préservation du pouvoir d'achat*, a-t-il poursuivi. *On ne peut pas conduire une politique économique, celle-là ou une autre, sans disposer d'un minimum de stabilité qui découle de l'existence d'accords entre les partenaires sociaux* ».

M. FILLIOUD (P.S.) : des propos « justiciables d'un examen clinique ».

M. Georges Fillioud, directeur de *Riposte*, écrit, jeudi 21 février, dans le quotidien de poche du P.S. : « *Barre se trompe et il trompe. Ses échecs sont toujours la faute du pétrole, de la conjoncture internationale, du désordre des économies étrangères, du dérèglement monétaire... la faute à Voltaire, la faute à Rousseau... En aucun cas, ce ne peut être la faute de celui qui, pourtant, dirige les affaires de la France.*

» *De telles déclarations ne relèvent plus de l'analyse économique ni de la stratégie politique. Elles sont justiciables d'un examen clinique.* »

● *Le Centre national des indépendants et paysans* approuve les propos tenus par le premier ministre invitant les chefs d'entreprise à réserver une partie de leur accroissement de productivité à l'investissement, et les travailleurs salariés « *à éviter revendications excessives et surenchères néfastes* ». Mais il engage le gouvernement à donner l'exemple en restreignant le train de vie de l'Etat, affirmant que « *les insuffisances de création d'emplois productifs sont la conséquence directe de la ponction opérée par l'Etat et le secteur public sur les ressources de la nation* ».

● *Le bureau politique du Centre indépendant* (maj. prés.), que préside M. Max Pallas, exprime son « *agacement* » et estime que le premier ministre, « *apparemment, croit toujours détenir la science infuse en matière économique* ».

« *M. Barre doit savoir qu'on ne peut redresser l'économie d'un pays sans qu'il règne avant tout un climat de confiance*, déclare-t-il. *Alors que certains semblent s'apaiser à l'approche de l'échéance présidentielle de 1981, le premier ministre relance curieusement l'agitation et la polémique au sein de la majorité. Chercherait-il à être renversé par une motion de censure plutôt que déchargé par le chef de l'Etat, comme c'est la règle sous la Ve République ? Il est cependant de plus en plus évident que la France a besoin d'un autre gouvernement.* »

★ 27, rue du Javelot, 75645 Paris Cedex 13, tél. 585-09-94.

ÉNERGIE

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

(Suite de la première page.)

Compte tenu du fait que certaines hausses sont intervenues *avec effet rétroactif* au 1er janvier et d'autres pas, le retard est de l'ordre d'une semaine à dix jours, un élément qui entre dans la fixation des prix à la pompe. Le renchérissement des produits pétroliers est aussi un peu supérieur à la stricte répercussion des hausses à la production et de l'évolution du dollar (4,07 à 4,06 francs). Les pouvoirs publics ont en effet décidé de revaloriser les marges de distribution sur les quatre produits et d'augmenter la provision pour stocks de réserve.

Le comité des prix réuni le jeudi 21 février a également été amené à entériner la modification décidée à Matignon le 15 février dans la répartition des hausses, et qui conduit à augmenter plus fortement le fuel domestique et le gazole que les carburants. Jusqu'à présent, en 1979, le gouvernement avait appliqué une augmentation uniforme sur les quatre produits. Cette méthode contribuait déjà à alourdir les prix relatifs du fuel domestique et du gazole sur lesquels la fiscalité est moindre que sur les carburants. Cela n'a cependant pas empêché les prix de ces deux produits de rester nettement en retard sur la moyenne européenne. Le dernier bulletin de la Commission européenne sur « *les niveaux hebdomadaires des prix hors droits et taxes* » indique un prix moyen du gazole (en dollars par 1 000 litres) en Europe de de 311,50 alors que le prix français est de 276,88. De même pour le fuel domestique où la moyenne européenne est de 288,26 et le prix français de 260,05.

Certes, il n'y a pas intérêt, comme le souligne l'administration, à avoir durablement sur des produits identiques des écarts de prix importants. Cela provoque notamment des fuites importantes dans les zones frontalières. Mais, au-delà de cet argument, on peut se demander si les retards dans la fixation des prix et l'alignement sur les niveaux européens ne résultent pas d'une réflexion gouvernementale sur la possibilité de libérer les prix de ces produits, ce qui faciliterait l'approvisionnement de la France (rendu parfois difficile par des prix inférieurs hors taxes aux niveaux européens).

Il n'en reste pas moins que les chauffeurs routiers et les particuliers qui se chauffent au fuel domestique vont subir pleinement une augmentation qui est — les difficultés des H.L.M. le prouvent — à la limite du supportable.

Le Parlement, dans ces conditions, ne sera-t-il pas amené à jouer de la fiscalité sur ces produits pour en amoindrir la charge ? Un choix difficile, lorsqu'on sait que la fiscalité pétrolière rapporte autant à l'Etat que l'impôt sur le revenu des personnes physiques et que le déficit budgétaire prévu pour 1980 dépasse déjà 30 milliards de francs.

BRUNO DETHOMAS.

● *L'Iran ne participera pas* à la conférence ministérielle du comité de stratégie à long terme de l'OPEP. Au cours de cette réunion qui doit se tenir à Londres, le 21 février, les ministres du pétrole d'Arabie Saoudite, du Koweït, du Venezuela et d'Algérie, entendent examiner le rapport du comité de stratégie à long terme. C'est « *une perte de temps* », a souligné le ministre iranien M. Moinfar.

LE DIFFÉREND ENTRE L'IRAN ET EURODIF

La première chambre de la cour de Paris, présidée par M. Vassogne, a examiné, le 20 février, l'appel *formé* par l'Etat d'Iran, l'Organisation pour les investissements et les aides économiques et techniques de l'Iran (O.I.A.E.T.I.) et l'Organisation de l'énergie atomique de l'Iran (O.E.A.I.) contre l'ordonnance de M. Piot, président au tribunal de commerce. Ce dernier avait rejeté, le 21 décembre, leur demande de mainlevée de la saisie pratiquée auprès de l'Etat français et du Commissariat à l'énergie atomique par les organisations européennes nucléaires Eurodif et Sofidif, qui se plaignent d'un dommage de l'ordre de 9 milliards de francs résultant, depuis septembre 1978, des défaillances des partenaires iraniens.

Au nom de l'Etat iranien et des deux organismes de cet Etat, Mes Bourguet et Moreau ont invoqué la « *courtoisie internationale* ». Le bâtonnier Lussan a rétorqué que l'Iran n'avait pas respecté cette courtoisie en ne tenant pas ses engagements.

Me Pierre Besnard, avocat général, doit conclure le 7 mai. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

S'opposant au plan de « démantèlement » de la direction

LE PARTI COMMUNISTE VEUT FAIRE DE LA 4-L LE FER DE LANCE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE RENAULT-BILLANCOURT

La section Renault-Billancourt du parti communiste a présenté, mercredi 20 février, un plan de développement industriel de l'entreprise des Hauts-de-Seine destiné à empêcher le « démantèlement » de l'usine mère de la Régie nationale, démantèlement voulu, selon le P.C., par les pouvoirs publics et la direction de Renault. Ce plan prévoit notamment la construction d'un nouveau véhicule à Billancourt en remplacement de la R6, ainsi qu' « une politique de soutien de la 4L », *véhicule des couches populaires, dont la longévité, la solidité et l'économie correspondent aux* « critères nouveaux de rentabilité sociale ».

Selon le P.C.F., « *le plan de liquidation de l'usine* » annoncé en décembre se traduit par 5 000 licenciements pris en charge par les ASSEDIC, le refus de créer des emplois nouveaux et de construire un nouveau véhicule à Billancourt, l'arrêt du rapatriement dans cette usine, prévu en juin 1979, de certaines productions et au contraire le départ vers d'autres usines de nouvelles fabrications, la scission de Billancourt en deux établissements distincts et le refus encore opposé par M. Vernier-Palliez à la construction du quatrième bâtiment prévu dans le projet initial de siège social.

L'usine a déjà perdu 9 000 emplois en sept ans et le démantèlement risque encore d'aggraver la situation de l'emploi dans le départements des Hauts-de-Seine, qui en a lui-même perdu 45 000 dans la même période, ont expliqué MM. Aimé Halbeher, secrétaire de la section Renault-Billancourt, et Pierre Sotura, secrétaire de la Fédération des Hauts-de-Seine.

Les raisons de « *cet énorme gâchis de savoir-faire* » sont, dit le parti communiste, liées à la volonté du maire R.P.R. de Boulogne, M. Gorse, de faire de cette ville le prolongement des quartiers résidentiels du XVI[e] arrondissement.

Mais Renault a aussi décidé de « *laisser mourir son usine-mère* », conformément « *au redéploiement décidé à Bruxelles* », estime encore le P.C.F., qui se prononce contre les accords commerciaux internationaux qui aboutissent à faire rentrer en France des véhicules construits à l'étranger.

Créer trente mille emplois

Le démantèlement, c'est enfin, selon le P.C.F., l'occasion pour le pouvoir, le C.N.P.F. et la direction de la Régie « *de faire sauter le rempart à la dénationalisation* » que constitue le symbole de Billancourt, avec ses 28 000 salariés, « *ses acquis sociaux, ses réflexes de résistance, et une pratique du débat démocratique* ».

« *Le succès de l'industrie automobile française et des techniques Renault et Citroën,* dit encore le P.C.F., *s'explique en grande partie par leur situation en région urbaine de grande densité de population, dont un grand réservoir de main-d'œuvre qualifiée.* » Et ce serait un non-sens que de ne pas profiter de l'expérience industrielle acquise par les salariés de Renault en région parisienne, pour la mutation technologique à laquelle l'industrie automobile doit faire face.

Aussi le P.C.F. propose-t-il tout d'abord un plan d'urgence qui aurait pour effet de faire passer la moyenne d'âge des salariés de quarante-trois ans à trente-deux ans, avec la création de trente mille emplois, ensuite un plan industriel : fabrication à Billancourt d'un nouveau véhicule, « *économique et rationnel qui a sa place sur le marché intérieur et sur le marché des pays du tiers-monde* », soutien et amélioration de la 4 L, que la direction de la Régie voulait déjà condamner en 1972. Le P.C.F. invite à cet effet les travailleurs à faire part de leurs suggestions pour la rénovation de ce modèle, dont le prix devrait être bloqué pendant deux ans, avec une T.V.A. réduite de 17 %, afin de limiter « *le véritable racket contre les usagers des couches populaires* » ; construction d'une usine d'usinage et de montage de moteurs et de boîtes de vitesses ; construction d'un vaste complexe de fabrication de machines-outils, machines spéciales, d'automatisme et de robotique ; construction du quatrième bâtiment du siège social ; création d'ateliers expérimentaux ; développement de l'école d'apprentissage ; mise en place enfin d'un Institut universitaire de technologie à Billancourt. L'avenir d'une telle usine, conclut le P.C.F., suppose d'introduire « *dans le statut et dans le règlement intérieur des dispositions favorisant le droit d'intervention des travailleurs dans la gestion, dans l'organisation et le contenu du travail à tous les niveaux* ».

SOCIAL

La formation professionnelle bénéficiera d'un programme prioritaire de cinq ans

Un programme prioritaire de cinq ans sur la formation professionnelle sera prévu pour le VIII[e] Plan, a déclaré, mercredi 20 février, M. Legendre, secrétaire d'Etat.

Après avoir souligné les « *gros efforts* » faits depuis des années en faveur de la formation (un million huit cent mille élèves ou étudiants accueillis chaque année dans le dispositif de formation initiale ; 25 milliards de francs consacrés, en un an, à la formation initiale et continue), il a constaté que, chaque année, trois cent mille jeunes arrivent sur le marché du travail sans qualification.

Rappelant les projets qu'il avait présentés début janvier et que le président de la République a confirmés, le 1er février, dans son discours de Baume-les-Dames, le secrétaire d'Etat a indiqué que des cartes sur les actions de formation professionnelle par région vont être dressées et qu'un effort de concertation sera accompli pour créer des formations relatives aux nouvelles qualifications, et pour éviter que des jeunes se dirigent en trop grand nombre vers des formations sans débouchés (boulangerie, C.A.P. du tertiaire, etc.).

Après avoir confirmé aussi l'amélioration à venir des bourses dans les lycées d'enseignement professionnel, même en cas de redoublement, et la relance de l'apprentissage industriel, M. Legendre a indiqué que le projet de loi sur la formation alternée, qui sera examiné à la prochaine session parlementaire, avait été amendé par le gouvernement : le contrat spécial de formation alternée pourra être conclu pour une durée maximale et modulée de trois ans ; il intéressera les jeunes de seize à vingt-trois ans ; la rémunération des stagiaires, qui doit rester « *compatible* » avec le montant des bourses (7 % en *moyenne du SMIC) et celui* des indemnités des apprentis de seize ans (15 %), pourrait atteindre 15 % du SMIC et même 75 % lors de la troisième année pour les plus de dix-huit ans.

Ce projet de loi doit remplacer la formule des pactes nationaux de l'emploi, mais M. Legendre n'a pas indiqué quelle serait l'importance des exonérations de charges sociales qui seront accordées aux employeurs. Interrogé sur l'évolution des taxes sur la formation (0,6 %) au cours du VIII[e] Plan, il a indiqué qu'il « *fallait d'abord utiliser la masse financière actuelle* » mais que les chefs d'entreprise pourraient fusionner — après accord — la partie de cette taxe qui sera affectée à l'apprentissage (0,1 %) et à la formation alternée (0,1 %).

● *Fonction publique : la C.F.D.T. propose des arrêts de travail* dans la deuxième quinzaine de mars. A l'issue d'une rencontre avec la C.G.T., mercredi 20 février, et faute d'accord avec cette dernière, la C.F.D.T. a décidé de proposer, seule, à F.O. et à la FEN d'engager une action revendicative en raison de l'insuffisance des nouvelles propositions du gouvernement sur l'évolution des salaires.

POUR RELANCER LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION

L'État va assumer une partie des risques pris par les sociétés spécialisées

Le ministère de l'économie et celui de l'industrie devraient, dans les prochains jours, annoncer une importante réforme du financement de l'innovation. Soucieux de développer cette activité, les pouvoirs publics ont, en effet, décidé d'assumer une partie des risques pris par les sociétés financières spécialisées.

Les sociétés financières de l'innovation (S.F.I.) sont, en France, peu nombreuses, et de création récente. La première, Sofinnova, est née en 1972 sous la houlette du Crédit national. Furent ensuite constituées Batinnova, spécialisée dans le secteur du bâtiment, et Soginnove, sous l'égide de la Société générale.

Ces sociétés sont destinées à aider au développement de l'innovation dans les petites entreprises (chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de francs) par le biais d'apport de fonds propres, soit sous la forme de prise de participations — toujours minoritaires — dans le capital, soit sous la forme de souscription d'obligations convertibles. Bénéficiant d'un régime fiscal privilégié, ces S.F.I., pour être reconnues comme telles, doivent remplir deux conditions : un seul groupe ne peut détenir plus de 30 % de leur capital et, de plus, elles doivent s'engager à investir dans les six ans 80 % de leurs fonds propres dans des opérations « innovatrices ». Leur but n'est pas de constituer un portefeuille de participations, mais bien plutôt d'aider au développement, voire à la création d'une entreprise innovatrice, puis, le succès assuré, de se retirer en cédant cette participation.

Dans la réalité, les choses vont toutefois différemment. Le financement de l'innovation n'est pas chose aisée. Certaines opérations peuvent être hautement rentables, d'autres, au contraire, peuvent échouer. Dans le premier cas, la S.F.I. dégage une plus-value. Dans le second, elle subit une perte... Depuis leur création, les S.F.I. ont connu des fortunes diverses, les échecs retentissants voisinent avec des réussites remarquables. La décision que viennent de prendre les pouvoirs publics est de nature à leur donner un second souffle.

Il est en effet prévu que les S.F.I. adhérentes au Fonds de garantie, qui va être constitué, se verront rembourser 66 % de leurs pertes lorsque l'intervention concernera une entreprise de moins d'un an, et 50 % de ces pertes lorsqu'il s'agira d'une entreprise plus « âgée ». Un plafond sera néanmoins fixé en cas de remboursement, tenant compte du capital des S.F.I., des fonds employés et des plus-values réalisées. Enfin, le contrôle de l'Etat sera renforcé afin de s'assurer que les interventions ont bien un caractère innovateur et qu'elles s'appliquent à des P.M.E.

Au-delà de la relance des S.F.I. existantes (Sofinnova et Batinnova vont procéder à des augmentations de capital, pour être en mesure de bénéficier des nouvelles dispositions), les pouvoirs publics cherchent manifestement, en prenant cette initiative, à susciter des vocations. Déjà on annonce que le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) va créer une S.F.I. dénommée Epicéa. L'Institut national de la recherche agricole (INRA) et d'autres organisations publiques pourraient, à leur tour, être tentés de valoriser ainsi leurs découvertes, de même que certains grands groupes. Le pari sera-t-il gagné ? L'Etat, en tout cas, poussé à la roue en mettant, comme à l'ordinaire, la main à la poche. — Ph. L.

MONNAIES

Le marché des pièces « démonétisées »

Quand 10 francs valent 70 francs

« Vous avez peut-être tort de vous précipiter. Les cours risquent de remonter. » *Rien à faire. Les cinquante personnes qui ont pu entrer ce jeudi matin au Crédit de la Bourse ne bronchent pas. Ils sont là pour revendre leurs pièces, ils les vendront, quels que soient les cours. Les cinq cents autres chalands qui piétinent sur le trottoir en attendant leur tour ne pourront non plus être dissuadés. Une aubaine pour les acheteurs* « au noir » *qui offrent un peu plus que les cours* « officiels » *du négociant, celui-ci étant tenu de prélever les 6 % de taxe obligatoire sur les ventes de métal précieux.*

Le gramme d'argent valait autour de 4 francs jeudi matin sur les marchés libres. A ce prix, la valeur théorique — compte tenu de leur poids d'argent — des pièces démonétisées depuis la veille ressort à 40 francs pour la pièce de 5 francs, 90 francs pour celle de 10 francs et 120 francs environ pour celle de 50 francs.

Le Crédit de la Bourse, comme les autres négociants de la rue Vivienne, offre, selon les quantités offertes, de 25 à 27 francs pour la première, de 57 à 60 francs pour la seconde et de 68 à 75 francs pour la dernière. Et « si la ruée continue à ce rythme, les cours baisseront encore », *indiquent les spécialistes. N'importe. La moyenne de pièces offertes varie de vingt à cent cinquante unités par personne,* « certains en proposant cinq cents et plus ! ».

A ce rythme, les 4 000 tonnes de pièces frappées entre 1960 et 1969 (soit la moitié de la production mondiale d'argent-métal en une année) seront vite « avalées » *par le marché. D'autant que le mouvement avait commencé bien avant la publication du décret officiel de démonétisation.* « Depuis près d'un mois des nomades sillonnaient l'agglomération de Limoges pour récupérer ces pièces à leur valeur faciale, en affirmant à leurs détenteurs qu'elles ne vaudraient bientôt plus rien », *nous signale notre correspondant local. La gendarmerie a été alertée. Les* « nomades » *en question offraient pourtant les mêmes prix que ceux auxquels la Banque de France a été autorisée à récupérer ce petit trésor...* — P. C.

REMONTÉE DE L'OR APRÈS LA FORTE BAISSE DE MERCREDI

Le marché de l'or a encore été mercredi après-midi et jeudi matin le théâtre d'importantes et brusques variations. L'once de 31,103 grammes a été cotée par opposition 646,50 dollars, alors que la cotation de mercredi après-midi avait été de 606 dollars. Mais, le soir même, le cours était remonté à New-York aux alentours de 660 dollars à cause, semble-t-il, d'ordres d'achat émanant du Proche-Orient.

Le dollar reste ferme sur toutes les places, y compris et surtout à Zurich (1,64 F.S.), en dépit des mesures de libération prises par les autorités helvétiques, qui autorisent à nouveau la rémunération des dépôts étrangers (voir p. 30). A Paris, le dollar est coté 4,0920 F et le lingot d'or valait 34 300 F (+ 550 F).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 FÉVRIER

La reprise s'accélère

Le marché a tenu ses promesses. Amorcé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de reprise des valeurs françaises s'est assez sensiblement accentué jeudi, en cours de séance, et l'indicateur instantané, initialement en hausse de 0,2 %, a finalement progressé de 0,7 % environ.

Tous ou presque tous les compartiments ont profité des bienfaits de cette reprise, et, pêle-mêle, Comptoirs modernes (+ 6,4 %), Métallurgique Navale (+ 5,8 %) ont monté. Les pétroles aussi, se sont détachés (C.F.P., Elf, Pétrofina, Shell), à l'exception d'Esso, dont l'action a pâti, et encore pas trop, du résultat négatif des forages effectués dans le Béarn, à Vic-Bihl.

Décidément, rien n'y fait. Normalement, la liquidation générale qui a eu lieu ce jour, aurait dû entraîner un repli des cours avec les prises de bénéfices occasionnées par un deuxième mois de baisse (plus de 7 %). Leur effet s'est à peine fait sentir. L'on objectera que les opérateurs avaient déjà procédé aux ajustements de positions habituellemnet réalisés en cette période. Mais toutes ces ventes n'étaient pas terminées. Il s'en faut de loin.

La perspective d'un crédit plus cher avec le relèvement du taux d'intervention de la Banque de France n'a pas joué non plus. En fait, une fois de plus, l'encouragement à monter est venu de Wall Street. « La voix de son maître », murmurait une méchante langue. Sans doute. Mais la réduction de production décidée par le Koweït et la maladie du roi Khaled d'Arabie Saoudite sont deux facteurs qui laissent, peut-être, présager une nouvelle escalade des prix pétroliers et, partant, une accélération du processus inflationniste. D'où cette quête incessante d'actions pouvant constituer un rempart contre le risque accru d'érosion monétaire.

LONDRES

La hausse de l'or provoque un vif redressement des mines sud-africaines. Les pétroles se raffermissent aussi, encouragés en cela par la montée des valeurs intéressées à Wall Street. Les industrielles, en revanche, varient irrégulièrement dans un marché, d'autre part, assez calme. Stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 646 50 contre 686

VALEURS	CLOTURE 20/2	COURS 21/2
Beecham	125 .	125 ...
British Petroleum	402 ...	404 ...
Courtaulds	74 ..	74 ...
*De Beers	11 7/8	11 3/4
Imperial Chemical	390 .	392 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	448 ..	443 ...
Shell	378 ...	388 ...
Vickers	127	128 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 1/8
*West Driefontein	78 1/2	80
*Western Holdings	63 ...	64 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

T. D. K. ELECTRONICS. — Bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 30 novembre 1979 : 15 666 millions de yens contre 12 378 millions. Pour 1980, un résultat consolidé avant impôts de 39 000 millions de yens (contre 34 448 millions) est escompté.

U. F. B. — Bénéfice net pour 1979 : 47,9 millions de francs (sans changement). Le résultat net consolidé serait de l'ordre de 126 millions de francs (+ 11 %). Dividende global inchangé de 15 F.

CEDIS. — Bénéfice net pour 1979 : 46,77 millions de francs contre 38,27 millions. Dividende global de 34,50 F contre 30 F.

ESSO CHIMIE. — Paiement à compter du 27 février d'un acompte net de 20 F sur le dividende pour 1979.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/2	21/2
1 dollar (en yens)	246 45	246 .

NEW-YORK

Vif redressement

Après trois séances consécutives de baisse, Wall Street s'est très fortement redressé mercredi. Il a été aidé en cela par les valeurs pétrolières domestiques, rendues soudain attrayantes par la décision du Koweït de réduire sa production de 25 % à compter du 1er avril, mais aussi par les rumeurs, confirmées ensuite, de résultats positifs obtenus par Mobil Oil sur un gisement de Terre-Neuve. Les actions des entreprises travaillant pour la défense nationale ont profité au premier chef de ce bouillonnement et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 10,83 points à 886,85.

L'activité s'est accélérée et 44,34 millions de titres ont changé de mains contre 39,48 millions précédemment.

Un autre facteur a également joué en faveur de la reprise : la révision en hausse du P.N.B. pour le quatrième trimestre de 1979.

Sur 1 916 valeurs traitées, 873 ont monté, 656 ont baissé et 387 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 19/2	COURS 20/2
Alcoa	66 7/8	66 5/8
A.T.T.	50 1/2	49 7/8
Boeing	62 1/4	63 7/8
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37 1/8
Du Pont de Nemours	40 1/4	41 ...
Eastman Kodak	48 1/4	48 1/2
Exxon	62 3/4	64 1/8
Ford	31 3/4	31 5/8
General Electric	51 7/8	52 1/4
General Foods	27 3/8	27 8/8
General Motors	51 3/8	51 ...
Goodyear	12 5/8	12 3/4
I.B.M.	67 .	67 1/4
I.T.T.	28 3/4	28 5/8
Kennecott	40 1/8	41 5/8
Mobil Oil	67 3/8	74 1/2
Pfizer	36 1/4	37 ...
Schlumberger	115 1/4	120 ...
Texaco	37 5/8	29 1/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 3/4
Union Carbide	43 1/2	44 3/8
U.S. Steel	20 3/4	20 3/4
Westinghouse	24 1/8	24 1/4
Xerox	63 3/4	63 3/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	19 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	112,3	112,1
Valeurs étrangères	111,1	109,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,9	114,5

BOURSE DE PARIS - 21 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 50	1 180
5 %	48 .	8 727
3 % amort. 45-54	71 ..	1 680
4 1/4 % 1963	93 ..	1 369
Emp. N. Eq.5% 65	109 70	1 954
Emp. N. Eq.6%66	106	2 301
Emp N. Eq.6%67	96 80	4 381
Emp. 7 % 1973	5353	. ...
Emp. 8,80 % 77	100 50	6 612
Emp 9,80 % 78	85 70	8 025
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	4 937

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208	208 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	760 ..	760 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	..	..
Concorde	... ..	375 ..
Epargne France	... ..	310 .
Financ. Victoire	379 ..	379 ..
France I.A.R.D.	214 ..	216 ..
GAN (Sté) Centr.	727	733 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	224 ..	221 ..
U.A.P.	561	563
Alsacien. Banque	360	368
Banque Hervet	192	199 80
Bque Hypot. Eur.	283	289
Bque Nat. Paris	283	280
(Li) B. Scalb Dup.	113 50	113
Banque Worms	209 50	208 50
C.E.I.B.	35	35 ..
C. Crédit Univ.	362	362
C.A.M.E.		87 ..
Créditel	176	124
Créd. Gén. Ind.	264 ..	260
Crédit Lyonnais	274	274
Electro-Banque	171 20	174 .
Eurobail	140	140
Financière Sofal	328	320
Fr. Cr. et B. (Cie)	94 50	94 50
France-Bail	304 10	313
Hydro-Energie	..	28 65
Immobail B.I.P.	280	2.3
Immobanque	308 50	314
Immofice	258	265
Interbail	247 ..	243 ..
— (obl. conv.)	225 ..	217
Laffitte-Bail	155 .	169 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	328 50	328 .
Loca-Expansion	137	136 ..
Locafinancière	208 60	203
Ly) Lyon Dép. Ct	142	142 ..
Marseille Créd.	318	318 .
Paris-Réescompte	401 ..	400
Séquanaise Banq	252 ..	254 ..
Sicotel	138	140 ..
SLIMINCO	317	315 ..
Sté Cent. Banq.	69 90	70
Sté Générale	243 ..	240 60
SOFICOMI	248 50	265
Sovabail	343	339 .
UCIP-Bail	131 80	131 .
— (Obl. conv.)	166 60	
Unibail	272	275
Un. Ind. Crédit	253	251 ..
Cie Foncière	165 ..	175
C.G.V.	265	263 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	832	883
(M.) S.O.F.I.P.	92	95
Fonc. Lyonnaise	1300	978
Immob. Marseille	1680	1730
Louvre	328	320
SINVIM	175 70	182 20
Cogifi	229	241 .
Foncina	182	188 50
Gr. Fin. Constr.	200	205
Immindo	208	214

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobvest	150	150
Cie Lyon. Imm.	132	131 50
UFIMEG	114 20	115 70
U.G.I.M.O.	193 .	197 90
Union Habit.	293	297
Un. Imm. France	242 20	242 50
Acier Investiss.	122	122
Sofragi	251	253
Abeille (Cie Ind.)	316 .	316 .
Applic. Hydraul.	243	2.0 .
Artois	213 .	215 ..
Centen. Blanzy	380 ..	384
(NY) Centrest	127 50	... ..
(NY) Champex	...	
Char. Réun.-(p.)	3810	3799
Comindus	485	480 10
(Li) Dév. R. Nord	140 ..	139
Electro-Financ.	315	311 .
(M) Et. Particip.	93 ..	87 .
Fin. Bretagne	..	85 ..
Fin. Ind. Gaz Eau	575	576
Fin. et Mar. Part	85	84
France (La)	.	719
La Mure	60 20	63 20
Lebon et Cie	300	300
(NY) Lordex	118	117
Cie Marocaine	35	32 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	25 40	.
OPB Paribas	149	141 20
Paris-Orléans	105	105 10
Paternelle (La)	240 20	235 1.
Placem. Inter.	106 20	107
Providence S.A.	326 50	328 .
Rosario (Fin.)	192 20	192 60
Santa-Fé	80 .	.
Saffo	138 ..	131 50
Safimex	... ..	..
Cambodge	89	89 .
Clause	438	437
Indo-Hévéas	2.8	218
Manag. Agr. Inc.	..	
(M) Mimot	16 10	..
Padang	206 80	219 ..
Salins du Midi	373	387 ..
Aliment Essentiel	290 60	... .
Allobroge	438	391 ..
Banania	182 ..	182
Fromagerie Bel.	171 90	170
Cédis	920	932
(M.) Chambourcy	... ..	530
Cofradel	502	514 .
Economats Centr	523	521 .
Epargne	756 .	...
Euromarché	676 .	618
From. P.-Renard	458 ..	452
Beuvrain	285 ..	284
Goulet-Turpin	283 ..	280 50
Lesieur (Cie fin.)	653	650
Gr. Moul. Corbeil	159	160 50
Gr Moul. Paris	276	278
Nicolas		610
Piper-Heidsieck	335	335 20
Potin	621 .	655
Promodès	1173	1160
Rochefortaise	166	167
Roquefort	368	345
Taittinger	436	411 10
Unibel	129 ..	124 60
Bénédictine	935	954
Bras. et Glac. Ind	626	592
Dist. Indochine	454	423
Ricqlès-Zan	116 50	120
Saint-Raphaël	146 .	158
Sogepal	456	483
Union Brasseries	66 20	62 50
Sucr. Bouchon	...	..
Sucr. Soissonnais	301 .	309 .
Chausson (US)	52 .	53
Equip. Véhicules	62 ..	62
Motobécane	56 10	55 70
Berlie		352
Camp. Bernard	345	334
C.E.C.	108 70	111 ..
Cerabati	135	135 ..
Ciments Vicat	232	232
Cochery	45 10	46 30
Drag. Trav. Pub.	390	389 50
Fougerolle	146	145 50
G. Trav. de l'Est	29 ..	28 60
Herlicq	158	147
Lambert Frères	93 ..	90
Leroy (Ets G.)	80 .	80
Origny-Desvroise	133 ..	133 ..
Porcher	233	232 ..
Rougier	131	130 ..
Sablières Seine	138	125
S.A.C.E.R.	41	41 ..
Sotarapt et Brice	256	266 ..
Savoisienne	..	.. .
SMAC Acieroïd	98	100 10
Spie Batignolles	69 20	68 10
Dunlop	19 60	19 60
Hutchinson	54 70	56 90
Safic-Alcan	283	198
Comiphos	134 ..	134 ..
Gaumont	650 .	555
Pathé-Cinéma	..	72 80
Pathé-Marconi	48	48 .
Tour Eiffel	158	158 ..
Air-Industrie	..	..
Applic. Mécan.	28 80	29 ..
Arbel	175 10	178 .
Bernard-Moteurs	.. ..	. ..
B.S.L.	158 ..	160 ..
C.M.P.	304 ..	305 .
De Dietrich	749 .	745
Duc-Lamothe	352 ..	... .
E.L.M.-Leblanc	543	645
Ernault-Somua	36 10	36 20
Forges Strasbourg	125 60	125 80
(Li) F.B.M. ch. fer	83	80
Frankel	650	651
Huard-U.C.F.	89 50	89 50
Jaeger	278 ..	269
Jaz	232	223
Luchaire	327	336 ..
Manurhin	902	920
Métal Déployé	313	304

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Radiola	22 20	23 80
Nodet-Gougis	231	235
Peugeot (ac. ord.)	218 ..	220
Ratier-For G.S.P.		
Ressorts Ind.	165 10	164 50
Satam	78 ..	80
Sicli	89 50	98 80
Soudure Autog.	139 .	136
S.P.E.I.C.H.I.M.	212	222
Trailor	348 ..	350 ..
Virax	71 ..	69
At. Ch. Loire	21 30	21 ..
Ent. Gares Frig.	145	148 .
Indus. Maritime	355	355
Mag. gén. Paris	216 30	238
Cercle de Monaco	130	130
Eaux de Vichy	769	780
Sofitel	45 60	45 70
Vichy (Fermière)	382	382
Vittel	353	364 50
Aussedat-Rey	60	58 50
Darblay S.A.	45	43 60
Didot-Bottin	365 .	385
Imp. G. Lang.	6 80	6 50
Papet. Gascogne	115 20	114 60
La Rizla		23 .
Rochette-Cenpa	50 90	47
A. Thiéry-Sigrand	160	108 ..
Bon Marché	128	122 ..
Damart-Servip.	710	689 .
Mars Madagasc.	60	60
Maurel et Prom.	50 90	51
Optorg	158 60	161 60
Palais Nouveauté	300	302
Uniprix	72	69 .
Europ. Accumul.	226	225 .
Ind. P. (CIPEL)	223 50	225
Lampes	165	163 10
Merlin-Gerin	228	268
Mors	36 25	38 80
Piles Wonder	214	220 .
Radiologie	138 .	135
SAFT Acc. fixes	960	930
S.I.N.T.R.A.	850	825 .
Tél. Ericsson		
Unidel	135	135 .
Carnaud S.A.	82 20	84
Escaut-Meuse	218	220 .
Gueugnon (F. de)	48 60	63
Profilés Tubes Es		29 60
Senelle-Maub.	83 30	86 20
Tissmétal	60 50	60 60
Vincey-Bourget	27	27 60
Huaron	330 ..	330
Kinta	410 .	402 50
Mokta	.. .	460
Amrep G.	993 ..	980 .
Elf-Antargaz	300 ..	292
Hydroc.-St-Denis	175	182
Lille-Bonnières-C	333	339 80
Carbone-Lorraine	93	103 60
Delalande S.A.	178 50	171 20
Finalens	72	73
FIPP	93 20	89 70
(Ly) Garland	339 50	334
Gévelot	121	125
Grande-Paroisse	125 .	127 20
Parcor	1360	1399
Ripolin-Georget	61 80	63
Roussetot S.A.	480	479 .
Soufre Réunies	225	2.9 .
Synthelabo	148	150
Thann et Mulh.	65 .	63 90
Ufiner S.M.D.	97	98
Agache-Willot	481	803 .
Filés-Fourmies	15 .	14 .
Lainière-Roubaix	49	49 ..
Roudière	273	268
Saint-Frères	63	65
M. Chambon	148 .	...
Gén. Maritime	37 50	37 60
Delmas-Vieljeux	262	252
Nat. Navigation	78 50	78 50
Navale Worms	100	102
S.C.A.C.	153	152
Stemi	383	291 10
Tr. C.I.T.R.A.M.	125	125
Trans. et Indust.	116 20	115 90
(Li) Saignol-Far.	51 50	58 75
Blanzy-Ouest	250	243 50
La Brosse	133	133
Degremont	126 ..	126 .
Duquesnes-Purina	312	320 ..
Ferrailles C.F.F.	238	291 .
Havas	548	560
Locatel	384 50	386
Lyon-Alemand	158 80	158 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	68	71 ..
M.I.C.	170 50	170
O.F.P.-Om.F.Paris	357 90	366 50
Publicis	473 50	498
Sellier-Leblanc	270 50	270 50
Waterman S.A.	238	231 .
Brass. du Maroc	... ..	232
Brass. Ouest-Afr.	..	73 80
A.E.G.	.. .	93
Akzo	.. ..	62 50
Alcan Alumi.	245 50	245
Algemene Bank	632	623
Am. Petrofina	..	168 ..
Arbed	295	... ..
Asturienne Mines	81	.. ..
Bco Pop. Espano	48 10	58
B. N. Mexique	58	58 20
B. Regl. Inter.	36050	37000
Barlow-Rand	44	41
Bell Canada	71	70 1
Blyvoor	58 30	57 80
Bowater		15 80
Bowring C.I.	11 60	11 50
British Petroleum	38 ..	38 70
Br. Lambert (GBL)	.	.
Caland Holdings	55	52 50
Canadian-Pacif.	155 10	165 ..
Cockerill-Ougrée	58	. ..
Cominco	268	..
Commerzbank	415	420 ..
Courtaulds	6 60	. .
Dart. Industrie	171	171 ..
De Beers (port.)		..
Dow Chemical	145	154 .
Dresdner Bank	...	443 ..
E.M.I.	... .	
Est-Asiatique	.. .	44 40
Femmes d'Auj.	182 50	... ..
Finoutremer	132	... .
Finsider		..
Foseco	15	15
Gén. Belgique	235 .	245 .
General Mining		..
Gevaert	139 80	...
Glaxo	58	60
Goodyear	54	63 30
Grace and Co.	174 .	...
Gulf Oil Canada		566
Hartebeest	266	264 10
Honeywell Inc.	400 ..	400 .
Hoogovens		..
Johannesburg	... .	318 .
Kubota	5 65	5 90
Latonia	183	183 20
Mannesmann	.	
Marks-Spencer	9	8 20
Matsushita	12	11 85
Mineral-Ressourc.	33 90	31
Nat. Nederlanden	245	246 60
Noranda	101	104 .
Olivetti	7 70	7 80
Pakhoed Holding	121 90	120
Petrofina Canada	165	170
Pfizer Inc.	151	151
Phoenix Assuranc	22	22 60
Pirelli		4 30
President Steyn	156 90	148
Procter Gamble	288 20	287 20
Rolinco	338 20	318 50
Robeco	368 70	380
Shell fr. (port.)	..	34 00
S.K.F. Aktiebolag	78 50	68 55
Sperry Rand	231 50	228 80
Steel Cy of Can.	194 90	194 90
Stilfontein	69 90	70 50
Suéd. Allumettes	80	82 40
Tenneco	175	172
Thorn Electrical	30 50	31 80
Thyss c. 1 000		185
Vaal Reefs	303 50	299 90
Vieille Montagne	...	284
Wagons-Lits	...	...
West Rand	34 60	32 60
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young	... ..	...

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	1861	972 ..
Sicomacip	296 80	..
Alsar	135	..
Banq. Fin. Eur.	.. .	284
Cellulose Pin		46 50
Coparex	525	525
Ecco	1270	1260
General Aliment.		.. ..
Iena Industrie	15 20	... ..
Métall. Minière	110	... ..
Océanic		.. ..
Pronuptia	125	.. ..
Sab. Mor. Corv.	0120	...
Total C.F.N.	.	.. ..
Ufimex	200	..
Voyer S.A.	2 60	... ..
Océ v. Grinten		
Rorento NV	224	222 10

SICAV

1re catégorie	10181 41	9719 72

20/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	164 55	157 09
Actions Sélec.	190 22	181 59
Aedificandi	234 35	223 72
A.G.F. 5000	187 92	179 40
Agfimo	294 65	281 29
A.L.T.O.	181 87	173 62
Amérique Gestion	188 25	179 71
Bourse-Invest.	188 56	180 03
C.I.P.	484 08	462 13
Convertibles	143 53	137 02
Convertimo	151 81	144 53
Crediinter	189 27	180 69
Croiss. Immobil.	227 32	217 01
Drouot-France	164 31	156 86
Drouot Invest.	316 96	3.2 59
Energie	180 18	172 01
Epargne-Croiss.	670 84	640 42
Epargne-Industr.	297 45	283 96
Epargne-Inter.	317 59	303 19
Epargne-Oblig.	143 27	136 77
Epargne-Unie	436 43	416 66
Epargne Valeur	244 09	233 04
Euro-Croissance	203 49	194 26
Financière Privée	440 36	420 96
Foncier Investiss	446 97	426 70
France-Epargne	225 04	214 84
France-Garantie	247 14	242 29
France-Invest.	202 48	193 30
Fr.-Obl. (nouv.)	339 91	324 50
Francic	179 69	171 54
Fructidor	164 50	157 04
Fructifrance	317 87	303 46
Gestion Mobilière	259 53	247 41
Gestion Rendem.	354 46	338 75
Gest. Sél. France	259 87	248 48
I.M.S.I.	228 74	218 09
Indo-Suez Valeurs	292 54	279 37
Intercroissance	144 72	138 27
Interobliq.	5356 01	5113 16
Intersélect Fr.	194 26	186 4
Inter valeurs Ind	284 49	271 59
Invest. St-Honoré	305 25	291 41
Laffitte-France	152 77	145 83
Laffitte-Rend.	135 98	129 82
Laffitte-Tokyo	325 48	310 72
Livret portef.	263 93	251 56
Multirendement	121 98	116 45
Mondial Invest.	226 28	216 02
Natio-Inter	421 23	402 22
Natio-Valeurs	368 78	352 06
Oblisem	126 78	121 04
Paribas Gestion	241 64	230 68
Pierre Investiss.	285 15	272 22
Rothschild-Exp.	405 50	387 11
Sécur. Mobilière	324 23	309 53
Sélec. Croissance	202 34	193 15
Sélection-Rend.	146 81	140 15
Sélection val. fr.	160 60	153 31
Sélec. Mobil. Div.	205 74	198 41
S.F.I. Privinter	138 32	132 05
S.F.I. FR et ETR.	228 52	218 16
Sicavimmo	357 88	341 66
Sicav 5 000	146 14	139 51
S. I. Est	550 33	525 37
Silvafrance	249 58	238 26
Silvam	167 98	160 32
Silvarente	170 66	162 95
Silvinter	167 78	150 12
S.I.G.	367 60	350 43
S.N.I.	621 56	553 37
Sogépargne	277 33	264 75
Sogevar	461 03	440 12
Soginco	147 44	140 75
Sogintar	503 71	480 87
Soleil-Investiss.	268 86	256 67
U.A.P.-Investiss.	183 22	174 91
Unifrance	174 27	166 37
Unifoncier	458 47	438 04
Unigestion	280 73	268 ..
Uni-Roche (Vern.)	326 24	311 45
Unijapon	303 39	289 63
Uni-Obl (Vernes)	1790 43	1721 54
Uniprem (Vernes)	1814 80	1745 ..
Unirente	1194 96	1155 67
Unisic (Vernes)	202 32	193 15
Valorem	214 43	204 71
Worms Investiss.	332 61	317 53

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1931	4,5 % 1973	1851	1878 ..	1885	1890 .
3390	C.N.E. 3 %	3899	3900	3270	3898
385	Afrique Occ.	410 ..	410	415	401 80
496	Air Liquide	519	517	518	519 .
183	Als. Part. Ind	192 50	181	181 ..	183 .
365	Als. Superm.	485	481 ..	482 .	485
61	Alsthom-Atl.	86 50	87 20	87	83
170	Applic. gaz	210	214 50	214 40	212 50
162	Arjom. Prioux	173	173	174	174 90
475	Ass. Entrepr.	478 50	478	476	478 .
850	Av. Dass.-Br.	820	835	835	825
128	Banc. Fives	140	140 20	140 20	142
215	Bail-Equip.	214	218 50	218 50	214 50
215	— (obl.)	217	217 50	217 50	217 50
340	Bail-Invest.	327 50	327 50	327 50	327 50
120	B.C.T.	119 80	118 90	118 80	118 .
161	B. Rothschild	172 10	168 20	169 50	170 .
93	Bazar H.-V.	114 40	110	110	112 .
134	Béghin-Say	169	171 50	172 .	.
530	Bic	546 .	542	542	540 .
365	Bis	400	408	4 8	400 ..
650	Bouygues	850 .	824	864	845
950	B.S.N.-G.D.	1024 .	1029	1030	1031
990	— (obl.)	1040 .	1045	1045	1046 .
1590	Carrefour	1818	1850	1888	1875 .
270	— (obl.)	291 80	281 10	291 10	298 80
1418	Casino	1490	149	1490	1222
53	CEM	55 50	52 80	52 7	52 50
175	Cetelem	189 50	200	199 80	193 .
192	Charg. Réun.	207	208	206	202
15 50	Chiers-Chât.	18	17 70	17 70	17 35
148	Chim. Rout.	150 .	149 50	149	144 50
139	— (obl.)	147	148	146	148
148	Cim. Franç.	167	152 10	152	158
132	— (obl.)	141	137 50	137 50	137 50
1140	C.I.T. Alcatel	1148	1126	1126	1125 .
340	Club Médit.	352 10	354	353	361
310	C.M. Industr.	387	387	387	381 20
315	— (obl.)	347 70	349 50	349 50	349 50
120	Codetel	120 50	119 70	119 70	119 70
154	Cofimeg	159 .	159	159 .	158
336	Cie Bancaire	364	363 ..	363	368 .
335	C.G.E.	329	356	356	358 ..
350	— (obl.)	352 ..	352 50	362 50	362 ..
118	C. Entrepr.	128 50	131 80	131 80	132 .
385	Comp. Mod.	452 ..	488 50	480 ..	488 .
184	Créd. Com. F	168 ..	161 5.	161 50	161 50
228	— (obl.)	227 ..	219 .	219 ..	219 .
440	Créd. Fonc.	474 ..	479 .	479 ..	473 .
210	C.F. Imm.	256 ..	256 80	256 ..	251 50
260	Cr. Ind. Al.-L	253 50	253 ..	253 .	253 .
125	Créd. Indus.	126 10	128 5.	128 50	126 10
130	Cr. Ind. Ouest	132 ..	133 ..	133 ..	133 ..
370	Créd. Nat.	365 ..	335 ..	385 ..	370 ..
67	Créd. Nord	63 ..	64 ..	64	62 80
65	Creusot-Loire	66 ..	66 60	66 50	66 60
293	Crouzet	308 ..	309 .	3 9 ..	3.9 10
645	C.S.F.	546 ..	542 ..	542 ..	542 ..
610	— (obl.)	618 ..	611 ..	6.5 ..	600 ..
440	Darty	480 ..	608 ..	613 ..	510 ..
310	Docks France	903	907 ..	9 5 ..	800 .
69	Dollfus-Mieg	69 20	69 50	69 ..	70 70
728	Dumez	879 ..	898 ..	880 ..	858 ..
448	Cie Gle Eaux	438 ..	439 ..	436 ..	431 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1340	Elf-Aquitaine	1501 ..	1636 ..	1540 ..	1545 ..
260	— (certific.)	291 ..	291	293	295 .
260	E. J. Lefebvre	300 .	299 ..	299	..
820	Essilor	853 ..	850 ..	858 ..	840 ..
370	Esso S.A.F.	401 80	388	382 ..	395 .
325	Eurafrance	337 ..	341 ..	343 ..	349 .
970	Europe n° 1	1034 ..	1035 ..	1035 ..	1024 ..
465	Facom	450 ..	450	452 ..	450 .
315	Ferodo	335 ..	334 90	335	330 10
415	— obl. conv.	428 .	429 50	429 50	429 50
60	Fin. Dev. Ent.	58 20	58 80	58 95	59 90
215	Fin Paris PB	231 .	233	232	231 90
245	— obl. conv.	251	258 60	253 50	252 .
186	Finextel	167 10	166	164 40	166
43	Fraissinet	53	52 50	52 50	51 60
250	Fr Pétroles	284	281 ..	289 ..	291 ..
255	— obl. conv.	269 10	277	279 ..	277
61	— (certific.)	66	66 40	66 40	66 40
144	Galeries Laf	139 ..	142 80	142 60	141 30
186	Gle d'Entr.	202	201 10	202	202 .
220	Gle Fonderie	215	217	217 50	220 .
146	Gle Ind. Par.	161 60	161 50	161 60	161 10
390	Générale Oc.	315	323	321 ..	323
460	Gr. Tr. Mars.	445 50	448 60	449 ..	446 50
335	Guyenne-Gas.	353	355	356 ..	353
225	Hachette	246	248	248 .	248 50
80	Imetal	113	115 ..	115	114 90
800	Inst Mérieux	782	768	787	773
124	J. Borel Int.	131 40	138	138 10	130
143	Jeumont Ind	148 50	152 ..	152	150 ..
99	Kali Ste-Th.	139 10	130	130 10	130
75	Kléber Col.	63 90	60 50	61	60 50
290	Lab. Bellon	405	4.4	4.0	398 .
245	Lafarge	251	2 2	251 ..	252 ..
290	— (obl.)	283	292	282	292 ..
375	La Hénin	437 60	431 ..	428 .	431 ..
1458	Legrand	1585	1610	1612	1595 .
2140	— (obl.)	2200	2217	2217	2215 .
194	Locafrance	223 80	222	221 50	226 ..
385	Locindus	385 50	380	382	385 ..
650	L'Oréal	725	720	727 .	724 .
3200	— obl. conv.	3360 .	3280	3280	3248
440	Lyonn. Eaux	443 .	447	449 50	449 90
67	Mach. Bull	69 .	68 50	69 70	68 50
585	Mais. Phénix	630 .	632	632	625
850	(Ly) Majorat.	1000	980	980	930 .
49	Mar. Wendel	41 50	44	43 30	44 .
38	Mar Ch. Réu.	40 .	40	40 80	.
490	Martell	512	502	502	509 ..
485	— (obl.)	501	499	499	503
830	Mat. Téléph.	710	7 3	706	718
8010	Matra	9190	9340	9310	9340
48	Mét. Nav. N.	50	53	53	54 .
820	Michelin	814	818	811	818
640	— (obl.)	548 50	545 60	545 60	545 60
900	Midi Cie	979	979	967	976
515	Moet-Hennes.	543	5.3	540	541
680	— (obl.)	625	625	625	628
685	Mot. Leroy S.	738	742	743	738
87	Moulinex	82 5	81 90	81 60	80 30
410	Mumm	488	496	492 ..	498 ..
280	Nancelen. Cr.	275 50	275	275	275 .
210	Navig. Mixte	205	207 50	207 50	208
53	Nobel-Bozel	51 80	52	52	52 30
37	Nord-Est	39 25	39 90	40 85	39 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
85	Nouvel. Gal.	81	84 50	83 50	82 90
176	Olida-Caby	198	198	198 20	198 .
103	Opfi-Paribas	110	108	108 50	108
168	Paris-France	156	158	158	156 90
111	Pechelbronn	114	111	111	
89	P.U.K.	105 90	111 90	113 80	113 .
121	— (obl.)	128 80	128 80	126 80	128 ..
73	Penarroya	115	115	116	.
270	Penhoet	271 50	266	269	266 ..
270	Pernod-Ric.	384	385	3.3 ..	385
265	Perrier	282 50	281	281	283
96	Pétroles B.P.	110 70	114 80	114	112 80
250	Peugeot-Cit.	262	260	258	280
310	— (obl.)	317	317	315	312 10
99	Pierre-Auby	146	148 80	146 80	148 50
60	P.L.M.	78 50	80 50	80 70	82 .
230	Poclain	257	266	261	...
215	Poliet	228	233 20	235 80	232 60
90	Pompey	95 8.	95 40	95 40	93 50
240	P.M. Labinal	265 60	265	266	260 20
83	Prénatal	32 10	33 60	32	33 05
265	Presses-Cité	301	303 50	269 50	304 50
460	Prétabail Si.	448	448	448	448 .
235	Pricel	231 10	231 10	231 10	230 .
245	Primagaz	26	265	267	235 .
180	Printemps	109	111 50	113	114 .
560	Radar S.A.	518	518	518	518 .
550	— (obl.)	518	518	518	518 .
300	Radiotech.	305 50	306 20	3.5	303
187	Raffin. (Fse)	222 .	221 80	221 20	221 30
425	Redoute	423	420	431	421
690	Révillon Frè.	582	581	581	591 .
125	Rhône-Poul.	138 50	137	138 50	137 .
250	Roussel-Uclaf	286 60	273	272	274 ..
390	Rout. Colas	418	420	428	423
450	Ruche Pic.	476	475	475	473 ..
792	Rue Imp.	925	925	92 i	925
20	Sacilor	20 20	20 ..	20	20 40
155	Sade	148	148 ..	148	147 50
830	Sagem	876	862	862	845
122	Saint-Gobain	124 10	134 90	135 30	135 80
133	St-Louis-B.	156	159	163	161
375	SAT	378	397 .	397	390
61	Saulnes	60 10	60 50	60 50	60 50
170	Saunier-Duv.	174	180 60	181 60	179 ..
225	Sanpiquet	240 .	240 .	243	241 .
155	Schneider	158 10	160	161	160 .
40	S.C.O.A.	43 20	43 ..	43 .	43
86	— (obl.)	87 10	87	87	86 50
285	Seb	219	213 40	218 ..	215 10
168	Sefimeg	180	180	181	180 .
355	S.I.A.S.	366 50	372	372	372
570	Sign. E. El.	673	689	6 9	685
225	S.I.L.I.C.	298 5	298 50	290 50	285 80
260	Simco	276	276	276	276
131	S.I.M.N.O.R.	135	134 90	134 90	134 90
988	Sté Rossignol	1032	1030	1030	1010
188	Sogerap	198 90	195	200	195 .
349	Sommer-All.	414	410	418	402 .
270	Suez	284 .	283	283	281
260	Talc-Luz.	249	242 10	248 10	245 10
790	T.R.T.	820	845 ..	856	841 .
745	Tél. Electr.	830	838 .	838	838 .
121	— (obl.)	127 80	127 ..	127 .	127 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
225	Thomson-Br	226 90	230 50	231 50	230 50
250	— (obl.)	249	262 10	263 .	262 10
355	U.I.S.	350	360	360	3.0
170	U.C.B.	185 20	187	187 ..	186 10
185	Un. F. Banques	190	185	185	181 30
143	U.T.A.	149	149 90	149 90	...
15	Usinor	15	15	15	15 .
182	— (obl.)	182 10	184 60	184 6	182 50
184	Vallourec	98 80	96	96 10	95 10
760	V. Clicquot-P.	840	850	850	846 .
435	Viniprix	548	...	.	
900	Elf-Gabon	872	961	960	961
280	Amax	217 90	223 40	222 50	224 50
129	Amer. Expr.	118	121	121	120 .
215	Amer. Tel.	208 20	207 50	207 50	208
54	Amgold	57	58 30	59	57 50
360	Ang. Am. C.	368 30	368	368	381
510	B. Ottomane	490	483	483	498 ..
315	BASF (Akt.)	348	343 .	334	380
280	Bayer	291 50	290 30	290 30	290 .
142	Buffelsfont.	154 50	162	160 ..	160 20
14	Charter	15 20	16 50	16 50	16 20
161	Chase Manh.	151	150 10	153 10	151 50
144	Cie Pétr. Im.	178 40	182 90	180	182
41	De Beers (S.)	47 65	48 70	48 70	48 70
580	Deuts. Bank	605	611	618	611
228	Dome Mines	266	277	279	275
163	Du Pont Nem.	165	169	169	171 10
197	East. Kodak	197	197 ..	195 90	196 90
122	East Rand	116 85	118	118	120
92	Ericsson	93 50	95 10	95 10	95 10
230	Exxon Corp.	264 90	270 50	270 50	270
139	Ford Motor	134 -	133	133	133 10
220	Free State	232 50	242 20	243 60	242
225	Gen. Electr.	215 80	215 80	215 80	215 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Gen. Motors	213	212	212 ..	214 70
39	Goldfields	45 50	46 55	46	46
71	Harmony	78	84 20	84	86 90
4 56	Hitachi	4 42	4 42	4 42	4 42
280	Hoechst Akt.	285	285	284 50	281
34	Imp. Chem.	35 90	35 90	35 90	35 70
105	Inco Limited	122	123 80	123 80	122 ..
275	I.B.M.	279	275 10	275 10	275 50
107	I.T.T.	118 20	117 80	118	117 70
260	Merck	269 50	274 50	274 50	272 40
193	Minnesota M.	212 20	216	216	213
225	Mobil Corp.	286 ..	305 70	306 ..	303 60
8020	Nestlé	8910	8910	8910	89 0
580	Norsk Hydro	567	575	578	580
790	Petrofina	847	854	854	854
131	Philip Morris	138 50	142 10	142 10	140
42	Philips	42 20	42	42	41 70
154	Pres. Brand.	167	172 50	173 80	168
335	Quilmes	528	525	526	515
280	Randfontein	301 .	301 50	304 50	307 50
310	Royal Dutch	355	359	359	359 40
34	RioTintoZinc	40 50	41 20	41 70	40 80
131	St Helena Co	147 ..	152 80	162 80	150
400	Schlumberger	473	488 50	468 50	483 50
30	Shell fr. (S.)	34 50	35 70	35 70	35 50
605	Siemens A.G.	644	638	641	641
25	Sony	28 70	28 55	28 55	28 50
240	Unilever	252	247 80	247 80	... .
53	Union Corp.	6: 10	60 70	67 70	68 10
112	U. Min. 1/10	136 50	136 50	139	138
280	Unil. Techn.	28. 40	281 50	281 50	285 50
230	West Driet.	324 80	333 30	336	334
146	West Deep.	176	180 10	182	180 50
230	West Hold.	252 50	261 70	265	265 .
255	Xerox Corp.	280	257	257	256 2
4 80	Zambia Corp.	4 34	4 41	4 1	4 40

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 891	4 893	4 ..	4 218
Allemagne (100 DM)	234 293	234 480	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 431	14 429	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 760	212 780	204	215
Danemark (100 krd)	75 260	75 350	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 040	84 070	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 316	9 358	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 857	5 859	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	250 710	242 240	244	256
Suède (100 krs)	97 980	98 150	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 710	32 750	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 104	6 097	6 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 600	8 605	8 200	9 250
Canada ($ can. 1)	3 536	3 551	3 420	3 630
Japon (100 yens)	1 682	1 684	1 590	1 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	83500	84500
Or fin (en lingot)	83750	84300
Pièce française (20 fr.)	658	655
Pièce française (10 fr.)	399 .	380 10
Pièce suisse (20 fr.)	650	564 80
Union latine (20 fr.)	515	530
Souverain	700 .	703 10
Pièce de 20 dollars	2790	2820 .
Pièce de 10 dollars	1410	1370 ..
Pièce de 5 dollars	..	1000 ..
Pièce de 50 pesos	3299 50	3499 .
Pièce de 10 florins	550	540 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. JEUNESSE : « Comprendre et être compris », par Bernard Derosier ; « Avoir vingt ans et ne croire en rien », par Christophe Bernheim ; « Il suffirait de vouloir », par Pierre Turcan ; « La crise a bon dos », par Patrice Halary.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— L'AFFAIRE DES OTAGES AMÉRICAINS : des divergences fondamentales entre l'Iran et les États-Unis retardent le départ de la commission internationale pour Téhéran.
4. ASIE
— LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS
— UNE LETTRE DU PRINCE SIHANOUK : la seule solution est la neutralisation du Cambodge avec garantie internationale.
5. EUROPE
— YOUGOSLAVIE : le gouvernement compte demander à la population de ne plus vivre au-dessus de ses moyens.
6. AFRIQUE
— RHODÉSIE : la République Sud-Africaine rappelle qu'elle interviendra militairement en cas de chaos.
6. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : sept candidats républicains s'affrontent dans le New-Hampshire.

POLITIQUE

8-9. Le P.C.F. accentue son revirement sur la question des libertés dans les pays de l'Est.
— M. Gremetz « récuse » un journaliste à France-Inter.

SOCIÉTÉ

11. JUSTICE : les suites judiciaires des manifestations du 23 mars 1979.
12. SCIENCES : l'avenir de la politique de recherche.
13. DÉFENSE
13. ÉDUCATION : avant la fabrication des manuels de troisième, les éditeurs dénoncent les « effets pervers » de la gratuité.
14. JEUX OLYMPIQUES

LE MONDE DES LIVRES

15. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : Jean Bernard et René Huyghe.
— Jorge Semprun dévisage son histoire.
16. LA VIE LITTÉRAIRE
17. ÉCRITS INTIMES : les souvenirs d'un enfant « de droite » pendant la guerre d'Espagne.
18. LETTRES DU MAGHREB : quand le jour se lève sur le passé d'Edmond El Maleh.
19. LETTRES ÉTRANGÈRES : l'exil fécond de Nabokov ; Pasolini ou la vitalité désespérée.
20. CIVILISATIONS : le mystère olmèque.
20-21. VOYAGES : les séductions de Rome et de l'Italie.

CULTURE

22. CINÉMA : *la Prise du pouvoir de Philippe Pétain.*
23. MUSIQUE : une *Salomé* irrespirable et superbe.

INFORMATIONS « SERVICES »

28. TRAIN SANS FUMÉE

ÉQUIPEMENT

29. ENVIRONNEMENT : « Plogoff, un ouvrage illégal », point de vue par Serge-Christophe Kolm.
29. TRANSPORTS : les compagnies aériennes face à la concurrence.

ÉCONOMIE

30. ÉTRANGER : les dépôts étrangers dans les banques suisses pourront de nouveau être rémunérés.
31. CONJONCTURE : un rapport du VIIIe Plan sur l'approvisionnement en matières premières.
32. SOCIAL
32. AFFAIRES : l'État veut relancer le financement de l'innovation.

RADIO-TELEVISION (25)

Annonces classées (26-27) : Carnet (14) ; *Journal officiel* (28) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Loterie nationale, Loto, Programmes spectacles (23 à 24) Bourse (33)

A B C D . F G H

La rencontre « Témoignages » de la C.G.T. sur les atteintes aux libertés syndicales

Plus de cent cas de « répressions » dans les entreprises

Des militants cégétistes d'une centaine d'entreprises « où la répression patronale est particulièrement vive », selon la C.G.T., devaient venir « témoigner », au siège de leur organisation à Paris, ce jeudi 21 février. Des conférences de presse, des délégations ou manifestations diverses étaient aussi prévues le même jour dans de nombreux départements.

Ces interventions et la rencontre parisienne se situent dans la quinzaine d'action sur l'emploi, les salaires et les libertés organisée par la C.G.T. Le débat cégétiste à Paris sur les atteintes aux libertés coïncide avec la campagne du P.C. sur les droits de l'homme.

M. Séguy, secrétaire général, qui devait clore le débat sur les témoignages de ses adhérents à la C.G.T., se rendra vendredi 22 février au ministère du travail pour apporter les conclusions de cette journée et présenter les revendications générales de sa centrale.

Mercredi, à Antenne 2, M. G. Séguy avait déclaré, à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan : « *En France, beaucoup de gens parlent du respect des droits de l'homme, mais la plupart d'entre eux n'en parlent que par rapport à ce qui se passe dans un certain nombre de pays étrangers. Nous sommes solidaires de tous ceux qui sont victimes de violations des libertés et nous voulons que les droits de l'homme soient respectés sous toutes les latitudes, quels que soient les régimes qui existent dans les différents pays.* »

Le problème de l'Afghanistan n'était pas, bien sûr, à l'ordre du jour de cette rencontre sur les libertés. Il s'agissait, surtout, de défendre le droit de grève et la libre expression des travailleurs dans l'entreprise.

Parmi les cas les plus flagrants signalés ces dernières semaines, les syndicalistes cégétistes devaient mettre en exergue, ce jeudi, le licenciement de sept militants à la SNIAS de Saint-Nazaire, les « *persécutions* » subies par le jeune ouvrier des usines Peugeot de Sochaux qui s'est donné la mort ces derniers jours, l'« interdiction » dans cette entreprise de lire certains journaux, le coup de feu sur un piquet de grève à Védène (Vaucluse), le licenciement de quatre grévistes des laboratoires d'analyses médicales extra-hospitalières, le licenciement d'un délégué chez Peugeot à Lille, l'opposition du recteur de l'académie de Versailles à la distribution du courrier syndical sur le lieu de travail, les exactions dont sont victimes, de la part des syndicats « maison », de nombreux cégétistes, ainsi que des travailleurs immigrés.

Les cadres également sont victimes d'atteintes de ce genre, selon l'U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.), qui cite notamment le cas de Novatome et des aiguilleurs du ciel : « A Novatome, est-il affirmé, *la direction exige de son encadrement que celui-ci adhère inconditionnellement aux objectifs antisociaux qu'elle a définis. Parce qu'il avait une autre conception des rapports hiérarchiques, basée sur des relations honnêtes et une véritable concertation avec le personnel, un chef de service de cette entreprise, syndiqué à l'U.G.I.C.T.-C.G.T., a été destitué de ses responsabilités professionnelles.* »

« *A la navigation aérienne, la répression a frappé 160 contrôleurs mis à pied pour tenter de décourager la lutte de ces salariés exprimant une forte aspiration à maîtriser eux-mêmes certains domaines de l'organisation du travail. Au cours de cette action, quatre ingénieurs syndiqués à l'U.G.I.C.T.-C.G.T. ont été mutés parce qu'ils refusaient de prendre des sanctions.* »

Entre autres cas récents, le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique C.G.T. cite les atteintes aux droits et libertés au C.N.R.S. :

« *Novembre 1979 : rue du Maroc (agence comptable, Paris), on multiplie les tracasseries administratives et les pressions pour limiter le temps de dispense de Mme C. Boulet, élue du personnel.*

» *Novembre 1979 : la direction du C.N.R.S. et son administrateur délégué du Val-de-Marne interdisent la tenue d'un débat sur la recherche, qui devait réunir les travailleurs du C.N.R.S. et le député communiste de la circonscription.*

» *Décembre 1979 : rue du Maroc, la direction fait appel à des inspecteurs de la P.J. (sous un prétexte mal défini) et des militants C.G.T. sont interrogés et entendus.*

» *Janvier 1980 : à Bordeaux, un militant C.G.T., dont la compétence technique comme chimiste est reconnue (on le propose pour un changement de catégorie) voit baisser sa notation et doit intervenir pour que le motif soit explicité (M. A... a été immobilisé trois fois pour un un accident de trajet) : « C'est le manque d'assiduité de M. A... qui justifie une légère diminution de sa note.* »

» *Février 1980 : rue du Maroc : restructuration des services informatiques sans la moindre consultation des personnels techniciens et administratifs ; pression sur une représentante syndicale ; atteintes au droit à l'emploi.* »

La C.G.T. a, d'autre part, protesté contre l'« *intolérable provocation* » de FR-3 qui « *exige que soit retirée de l'émission « Tribune libre » — prévue le 22 février — le passage où* [la C.G.T.] *accuse la direction Peugeot d'avoir acculé au suicide un jeune militant C.G.T.* »

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1980 a été tiré à 587 360 exemplaires.

Selon un sondage « Paris-Match - Public - S.A. »

M. GISCARD D'ESTAING SERAIT RÉÉLU DANS TOUTES LES HYPOTHÈSES LORS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Selon un sondage publié par l'hebdomadaire « Paris-Match », réalisé par Public S.A. entre le 5 et le 8 février auprès d'un échantillon de mille personnes, le président de la République renforce sa position par rapport aux sondages précédents et serait réélu quel que soit son adversaire si l'élection présidentielle avait lieu actuellement ; 53 % des personnes interrogées (contre 51 % en janvier) déclarent qu'elles voteraient pour M. Giscard d'Estaing au second tour en cas de duel avec M. Michel Rocard. Celui-ci recueillerait 47 % des suffrages (contre 49 % lors du sondage précédent). Le président sortant obtiendrait 57 % des voix face à M. Mitterrand ; le premier secrétaire du P.S. recueillerait, pour sa part, 43 % des voix (taux inchangé par rapport au mois dernier). Enfin, face à M. Georges Marchais, M. Giscard d'Estaing serait réélu avec 71 % des voix contre 29 % au secrétaire général du P.C.F. (contre 68 % et 32 % en janvier). Au premier tour, les deux hypothèses retenues font apparaître les indications suivantes : MM. Giscard d'Estaing 42 % (contre 43 %), Mitterrand 26 % (contre 28 %), Marchais 20 % (contre 17 %) et Chirac 12 % (sans changement).

Deuxième hypothèse : MM. Giscard d'Estaing, 38 % (contre 36 %) ; Rocard, 32 % (contre 35 %) ; Marchais, 16 % (contre 17 %) ; Chirac, 14 % (contre 13 %).

En ce qui concerne, d'autre part, la cote des candidats au sein de leur parti respectif, ce questionnaire (réalisé auprès de cent sympathisants) indique les scores suivants : pour le P.C., MM. Marchais et Jean Elleinstein obtiennent respectivement 51 % et 19 % (60 % et 16 % en janvier) ; pour le P.S., MM. Rocard et Mitterrand obtiennent respectivement 51 % et 27 % (48 % et 32 % en janvier) ; pour le R.P.R., MM. Chirac et Chaban-Delmas obtiennent respectivement 39 % et 38 % (40 % et 29 % en janvier).

Après dix-sept jours de grève

LES PRÉPOSÉS DE CARCASSONNE REPRENNENT LE TRAVAIL

De notre correspondant

Carcassonne. — Après dix-sept jours de grève, les préposés de Carcassonne ont repris le travail, le jeudi 21 février. Ils avaient déclenché leur mouvement, le 4 février, pour protester contre une nouvelle organisation de leur travail, entraînant notamment la suppression de trois postes (*le Monde* du 15 février).

Depuis le 13 février, les grévistes avaient « *coupé les ponts* » avec le directeur départemental des P.T.T., qu'ils jugeaient trop prompt à appliquer localement un plan national prévoyant l'annulation de la deuxième tournée dans le centre des grandes villes, ce qui aboutissait à la suppression de trois mille emplois.

Devant le blocage de cette situation, les artisans, les commerçants et les industriels de Carcassonne avaient menacé de fermer leurs entreprises, de mettre leur personnel en chômage technique et d'entamer une procédure d'indemnisation pour préjudice subi contre l'administration des P.T.T.

Les négociations ont été reprises par M. Vincent, préfet de l'Aude, qui, après plusieurs contacts avec M. Ségard, secrétaire d'État aux P.T.T., a obtenu l'ajournement *sine die* des nouvelles mesures.

A l'annonce de cette décision, les préposés carcassonnais ont voté à l'unanimité, le mercredi 20 février, la reprise du travail. Les résultats qu'ils ont obtenus dépassent d'ailleurs le cadre local, puisque M. Claude Pitous, secrétaire national du syndicat Force ouvrière des P.T.T., a obtenu de la part de M. Ségard l'assurance que tout le plan national portant sur trois mille emplois soit remis en question.

BERNARD REVEL.

LES « CHEMINOTS » DES H.B.L. ONT REPRIS LE TRAVAIL

En grève depuis le 24 janvier pour obtenir une amélioration de classification, les « cheminots » des Houillères et Bassins de Lorraine (H.B.L.) ont repris le travail mercredi 20 février. Aucun accord n'est intervenu entre la direction et les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., mais les Houillères avaient récemment proposé aux grévistes des mesures de promotions provisoires susceptibles d'amélioration et une avance sur salaire à condition que le travail reprenne mercredi matin.

La grève des conducteurs de locotracteurs, accrocheurs et aiguilleurs avait paralysé le trafic ferroviaire des H.B.L. La production des cinq sièges lorrains (40 000 tonnes par jour) était depuis vingt-huit jours dirigée vers des aires de stockage grâce à des entreprises privées de camionnage.

● *La « Citibank » a décidé de fermer sa représentation permanente de Moscou,* son bureau de Vienne continuant à traiter les affaires concernant l'U.R.S.S. « *Ceci est simplement une mesure de rationalisation et n'a aucune signification politique* », a indiqué le 21 février un représentant de la banque. « *Nous avons, depuis 1977, en Autriche, une représentation qui s'occupe du secteur Comecon et Yougoslavie. Désormais, les affaires avec l'U.R.S.S. seront traitées comme celles des autres pays de l'Est par le bureau de Vienne. — (A.F.P.)*

A PROPOS DE LA DÉMISSION DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Polémique entre M. Jeanneney et le R.P.R.

Une polémique s'est élevée entre M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, et le R.P.R. à propos des raisons qui ont poussé le général à donner sa démission de la présidence de la République le 29 avril 1969. Dans une interview au *Nouvel Observateur*, du 18 février, l'ancien ministre se disait « *choqué par l'utilisation intensive du nom de de Gaulle faite par le R.P.R.* » et reprochait aux journalistes de qualifier ce mouvement de « *gaulliste* ». Il citait également parmi les objectifs que poursuivait Georges-Pompidou : « *déconsidérer le général de Gaulle afin de hâter sa succession* » et ajoutait « *Chirac avait un peu trop la bride sur le cou car derrière ses initiatives demeurait toujours Pompidou* ».

M. Jeanneney avait été, de juillet 1968 à avril 1969, ministre d'État dans le dernier gouvernement du septennat du général de Gaulle, dont le premier ministre était M. Couve de Murville. Il était chargé de préparer la réforme des régions et du Sénat qui fut soumise au référendum, et dont le rejet allait entraîner la démission de Charles de Gaulle.

La *Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., lui a répondu ainsi le 19 février : « *Une autocritique aurait été mieux venue, car le rédacteur du projet de loi soumis au référendum de 1969 porte une lourde responsabilité dans l'échec de celui-ci et le départ du général de Gaulle. Quand on a mal écrit, mieux vaut ne pas parler.* » M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R., estime, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 21 février : « *De Gaulle a voulu lier son sort au résultat d'une consultation référendaire. Dans quelle mesure ceux qui, auprès de lui, auraient eu la possibilité de l'en dissuader n'ont-ils rien fait dans ce sens, c'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Ce dont je puis attester, c'est que les vues personnelles de J.-M. Jeanneney, telles qu'il les professait à l'époque sur divers sujets, ne me paraissaient pas de nature à soutenir efficacement dans l'opinion publique l'action et la politique du général de Gaulle, et, à ce titre, il porte une responsabilité.* »

DIFFICULTÉS AU R.P.R. DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

M. Bernard Talon, sénateur R.P.R. du Territoire de Belfort, a adressé une lettre à M. Chirac pour l'informer de son intention de donner sa démission de ses fonctions de président de la fédération R.P.R. de ce département. Il doit s'entretenir prochainement avec M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement.

M. Talon, qui demeure président du comité régional du R.P.R., précise qu'il remettra sa démission pour des « *raisons personnelles* ». Il est en conflit avec le secrétaire départemental, M. Bernard Beauseigneur, auquel il reproche des méthodes autoritaires. M. Talon a cependant déclaré : « *Je reste au R.P.R., car ce n'est pas parce que l'on est en désaccord avec le curé que l'on ne doit plus croire au bon Dieu.* » Depuis que M. Bailly, ancien député, ancien ministre, ancien maire R.P.R. de Belfort, jusqu'en 1974, a quitté la scène politique, le mouvement gaulliste a perdu une part non négligeable de son importance dans le Territoire de Belfort. — *(Corresp.)*

En Thaïlande

L'opposition demande la démission du premier ministre

De notre correspondant

Bangkok. — Une semaine après sa formation, le troisième cabinet du général Kriangsak Chamanand est la cible d'une opposition de plus en plus véhémente, qui réclame la démission du premier ministre. Les milieux politiques et la presse spéculent ouvertement sur la possibilité d'un coup d'État militaire pour résoudre les crises politique, économique et de sécurité auxquelles la Thaïlande est confrontée depuis plusieurs mois (*le Monde* du 14 février).

Mardi 19 février, pour la première fois depuis la tragédie d'octobre 1976 — où des dizaines d'étudiants avaient été massacrés, — plusieurs milliers d'étudiants ont pris part sur le campus de l'université de Thammasat, à Bangkok, à une manifestation antigouvernementale. La police n'est pas intervenue. Les dirigeants estudiantins ont décidé de participer ce jeudi au grand rassemblement convoqué par le « *congrès des travailleurs* », (regroupant soixante-huit syndicats) pour protester contre la vertigineuse hausse des prix et la stagnation des salaires. Catalyseur d'un mécontentement profond, la hausse des prix pétroliers de la semaine dernière, la troisième en un an, a surtout affecté les plus défavorisés.

Le prix du super ayant connu la plus faible hausse, l'opposition affirme que le gouvernement subventionne le carburant des limousines des plus riches aux dépens des plus pauvres.

D'autre part, les quatre partis de l'opposition parlementaire, qui disposent théoriquement des deux tiers des voix à l'Assemblée, ont appelé au vote d'une motion de censure. Pour le général Praman Adireksan, chef du parti nationaliste Chari Thai, le général Kriangsak doit se retirer : « *La population est malheureuse, l'économie se détériore, la criminalité est en hausse, et la corruption est partout* ». Selon lui, l'opposition est décidée à « *remuer la boue* » et à demander des comptes au premier ministre.

Le succès d'une procédure légale de désaveu dépendra en dernier ressort du vote d'un Sénat composé de militaires nommés, qui détient une minorité de blocage. Dans le cas d'une démission imposée par une procédure légale comme dans l'hypothèse d'un coup d'État, on estime généralement que le candidat le plus probable à la succession est le général Prem Tinsulanond, ministre de la défense et commandant en chef de l'armée. Considéré comme un professionnel — par opposition à ceux, nombreux, qui font essentiellement carrière dans la politique et dans les affaires, — le général Prem jouit d'un large soutien au sein des forces armées. Partisan du jeu parlementaire, opposé à la solution classique de l'alternance du pouvoir par le coup d'État, il bénéficie également de l'appui du palais royal. Cela dit, le général Kriangsak s'est montré, depuis deux ans et demi, d'une grande habileté à jouer des faiblesses, des divisions et des intérêts de ses partisans, et de ses adversaires pour se maintenir au pouvoir.

R.-P. PARINGAUX.